



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE "ESPACE, CULTURE ET DEVELOPPEMENT"

N°d'enregistrement N° 247-2012/UAC/SG/VR-AARU/SP-CS/SA du 19/09/2012

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

FILIERE : LINGUISTIQUE

OPTION : DESCRIPTION LINGUISTIQUE

THEME

**TYPOLOGIE STRUCTURALE DE
L'AJAGBE : UN PARLER DU SUD-BENIN**

Soutenu publiquement par :

Abraham Mahugbe OLOU

Directeur de Thèse :

Médard Dominique BADA
Maître de Conférences

Jury

Président : Hounkpati B. Christophe CAPO, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

Rapporteur : Médard D. BADA, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi

Examineurs : Issa TAKASSI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Bienvu A. AKOHA, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi

Toussaint Y. TCHITCHI, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi

Léonard KOUSSOUHON, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi

Date de soutenance : 24/09/2012

Mention : Très Honorable

Année Académique : 2011-2012

DEDICACE

A

- ❖ Notre père Gabriel OLOU, qui n'a cessé de nous apporter son appui financier en vue de l'aboutissement final de ce travail ;

- ❖ Notre mère Félicité DOGBOVI, qui n'a cessé de nous gaver de son soutien moral et psychologique par ses prières.

REMERCIEMENTS

Au moment où ce travail s'achève, nous tenons à dire toute notre gratitude :

✚ à notre Directeur de Thèse, Médard Dominique BADA, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi et à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire/FLASH, pour avoir accepté de diriger ce travail. Sa volonté ferme de voir à tout prix les étudiants émerger sans contrepartie et la forte pression qu'il a eu à exercer, nous a poussé à être tenace et à mener cette tâche à terme. Quand nous étions en difficultés au point de vouloir abandonner, il était chaque fois à notre chevet, comme un père aux côtés de son fils, pour nous fournir davantage de documents et d'éclaircissement à cet effet. N'eût été son humanité, nous n'aurions jamais été admis à l'Ecole Doctorale, car faut-il le rappeler, il nous a dirigé avec conviction et acharnement depuis notre Maîtrise, passant par le DEA pour aboutir à cette Thèse. Depuis notre premier travail, il ne nous a plus lâché un seul instant, Hommage lui soit rendu !

✚ Nos remerciements vont également au Professeur Hounkpati CAPO, Chef-Adjoint de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire et Chef de la Spécialité "Linguistique" pour ses critiques objectives et constructives lors de nos points de thèse ;

✚ Que le Professeur Mamoud IGUE reçoive ici l'hommage de notre profond attachement pour ses conseils et ses encouragements ;

✚ Que le Professeur Toussaint Yaovi TCHITCHI soit remercié pour nous avoir orientés vers une approche descriptive de notre langue ;

✚ Nos remerciements vont enfin à l'endroit de tous les autres professeurs qui nous ont formés dans cette Ecole et ont forgé en nous la curiosité scientifique et le goût de la recherche.

SOMMAIRE

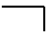

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	9
1.1 CADRE THEORIQUE	10
1.1.1 Enoncé du problème	10
1.1.2 Justification du choix du sujet	11
1.1.3 Etat des recherches linguistiques en typologie	14
1.1.4 Objectifs	22
1.1.5 Considérations théoriques	24
1.1.6 Clarifications conceptuelles	42
1.2 CADRE METHODOLOGIQUE	54
1.2.1 Principales méthodes de la recherche	56
1.2.2 Matériaux et méthodes de la recherche	57
1.2.3 Distribution des classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques du mot	60
CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA LANGUE ET DES LOCUTEURS AJA	76
2.1 LA LANGUE AJA	77
2.1.1 Données sociolinguistiques	77
2.1.2 Rappel phonologique	79
2.1.3 Etat des travaux sur la langue àja	82
2.2 LES LOCUTEURS AJA	100
CHAPITRE III : STRUCTURES SYLLABIQUE ET PHONEMIQUE DU MOT ET DU MORPHEME	105
3.1 TYPES DE SYLLABES ET TYPES DE STRUCTURES SYLLABIQUES DU MOT	107
3.1.1 Types de syllabes	107
3.1.2 Types de structures syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	111
3.1.2.1 Structure syllabique du substantif	111
3.1.2.2 Structure syllabique du verbe	116
3.1.2.3 Structure syllabique du qualifiant	118

3.1.2.4 Structure syllabique du qualificatif du procès	120
3.1.2.5 Structure syllabique du substitutif	122
3.1.2.6 Structure syllabique du déterminatif	124
3.1.2.7 Structure syllabique de la postposition	126
3.1.2.8 Structure syllabique de l'unificateur	128
3.1.2.9 Structure syllabique du marqueur	129
3.1.3 Types de structures syllabiques de chaque classe sémilogique et du mot au sens global	132
3.1.3.1 Structure syllabique du mot lexical	132
3.1.3.2 Structure syllabique du mot grammatical	138
3.1.3.3 Structure syllabique du mot en général	140
3.2 CORRELATION ENTRE STRUCTURE SYLLABIQUE COMPLEXE DU MOT ET STRUCTURE PHONEMIQUE DE SON MORPHEME	146
3.3 LONGUEURS MOYENNES DES TYPES DE MORPHEMES ET DE MOTS EN SYLLABES ET EN PHONEMES	150
3.3.1 Longueur des types de morphèmes	150
3.3.2 Longueur des types de mots	152
CHAPITRE IV : STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT	162
4.1 DISTRIBUTION DES MOTS SIMPLES, DERIVES ET COMPOSES	166
4.2 TYPES DE STRUCTURES MORPHEMATIQUES DU MOT	172
4.2.1 Types de structures morphologiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	172
4.2.1.1 Structure morphologique du substantif	172
4.2.1.2 Structure morphologique du verbe	185
4.2.1.3 Structure morphologique du qualifiant	189
4.2.1.4 Structure morphologique du qualificatif du procès	192
4.2.1.5 Structure morphologique du substitutif	197
4.2.1.6 Structure morphologique du déterminatif	200
4.2.1.7 Structure morphologique de la postposition	204

4.2.1.8 Structure morphologique de l'unificateur	207
4.2.1.9 Structure morphologique du marqueur	208
4.2.2 Types de structures morphologiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	211
4.2.2.1 Structure morphologique du mot autonome	211
4.2.2.2 Structure morphologique du mot auxiliaire	214
4.2.2.3 Structure morphologique du mot en général	216
4.3 INDICES TYPOLOGIQUES DE LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT	221
4.3.1 Indices typologiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	223
4.3.2 Indices typologiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	232
4.4 CORRELATION ENTRE MORPHEMES LEXICAUX ET GRAMMATICaux ; RACINES ET AFFIXES ; PREFIXES ET SUFFIXES	242
4.4.1 Morphèmes lexicaux et grammaticaux	242
4.4.2 Racines et affixes	244
4.4.3 Préfixes et suffixes	248
CHAPITRE V : CORRELATION ENTRE LES UNITES PHONIQUES ET LES UNITES SIGNIFICATIVES	258
5.1 TYPES DE STRUCTURES MORPHO-SYLLABIQUES DU MOT	259
5.1.1 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	259
5.1.1.1 Structure morpho-syllabique du substantif	259
5.1.1.2 Structure morpho-syllabique du verbe	264
5.1.1.3 Structure morpho-syllabique du qualifiant	266
5.1.1.4 Structure morpho-syllabique du qualificatif du procès	268
5.1.1.5 Structure morpho-syllabique du substitutif	270
5.1.1.6 Structure morpho-syllabique du déterminatif	272

5.1.1.7 Structure morpho-syllabique de la postposition	273
5.1.1.8 Structure morpho-syllabique du l'unificateur	275
5.1.1.9 Structure morpho-syllabique du marqueur	276
5.1.2 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	278
5.1.2.1 Structure morpho-syllabique du mot plein	278
5.1.2.2. Structure morpho-syllabique du mot vide	283
5.1.2.3 Structure morpho-syllabique du mot en général	285
5.1.3 Corrélation entre mots sans jointure	293
5.2 CORRELATION ENTRE LES FRONTIERES DE SYLLABE ET LES FRONTIERES DE MORPHEME	307
5.2.1 Fréquences des jointures morphémiques par rapport aux coupes syllabiques	307
5.2.2 Convergences et divergences entre jointures morphémiques et coupes syllabiques	310
5.2.3 Distribution des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction	315
5.3 DEGRE D'AUTONOMIE DU PHONEME ET DE LA SYLLABE PAR RAPPORT AU MORPHEME	319
5.3.1 La consonne et la voyelle par rapport au préfixe et au suffixe	319
5.3.2 La consonne et la voyelle par rapport à la racine et à l'affixe	324
5.3.3 La consonne et la voyelle par rapport au morphème	328
5.3.4 Le phonème et la syllabe par rapport au préfixe et au suffixe	331
5.3.5 Le phonème et la syllabe par rapport à la racine et à l'affixe	336
5.3.6 Le phonème et la syllabe par rapport au morphème	341
CONCLUSION	349
BIBLIOGRAPHIE	353
ANNEXES	371
Texte n°1 : EHA (La chanson)	
Texte n°2 : MOYIZI (MOÏSE de <u>L'Ancien Testament</u>)	

ABREVIATIONS ET SIGLES

A	= Agglutination
a	= Affixe
C	= Consonne
CISOLA	= Comité International de Suivi de l'Orthographe de la Langue Aja
Db	= Réduplication
J	= Jointure morphématique
M	= Morphème
OUSG	= Orthographe Uniforme Standard Gbe
P	= Préfixe
P₁	= Préfixe à une syllabe
P₂	= Préfixe à deux syllabes
R	= Racine
R₁	= Racine à une syllabe
R₂	= Racine à deux syllabes
R₃	= Racine à trois syllabes
R₄	= Racine à quatre syllabes
R₅	= Racine à cinq syllabes
r	= Racine de mot vide
S	= Suffixe
S₁	= Suffixe à une syllabe
S₂	= Suffixe à deux syllabes
V	= Voyelle
W	= Mot
Waux	= Mot auxiliaire
	= Préfixe
	= Racine
^	= Suffixe

RESUME

D'après le système de classification qui s'est élaborée au XIX^e siècle, les langues sont classées selon des types structurels : les types isolant, agglutinant et flexionnel. Ces trois types sont considérés comme des directions vers lesquelles tendent les langues d'une manière plus ou moins nette. La présente étude est l'analyse quantitative et typologique de l'ajagbe. Sur la base de deux textes aja, on a examiné les modèles de structures syllabiques et morphématiques du mot, les indices typologiques caractérisant sa structure morphologique, la corrélation entre les morphèmes lexicaux et grammaticaux, y compris la corrélation entre la syllabe et le morphème, reflets des tendances grammaticales agissant dans la langue. Les résultats de l'analyse statistique ont d'abord montré que les mots les plus fréquents sont simples (à un morphème de type R : racine) et que les morphèmes lexicaux (racine des mots autonomes) dominent nettement les morphèmes grammaticaux (racine des mots accessoires et affixes). Ensuite, les frontières de syllabe coïncident largement avec les frontières de morphème. Tout ceci amène à décrire l'ajagbe comme une langue analytique de type isolant, une langue lexicale, à préfixation et suffixation, à réduplication et faisant usage de constructions agglutinantes massives à l'intérieur des mots à jointures morphématiques. Mais ces constructions ne traduisent presque pas de relations grammaticales et syntaxiques, contrairement en turc, en finnois.....considérés comme exemplaires du mode parfait de fonctionnement agglutinant. L'analytisme suppose que les rapports syntaxiques dans la phrase sont exprimés par l'introduction des mots accessoires . La lexicalité suppose, avant tout, que dans la langue la règle de construction a un rôle relativement peu important (il n'y a pas de désinences, ni de flexions, ce qui rend invariables tous ses mots) et que l'arbitraire du signe atteint son maximum (ses mots n'ont pas de catégories figées, lesquelles sont uniquement déterminées par leur position et leur fonction dans la phrase). Bien que purement technique, ce travail jette les bases d'un cours de grammaire aja portant sur la Morphologie Lexicale, où on aura à enseigner, de par ses nombreuses exemples, des formes de préfixes (voire consonantiques), de suffixes (voire agglutinés), de dérivations parasyntétiques, emphatiques, impropres, des formes de compositions non identifiées par les études antérieures en ajagbe.

ABSTRACT

From the system of classification which was elaborated in XIXth century, languages are classified according to structural types: the isolating, agglutinative and flexional types. These three types are considered as the directions towards which languages lead to in one way more or less clear. This study is the quantitative and typological analysis of aja language. Based on two aja texts, we have determined the types of word's syllabic and morphological structures, the typological indexes characterizing its morphological structure, the correlation between the lexical and grammatical morphemes including the correlation between the syllable and the morpheme. All this reflects the grammatical trends in aja language. The statistics showed, at first, that the most frequent words are simple (with one morpheme from R[root] kind) and the lexical morphemes (lexical word' roots) rise above the grammatical morphemes (grammatical words'roots and affixes). At second, the junctions of syllable over coincide with the junctions of morpheme. These results brought aja language to rank among the isolating, especially the analytical languages. It is also lexical, prefixal, suffixal and knows some reduplications. It is agglutinative though its morphemes joints. But, in these morpheme's joints, there is no grammatical and syntactic relationships, contrary to what happens in turc, finnois,... some complete agglutinative languages. The analytical feature implies that the syntactic relationships are expressed by some grammatical words. The lexical feature implies, beforehand, that in aja language, the building rule plays a part that is not relatively very important (there is no inflections: every word is invariable) and the linguistic sign is arbitrary at the maximum (there is no fixed categories of word: they are only determined by their position and function in sentences). Although this work is purely technical, it provides us some examples about the Lexical Morphology in aja language. Based on this, we can teach at school some forms of prefixes (even consonant prefixes), of suffixes (even massed suffixes), of parasyntetic, emphatic, unfit derivations, some forms of compositions which are not identified by the previous works in aja language.

EHA¹

Nó amede dó eha le agunme ɔ, m̀i a nyá bé é d́o enu enyo deka kpo ; ehajiji nyí bé ese ameto a t́o le ameme, a yi azoge, a yi kpo jijwe, a nlobe nshishinyo, a nlobe agbemenyo, ganke á gbe kpo hwanhwan le agbetowo.

Nó agbe kodo m̀i a gbe no eno can ɔ, tamebubunyo yí nyí ehonwo kponu, d́o agbeno le afibu. Afibu zen dó eve ; afibu alo azoge le etagume, le etamebubume. Afibu alo azoge le anyigbanjí, le ejume, afi hon ci amfo de je hode o. Eha ko no agbetu yi ehonwo kodo eve. Evinu do ewe no evi : "enuo le agbe, edao le agbe, eodeke a kú a ". Evi ne le abme no evinu gbohwe ehahon t́o le aglanme ni, gbede! eha de to no le aglanme o, ade yí tró ni, yí ko ni je ago, yí á gban tooo! á d́yi do etome no setowo. Gadowome ɔ, setowo xe no eha no ame ; egadowome , ehashino deke a ji kaka a só yi ton, nó ehalo byó bé wo lé xé eye ɔ, setowo a xé eha ehashino.

Ehajixu sugbo li; wo ji no eha no wo a de evi ti; wo ji no eha no wo a na enuduudu voju; wo ji no eha le Mawu senxu. Wo ji no eha le edonu, amedowo só la no akwi; wo ji no eha le yoxome. Nó è le agbebofo ɔ, è do a do enusen, a do eha, a de mmekake gbohwe a t́o le nshishime, gbohwe a nlobe enuvevi ci yí wa eo, videka, d́o wo de sen enu yí nlobe gbede o

Yoxomeha nyí eha yí wo a ji a so de amedeki ti le mavome. Enuvevi wa eo ɔ, nà nyá bé ye só mavo do ekó; nó è do eha yí wo xi no eo ɔ, nà de mavo hwedeka só ekó.

¹ Ce texte a été fidèlement reconduit selon l'Orthographe propre à son auteur, mais nous avons segmenté les mots en tenant compte des nouvelles règles orthographiques édictées par CISOLA (2010).

È ẹẹ mavo só ekó ń, nà je vovomé, nà je ablọ́ẹmẹ. Nsọ ẹẹ mavo só ekó ń, nà kpọ́ agbọ́n a wa enu, a só xọ́ nyikọ́. Gbọ́hwe à xọ́ nyikọ́ ń, ẹẹ ọ́ a ẹẹ afọ́ẹ, a do eontọ́gbe; amentọ́gbe dodolọ́ mọ́nu mì le. Nsọ exomé shin amẹ ń, amentọ́gbe wo do ń. Amẹyibọ́ bi eji ma trọ́ yovo, amẹjun yovowo yí bi ń eji yí wowogbaza trọ́ ń ejun, á bia xexexe shigbe amijun han nẹnẹ. Nsọ ẹẹ kpọ́ amẹyibọ́ yí é bi eji yí bya ń, a nyi ẹẹ kpọ́ doshan.

Mìwonọ́vi efọ́nwo do elo nú bé: "nu ve me wu ń, metọ́nmẹgbe we ye ń do". Nọ́nwi yọ́, enu a ve exomé ń eo, eyi yí ná egbe sọ akọ́buwogbe só dó enu a?

Akọ́buwogbe ma só dó exọ́nulońmọ́jí mì le, mì a tekọ́ a ẹẹ emọ́ ń literatura do ajagbemẹ, do Afrikagbewomẹ. Ci yí ketayovowo fọ́ ahwa do mì jí ẹẹ, wo xọ́ enuwo le mì shi, wo xọ́ mìwogbe le mì shi, wo xọ́ mìwo munumumuwo le mì shi, wo xọ́ mì yí te avi mì, wo só agbetọ́ eọ́ayibọ́ sọ trọ́ enugbali. Ehaọ́owo nú bé Mawu le eji a xọ́ agbetọ́ eọ́ayibọ́. Mawu ọ́o mì, yí agbezanzan mìwotọ́ de gbe le alọ́mẹ ni o. Mawu ọ́o mì dó vovoji. Ketayovowo fọ́ ahwa dó eo jí, nà nú bé Mawu le eji a xọ́ eye ń, a nyi ẹẹ ble eọ́ẹki. Mawu ye ọ́o eo vọ́, é vo; trọ́ do eọ́ẹki a hwlẹn eọ́ẹki gan. Nsọ ẹẹ bọ́ enu yí le ete kpọ́ Mawu ń, afọ́ sẹn eju vá kú eo; vọ́ ń, elodotọ́wo do elo nú bé: "amẹ ci yí le ete kpọ́ Mawu ń, afọ́ de ku ni o. Elohọ́n de wa edọ́ le ahwagomẹ o, ọ́o amẹbu ẹẹ de li yí á hwlẹn agbetọ́ gan o, agbetọ́ ntọ́ yí a tekọ́ a hwlẹn yiẹki gan.

Ehọ́n ye de gbe bé wo ngbe gbe Mawu ma yọ́kpọ́ o, à xo eẹ ni, à byọ́ fafa eyi, ń eku a to akpa, ń edọ́ a to akpa, ń mì a ń fafaji le exwe sha xwe; ẹẹ xo ń, á ọ́yi.

Nó améde xó egbe le ekónu nò eo ɔ, a nyi é ji bé eye a gu eku nò eo; mède bú eyigbe ɔ, a nyi é bú eyideki; jítwo ná evinyikò: "dodo". "dodo" ye de nyí kueshijitwo ná evinyikò: "mimi" o; vò ɔ, "mimi" ye de nyí Kueshiba o. Mì a do aye exomé ; ejedudu kodo ehunkpameyi vá nyí enude kaka.

Nó è du eje alo nó wo du eje nò eo ɔ, wo na nò nyikò amé, alo nó è do exwe ci yí à do ɔ, nà sò nyikò ci yí dro eo. Evié gbòxwe mawusentò dowo vá tó enumòmòjemé ge. Nó Mawunò de trò aye nò ejedunyikò le Afrikanyigban jí ɔ , mì da kpò adodwi nò mìwotòwo ciwo yí trò do gbede ; agbetòkòkwede da tó le wowomé gbede. Nó wo a kpò agbetò alo xòsetòkòkwede can ɔ, amekòkwebuwo nyikòmé á jò so. Le egbeceme ɔ, agbetò edayibò a trò Roger kòkwe dru; mì d'a kpò kòjo kòkwe gbede, kaka a vá nú Yaovi kòkwe hawo gbede . Kòjowo, Kweshiwo, Wobubewo trò kòkwe yí bú minimini do kòkwewomé. Enu é nyí ɔ, mì a do amédaða wo a yi byò Papa se le Ròma. Nó mì gbe do amédaða Hunnò le Saxwe can ɔ, vojushiwo de zan nò kòkwezandé o. Vojushiwo can dunò eje, Maléwo can dunò eje. Ejedudu nyí bé wo a dpli nyikò ci yí amowo jwshidé sa.

De nyí jigbenyikò ci yí wo yò nò nò amé yò . Wo se enyi nò eo a. Nó wo yò enyi nò eo yí wo de da eo de ɔ, enu é gbòn nò nò amé. ngbe lòn nò ketò a yò enyi nò eo gbede o . Nó è lòn, yí bò enu do enu mé ni, yí é fón ezan nyidinkucukucu enjmake dó mède jí , yí yò enyi nò eo vò, a nyi tso ye vò ; trò do eodeki.

Enuwamu hen ɔ enyò sugbò vá etagumé nò amé. Nó de nyá eodekizanzan hwehònnu ɔ, nà flu le amowomé ; nó è nyá bé ye da flu a trò elodonu alo enukokwi le ehawomé ɔ, nà doji, a sò eodeki jó nò Mawu ;

edon wo gbe no a ji eha, a so eha le agunme. "Elanwo, elanwo ji eve eve, janutan ji akogu. Ehla le va so".

Gan enu de wa ame yi amexo a do exome a ko xe . Gbemenu de wa no amede yi ehala a do exome a ko enu , eyito gbe le nugbe.

Gan no e le agbe me yi aonu jo eji no amowokpu o, a nyi, e to enugbali ; amede de le agbeceme yi a nu be eye a nyo no amekpu o. Mawudeke mikpu li no. Mawu a na ye a kpo enu a du le enjokekeme ; no e kpo egbeti, e gbe kpo le esome. Eyi ta do yi eha dowo nyi no ekwifan a yo Mawu kpu. Ehahonwo sen enu va byo enyogonme Mawu se le egbe ciwo me yi E do do ekonu no agbeti deshade.

Eha dowo nyi no nshishiha, gan wo so do no hayahaya elanme no ame ciwo yi enu wa gbahwe yesuku a va so.

Ehabuwo nyi no etamebukpo a so xo nuxu do eju nu no eju a nyo to egufonfonme.

No mi nya nu be mi a no abideme a vo, a mi alkeke no ejukonbuwo o, mi do a bu etamekpo ganji, a tekpo a toseli no miwogbedenuwo. No amowo we ede no mi yi so do ala mi o, mi a hun nukuvi a keme kpo, a to ala ni, a kpo be mi a sen enu a ke edyiwome.

Asejulo sente do ele

MOYIZI²

Shive gangan ɔka to le kannaju me. zakɔbuxomu ci yí wo gbe yɔɔ mɔ Israeli yì eziptuju me. Le hunnɔ ɔ , Israelitɔwo susu ɔ gɔ do ji. Gbedeka ɔ, efɔ Eziptutɔ nú mɔ "Israeliviwo trɔ ejukɔn gangan ɔka, yí gbe ɔo nsen. Wo ɔo a ji atexa ci yí wo a sɔ cú emɔ dii nɔ a mi gangan. Nɔ dé nyí ahan ɔ, nɔ ahwa vá jɔ ɔ, wo a vá yì cá koɔo m̀wo ketɔɔwo. Wo a wa ahwa koɔo m̀."

Eziptutɔwo do aya nɔ Israeliviwo senhsenɔ ɔe shigbe ahwashiwɔ han enɔ. wo ɔo aya nɔ agbe wotɔ: wo zin wo ji mɔ wo le nyá sukpu, a so ekpe, a de agble. Eziptufɔ nú nɔ nyɔnuvijinɔ ametɔ Israelitɔwo ci yí wo gbe yɔɔ mɔ EbrE mɔ : "Nɔ mí do alɔ Ebrenyɔnuwo yí wo jí evi lɔ ɔ , mí a gló evi lɔ kpɔ nyuidɔ , nɔ é nyí nsùvi yɔ ɔ, mí a wui; nɔ é nyí nyɔnuvi yɔ ɔ, mí a gbe ye do agbe ." Vɔ ɔ, nyɔnuvijinɔ ametɔlɔwo ɔonɔ shishi nɔ Mawu. Wo gbe tónu sese nɔ efɔ yí tashi nsuvi lɔwo ɔo agbe. Le yɔɔ nu ɔ, efɔ ná egbe ce yí jukɔn mɔ "nsuvi ɔekpokpoi ci yí Ebretɔwo a jì ɔ, mí sɔ wo ɔo ɔaɔa etɔ sasa me ken a tashi nyɔnuviwo ɔo agbe".

Nsù ɔka so Levikɔta me yí gbe ɔe nyɔnu le kɔta lɔke me. Nyɔnu lɔ vá fɔn efu yí jì nsùvi ɔka. É kpɔ mɔ ɔevie nyɔ evi yí sɔ wla nɔ wlecì tɔn. Vɔ ɔ, kpɔ d'á gbe senɔ sɔ wleɔ jinjin ɔe o. É sɔ kishi, yí ɔe anɔ nii ken yí sɔ ɔevie do me yí sɔ da do klogbuwo me le etɔ tu. Devilɔdada lɔ le azoge yí a kpɔ enú ci a vá jɔ koɔii. Le jinjinjín me ɔ, efɔvi nyɔnuvi vá yi eshi le gbe le etɔ tu. Ci yí efɔvi lɔ kpɔ kishi lɔ le klogbuwo dodome ɔ, é ɔo yi ɔoɔvi ɔaɔa nɔ á yi sɔevɔ nii. E hun kishi lɔ yí kpɔ nsùvi hwe ɔka ci yí le avi fankɔ le me. Yi 'nú sa edɔ nii, yí é nú mɔ : "Ebrevi yɔ". Devilɔdada lɔ

² Ce texte date de 2004, mais il a été converti en 2011 en Orthographe pratique standard (CISOLA ,2010) par ses auteurs : il nous l'a été envoyé via notre boîte email.

bic eficvi lo se mo : "ma yi ji Ebrenyonu deka ko a va hen devi lo a ?Á do anko no devi lo no eo dru". Eficvi lo ko egbe mo : "soyi ! ". Yi, nyonuvi lo yi yo deviloko lo.

Eficvi lo nu no nyonu mo : "ko devi ce ! do anko nii no ni, ko ma cu efen no eo". Nyonu lo ko devi lo yi do anko nii. Devise shin yi enko kplbe hen yi ko eficvi nyonuvi Eziptuto lo. Ye ko shigbe evise han ene. Eficvi lo yo mo : "Moyizi", do, enu ci tafo ko ; eto me yi wo hwliingan le. Mi a nu kpon mo : nyikoko di enyoku ci yi nu mo : wo hwliingan le. Ci yi Moyizi to meganxu nyinyi ko, e va yi ko ko evise Ebretowo gbedeka. E ko edo senhsenhi ciwo yi wo dofo ko ko wo. E gbe ko Eziptuto deka ci yi xoko ko evise Ebretowo dometo deka . Ci yi Moyizi de eko to yideki yi de ko me de ko, e wu Eziptuto lo yi so wla do eko me. nkeki ci yi kplbe do ko, Moyizi gbe to gbo. E ko Ebretowo ameve ciwo yi le evu wako. E bic ame ci yi je ago se mo : "nyi yi na tafo yi e xoko ko evio ko ? " E do nci nii mo : "mi so eo do kojodoto no mi ko ? E ji mo ye a wu enye shigbe Eziptutoko han ene a ?" Moyizi nu le yideki me mo : "amowo nya mo enye wa ahan ! " Yi , e von.

Eziptufio se enyo lo yi jiji a wu Moyizi. Vo ko, Moyizi shi yi va ci Madianiju me. Eziptufio ji mo ye a wu Moyizi, yi e shi yi Madianiju me. Le hunno ko, Moyizi de nyonu yi ji evi deka. Gbedeka ko, e kplko ashietogboko yi zogbe ji, yi va yi do Tenhonoko lo gbo. Le hunno ko, Mawu cikpletoko ze do ye ji le ezojeje deka me, le ave deka dodome. Moyizi ko ezo ci yi jeko gan yi de bikoko ave lo o. Enu lo kpara Moyizi yi e nu le yideki me mo : "nyi yi nyi enu lo yi joko ko ? " Yi Mawu yo le ave lo dodome : "Moyizi !". Moyizi ko-gbe mo : "ni le ele !" Tenhonoko nu nii mo : "ngbe te va ave lo gbo o ! de ao

fɔkpawo, ɔ́o texwe memi yí nyí eɛ. Enye yí nyí Mawu tɔgbiotɔ, Abrahamutɔ, Izakitɔ koɔo zakɔbutɔ".

Moyizi sɔ ηme sɔ wɔ, ɔ́o é vɔn nɔ ci yí á kpɔ ηme nɔ Mawu. Tenhonɔ gbe kpɔtɔ xokɔ núxú mɔ : "η kpɔ vevisese ci me anyí jukɔn le le Eziptu. Yí , η dɔkɔ eo ɔaɔa Eziptufiɔ gbɔ. Sóyì a yì kplɔ anyi jukɔn ti." Moyizi xɔgbe mɔ : "Enye a ?, nye η ɔo ηsen keke a yì kpɔ Eziptufiɔ a sɔ kplɔ Israeliviwo ti le yi jumɛ a?" Mawu nú nii mɔ: "Na le koɔo eo . Enye yí dɔ eo ɔaɔa". Moyizi nú nɔ Mawu mɔ : "Israeliviwo a biɔ ao nyikɔ se, le na nu nɔ wowo ɔ ?".Mawu nú mɔ : "Enye yí nyí amɛ ci yí η nyí. Kpɔ enyɔ ci yí à yì nú nɔ Israeliviwo ke: "amɛ ci yí dɔ η ɔaɔa mí gbɔ ɔ, wo yɔɛ nii mɔ Tenhonɔ". Koɔo meɔan shinshinwo Israelitɔ ɔ, nà kpɔ Eziptufiɔ.Mí a nú nii mɔ : ".Tenhonɔ, Ebretɔwo Mawu do ase yiɔeki nɔ mì. Mì ɔo a yì zogbe ji a yì vɔsanu nii".. Vɔ, Eziptufiɔ d'a tashi mí a yì o. Eyi taɔo yí na fɔn egu do jukɔn lɔ ji sɔ to enujinuwawawo me. Ahan ɔ, á tashi mí a yì. Moyizi xɔgbe nɔ Tenhonɔ mɔ : "Israeliviwo d'a kando η ji o, wo d'a wa do anyi yɔwo ji o. Wo a nú mɔ nsú yɔ : Tenhonɔ de do ase yiɔeki nɔ eo o". Tenhonɔ biɔ Moyizi se mɔ : "Nyi yí le alb me nɔ eo ɔ ? " Moyizi ɔo ηci nɔ Mawu mɔ : " Ekpo yɔ" Tenhonɔ nú mɔ : "sɔdɔ ɔaɔa nyigban! " Moyizi sɔ ekpo lɔ dɔ ɔaɔa nyigban yi é trɔ edan. Moyizi tè yi gòdú zedɛka, gan Tenhonɔ na gbe ɛ yi mɔ: "dó alb ɔaɔa yí a le shike nɔ edan lɔ". Moyizi dó alb ɔaɔa yí le edan lɔ, yí é gbe trɔ ekpo.

Tenhonɔ nú mɔ: "nuhunɔ a do ase nɔ wo mɔ η sɔ enyeɔeki do ase nɔ wo, enye, Tenhonɔ, wowo tɔgbiwo Mawu."

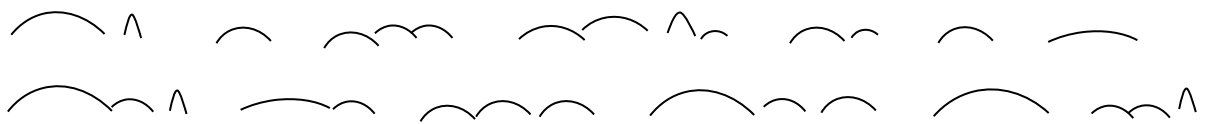
Mawu nú nɔ Moyizi mɔ yi lé yì Eziptufiɔ gbɔ a sɔ kplɔ Israelitɔwo ti le yi jumɛ. Moyizi nú nɔ Mawu mɔ: "Tenhonɔ, enye ɛ a ! η ɔe kuku. η nyá

núxú xoxo ɔɛ ba. Sa ci yí η nyí ɔɛvi hwɛ ɔ, η de xonɔ núxú nyuidɛ o, anyi 'glaɛ de seɛη núɔɔ enyɔ ci yí η jinɔ o. " Tɛnhonɔ xɔgbe ná Moyizi mɔ : "mi ɔo aglaɛ ná agbetɔ ɔ ? Mi yí cunɔ aglaɛ abi etowo nii ɔ? Mi yí hunɔ ηkuviwo nii ɔ ? Mi yí ɔɔ enyi nɔ ηkuvitɔntɔn nii ɔ? D'ɛ nyí enyɛ Tɛnhonɔ yɔ ba? eceɛɔɔ, sóyì! Na le koɔo eo hwecinu á xokɔ núxú yí à kpla wo enyɔ ciwo pleɛ yí na nú ná eo ná wo. "

Moyizi nú mɔ: "Tɛnhonɔ, η ɔɛ kuku. ɔɔ amɛbu ɔɔɔɔ." Ahan ɔ, Tɛnhonɔ ɔo ɔɔmɛzi ɔo Moyizi. É nú mɔ: "Nɔvɔ Arɔn ye ɔɛ? ye xonɔ núxu nyuidɛ. Arɔn a xo núxú ná jukɔn lɔ ɔo ao texu, á nyí ao ηɛɔɔɔ. Eo ɔ, à heɛ ekpo hunɔɔɔ ɔo alɔ mɛ. Koɔo ye ɔ, à wa enujinwo. " Ahan ɔ, Moyizi kplɔ ashɛ koɔo eviwo yì trɔ yì Eziptu. É só ekpo lɔ. Arɔn vá ɔo ego yì, yí Moyizi dre enyɔ ciwo yí Tɛnhonɔ nú nii.

LES SUBSTANTIFS (327/1300)

³ amεde ; ²² eha; ² agun ; ¹ ηuin ; ³ enyo ; ¹ ehajiji ; ¹ ese ; ¹ amεto ; ¹⁴
amε, ¹ jijε ; ¹ nshishinyowo ; ¹ agbemenyowo ; ¹ agbetowo ; ⁵ agbe ; ¹
tamεbubunyo ; ¹agbenowo ; ⁵ afi ; ² azoge ; ³ eta ; ¹ etamεbubu ; ¹ nyigban ;
³eju ; ¹ amεfo ; ⁶ agbetow ; ¹ehon ; ² evinow ; ¹ewe ; ³ evi ; ¹ enow ; ¹ edao ; ⁵
alw ; ² aglan ; ¹ aqe ; ¹ eto ; ³ setowo ; ¹ gadowomε ; ¹ egadowomε ; ²
ehashinow ; ¹ ehajixu ; ¹ enuqudu ; ¹ voju ; ¹ mawusenxu, ³ edow ; ¹ akui ; ¹ yowow ;
¹ agbebedo ; ¹ ηsen ; ¹ ηmejake ; ¹ nshishime ; ² enuvevi ; ¹ yowowomεha ; ¹
amεdeki ; ¹ mavomε ; ⁴ mavo ; ⁶ ekow ; ¹ vovomε ; ² abloqemε ; ¹ agbon ; ¹³
enu ; ⁵ nyikow ; ³ afow ; ¹ eontogbe ; ² amentogbe ; ¹ dodolowow ; ¹ exomε ; ²
amεyubow ; ⁴ eji ; ¹ yovo ; ¹ amεjun ; ¹ yowowo ; ¹ gbaza ; ¹ amijun ; ¹
doshan ; ¹ nowi ; ¹ efowow ; ³ elo ; ¹ enyowonui ; ² exo ; ¹ egbe ; ²
akowuwogbe ; ¹ exonulowow ; ¹ emow, ¹ literatura ; ¹ ajagbe ; ¹ Afrikagbewo ;
² ketayowowo ; ³ ahwa ; ¹ enuwo ; ² 'gbe ; ¹ munumumuwo ; ¹ avi ; ³
agbetowdayubow ; ² enugbali ; ¹³ Mawu ; ¹ agbezanzan ; ¹ vovoji ; ¹
elodotowow ; ¹ amεbu ; ¹ ede ; ¹ fafa ; ² eku ; ¹ fafaji ; ¹ exweshaxwe ; ²
egbe ; ³ mεde ; ¹ jitowow ; ² evinyikow ; ² dodo ; ¹ kuεshijitowow ; ² mimi ; ¹
kuεshiba ; ² aye ; ² ejedqudu ; ¹ ehunkpamεyi ; ¹ enude ; ⁴ eje ; ¹ exwe ; ¹
mawusentow, ¹ Mawunow ; ¹ ejedunyikow, ¹ Afrikanyigban, ¹ adodui, ¹ xowsetow,



¹ amekokwe, ¹ buwonyiko, ⁴ egbe, ¹ Roze, ¹ Kajo ; ¹ Yaovikokwe, ¹ hawo, ¹ Kojowo, ¹ Kueshiwo, ¹ Wobubewo, ¹ kokawo, ¹ Papa, ¹ Roma, ¹ Hunno ; ¹ Saxwe, ² vojushiwo, ¹ kokazan, ¹ Malawo, ⁴ amowo, ¹ jigbenyiko, ⁴ enyi, ¹ keto, ¹ ezan; ¹ nyidinkucukucu; ¹ enu, ¹ enuwamu, ¹ hwehonnun; ¹ elodonu, ¹ enukokoi, ¹ ehawo; ¹ edon, ² elanwo; ¹ jantan, ¹ akogu, ¹ ehla, ¹ amexlo, ² exo, ¹ gbemenu ; ¹ 'nu , ¹ nkeke, ¹ tafo, ¹ ekuifan, ¹ nshishiha, ¹ hayahaya, ¹ elan, ¹ ekuyesu, ¹ etamεbukpo, ¹ nuxu, ¹ egufonfon, ¹ nunu, ¹ ejukon, ¹ gbedenuwo, ¹ ede ¹ nkui, ¹ ediwo, ¹ asen, ¹ ehalo

LES VERBES (320/1300)

¹² do; ⁴⁶ le; ⁵ nya; ¹³ do; ¹⁵ kp; ² nyi; ⁶ to; ⁵ yi; ⁴ nbe; ² kp; ¹ hwanhwan; ¹ no; ¹ zen; ⁴ je; ¹ kon; ¹ ku; ¹ ton; ¹ trε; ¹ koni; ¹ gban; ² di; ¹ xeno; ⁶ ji; ¹⁴ so; ⁴ bi; ² xe; ³ li; ⁵ jino ; ⁸ de; ² ti; ⁵ na; ¹ lan; ⁶ wa ; ⁴ sen; ² nyi; ¹ xii, ⁸ xo; ¹ shin; ² don; ² bi; ¹ matr; ¹ bin; ¹ tron; ² bia; ⁶ nu; ¹ ve; ¹ mas; ³ tekp; ² fo; ⁴ xo; ¹ te; ⁸ tr; ¹ ble; ² vo; ³ tr do; ³ hwlen; ³ gan; ² bo; ¹ ku; ¹ kuini; ¹ gbe; ¹ mayokpo; ² no; ¹ gu, ⁴ bu; ⁵ nyi, ³ du; ¹ nan; ¹ dro; ¹ to; ¹ mawjemε; ² jo; ² do; ³ se; ¹ zann; ² dun; ¹ doli; ¹ jeshi; ¹ yon; ⁴ yo; ¹ da; ¹ gbann; ² lo; ¹ fon; ¹ make; ¹ vo; ¹ henn; ³ va; ¹ zanzan; ² flu; ¹ doji; ¹ jo; ¹ gben; ² ko; ¹ wan; ² ny; ³ nyin; ¹ mi; ¹ keke ¹ trseli; ¹ we, ¹ hun; ² ke; ¹ sante.

LES QUALIFIANTS (06/1300)

⁽¹⁾ejun (rouge) ;

⁽⁵⁾kɔkɔɛ (saint)

LES ADVERBES (105/1300)

¹ azɔge (au loin); ⁷ gbe (encore/plus/aussi); ¹ enɔ (là) ; ⁴ can (aussi) ; ¹ kpon (seulement); ¹⁷ de (ne...pas); ¹ hɔɔde (encore); ¹⁹ o(non); ¹ nɛ (voilà); ⁶ gbɔxwe (avant); ⁷gbede (jamais); ¹ ago (à l'extérieur); ³ kaka (immédiatement/jusqu'à); ¹ tɔn (à la fin); ¹ viɔeka (un peu); ¹ xɛxɛxɛ (vivement), ¹ shigbe (comme[comparaison]); ¹ nɛnɛ (ainsi/de cette façon); ² eji (en haut); ²vɔ (déjà) ; ² ete (debout) ; ² akpa (à côté) ; ¹ eviɛ (maintenant); ¹ va (enfin/ finalement) ; ¹ ge (voici) ; ⁴ d'a (ne...pas+ marqueur du futur) ¹ dru (éventuellement) ; ¹ minimini (mystérieusement) ; ² ɔaɔa (envers) ; ² dɛ (en conséquence/d'avance); ¹ sa (avant); ¹ d'é (négation amalgamée au pronom personnel de la 3^{ème} personne du singulier); ¹ xe (ironiquement) ; ¹ ngbe (derrière) ; ¹ egbɛto (pour aujourd'hui) ; ² esɔ (demain) ; ¹ kpu (entièrement) ; ¹ ganji (bien) ; ¹ elɛ (ici).

LES PRONOMS (150/1300)

²⁵ m̀i (nous/on) ; ¹⁰ é (il) ; ¹⁸ è (tu) ; ⁷ yi (qui/que), ¹ ehɔnwo (ceux-là) ; ⁷ ci (où/qui/que) ; ¹⁷ eo (toi/te) ; ⁵ nii (lui) ; ²⁹ wo (ils/eux/on) ; ⁴ eye

(lui/te/toi) ; ³ ye (tu), ³ eyi (lui), ⁶ eodeki (toi-même), ⁵ ye (lui), ² yideki (lui-même), ¹ ehon (cela) ; ¹ miwotowo (les nôtres) ; ³ ciwo (pluriel de "ci") ; ¹ wowo (les/ eux), ¹ to (le sien), ¹ yito (le sien)

LES DETERMINANTS (50 / 1300)

(¹) deka (un) ; (⁴) bu (autre); (¹) lo (le/ la/en question); (⁴) eve (deux) ; (³) hon (ce... là) ; (²) lwo (lesdits) ; (²) deke (seul) : (²) sugbo (plusieurs) ; (⁵) dowo (certains) ; (¹) hwedeka (un peu de) ; (⁵) de (quelconque/aucun)
(¹) wowo (leur) ; (¹) han (tel) ; (⁴) miwo (notre/nos) ; (¹) miwoto (notre/nos) ;
(¹) nto (même) ; (¹) yi (son/sa) ; (³) ce (ce) ; (¹) ao (ton/ta) ; ³ kpu (tous les) ;
(¹) honwo (ces... là) ; (¹) дешаде (chaque/chacun des) (²) buwo (autres)

LES POSTPOSITIONS (99 /1300)

³⁵ me (dans) ; ¹³ do (vers) ; ² gume (au fin fond de) ; ⁶ ji (sur) ; ²⁸ no (à) ; ⁵ nu (contre/sur) ; ⁴ so (en provenance de/de) ; ³ shi (chez) ; ¹ gome (du côté de) ; ¹ gonme (sous), ¹ to (à travers)

LES CONJONCTIONS (91 / 1300)

³¹ nɔ (si/pour que/que) ; ¹⁵ be (que/si) ; ¹ ganke (mais / pourtant) ; ³ koɔo (et / avec) ; ³ ɔo (car), ⁶ alo (ou) ; ²⁰ yi (et / que) ; ⁶ a nyi (donc) ; ¹ ci (puisque / comme) ; ² vɔ (or / mais) ; ³ gan (mais)

LES PARTICULES (152 / 1300)

³³ ɔ (marqueur d'insistance)

¹ ɔe (marqueur d'insistance. Il s'agit d'une variante libre de "ɔ")

⁷⁷ a (marqueur du futur simple, du subjonctif et de l'interrogatif)

⁹ á (marqueur du futur simple amalgamé au pronom de la 3^{ème} personne du singulier "é")

³ à (marqueur du futur simple amalgamé au pronom de la 2^{ème} personne du singulier "è")

⁹ nà (marqueur du futur injonctif)

⁵ va (marqueur du futur lointain, de l'imprévu et du conditionnel)

² lé (marqueur de l'injonctif affirmatif)

² ngbe (marqueur de l'injonctif négatif)

¹¹ yí (marqueur d'insistance sur les pronoms relatifs "ci" et "ciwo", sur la conjonction "ci" [puisque] et sur le verbe " sɛŋ" [pouvoir])

INTRODUCTION

Les problèmes de typologie ont occupé, dans le dernier demi-siècle, une place réduite dans les préoccupations du linguiste : les structuralistes et descriptivistes étaient plutôt sensibles aux différences systématiques entre les langues qu'à leurs traits communs. Avec la grammaire générative, le pendule est allé à l'autre extrémité de son parcours : on a tenté de mettre en évidence le plus grand nombre possible de propriétés définitoires communes à toutes les langues parce que constituant la nature même d'une faculté innée de langage. On peut penser que l'on est maintenant arrivé, depuis quelques années, à une nouvelle période dans l'histoire des recherches typologiques : une perspective de recherche empirique triomphe peu à peu et la linguistique n'hésite pas à redevenir, en partie au moins, ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une science de la nature en même temps qu'une science humaine. La typologie apparaît alors comme une forme particulière du problème fondamental qui se pose à toute discipline à un moment ou à un autre de son développement, le problème de classification.

Il convient avant tout de rappeler que la typologie linguistique est née en 1803, Rue de Richelieu (Bibliothèque Nationale), à Paris. Précisons que cette bibliothèque était non seulement très riche en manuscrits orientaux, mais possédait aussi, dans la personne d'Antoine-Léonard De Chézy (1773-1832), un savant et conservateur de ces manuscrits auprès de qui Friedrich Von Schlegel était venu apprendre le persan et le sanscrit dès 1803¹. En 1814, on créa pour Antoine-Léonard De Chézy, une chaire de sanscrit au Collège de France, la première consacrée à cet enseignement en Europe. C'est aussi auprès de celui-ci que sont venus se former en sanscrit, d'illustres orientalistes comme Loiseleur, Deslongchamps, Burnouf, Lassen et Franz Bopp. C'est dans ce contexte que naît, au début du XIX^e siècle, la typologie

¹ F. SCHLEGEL était un philosophe, critique, écrivain, littéraire, poète et savant allemand. Il s'occupa surtout de philologie à l'université de Goettingue. Il était connu en Allemagne pour ses écrits d'histoires littéraires et avait formé avec son frère Auguste, ses amis Novalis, Tieck et Schelling, un cercle à Lene. Il arrive à Paris dans l'été 1802 où il commence des cours sur la littérature allemande et européenne. Mais, c'est en 1803 qu'il rencontre à la Bibliothèque Nationale, CHEZY (source : <http://lacito.vjf.cnrs.fr/membres/jacquesson2.htm>.)

linguistique comme classification des langues en types selon des critères linguistiques et grammaticaux.

Fondée et développée par les frères Friedrich (1772-1829) et August Von Schlegel (1767-1845), la typologie s'inscrit dans la perspective historique qui était celle de la linguistique comparée au début du XIX^e siècle. La découverte du sanscrit (langue indienne ancienne) et sa comparaison avec des langues européennes anciennes (grec ancien/latin) et modernes ont amené à une classification génétique des langues dans une perspective diachronique. Ces recherches étaient donc étroitement liées à l'étude des langues indo-européennes. Mais dans le cadre de ces recherches historiques, s'est posée aussi la question d'une classification des langues selon leurs caractéristiques considérées comme principales. Et l'une des premières tentatives de la classification typologique des langues est la classification morphologique. A ce propos, on cherche, d'après Creissels D. (1990), à établir des types de langues selon le rapport éléments lexicaux / marques grammaticales qui leur sont associées. Amorcée par Friedrich Von Schlegel en 1808², elle a été légèrement modifiée en 1818³ par son frère aîné August Von Schlegel avant d'être accompagnée par d'autres théories de la typologie morphologique des langues. C'est sans doute l'aspect de la recherche typologique le mieux connu.

C'est dans cet ordre d'idée que Bada M.D. (2003 :42) affirme :

« La structure morphologique du mot est le reflet de la caractéristique typologique de la langue ».

Bada M.D.(2003 :45) précise d'ailleurs :

« La classification typologique des langues est une classification des structures de mots, et de la façon dont

² SCHLEGEL, F. 1837. *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, Traduction de M.A. Mazure, Paris : 2^{ème} éditions: Parent-Desbarres, 395p

³ SCHLEGEL, A. 1971. *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Ouvrage écrit directement en français, Bibliothèque cant. et univ.Lausanne :2^{ème} édition s. n. Numérisé le 14 avr.2008, 122p. (NB : A. SCHLEGEL était un orientaliste, philosophe, poète et célèbre critique allemand. Il a étudié la théologie à l'Université de Goettingue)

les structures phonologiques et grammaticales s'organisent dans les formes de mots. Des traits d'ordre analytique, agglutinant ou fusionnel se rencontrent en fait dans la plupart des langues et c'est leur proportion relative qui change d'une langue à l'autre. »⁴.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent travail. Parler de typologie structurale de la langue revient, en effet, à étudier la structure interne des mots. Or, cette structure recouvre dans sa dimension entière des unités linguistiques partant de celles phoniques (phonèmes, syllabes) à celles significatives (morphèmes, mots) : structures syllabiques-phonémiques-morphologiques des mots. On pourra alors, par la suite, étudier le degré de corrélation entre ces types d'unités dans la langue. Précisons que notre travail a pour objet principal d'étude la structure morphologique du mot. Les structures syllabique, phonémique, morpho-syllabique, surtout la corrélation entre les frontières de syllabe et de morphème, le degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport au morphème ont été aussi abordés. Ils servent, en effet, à analyser plus en profondeur, à clarifier et à confirmer bon nombre de tendances grammaticales exposées par l'étude morphologique. Dans une classification morphologique, on regarde l'association signifié /signifiant d'un point de vue morphologique. On regarde donc comment les morphèmes se réalisent matériellement.

Il faut remarquer cependant que la littérature consacrée à la typologie linguistique a une conception un peu plus large des jeux de critères permettant de classer les langues. C'est ce que Capo H. B.C.(2009 :60) résume en ces termes :

« La classification typologique fait référence à des propriétés linguistiques objectives comme la structure de l'énoncé (on parle de langues SVO et de langues SOV par exemple où S= sujet , V= verbe et O= objet) , comme la structure interne des mots(on parle de langues

⁴ BADA, M.D. 2003. « Structure morphologique du mot et caractéristiques typologiques des langues russe et yoruba » // *ROADEL*, vol2, N°1, Mars 2003, pp.42-51

isolantes , de langues flexionnelles et de langues agglutinantes par exemple), comme l'existence ou l'absence d'une catégorie grammaticale (on parle de langues à genre binaire, de langues à classes nominales, de langues sans adjectifs par exemple), comme le nombre de voyelles (on parle de langues à cinq voyelles, de langues à sept voyelles et de langues à neuf voyelles par exemple), comme l'absence ou la présence de certaines consonnes (on parle de langues sans consonne nasale, de langues à clicks et de langues implosives par exemple), comme l'existence ou l'absence de certains phénomènes suprasegmentaux(on parle de langues à tons, de langues à accent, de langues à harmonie vocalique par exemple), et j'en passe. ».

Il rappelle d'ailleurs le lien étroit entre la question de la typologie des langues et celle des universaux :

« Elle permet d'approfondir la recherche sur les universaux et de parler de types ou de groupes de langues sur la base de ressemblances superficielles »⁵.

En effet, malgré l'apparente diversité des langues, on constate l'existence de traits ou phénomènes linguistiques concrets communs à toutes les langues du monde, ce qu'on appelle les universaux et qui ont été recensés et organisés par Greenberg J.H. [1963] (1978)⁶. Ainsi, toutes les langues possèdent des éléments permettant de désigner le locuteur, l'interlocuteur et le monde de référence : ce sont des universaux. Toutes les langues connaissent des éléments linguistiques permettant de distinguer l'assertion de l'interrogation ou de l'ordre (éléments intrinsèques aux fonctionnalités du langage). On trouve également partout les concepts de négation ou de modalisation. S'il existe quelques 5000 langues parlées dans le monde, on ne

⁵ CAPO, H.B.C. 2009. « Typologie et classification des langues béninoises : un point » // *Langues et politiques de langues au Bénin*, Abidjé, pp. 57-74

⁶ GREENBERG, J.H. [1963]1978. *Universels de langue humaine*, Stanford: 2^{ème} édition, Presse d'Université de Stanford, 4 Vol.

peut distinguer 5000 systèmes différents. Il existe des schémas communs à des langues X ou Y qui n'ont pourtant aucun lien génétique, ni historique. C'est l'observation de ces schémas qui, peut-on ainsi dire, permet d'établir une typologie. Le fait de voir dans chaque langue une solution particulière au problème général de l'énonciation permet de poser les bases d'une entreprise typologique.

Certes, l'approche typologique de Capo H.B.C. (2009 :60) inclut d'autres critères grammaticaux et linguistiques permettant de classer les langues en types et non en familles génétiques. Mais, la réduction de la typologie à la dimension morphologique ne doit pas être entendue comme une étude incomplète et partielle. Bien que morphologique, elle permet aussi d'expliquer dans la langue cible, d'autres propriétés linguistiques objectives comme la structure de l'énoncé et l'existence ou non de certains phénomènes suprasegmentaux. En réalité, cette typologie inclut implicitement la plupart des autres approches énoncées dans Capo (2009 :60). C'est pourquoi, elle est la plus ancienne et s'est particulièrement poursuivie tout au long du siècle dernier, parallèlement au travail comparatif proprement dit. Toujours présente dans les manuels et mieux connue, la partition des langues en fonction de leurs caractéristiques morphologiques mérite d'être esquissée. Même, Hagège C. (2001 :7) le confirme :

« ...la plupart des typologies, qu'elles soient du XIX^e siècle ou du XX^e siècle, sont fondées sur la structure du mot.»⁷.

La typologie morphologique est, à cet effet, une branche de la typologie linguistique traitant de la classification des langues selon la façon dont se forment les mots. Mais, cette classification est une tendance : la tendance majoritaire d'une langue peut être à l'agglutination, mais peut présenter des phénomènes relevant des langues isolantes. L'échelle

⁷ HAGEGE, C. 2001. « Y a-t-il des traits universels dans la structure des langues ? » (Introduction)// *La structure des langues*, Paris : 6^{ème} éditions : P.U.F., « Que sais-je ? », pp.3-14

correspondante n'est pas absolue, mais continue et relative. Bien qu'il soit difficile de classer une langue comme purement analytique ou synthétique, il est possible de dire que le yorùbá est, par exemple, plus isolant que le russe (Bada, M.D. 1992). Chacun des types définis ci-dessus constitue une modélisation. Aucun d'eux n'existe sous une forme pure dans la réalité. Généralement, toutes les langues mêlent les différents types, tout en correspondant mieux à une catégorie qu'aux autres. Les types de langues ne sont pas fermés et ne s'excluent pas les uns les autres. Dire d'une langue qu'elle est du type flexionnel ne signifie pas qu'elle n'appartient qu'à ce type ; telle langue peut être tout autant très synthétique, un peu agglutinante, et parfois isolante⁸. Ainsi le yorùbá a un ordre des mots isolants et une agglutination des substantifs. Le yorùbá est plus isolant dans les verbes que dans les substantifs. Il est agglutinant dans ses noms, mais isolant dans ses pronoms. Bien que l'àjàgbè compte parmi les langues africaines du groupe "Kwa" qui ont été les plus étudiées, aucune de ses analyses n'a porté sur son aspect typologique, celui fondé sur la structure interne des mots à travers toutes ses classes sémantico-fonctionnelles. Nous nous proposons de faire dans le présent travail, l'analyse quantitative et typologique de l'àjàgbè en utilisant les moyens statistiques qui permettent de dépasser la simple description et d'atteindre à l'explication des phénomènes.

Pour ce faire, notre démarche consiste à présenter dans un premier chapitre, les cadres théorique et méthodologique où on met principalement l'accent sur l'énoncé du problème, la justification du choix du sujet, les objectifs de la recherche, l'approche méthodologique, et où nous décrivons la distribution des classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques du mot. Le chapitre suivant présente quelques données sur la langue et le peuple àjà. Le troisième chapitre étudie les structures syllabiques et phonémiques du mot et du morphème. A ce niveau, sur la base de l'analyse statistique des

⁸ A ce propos, CREISSELS, D. (1990 :1), qui est l'un des plus grands typologues contemporains, pense qu'il faut tenir compte de ces faits au niveau du vocabulaire et parler plutôt de morphologie de type agglutinant et non de langue de type agglutinant, étant donné que les éléments des trois types y sont plus ou moins étroitement mêlés. Mais, nous ne partageons pas ici cette remarque.

textes, nous examinons d'abord la structure syllabique et phonémique, enfin la longueur moyenne des morphèmes et des mots en syllabes et en phonèmes dans chacune de leurs classes. Quant au chapitre IV, il est consacré à la structure morphologique du mot. On décrit, en premier lieu, la distribution des mots simples, dérivés et composés. En second lieu, on analyse les types de structures morphématiques, les indices typologiques caractérisant la structure morphologique du mot, y compris la corrélation entre morphèmes lexicaux et grammaticaux, entre racines et affixes, préfixes et suffixes. Dans le dernier chapitre portant sur la corrélation entre les unités phoniques et les unités significatives, on expose d'abord les modèles morpho-syllabiques, ensuite la corrélation entre les frontières de morphèmes et de syllabes, enfin le degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport au morphème.

CHAPITRE I :
CADRES THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE

1.1 CADRE THEORIQUE

1.1.1 Enoncé du problème

Sur le plan théorique, la typologie structuraliste comparatiste est la plupart du temps mal connue. D'ailleurs, la plupart des travaux relevant de la tendance typologique ont concerné presque exclusivement les langues non africaines. Certains chercheurs ne connaissent d'elle que son côté négatif, à savoir le progrès des langues qui passent d'un stade primitif à un stade évolué ; ce que les faits sont venus contredire après. On n'a souvent qu'une vague appréhension de comment se présente réellement la typologie structurale des langues en général et, africaines, en particulier. Certes, plusieurs travaux et études descriptives, notamment, ont été réalisés sur l'àjǎgbè. Cependant, de nos lectures, il ressort qu'aucune recherche typologique fondée sur la structure interne du mot ne lui est consacrée, et ce à travers ses différentes classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques. Or, des travaux du genre ont déjà été effectués sur le yorùbá.

En dehors de son aspect théorique et technique, le thème de typologie structurale met aussi en évidence les procédés de formation de mot dans la langue étudiée, et ce, à travers toutes les classes de mot, suivis de beaucoup d'exemples. Ceci reflète une des bases de la grammaire des langues, objet incontournable de son enseignement à l'école. Or, l'àjǎgbè connaît aucune étude allant dans ce sens pour offrir un support de cours basé sur sa Morphologie lexicale, tel que cela se fait en langue française. On ne se limite que trop souvent à la composition et à la dérivation des noms àjǎ, voire des verbes, encore que là, cette étude n'est pas pour autant exhaustive : la plupart de ces mots sont choisis suivant un lexique, ou, un inventaire stocké dans notre mental, ce qui réduit le champ des différentes formes de noms et de verbes présents dans la langue d'étude. Cela fait que l'on n'a qu'un bref aperçu des types de préfixes, de suffixes, des différentes formes de jointures radicales, attestés dans la langue. L'idéal est que l'on se base sur un texte

suffisamment long pour avoir autant de mots par classe, selon leurs formes diverses, et non, selon leurs nombres.

Il faut remarquer, toutefois, que la controverse autour de la notion de “mot” a causé à la typologie, elle aussi, quelques torts, surtout dans les milieux de la linguistique africaine où peu de langues étaient écrites. La notion de “mot ” est en fait liée l’écriture et à l’orthographe des langues. Sur ce point, l’Orthographe Uniforme Standard Gbè (OUSG) du Professeur Capo, H.B.C. (2002 /2000/1997), l’Orthographe Pratique Standard de l’Ajagbè de CISOLA (2010) et la “Problématique du Mot en Linguistique” du Professeur Bada, M.D. (2012) sont d’un appoint théorique inestimable à cette thèse.

1.1.2 Justification du choix du sujet

Cette étude qui est l’analyse de la recherche typologique, contrastive de la corrélation entre les unités phoniques et significatives de la langue àjà, traite du thème de la typologie, lequel s’inscrit dans l’actualité scientifique présente.

1.1.2.1 Actualité du sujet

L’analyse typologique de toute langue comme système de signes à deux faces, ne peut être exhaustive sans mettre l’accent sur la particularité du rapport entre la forme phonique et le type de relation que celle-ci entretient avec la forme significative. C’est précisément ce type de rapport qui est à la base non seulement du dualisme des signes linguistiques (cf. Démocrite ; A.A. Petebnya ; F. de Saussure, S. kartsevsky ; G.P. Melnikov) mais aussi à la base du dualisme des principales tendances grammaticales : la fusion et l’agglutination (cf. E. Sapir ; A.A. Reformatsky) s’ajoutant aux tendances de synthétisme et d’analytisme, déterminent la corrélation entre les unités phoniques et significatives particulièrement,

« l’agglutination et l’analytisme sont caractérisés par la coïncidence des frontières de morphèmes et de mots avec les frontières de syllabe ; la fusion et le synthétisme

sont caractérisés par la divergence des dites frontières. »(Zubkova, L.G. 1984 : 74).

Du fait que le rapport entre les unités phoniques et les unités significatives a un caractère catégoriel, la typologie du mot ne peut se limiter de façon absolue à la caractéristique du “mot au sens global”, mais doit s’étendre aux classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques du mot. La spécificité typologique du rapport entre le son et le sens, entre l’expression et le contenu des signes linguistiques et leurs classes ne sont pas bien étudiées. Les recherches systématiques portant sur la forme phonique des différents types de morphèmes et des différentes classes de mots y compris leurs structures phonémiques et syllabiques, dépendant de la structure morphématique, viennent seulement de commencer.(cf. en particulier,....., Zubkova L. G., 1984, 1988, 1990 ; Bada, M.D., 1992 ;...) Bien que les principes de telles recherches soient formulés il y a plus de quatre-vingt ans par le linguiste russe Nicolas Troubetzkoy⁹, l’accumulation de données concernant divers aspects de la structure phonique des unités significatives se poursuit. Il va sans dire que le thème de typologie fait, en ce moment même, l’objet de plusieurs travaux de recherche et colloques dans bon nombre d’institutions universitaires.

Une telle étude a une haute portée pour l’établissement de la loi de la corrélation entre les unités sémantiques, morphologiques et phonétiques (mots, morphèmes, syllabes, phonèmes) et pour l’étude de la classification typologique des langues. Ce qui vient d’être dit, justifie l’actualité de l’étude de la typologie structurale et explique le choix de l’objet d’étude de telle langue comme l’ajágbè.

⁹ Le Prince Nicolas Troubetzkoy (1890-1938) est membre du Cercle linguistique de Prague. Il fonda la morphophonologie avec Roman Jakobson et Serge Karcevski. Ses premières publications, à l’âge de 15 ans, portent sur le paganisme finno-ougrien. En 1907, il se lance dans l’étude typologique historique comparée des grammaires des langues du Caucase-nord et des langues tchoukotko-kamtchatkiennes. Il entre à l’Université de Mosou en 1908. Après la révolution, il émigre en Bulgarie où il est professeur à l’Université de Sofia. Il a notamment cherché à déterminer des unités phoniques insécables, constitutives d’une langue, et a mis en évidence l’« indissociabilité » du signifiant et du signifié: la forme et le sens du mot. (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Nikolaï_Troubetzkoï)

1.1.2.2 Nouveauté scientifique

La nouveauté scientifique de la thèse consiste à faire pour la première fois l'analyse quantitative et typologique de la corrélation entre les différentes classes des unités significatives et phoniques de l'àjǎgbè. Il s'agit de l'analyse de la recherche typologique, contrastive de la corrélation entre les unités phoniques et significatives de l'àjǎgbè. Pour la première fois selon la méthode de Joseph Greenberg, on a fait la recherche typologique de l'àjǎgbè.

Le sujet de ce travail relève de la tendance comparatiste. La plupart des recherches qui sont consacrées actuellement à la typologie relèvent presque exclusivement de la tendance consistant à comparer deux ou plusieurs langues selon la perspective synchronique. Mais, la typologie dont il est question dans ladite thèse vise l'identification du type de langue (isolant, agglutinant, flexionnel) auquel appartient une langue donnée et elle est historique.

1.1.2.3 Signification théorique

Elle se définit par sa contribution à l'étude du problème du fond et de la forme dans la langue. Cette thèse vient élargir le domaine de la recherche et prolonger les débats scientifiques en cours dans les milieux de la recherche sur la typologie des langues africaines, en particulier, débats, avec ceci d'intéressant que la langue étudiée est une langue africaine. Ceci est d'autant plus intéressant quand nous savons que la plupart des travaux relevant de cette tendance typologique ont concerné presque exclusivement les langues non africaines.

1.1.2.4 Valeur pratique du travail

Elle consiste à appliquer les résultats obtenus à la théorie générale de la langue, à la typologie des langues et à la typologie des classes sémantico-fonctionnelles du mot ; aux cours théoriques et aux descriptions systématiques, typologiques de la morphologie et de la phonétique de

l'àjǎgbè; à la didactique de ladite langue aux étudiants de langues étrangères ; aux travaux de discernement automatique de la parole.L'expérience de la présente recherche peut permettre d'appliquer les méthodes utilisées à l'analyse quantitative, typologique des différentes classes sémantico-fonctionnelles et de leurs formes phoniques dans d'autres langues.

Bien que technique, ce travail jette aussi une des bases de la grammaire àjǎ portant sur les divers procédés de préfixation (voire quelques préfixes asyllabiques ou consonantiques, quelques préfixes à plus d'une syllabe), de suffixation (voire des suffixes agglutinés), de dérivation impropre, emphatique, parasynthétique, de composition peu apparente, et ce non seulement au niveau des noms, mais aussi au niveau de toutes les classes sémantico-fonctionnelles du mot dans ses formes les plus variées. On pourra alors s'en servir pour concevoir des outils didactiques en Morphologie lexicale àjǎ, gage de son enseignement à l'école. Nul n'ignore, sans doute, que cet aspect, constituant une base fondamentale de la grammaire de toute langue, ne peut ne pas être enseignée. Une fois doté de ce support, l'àjǎgbè s'imposerait un peu plus vite comme matière d'enseignement, surtout en Morphologie.

1.1.3Etat des recherches linguistiques en typologie

Il importe, malgre tout, de reconnaître que la littérature consacrée à la typologie linguistique¹⁰ rapporte que des études du genre ont montré avec précision et exactitude le type de certaines langues, comme le chinois mandarin, le vietnamien, le cantonais, le laotien, le cambodgien,...(langues isolantes) ; le turc, le coréen, le finnois, le japonais, le swahili, le hongrois, le turco-mongol, le basque, le nahuatl, le géorgien, l'abkhaze, le somali, le tamazight, le zoulou, le copte ancien, l'inuit, le quecha, le créole haïtien,...(langues agglutinantes) ; le grec moderne (issu du grec ancien), l'ancien français (issu du latin) et le hindi (issu du sanskrit) (langues semi-agglutinantes, semi-flexionnelles) ; le latin, le grec ancien, le sanskrit, le

¹⁰ Source : <http://fr.wikipedia.org/Typologiedeslangues>

castillan, l'hébreu, l'arménien, l'arabe standard moderne, l'hittite, l'albanais, l'espéranto, ... (langues flexionnelles).

D'autres travaux du genre ont été effectués sur le russe, le français moderne, et même sur le yorùbá. Voici le sommaire :

-BADA, M.D. 1989. **Structure morphologique du mot en langue yoruba et sa caractéristique typologique.**

La structure morphologique du mot reflète la structure grammaticale de la langue et sa caractéristique typologique. Le présent article est l'analyse de la structure morphologique du mot en langue yoruba. Sur la base de l'analyse morphologique d'un texte étudié, ont été examinés les modèles de structures morphématiques des parties du discours et les indices typologiques caractérisant la structure morphologique du mot.

L'analyse quantitative dudit texte, faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposée par Greenberg J.H. en développant la méthode typologique de Sapir E., donne ces indices :

- synthétisme (M/W) : 1,32
- analytisme (Waux/W) : 0,23
- grammaticalité (a+ Waux/M) : 0,33
- lexicalité (R/M) : 0,67
- agglutination (A/J) : 0,99

Les résultats de l'analyse du texte montrent que le yoruba est une langue analytique, lexicale et agglutinante.

-BADA, M.D. 1990. **Corrélation entre les unités phoniques et les unités significatives en langue yoruba**

Dans cet article, ont été analysés les modèles morpho-syllabiques du mot, la corrélation entre les frontières de syllabe et de morphème et la

distribution des frontières syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction.

Les résultats ont révélé 33 modèles morpho-syllabiques en yoruba dont le plus fréquent est :R₁(51%). Les frontières syllabiques se rencontrent fréquemment par rapport aux frontières morphématiques. En effet, dans le texte yoruba, on note 423 jointures morphématiques et 911 coupes syllabiques, c'est-à-dire à peu près une jointure pour deux coupes syllabiques. La primauté de la technique agglutinante de liaison des morphèmes est presque absolue en yoruba : il y a seulement 1,7% de divergence entre jointures morphématiques et frontières syllabiques (7 de 423) pour 98,3% de convergences. Cela confirme le trait agglutinant de la langue.

Par ailleurs, en yoruba, les frontières syllabiques passent fréquemment à l'intérieur des morphèmes. Mais le degré de fréquence de coupes syllabiques aux points de jonction reste proche de celui à l'intérieur des morphèmes (45,7%). De ce fait, en yoruba, la coupe syllabique à l'intérieur du morphème s'observe exclusivement dans le morphème qui a deux syllabes et plus pour longueur.

-BADA, M. D.1992. Corrélation entre les unités phoniques et significatives des langues de différents systèmes morphologiques.

Dans sa thèse de Doctorat, l'auteur fait l'analyse typologique, contrastive de la corrélation entre les unités phoniques et significatives de deux langues de types morphologiques différents : le russe et le yoruba.

Il s'est d'abord basé sur deux textes dont un dans chaque langue et traitant du même sujet. Il y distingue neuf (09) parties du discours identiques et parallèles aux deux langues: substantifs, verbes, adjectifs qualificatifs, adverbes, adjectifs numéraux, pronoms, prépositions, conjonctions et particules. Il constate que les substantifs et les verbes sont plus usités. Les quatre premières parties sont rangées dans les mots lexicaux (66,1% en russe et 57,5% en yoruba). Viennent ensuite les mots grammaticaux regroupant les

quatre dernières (25,6% en russe et 23,6% en yoruba, malgré l'analytisme) et enfin les pronoms (8,3% en russe de type synthétique et 18,9% en yoruba de type analytique).

Il constate ensuite que le mot russe a une structure plus complexe et peut compter jusqu'à 7 morphèmes. Des 27 types de structures morphématiques, les plus usités sont : R(36,4%), R-FL(23,6%), R-S-FL(7,6%)... Le mot yoruba, par contre, est simple et peut contenir au maximum 4 morphèmes. Des 10 modèles, les plus fréquents sont : R(71,6%), P-R(14,6%) et R-R (10,1%). Les résultats des indices typologiques montrent que le russe est synthétique, flexionnel, grammatical, à préfixation et suffixation, tandis que le yoruba est analytique, agglutinant, lexical et à préfixation. On a en effet respectivement en russe et en yoruba : 2,18 -1,32 degrés de synthétisme ; 0,34 - 0,67 de lexicalité; 0,20- 0,18 de préfixation ; 0,50 - 0,0 de suffixation ; 0,45 - 0,0 de flexion ; 0,26- 0,99 d'agglutination. Par rapport à la langue analytique yoruba, en langue synthétique russe, les frontières syllabiques et plus particulièrement les frontières morphématiques se rencontrent fréquemment. En yoruba, il y a seulement 1,7% de divergence entre jointures morphématiques et frontières syllabiques et 98,3% de convergences. En russe, par contre, on y note 72,4% de divergences.

- BADA, M. D. 2000. **Typologie structurale de la langue yoruba**

Dans le présent article, l'auteur fait l'analyse quantitative et typologique de la langue yoruba. Pour déterminer à quel type structurel appartient la langue yoruba, il a résolu les problèmes suivants :

- Dégager la distribution des parties du discours ;
- Dégager les modèles de structures syllabiques ;
- Déterminer les types de structure morphologiques ;
- Calculer les indices typologiques de la structure morphologique du mot ;
- Déterminer les modèles de structures morpho-syllabiques ;

L'auteur s'est basé sur un texte qu'il a segmenté en mots, morphèmes, syllabes et ensuite qu'il a soumis à l'analyse quantitative, typologique et statistique. L'analyse quantitative du texte faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposée par J. Greenberg (1960,1963) donne les résultats suivants :

- indice de synthétisme : M/W : 1,32
- indice de grammaticalité : a+ Waux / M : 0,33
- indice de réduplication : Db / W : 0,02
- indice de préfixation : P/ W :0,18
- indice d'agglutination :A/ J : 0,99
- indice d'interfixation : lf / W : 0,001

Ces résultats ont amené l'auteur à conclure que le yoruba est une langue analytique de type isolant, lexicale, à préfixation et faisant un usage massif de constructions agglutinantes.

-BADA, M. D. 2002. Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba

Le yoruba est une langue isolante, analytique et agglutinante dont le monosyllabisme est la base. Le présent article est l'analyse des divers procédés dans la formation des mots en yoruba : la dérivation affixale et la composition. En yoruba, plus de la moitié des mots sont des monosyllabes. Ces monosyllabes sont presque tous des verbes racines qui servent à former d'autres verbes polysyllabes, ceux-ci à leur tour deviennent aussi racines.

Les verbes forment les autres mots à l'aide de préfixes et d'infixes, et par réduplication et juxtaposition. De cette sorte, le verbe qui, en yoruba comme dans les autres langues, est la partie la plus essentielle du discours, est encore la clé de toute la lexicologie. On peut avec facilité décomposer les mots yoruba, séparer les affixes et trouver les racines qui toutes sont des verbes monosyllabiques.

Cette étude a montré l'intérêt d'une distinction entre préfixes séparables et préfixes inséparables en yoruba. Le préfixe séparable peut être défini comme porteur d'une signification propre et indépendante de celle de la base (she : faire, ishe : action / shiro : calculer, ishiro : calcul). Par contre, le préfixe est dit inséparable lorsque ni le préfixe ni la base n'ont un sens indépendant (omi : eau, ori : tête, ara : corps, ilé : maison).

L'étude de ces divers procédés dans la formation des mots a amené l'auteur à conclure que le yoruba est une langue analytique à préfixation.

-BADA, M. D. 2002. Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du russe et du yoruba

Dans cet article, ont été analysés les modèles morpho-syllabiques du mot, la corrélation entre les frontières de syllabe et celles de morphème, la distribution des frontières syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction et enfin le degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport au morphème.

Il distingue 115 modèles morpho-syllabiques en russe contre seulement 33 en yoruba. La primauté de la technique agglutinante de liaison des morphèmes est presque absolue en yoruba. La prédominance de la technique fusionnante en langue russe n'est pas aussi évidente. Par la fréquence convergence / divergence entre jointures morphématisques et coupes syllabiques, en russe, les jointures morphématisques se divisent en trois groupes : jointures morphématisques à tendance fusionnante constante (R-FI et S -FI), jointures morphématisques à tendance agglutinante constante (P-R, P-P, S-Pf), jointures morphématisques à tendance agglutinante et fusionnante (en premier, la jointure S-S laquelle chez les substantifs et les adjectifs dans la plupart des cas ne coïncide pas avec la frontière syllabique, mais chez les verbes et adverbes coïncide.)

En russe comme en yoruba, les frontières syllabiques passent fréquemment à l'intérieur des morphèmes. Mais, en langue russe fusionnante, la fréquence des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes, par rapport à la langue yoruba agglutinante, est naturellement plus grande. La fréquence de coupes syllabiques aux points de jonction est petite (32% contre 45,7%). En langue russe, la frontière syllabique dans trois des quatre cas segmente le morphe monosyllabique. Dans les deux langues, on remarque que les substantifs l'emportent sur les autres majeures par la fréquence de frontières syllabiques à l'intérieur de la racine.

En langue asyllabique russe, la syllabe est tout à fait une unité phonétique autonome par rapport au morphème, contrairement en langue syllabique yoruba. Le phonème par rapport au morphème est tout à fait une unité linguistique autonome dans les deux langues puisque dans la grande majorité des cas de son emploi, le phonème n'est pas "égal" au morphème. Cependant en langue lexicale yoruba, la fréquence des consonnes, voyelles et phonèmes exposant "individuellement" le morphème est plus petite. L'auteur parvient aux mêmes conclusions que dans sa thèse.

-BADA, M.D.2003. Structures morphologiques du mot et caractéristiques typologiques des langues russe et yoruba.

Le présent article est une étude comparative de la structure morphologique du mot en langues russe et yoruba. Sur la base de l'analyse morphologique des textes étudiés, ont été examinés les modèles de structures morphématiques des parties du discours, les indices typologiques caractérisant la structure morphologique du mot, y compris la corrélation entre les morphèmes lexicaux et grammaticaux.

L'analyse quantitative des textes russe et yoruba, faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposée par Greenberg J.H. en développant la méthode typologique de Sapir E., donne ces indices :

- synthétisme (M/W) : 2,18 en russe et 1,32 en yoruba
- analytisme (Waux/W) : 0,26 en russe et 0,23 en yoruba
- grammaticalité (a+ Waux/M) : 0,66 en russe et 0,33 en yoruba
- lexicalité (R/M) : 0,34 en russe et 0,67 en yoruba
- agglutination (A /J) : 0,26 en russe et 0,99 en yoruba

Les résultats de l'analyse des textes ont amené l'auteur à conclure que la langue russe est de type synthétique, principalement suffixale, à préfixation assez développée et ayant peu de mots composés. La langue russe, fusionnante possède un système d'alternance morphologique de la racine. Par contre, le yoruba est une langue isolante, analytique, lexicale à préfixation et faisant un usage massif de constructions agglutinantes.

-BADA, M.D.2007. Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du français.

Dans cet article, l'auteur a d'abord fait l'analyse des structures syllabiques et morphologiques du mot français sur la base d'un texte de 408 mots. Il a ensuite étudié la corrélation entre les frontières de morphèmes et les frontières de syllabes, enfin la distribution des frontières syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction. Il remarque que sur les 82 types de structures syllabiques, seuls 08 sont productifs : CV (27,94%) ; CVC (09,80%) ; V (07,59%) ; VC (06,12%) ; V' (03,92%) ; CV' (02,69%) ; CV-CV (02,69%) ; V-CCVC (02,20%). A la lecture de ces résultats, il note que le français connaît des syllabes ouvertes et des syllabes fermées, et la syllabe type du français est la syllabe ouverte CV. L'analyse morphologique du texte étudié présente 13 modèles de structures morphologiques. Des 13 types de structures morphologiques, les plus usités sont les suivants : R(48,77%) ; R-Si (20,09%) ; R-Si-Si (13,97%) ; R-Sd-Sd (08,82%).... Les modèles de structures morpho-syllabiques les plus usités sont : R1 (69,11%) ; R2 (18,46%).... Les frontières syllabiques et les frontières morphémiques se rencontrent fréquemment. On note 295 jointures morphémiques et 179 coupes

syllabiques, c'est-à-dire un peu plus d'une jointure pour une coupe syllabique. L'analyse quantitative du texte, faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposée par Greenberg, J.H. (1960), donne 1,72 degrés de synthétisme ; 0,38 degrés d'analytisme ; 0,63 degrés de grammaticalité ; 0,01 de composition ; 0,05 degrés de préfixation ; 0,19 degrés de suffixation dérivationnelle ; 0,28 degrés de suffixation flexionnelle ; 0,74 degrés d'agglutination.

L'étude de la corrélation entre les unités phoniques (syllabes) et les unités significatives (morphèmes et mots) a amené l'auteur à conclure que le français est une langue analytique et agglutinative.

1.1.4 Objectifs

L'objet de la recherche porte sur les particularités de la forme phonique du morphème et du mot ; sur les lois de corrélation entre les unités morphologiques et phonétiques lesquelles dépendent des caractéristiques sémantico- fonctionnelles des unités significatives. Plus précisément, sur le matériau de l'àjǎgbè, on montre la corrélation des caractéristiques sémantico- fonctionnelles des unités significatives et leurs formes phoniques, on dégage les tendances et les approches systématiques, typologiques propres à l'àjǎgbè :

- dans l'expression phonique, lexicale et grammaticale ;
- dans la structure morphologique, syllabique et phonémique avec les morphèmes.
- dans la corrélation de leurs syllabes et phonèmes avec les morphèmes.

La thèse se fixe pour tâches :

- de déterminer la composante des différents types d'unités significatives dans l'opposition lexicale/ grammaticale, opposition fondamentale, typologique et sémantique signifiante ;

-d'étudier la corrélation entre les caractéristiques des différentes classes de morphèmes et de mots et leurs formes phoniques ;

-de dégager la corrélation morphologique et phonétique, le degré d'autonomie des unités phoniques (syllabes, phonèmes [consonnes, voyelles]) par rapport aux morphèmes (préfixes, racines, suffixes) dans les différentes classes de mots.

Tout ceci amène à déterminer le type structurel de la langue àjà.

Pour y parvenir, il faut d'abord :

1. dégager des textes la distribution :

-des classes sémantico-fonctionnelles du mot ;

-des mots simples, dérivés et composés ;

2. déterminer les types de structures morphémiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle du mot ;

3. calculer les indices typologiques de la structure morphologique du mot de chaque classe sémantico-fonctionnelle, y compris les indices caractérisant la distribution des morphèmes compte tenu de leur fonction ;

4. dégager les modèles de structures syllabiques et leur distribution dans les différentes classes sémantico-fonctionnelles ;

5. déterminer la longueur des différents types de morphèmes et de mots en syllabes et en phonèmes ;

6. dégager les modèles de compositions syllabiques spécifiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle ;

7. déterminer les modèles de structures morpho- syllabiques ;

8. étudier la corrélation entre les frontières de morphèmes et les frontières de syllabes de chaque classe sémantico-fonctionnelle du mot ;

9. déterminer le degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport au morphème dans les différentes classes sémantico-fonctionnelles du mot.

1.1.5 Considérations théoriques

Le thème de notre thèse : “Typologie structurale de l’ajagbe” s’inscrit dans le cadre de la corrélation entre les unités phoniques (syllabes, phonèmes) et les unités significatives (morphèmes, mots) de la langue. Hjelmslev L. (1984) ne disait-il pas qu’une telle typologie sera amenée à rendre compte de la structure des unités qui entrent dans une langue, par exemple des syllabes parce que la structure de ces unités dépend tout simplement des catégories existantes ?

-- Historique de la typologie linguistique

Les linguistes, face à la pluralité déconcertante des langues, ont établi une typologie des langues en vue de mieux cerner leur objet d’étude et de mieux comprendre le fonctionnement de celles-ci. L’étude de la classification typologique suppose alors une catégorisation de l’ensemble, plus ou moins cohérent, des principes d’organisation qui assurent le fonctionnement d’une langue, sur les plans des sons, de la grammaire et du lexique. La structure des langues peut être étudiée de deux points de vue différents, qui, même, paraissent d’abord contradictoires. A un pôle, la typologie range les langues en types, différents par définition, même si à l’intérieur d’un type donné c’est une parenté de structure qui commande les regroupements. A l’opposé, la recherche des universaux s’attache aux traits qui sont supposés propres à la totalité des langues, connues ou non. Mise en relief des différences ici, quête des homologues là, les deux entreprises ne paraissent pas conciliables. Pourtant, on se rend compte, à la réflexion, qu’elles sont liées, mieux, que l’une est un préalable à l’autre : pour classer les langues en types, il faut d’abord des critères. Examinons ceux des anciens et nouveaux auteurs et ce qu’on peut choisir parmi eux pour servir de base à notre travail.

Les classifications se répartissent en deux grandes périodes :

-Les premiers temps de la typologie linguistique¹¹

Cette époque se subdivise en deux phases : la première est alimentée principalement par les frères allemands Schlegel (August:1767-1845 /Friedrich : 1772-1829) et le philologue-linguiste allemand Franz Bopp (vie : 1791-1867) ; la seconde, par les philologues-linguistes allemands Wilhelm Von Humboldt (vie : 1767-1835), August Schleicher (vie:1821-1868) et le philologue-linguiste britannique John Beames(vie :1837-1902).

C'est au début du XIXe siècle, que naît vraiment la typologie linguistique, comme classification raisonnée des langues en types selon certains discriminants :

Le premier livre à développer une idée de typologie linguistique est celui que Friedrich Von Schlegel publie en 1808 sous sa meilleure production (traduite intégralement de l'allemand en français par Adolphe Mazure, professeur de philosophie, en 1837 sous le nouveau titre de : Essai sur la langue et la philosophie des Indiens, Paris, aux dernières éditions : Parent-Desbarres, 395p). L'essentiel de son livre est dévolu à l'examen de la langue sanscrite qu'il compare de façon détaillée à d'autres langues de l'Europe. Son travail ne s'arrête pas à une comparaison des langues historiquement proches, mais se déploie en une esquisse de typologie lorsqu'il oppose deux types de langues, selon que les caractères non sémantiques, par exemple : le genre, la fonction, sont signalés non par des prépositions ou postpositions mais par un changement du mot lui-même. Il oppose ainsi une morphosyntaxe interne dont l'exemple est le sanscrit, et une morphosyntaxe externe dont l'exemple est le persan. Il remarque parallèlement que les langues romanes sont du second type, tandis que le latin est du premier type : ce clivage ne manifeste donc pas une "parenté" (on utilisait déjà la notion de "familles de

¹¹Source : JACQUESSON, F. 2006. *Les premiers temps de la typologie des langues* //Cours. Université d'été : Ile de Porquerolles, 98p. François Jacquesson a soutenu une thèse en 1995 sous la direction de Claude Hagège. Sa thèse est l'une des premières de typologie en France. En 2006, invité à l'Ecole d'été organisée par le laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques, il a donné ce cours en deux parties qu'on peut trouver sous forme de PDF sur le site de l'Ecole d'été : <http://lacito.vjf.cnrs.fr/membres/jacquesson2.htm>.

langues”), mais aux yeux de Friedrich Von Schlegel, il manifeste un devenir historique. Les langues vont du premier type vers le second type en dégénéralant. Cette opposition interne / externe fait une place au chinois, qui allait tenir dans les typologies ultérieures un rôle décisif. Ce qui paraît décisif et novateur pour Friedrich Von Schlegel, c’est de cesser de se soucier seulement des racines, mais d’intégrer dans la comparaison, ce qu’il appelle “la structure grammaticale”.

Frédéric Schlegel avait ainsi proposé d’opposer, par des traits de structures grammaticales qui nous sortaient des cogitations étymologiques, les langues selon que les informations non sémantiques sont données : le premier type par des flexions, c’est-à-dire par des altérations intérieures de son radical le deuxième, par l’addition d’un mot propre qui énonçait déjà auparavant et par lui-même la multitude, le temps passé, une nécessité future, ou telle autre relation du même genre. Il distinguait ainsi deux principales classes de langues d’après leurs structures intérieures. D’autres avaient déjà compris que les comparaisons grammaticales pouvaient être utilisés d’autant plus efficacement que, de langue à langue, elles proposaient des systèmes commensurables dont on pouvait comparer les détails analogues. Les remarques de Friedrich Von Schlegel sont les premières à tirer un principe général d’une technique particulièrement heureuse.

Mais, dix ans plus tard, Auguste Schlegel [1818] (1971) reprend la théorie de son frère qu’il cite en la modifiant légèrement. Selon lui, les langues qui sont encore parlées aujourd’hui, et qui ont été parlées jadis chez les différents peuples de notre globe se divisent en trois classes : les langues sans aucune structure grammaticale (appelées aujourd’hui, langues isolantes ou analytiques), les langues qui emploient des affixes (appelées aujourd’hui, langues agglutinantes) et les langues à inflexions (appelées aujourd’hui, langues flexionnelles). Nous sommes donc passés d’une opposition binaire à une opposition ternaire qui en réalité dissimule une gradation historique. En

effet, de la première classe « sans aucune structure » que le chinois exemplifie, il écrit (p14) :

« Les langues de la première classe n'ont qu'une seule espèce de mots, incapables de recevoir aucun développement, ni aucune modification. On pourrait dire que les mots y sont des racines, mais des racines stériles qui ne produisent ni plantes ni arbres. Il y a dans ces langues ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni mots dérivés, ni mots composés. On procède que par simple juxtaposition, et toute la syntaxe consiste à placer les éléments inflexibles du langage les uns à côté des autres. De telles langues doivent présenter de grands obstacles au développement des facultés intellectuelles ; leur donner une culture littéraire ou scientifique quelconque, semble être un tour de force ; et si la langue chinoise présente ce phénomène, peut-être n'a-t-il pu être réalisé qu'à l'aide d'une écriture syllabique très artificiellement compliquée, et qui supplée en quelque façon à la pauvreté primitive du langage.

Le caractère distinctif des affixes est qu'ils servent à exprimer les idées accessoires et les rapports, en s'attachant à d'autres mots, mais que, pris isolément, ils renferment encore un sens complet. »

Voici ce qu'il dit des deux autres classes de langues :

« Les langues dont le système grammatical est fondé sur des affixes, peuvent avoir certains avantages, malgré leurs imperfections (Toutes les langues indigènes de l'Amérique semblent appartenir à la seconde classe). Je pense, cependant, qu'il faut assigner le premier rang aux langues à inflexions. On pourrait les appeler les langues organiques, parce qu'elles renferment un principe vivant de développement et d'accroissement, et qu'elles ont seules, si je puis m'exprimer ainsi, une végétation abondante et féconde. Le merveilleux artifice de ces

langues est, de former une immense variété de mots, et de marquer la liaison des idées que ces mots désignent, moyennant un assez petit nombre de syllabes qui, considérées séparément, n'ont point de signification, mais qui déterminent avec précision le sens du mot auquel elles sont jointes. En modifiant les lettres radicales, et en ajoutant aux racines des syllabes dérivatives, on forme des mots dérivés de diverses espèces, et des dérivés des dérivés. On compose des mots de plusieurs racines pour exprimer des idées complexes. Ensuite, on décline les substantifs, les adjectifs et pronoms, par genres, par nombres et par cas, on conjugue les verbes par voix, modes, temps, nombres et personnes, en employant de même des désinences et quelque fois des augmens qui, séparément ne signifient rien. Cette méthode procure l'avantage d'énoncer en un seul mot l'idée principale, souvent déjà très modifiée et très complexe, avec tout son cortège d'idées accessoires et de relations variables.

Les langues à inflexions se subdivisent en deux genres, que j'appellerai les langues synthétiques et analytiques. Les langues analytiques sont celles qui sont astreintes à l'emploi de l'article devant les substantifs, des pronoms personnels devant les verbes, qui ont recours aux verbes auxiliaires dans la conjugaison, qui suppléent par des prépositions aux désinences des cas qui leur manquent, qui expriment les degrés de comparaison des adjectifs par des adverbes, et ainsi du reste. Les langues synthétiques sont celles qui se passent de tous ces moyens de circonlocution. La ligne de division entre les deux genres n'est pas tranchée. Les langues où prédomine le système synthétique ont cependant adopté, sous quelques rapports particuliers, la méthode des langues analytiques ; et celles-ci, formées des matériaux que leur fournissent les langues synthétiques, ont naturellement conservé quelques traits de ressemblance

avec elles. Les langues grecques et latines sont des modèles du genre synthétique, dont on a depuis longtemps étudié et admiré les beautés. L'origine des langues synthétiques se perd dans la nuit des temps ; les langues analytiques, au contraire, sont de créations modernes : toutes celles que nous connaissons, sont nées de la décomposition des langues synthétiques. »
(p15-16)

Auguste Schlegel présentait les choses, peut-être avec l'accord de son frère Frédéric Schlegel, d'une façon assez différente de celui-ci. Ses trois classes de langues n'opposaient plus l'intérieur et l'extérieur, mais organisaient une progression en trois temps : d'abord les langues « sans aucune structure » (chinois), ensuite les langues où les affixes qui, « pris isolément, ils renferment encore un sens complet » (amérindiennes, basques), enfin les langues organiques où les fonctions grammaticales sont assumées « moyennant un assez petit nombre de syllabes qui, considérées séparément, n'ont point de signification ». Implicitement, il s'agit d'une progression : les mots séparés, qui seuls existent dans les premières langues, s'agglutinent ensuite (le mot "agglutination" n'était pas encore inventé au temps des Schlegel), mais sans perdre en signification, et enfin gagnent en grammaticalité ce qu'elles perdent en sémantique lexical. Mais cela n'a plus rien à avoir avec l'opposition que Frédéric avait établie entre langues à grammaire interne et à grammaire externe.

Aussi, Auguste Schlegel subdivise-t-il les langues organiques, la troisième classe, en langues synthétiques et langues analytiques. Ces dernières (le persan de Frédéric Schlegel en 1808) lui paraissaient comme la dégradation des premières (le sanscrit de Frédéric Schlegel en 1808). Cette présentation était au fond une critique sévère de la théorie de 1808-1837. Mais, quel était l'enjeu pour Auguste Schlegel ? Il s'agissait de récupérer la famille égarée.

En réalité, le clivage principal avait changé de place. Pour Frédéric Schlegel en 1808, il y avait d'un côté les langues qui modifiaient le sens des mots de façon extérieure, soit comme le chinois par d'autres mots (on tendait vers les langues isolantes ou analytiques) – et il est plutôt content de sa “parfaite simplicité de structure”-, soit comme les langues amérindiennes par des affixes dont le sens propre restait perceptible (on tendait vers les langues agglutinantes) ; et de l'autre mais avec une situation transitionnelle dont les langues amérindiennes donnaient des exemples, des langues où les affixes n'avaient plus de sens propre, de sorte qu'on ne pouvait plus considérer le mot comme un composé (racine+affixe), mais comme un dérivé, c'est-à-dire, une série de variations- et c'était ce qu'il voulait dire par “flexions” (on tendait vers les langues flexionnelles). A la limite, cette flexion n'avait plus de suffixes, mais des variétés de la racine elle-même, sous forme d'Umlaut. Mais, il n'indique pas ce tout dernier point qui fait apparaître la variation radicale comme un résultat. En 1818, dans les formulations d'Auguste Schlegel, on n'admire plus du tout le chinois pour sa parfaite simplicité de structure, on le plaint pour sa stérilité, sa débilité sur un fond de vague inquiétude devant les ruses de son écriture. Les langues à affixes sont esquivées

(Auguste Schleicher [1961] (1966) admettra plus tard qu'elles forment la grande majorité des langues du globe :elles ont un ordre de fonctions syntaxiques de type SOV, unidirectionnel, qui représente 39% des langues du globe telles le turc, le japonais, l'hindi et de nombreuses langues amérindiennes et océaniques)

et l'on s'empresse de venir aux langues organiques dont les racines fécondes s'opposent aux racines stériles du chinois. Et c'est à l'intérieur des langues à flexions qu'Auguste Schlegel cherche à réintroduire les langues analytiques, “nées de la décomposition des langues synthétiques”. Or, il était clair que ces langues analytiques enclenchaient à nouveau le processus morphosyntaxique de la composition des mots, tel que John Beames [1879] (1970) le décrira plus tard. Mais, la raison est claire : à une typologie se substituait une

hiérarchie de valeurs exaltant les langues indo-européennes ; il fallait donc intégrer de force à ce groupe valeureux, même les langues comme le persan, d'où toute déclinaison ou conjugaison synthétique avait disparu. La typologie interférait avec la famille, du moins telle qu'on se la créait.

Frédéric Schlegel avait opposé ce que son frère Auguste Schlegel appela plus tard les langues analytiques comme le persan, et les langues synthétiques comme le sanscrit : deux langues qu'il avait étudiées à Paris avec Antoine-Léonard De Chézy entre 1803 et 1806. C'était un contraste binaire, mais orienté puisqu'il y avait une progression scalaire depuis le chinois sans morphèmes grammaticaux donc sans affixes, par les langues à affixes, jusqu'aux langues comme le sanscrit et le grec ancien, langues "organiques" où "chaque racine est véritablement, comme le nom même l'exprime, une sorte de germe vivant". Il suggère du reste qu'il existe un contraste significatif entre la diversité catholique des langues à affixes d'une part, et l'ordre familial des langues nobles. En réalité, la métaphore familiale ne vaut vraiment que pour celles-là, les langues organiques. Auguste a vu, surtout lorsqu'il fut confronté aux vues de François-Juste-Marie Raynouard (1761-1836), historien, philologue et linguiste français (*Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, [1817] 1821), qu'il fallait donner un tour différent aux idées de son frère. En 1818, il [1818] (1971) indique trois classes de langues et réserve à la dernière classe, la distinction analytique / synthétique, évitant ainsi de justesse, la suggestion autrement inévitable de cycles de grammaticalisation. Une fois, la grammaticalisation mise de côté, reste donc la progression ternaire : le chinois dont on voit mal comment il peut seulement penser quelque chose, les langues à affixes motivés rapidement évoquées, et les langues flexionnelles, organiques à affixes démotivés.

En 1833, Franz Bopp¹² revient sur cette question car les Schlegel sont toujours la référence obligée des questions structurales en Allemagne. Il ne

¹² BOPP, F. 1889. *Grammaire comparée des langues indo-européennes...*, 4^{ème} Editions Imp. impériale, Paris, 1511p. Notons qu'il est le pionnier d'une science nouvelle : la grammaire comparée.

comprend pas l'opposition binaire de Frédéric, qu'il voit à travers la tripartition d'Auguste, mais il est toujours séduit par les métaphores naturalistes ("l'idée d'une classification rappelant les règnes de la nature n'en est pas moins pleine de sens") qu'il ne justifie d'ailleurs pas, pas plus qu'il ne justifie dans sa propre classification qu'il voit comme plus rigoureuse (du plus extérieur[racines juxtaposées] à l'intégration[racines se démotivant et devenant affixes] et au plus intérieur [racines à modification interne, rôle réduit des affixes]), le soudain déclasserement des langues sémitiques (arabe standard moderne, hébreu,...) où la structure de l'énoncé est de type VSO, unidirectionnel, mais n'est pas strict. Cet ordre représente 15% des langues connues dont aussi les langues celtiques.

Selon lui, si la division des langues proposées par Frédéric Schlegel repose sur des caractères inexacts, l'idée d'une classification rappelant les règnes de la nature n'en est pas moins pleine de sens. Mais, il établit plutôt, comme le fait Auguste, trois classes¹³et les distingue de la sorte :

Premièrement, on a les :

« idiomes sans racines véritables, sans faculté de composition, par conséquent, sans organisme, sans grammaire. A cette classe appartient le chinois, où tout, en apparence n'est encore que racine, et où les catégories grammaticales et les rapports secondaires ne peuvent être reconnus que par la position des mots dans la phrase ». (p229)

Deuxièmement, on dispose des :

« langues à racines monosyllabiques, capables de les combiner entre elles, et arrivant presque par ce moyen à avoir un organisme, une grammaire. Le principe essentiel de la création des mots, dans cette classe de langues, me paraît être la combinaison des racines verbales avec les

¹³ Même si Franz Bopp ne les nomme pas clairement, leurs définitions traduisent respectivement les caractéristiques des types isolant, agglutinant et flexionnel.

racines pronominales, les unes représentant en quelque sorte l'âme, les autres le corps du mot. A cette classe, appartiennent les langues indo-européennes, ainsi que tous les idiomes qui ne sont pas compris dans la première ou dans la troisième classe, et dont les formes se sont assez bien conservées pour pouvoir être ramenées à leurs éléments les plus simples ». (p230)

Troisièmement, on a :

«les langues à racines verbales dissyllabiques, avec trois consonnes nécessaires, exprimant le sens fondamental. Cette classe comprend seulement les idiomes sémitiques et crée ses formes grammaticales, non pas seulement par composition, comme la seconde, mais aussi par la simple modification des racines. Nous accordons d'ailleurs volontiers le premier rang à la famille indo-européenne, mais nous trouvons les raisons de cette prééminence, non pas dans l'usage de flexions consistant en syllabes dépourvues de sens par elles-mêmes, mais dans le nombre et la variété de ces compléments grammaticaux, lesquels sont significatifs et en rapport de parenté avec des mots employés à l'état isolé. Nous trouvons encore des raisons de supériorité dans le choix habile et l'usage ingénieux de ces compléments, qui permettent de marquer les relations les plus diverses de la façon la plus exacte et la plus vive ; nous expliquons enfin cette supériorité par l'étroite union qui assemble la racine et la flexion en un tout harmonieux, comparable à un corps organisé ». (p230)

On avait vu beaucoup de choses : que beaucoup de langues ont des affixes, mais d'autres non, et qu'il se formait un continuum entre les langues qui n'en ont pas, celles qui en ont, celles qui les ont intégrés au mot plus synthétique, et celles encore qui, ayant été synthétiques, sont devenues analytiques. Tout l'effort de cette période aura été de refouler, d'abord avec douceur, puis de plus en plus violemment, l'idée que les langues synthétiques

sont des résultats. Il fallait que le sanscrit fût originel, et plus largement qu'il devînt le modèle des langues originaires, alors même qu'on était sur le point de montrer le contraire. On peut même se demander, à l'inverse, si ce malheureux sanscrit n'a pas été l'otage de l'impasse caculée de la typologie. C'est sur cette impasse que s'est développée la philosophie de Wilhelm Von Humboldt [1836] (1974)¹⁴ et c'est elle que la sacralisation hégélienne du devenir des peuples allait embaumer.

En résumé, les frères Schlegel (l'un en [1808] (1837), l'autre en [1818] (1971)) offrent pour la première fois une véritable classification : langues sans combinaisons de formes, langues à affixes, langues à flexions. Ces dernières, les seules, selon A.-W. Schlegel, à avoir « une végétation abondante et féconde », sont considérées comme les plus parfaites, tandis que les premières, dont le chinois monosyllabique est un exemple, sont vues comme les plus anciennes ; entre ces deux types, les langues à affixes ont pour particularité d'associer aux radicaux des éléments qui, « pris isolément, renferment un sens complet ». A.-W. Schlegel divise en outre les langues à flexion en synthétiques (à désinences casuelles, sans articles ni auxiliaires) et analytiques, ces dernières étant tenues pour issues des autres.

Les continuateurs comme W. Von Humboldt [1836] (1974) propose, à travers une division quadri-partite, une classification à indice psychologique, utilisant en partie celle des Schlegel, mais assez différente : il appelle « incomplètes » les langues à « particules » (ex. « malayo-polynésiennes ») et celles à « pronoms » (ex. américaines), et « complètes » les autres : a) isolantes comme le chinois, b) flexionnelles, comme les langues sémitiques et indo-européennes. Bien que ces deux termes, qu'il semble avoir créés, correspondent aux premier et troisième types des Schlegel, c'est à Humboldt qu'on attribue (depuis Schleicher) la classification qui s'est accréditée.

¹⁴ HUMBOLDT, (Von) W. 1974. *Introduction à l'œuvre sur le Kavi, et autre essais*, Traduit de l'allemand par Pierre Caussat sous ce nouveau titre. Paris : deuxièmes éditions Seuil, 444p

Les comparatistes de l'âge postromantique sont les véritables continuateurs des Schlegel :

- F. Bopp [1833] (1889) distingue les langues inorganiques et « sans grammaire » (ex. le chinois), les langues utilisant la composition (ex. le sanscrit), les langues à modification interne de la racine.

- A.-F. Pott (1849) divise les langues en quatre types, selon que matière (racine à sens principal) et forme (dérivation et sens secondaires) sont :

indépendantes (type isolant : ex. chinois) ;

extérieurement unies (agglutinant : ex. turc) ;

confondues (flexionnel : ex. langues indo-européennes) ;

traitées de telle sorte que mot et phrase coïncident (incorporant : ex. eskimo).

- H. Steinthal (1860) reprend la classification psychologique inaugurée par Humboldt et la combine avec une typologie morphologique inspirée de Pott et de sa distinction entre matière et forme, sans qu'apparaissent clairement les critères de distinction entre langues « sans forme » et langues « avec forme ».

- A. Schleicher [1861-62](1866) où il tente de reconstituer l'indo-européen commun, popularise pour longtemps la tripartition en langues isolantes

(« comportant seulement des sons signifiants qu'on ne peut ni segmenter, ni modifier (ex. chinois, l'annamite, le siamois, le birman...) »)

, agglutinantes

(« qui peuvent ajouter à ces sons signifiants dont on ne peut modifier des sons de liaisons, au début, au milieu, à la fin ou à plusieurs endroits, ce que nous désignons comme suffixe, préfixe ou infixes : finnois, le tatar, les langues du Deccan, le basque, les langues des autochtones du Nouveau Monde, les langues d'Afrique du

Sud ou les langues bantoues..., certainement la plupart des langues »)

, et flexionnelles

(« qui peuvent modifier de façon régulière tant les racines que les sons de liaisons constitués de racines originellement indépendantes afin d'exprimer la relation et conservent de cette façon le moyen utilisé par l'agglutination :... jusqu'ici nous ne connaissons que deux souches de cette classe, la sémitique et l'indo-européenne. »).

« La typologie a alors pour mission de conjuguer l'inconnaissable historique en une sorte de proto-histoire inavouée ».

D'un côté, Schleicher dit que ces types sont hors de portée, que beaucoup ont disparu, de l'autre, il les rattrape de façon conventionnelle en organisant le programme évolutif, et il affirme que les unes sont issues des autres.

- J.H.Beames [1879] (1970) distingue, par sa théorie cyclique du renouvellement morphologique, les langues isolantes, agglutinantes et flexionnelles. Les langues agglutinantes sont issues des isolantes ; et les langues flexionnelles, des agglutinantes.

« Dans le langage, des mots d'abord indépendants sont saisis et tenus en esclavage par d'autres mots, deviennent affixes casuels, sont incorporés dans des désinences et finalement érodés tout à fait. Alors l'esprit saisit de nouveaux mots, les tient en esclavage à nouveau jusqu'à ce qu'ils s'affaiblissent aussi par l'usage. Après, eux aussi deviendront des désinences et disparaîtront et une troisième série devra être capturée et asservie ».

Précisons que John Beames a une sensibilité très exercée aux situations sociolinguistiques.

- F. Misteli, élève de Steinthal, affine sa classification dans une seconde édition (1893), où il ajoute, aux trois types de Schleicher, deux autres : incorporant et coordonnant.
- F. N. Finck (1909) affine encore la classification de Steinthal-Misteli, en distinguant des sous-types, parmi les types agglutinant et flexionnel, selon que le procédé concerne la racine ou le thème. Il attribue les types à des états divers d'équilibre entre le sentiment et la perception, du sanguin au mélancolique en passant par le flegmatique, etc.
- R. de la Grasserie (1910) s'inspire des tentatives précédentes, en ajoutant quelques points originaux.

Aux XIX^e et XX^e siècles, il y a eu des classifications paralinguistiques à cheval sur deux siècles : quatre entreprises classificatoires ont eu quelque influence en leur temps : a) F. Müller, dans son *Einleitung in die Sprachwissenschaft* (Vienne, 1876), publiée vers la même époque que les travaux du biologiste E. Haeckel (auteur de la « loi biogénétique » selon laquelle l'ontogénie récapitule la phylogénie), adopte un critère anthropologique de classement: langues de populations à cheveux laineux (bouclés ou en toisons) et de populations à cheveux lisses (raides ou frisés); b) Le P. J. Van Ginneken, dans ses *Principes de linguistique psychologique* (Paris, 1907), entreprend d'expliquer par diverses modalités de l'intelligence, du sentiment et de la volonté, comme d'autres à son époque, la structure et l'évolution des langues ; c) La doctrine de N. Marr, résumée dans ses *Étapes du développement de la théorie japhétique* (Leningrad, 1926), soutient la parenté génétique des langues du Caucase (japhétiques), sémitiques et méditerranéennes anciennes ; la linguistique soviétique a été, pour un temps, marquée par ses spéculations sur la langue comme superstructure et reflet des conflits de classes sociales, qui suggèrent un regroupement des types

d'idiomes en fonction de ces classes ; d) L'entreprise du P. W. Schmidt (*Die Sprachfamilien und Sprachkreise der Erde*, Heidelberg, 1926) est géographique par ses divisions et génétique par ses subdivisions ; elle ne peut donc pas plus que les précédentes être retenue au titre de la typologie linguistique stricto sensu.

Au XIX^e siècle, sous la typologie fondée par les frères Schlegel, l'idée sous-jacente était qu'au fil de leur développement, les langues changent de type : du type isolant au type agglutinant et du type agglutinant au type flexionnel, considéré comme le plus élaboré et représenté essentiellement par les langues indo-européennes anciennes (sanskrit, grec, latin). En réalité, la question de la typologie des langues (qui devrait relever d'une analyse synchronique) n'était pas distinguée de la question des parentés diachroniques entre les langues. Nous ne retiendrons, de ce fait, aucune de ces classifications en vue de notre travail.

Mais, les nouvelles typologies linguistiques abordent la question sur un versant, en quelque sorte, synchronique (exception faite de l'examen des alternances et de la forme variable des mots, dans la structure du mot, qui intègre, malgré tout, la diachronie). Hagège C. (2001 :7) le confirme :

« Les typologies du XX^{ème} siècle sont clairement synchroniques, c'est-à-dire qu'elles classent les langues selon des types observables au moment de l'étude, et non selon leurs parentés génétiques établies d'après ce qu'on sait de leur passé (diachronie), ni selon des aires géographiques où des traits communs se sont diffusés par contact (typologie aréale, interférant souvent avec les deux autres). »

-Les nouvelles typologies linguistiques

Cette ère est alimentée principalement par Humboldt W. (1969), les linguistes américains Edward Sapir (1970) et (1984), Leonard Bloomfield

(1970)¹⁵ et les linguistes français Emile Benveniste (1986), Claude Hagège (2001) et Jean-François Smith (2003). Leurs classifications sont dégagées de toutes implications historiques et psychologiques.

Au XX^e siècle, l'ouvrage de synthèse (Le langage, [1921-1953]1970) du linguiste américain Edward Sapir (vie : 1884-1939) est un des premiers essais pour constituer une nouvelle science du langage, dégagée des considérations historiques. Son travail a porté essentiellement sur le langage en tant que fait culturel à part entière. Il a proposé une nouvelle typologie des langues fondées sur les données formelles (morphologique, procédés de dérivations, organisations sémantiques...) et non plus historiques. La typologie d'E. Sapir [1921-1953] (1970) enrichit les répartitions précédentes par le recours au critère conceptuel (du concret (ex. fr. table) au purement relationnel (ex. fr. de), nécessaires à toute langue, en passant par d'autres concepts), et à celui du degré de synthèse. Mais elle confond formes et concepts, et ne distingue pas clairement les faits syntaxiques.

La grille d'A. Martinet (A functional view of language, Oxford, 1962, p. 89-102) combine les deux oppositions lexical/grammatical et indicateur de fonction / non indicateur de fonction ; elle fait donc à la syntaxe une place plus claire que celle de Sapir. Mais elle est trop élémentaire pour permettre une enquête approfondie.¹⁶

¹⁵ Leonard Bloomfield qui a étudié la grammaire et la philologie germanique à Havard, a développé un courant linguistique d'inspiration structuraliste (distributionnalisme) aux Etats-Unis par ses travaux rassemblés dans son livre (Langage). Ce courant qui a dominé la linguistique américaine jusqu'au début des années 50 se distingue par un souci de travailler sur les formes de la langue à l'exclusion de toute considération de sens. Son analyse linguistique revient à décrire uniquement la forme des éléments du message et leur combinatoire. Ce parti pris résolument descriptiviste et asémantique s'est trouvé conforté de fait par la nécessité de décrypter les très nombreuses langues amérindiennes présentes sur le continent américain. La linguistique distributionnelle a donc eu partie liée dès l'origine avec l'ethnologie, en élaborant pour celle-ci, une méthode scientifique de description de ces langues inconnues.

¹⁶ Les informations relatives au résumé des anciennes typologies et à une partie des nouvelles typologies sont tirées de l'article de HAGEGE C. (2001). Dans son ouvrage dont l'introduction fait office dudit article, il s'appuie sur une analyse complète du matériau sonore, de l'organisation des énoncés mais aussi des rapports entre la langue, le sujet humain et la société à laquelle il appartient pour tenter de répondre à la question qui fascine les philosophes et linguistes depuis la nuit des temps : Existe-t-il des traits universels dans la structure des langues, c'est-à-dire, dans l'ensemble, plus ou moins cohérent, des principes qui en assurent le fonctionnement, sur le plan des sons, de la grammaire et du lexique ?

D'après le système de classification de Wilhelm Von Humboldt [1859] (1969), les langues sont classées selon trois types structurels : le type isolant(ou analytique), le type agglutinant et le type flexionnel (ou fusionnel).

Bloomfield L. [1914-33] (1970 :77) (vie : 1887-1949) a proposé quatre types de langues : les types isolant (monosyllabique), agglutinant, flexionnel et polysynthétique (ou incorporant).

Sapir E. [1968] (1984) distingue également quatre classes de langues : la classe isolante, la classe synthétique (flexionnelle), la classe faiblement synthétique et la classe polysynthétique (agglutinante).

Benveniste E.¹⁷ [1974] (1986 :99) (vie : 1902-1976) et Hagège C. [1982] (2001 :7) (né en 1936) ont proposé quatre classes de langues similaires : la classe isolante, la classe agglutinante, la classe flexionnelle et la classe incorporante.

Smith J.F.¹⁸ (2003) reconnaît cinq types langues : le type isolant, le type agglutinant, le type flexionnel, le type polysynthétique et le type analytique.

Dans l'examen des classifications typologiques des langues, la plus connue est la triple division des langues en langues isolantes (ou analytiques), agglutinantes et fusionnelles (ou flexionnelles) qui est associée au nom de W. V. Humboldt [1859] (1969), linguiste allemand qui vécut à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Elle est d'ailleurs la variante de classification la plus vulgarisée d'après Creissels D. (1990). Wilhelm Von Humboldt voyait en cette division tripartite un moyen de classer les langues en tant que système complet de communication, mais il s'agit là plus exactement d'une classification des structures de mots, et de la façon dont les structures phonologiques et grammaticales s'organisent dans les formes de mots. Des traits d'ordre analytique, agglutinant ou fusionnel se rencontrent dans la

¹⁷ Il s'est illustré dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes, ainsi qu'en linguistique générale.

¹⁸ Il s'est spécialisé en phonologie et, depuis l'obtention de sa maîtrise (Université LAVAL, 2003), il s'est engagé dans un doctorat en théorie de la phonologie qu'il a obtenu à l'Université de Lausanne (Suisse) [Source : <http://www.mediom.qc.ca/-extrudex/articles/lp-typo.html>]

plupart des langues, mais c'est leur proportion relative qui varie d'une langue à l'autre : c'est pourquoi il vaut mieux considérer ces trois types d'organisation linguistiques comme des directions vers lesquelles tendent les langues d'une manière plus ou moins nette.

Quant à Jean-François Smith, il distingue les langues flexionnelles des langues polysynthétiques. Il perçoit certes le lien étroit entre ces soi-disant deux types, mais manque de les ranger dans le même palier. En effet, il dit : « Les langues dites polysynthétiques...présentent un syncrétisme poussé dans leurs éléments signifiants minimaux : une seule forme, indécomposable, vaut pour plusieurs éléments sémantiques (ou...grammaticaux) identifiables. Les langues flexionnelles...sont hautement polysynthétiques ». Nous ne comprenons donc pas pourquoi il faille les dissocier, tant les caractéristiques des langues flexionnelles et polysynthétiques (telles que définies par l'auteur) sont parallèles et se tiennent. Et, point n'est besoin de dissocier les langues dites « isolantes » de celles dites « analytiques ». Les soi-disant deux types peuvent se ranger dans le même palier (isolant ou analytique) du moment où ils sont tous privés de morphologie complexe.

Par ailleurs, nous ne retenons pas les classifications de Benvéniste E. (1986) et de Hagège C. (2001) quant à la distinction des langues en agglutinantes et incorporantes. Les langues incorporantes, telles que définies (elles supposent l'idée d'une concaténation de morphèmes) par ces auteurs, peuvent être assimilées aux seules langues agglutinantes.

En outre, nous ne retenons pas la classification de Sapir E. (1984) parce qu'elle ne montre pas une différence claire entre langue agglutinante (polysynthétique) et langue flexionnelle (synthétique). D'autre part, l'auteur ne précise pas les éléments permettant de distinguer le type synthétique du type faiblement synthétique.

Il en est de même pour Bloomfield L. (1970). Le type polysynthétique associant un maximum de morphèmes inséparables dans un seul mot

constitue, selon lui, une sous classification des langues isolantes (cf. l'exemple de l'allemand dans la *définition des langues synthétiques*). En effet, dans Dubois, J. (1994 :497) où sa conception est notifiée, le type isolant se subdivise en type isolant proprement dit et en type isolant polysynthétique.

Remarquons que les langues polysynthétiques ou incorporantes sont appréhendées suivant un versant fusionnel par Jean – François Smith et Léonard Bloomfield, mais agglutinant par Emile Benvéniste, Claude Hagège et Edward Sapir.

1.1.6 Clarifications conceptuelles

-Typologie linguistique

La typologie est une branche de la linguistique où on fait des descriptions et classifications de langues d'après leurs caractéristiques phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. L'objectif est de décrire et d'expliquer la diversité des langues. Les langues du monde sont généralement regroupées en familles génétiques (classification génétique). Cette classification s'intéresse aux familles de langues, c'est-à-dire à un ensemble de langues effectivement parentées, qui descendent d'une langue présumée commune ou originelle. Elle provient d'une conception biologique. En typologie, les regroupements ne se font pas sur une histoire commune, les langues sont classées par phénomène (comme par exemple, la négation qui selon les langues se présente sous la forme d'un affixe verbal, d'un mot, d'une particule, etc.). Il faut se mettre d'accord sur un phénomène particulier, faire une définition universelle avant de faire une typologie. La classification typologique permet de mettre en évidence des types de langues qui partagent un certain nombre de propriétés.

On cherche à classer les langues en types, définis non du point de vue de la parenté génétique, comme le fait la diachronie, mais d'un point de vue structurel, c'est-à-dire selon les principes d'organisation qui en assurent le

fonctionnement. La recherche de ces différents types de langues est indissociable de la quête d'universaux linguistiques.

Avant de passer aux clarifications de ces différents types, il importe de préciser que les définitions que nous nous en faisons aujourd'hui, sont inspirées des premières descriptions et caractéristiques de base fournies par les Schlegel sur ces langues.

-Langue isolante

Une langue isolante est une langue qui a une morphologie très réduite, offrant, dans son type pur, une correspondance bi-univoque entre mots et morphèmes. L'autonomie morphologique est maximum entre les unités lexicales et grammaticales d'après Creissels, D. (1990). Selon Denis Creissels (2002 :4) :

« une langue idéalement isolante serait une langue analytique à l'extrême, dans laquelle chaque morphème aurait le statut de mot. ».

« Analytique à l'extrême » suppose que tous les mots restent invariables quelle que soit leur fonction syntaxique. Même le pluriel est obtenu non pas par modification morphologique, mais par addition d'un mot séparé, et ne consiste qu'en un seul morphème. Pour cette raison, les langues isolantes ont souvent été appelées monosyllabiques. Chaque mot ou morphème peut, en principe, être éventuellement formé de plusieurs syllabes, pourvu qu'on ne puisse leur assigner une signification particulière. A l'inverse une langue monosyllabique pourrait très bien manifester des variations morphologiques. Le chinois mandarin et le vietnamien sont exemplaires du mode parfait de fonctionnement isolant.

D'après Jean-François Smith (2003 :1), les langues isolantes

« sont celles qui montrent une certaine relation d'un-pour-un entre la forme et le sens. C'est donc dire que chaque « mot » (pour autant que ceci ait un sens) constitue, à lui

seul, une seule unité minimale de sens. Autrement dit, toute(ou presque) unité dotée d'un sens, dans une langue isolante, est indécomposable en unités significatives plus petites. Par conséquent, ces langues montrent une morphologie très peu développée, en dehors des procédés de dérivation. On cite souvent le chinois mandarin comme exemplaire du mode le plus parfait de fonctionnement isolant que l'on connaisse (car nous n'attestons pas véritablement l'existence de langues pleinement isolantes), et c'est pourquoi les « mots » chinois ne sont pas des unités complexes (décomposables) sur le plan formel, et qu'ils n'acceptent aucune flexion. Par ceci, la valeur grammaticale ou syntaxique des unités de la langue isolante est souvent fonction de leur emplacement dans la phrase, ou de certains faits prosodiques dans la chaîne parlée. ».

Ces « faits prosodiques » sont, en réalité, des unités mélodiques ou suprasegmentales que sont, par exemple, les tons en àjǎgbè ayant une fonction distinctive. En réalité, les valeurs ou relations grammaticales sont définies par l'ordre des mots. Les nuances y sont généralement rendues par le contexte et l'intonation. Le contexte et la syntaxe sont plus importants que la morphologie. Il est saillant de présenter également l'anglais lorsqu'il est question de langues isolantes. Certes, l'anglais n'a pas exploité ce phénomène aussi pleinement qu'en chinois mandarin, mais sa pauvreté morphologique (verbale ou nominale) en fait un excellent candidat au titre de la langue isolante : le prétérit marqué par la consonne dentale typiquement germanique (marqué à l'écrit par-ed), la marque du pluriel, ainsi que la désinence verbale de la troisième personne du singulier du présent (cf. I see et he sees) sont à peu près les seuls survivants d'une morphologie largement plus développée qu'on atteste dans les états anciens de cette langue. Retenons que le type isolant se caractérise par le fait que chaque mot est constitué d'un seul morphème et a une forme invariable. Les valeurs

grammaticales sont souvent symbolisées par l'ordre des mots. Tous les mots sont, en principe, simples.

- Langue analytique

Selon Creissels, D. (2002 : 4)

« une langue analytique est une langue qui tend à exprimer par des constructions syntaxiques ce que d'autres expriment par des opérations morphologiques. ».

D'après Smith, J.-F. (2003 :2) :

« Cet ensemble se distingue d' une part des langues agglutinantes par le fait que les relations syntaxiques entre les éléments d'une phrase sont exprimées par des monèmes distincts, et, d' autre part, des langues flexionnelles car les valeurs grammaticales (nombre, genre etc.) ne sont pas nécessairement toujours exprimées par des flexions..., de nombreuses langues ayant recourt, pour ce faire, à une pléthore de particules clitiques. Il n'y a donc pas, ou pour mieux rendre la chose, il y a donc moins d'affixes juxtaposés à des radicaux dans les langues analytiques. Ceci réduit d'ailleurs de manière sensible la longueur des mots (exception faite des composés, c.f. l'allemand *sehnscheidentzündung* « tendinite ») mais en augmente le nombre dans la phrase. ».

Il rejoint Creissels, D. (2003) en précisant que : « La langue analytique par excellence est la langue isolante. ». Il cite le français comme exemplaire du mode de fonctionnement analytique :

« L'émergence des temps composés (j'ai pris, j'aurais pris...) en est une excellente preuve, tout comme la kyrielle de locutions conjonctives (parce que, après que...), et la profusion de prépositions depuis la chute des déclinaisons latines. ».

De façon succincte, les relations grammaticales entre les éléments d'une phrase sont généralement exprimées par des morphèmes distincts ou l'introduction de mots supplémentaires (mots auxiliaires). Par exemple, on a un mot [a] pour le futur devant un verbe à jà au lieu d'une flexion pour la terminaison en français. Chaque mot individuel porte une signification générale (concept racine), les nuances étant exprimées par d'autres mots que sont ces mots accessoires. Or, dans les langues isolantes, ces valeurs grammaticales sont généralement symbolisées par l'ordre des mots. Elles sont aussi exprimées par des faits prosodiques, une intonation montante (par exemple en français dans les phrases interrogatives où l'ordre des mots reste à l'état affirmatif). Mais traditionnellement, on parle de langues isolantes ou analytiques indifféremment, car elles partagent toutes deux propriétés communes et pertinentes : le contexte et la syntaxe sont plus importants que la morphologie dans ces deux types de langues ; elles ont une morphologie peu développée (pauvreté morphologique). Ceci suppose qu'il n'y a généralement pas de cumul de morphèmes dans les mots. La plupart des mots comptent un seul morphème et n'ont pas de flexion. Chaque notion abstraite est représentée par un mot d'où une relation biunivoque entre les morphèmes et les segments (morphes).

-Langue agglutinante

Le terme de langue agglutinante a été créé en 1836 par le linguiste allemand Wilhelm Von Humboldt. Il est formé à partir du latin " agglutinare", signifiant « coller ensemble ». Il a été, en réalité, inspiré de la définition que donne Auguste Schlegel [1818] (1971) sur sa deuxième classe de langue, laquelle regroupe les langues employant des affixes. Cela suppose que ces affixes sont collés aux radicaux pour exprimer des traits ou des rapports grammaticaux, syntaxiques dans l'énoncé.

Creissels, D. (1990) explique ainsi que les unités lexicales et grammaticales sont soudées entre elles-mêmes, mais restent tout de même distinctes. Smith, J.F. (2003 :1) le rejoignant, en quelque sorte, précise que :

« Dans les langues dites agglutinantes, des affixes (suffixes, préfixes, infixes) juxtaposés (ou insérés, ...) à des radicaux exprimeront les rapports syntaxiques entre les éléments de la phrase. Le turc exemplifie ceci d'une belle et simple façon. Soit le mot turque : ev « maison ». Evler signifie « les maisons », evlerim « mes maisons », evlerimde « dans mes maisons », et ainsi de suite. ».

Mais, il ne manque pas de souligner les limites de la dérivation affixale dans certaines langues quant à leur incapacité à exprimer des rapports grammaticaux :

« ...la dérivation en tant que procédé morphologique ... est un début d'agglutination, mais, n'exprimant généralement pas de rapports syntaxiques, ces affixes demeurent des phénomènes marginaux dans notre établissement d'une typologie des langues ».

En àjǎgbè par exemple, on a :alɔ (main)<alɔvi(doigt),eke (rancune)<ketɔ(ennemi), Benɛ (Bénin) < Benɛmu(Béninois), ɔkɛà (un)<hwɛɔkɛá (un peu) /viɔkɛá (un peu)/zeɔkɛà (une fois), ɔɛ (aucun) < hɔɔɛ([ne... pas]encore) /ɔɛɛɛ ([ne...]du tout[...pas]). On rencontre, cependant, quelques affixes exprimant des rapports syntaxiques : sɔ (prend)> masɔ (sans prendre), ese –amɛ (esprit - personne) > ese amɛɔ (esprit pour/de la personne). Quoiqu'il en soit, la dérivation affixale, en tant que processus de formation de mots « consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique » (Ducrot et al. 1995 :136). Da Cruz, M. (1998 :153) analyse aussi la dérivation affixale comme un cas d'agglutination : «le mot dérivé est une concaténation de morphèmes », expression également utilisée par Creissels, D. (2002 :3) pour définir une langue agglutinante où le mot consiste en un ou plusieurs morphèmes qui ont comme caractéristiques d'être toujours parfaitement identifiables avec une forme, sinon invariables, du moins aux contours phonétiques nettement délimités. Comme son nom l'indique (lat.

gluten, "colle"), tout se passe comme si les affixes étaient simplement collés les uns aux autres.

Une langue agglutinante a tendance à avoir un plus grand nombre de morphèmes par mot et à être extrêmement régulière. Les morphèmes s'ajoutent à un radical qui peut exister à la forme nue. Ces morphèmes s'adjoignent aussi les uns aux autres et n'apportent généralement qu'un seul trait grammatical chacun. Ces morphèmes liés sont les affixes. (Précisons qu'à côté de ceux-ci, il y a également des racines lexicales liées : elles n'apparaissent jamais de façon isolée dans une phrase). Ils sont invariants et toujours discernables du radical. Ils ne s'excluent que si les informations dénotées sont incompatibles et se placent, le cas échéant, dans un ordre précis. Notons qu'en àjǎgbè, certaines racines lexicales liées expriment des rapports syntaxiques, certes, mais sont considérées, pour la circonstance comme lexicales, étant des racines composant les mots autonomes : agbetǎ(homme) < agbetǎwo(les hommes), eha(égal, collègue) < ehaǎ(son égal) < ehaǎwo(ses égaux), exwe (année) < exweshaxwe (chaque année).

Mais qu'en est-il de la réduplication qui est également décrite comme un cas de dérivation en Gbe ? (cf. Akoha B., 2010 et 1991 pour le fǎngbè ; Da Cruz M., 1998 ; Bole-Richard, R. 1983). Elle relève de l'agglutination en ce sens qu'il y a concaténation de morphèmes à la différence ici que « ce qu'on ajoute à une base est une copie (totale ou partielle) de cette même base » (Creissels, D. 2002 : 4).

En dépit de ce qui vient d'être dit, une langue agglutinante ne se définit pas uniquement par sa grande capacité à créer des mots dérivés. Pour Creissels, D. (2002 : 3) :

« une langue idéalement agglutinante serait une langue connaissant comme seule opération morphologique la concaténation de morphèmes. ».

Quant à Smith, J.-F. (2003 : 1) :

« Chaque « mot » de ces langues est le plus souvent, un composé de plusieurs monèmes¹⁹, à un point tel qu'une phrase entière... peut en être l'équivalent complet. ».

Cela suppose que la composition en tant que procédé morphologique (par exemple, en nukucikɔnɔamɛ : contrainte ; nshishiha : chant de tristesse) est aussi un cas d'agglutination. Notons que l'agglutination reste très marquée dans la langue moderne par un phénomène de contraction (troncation) des formes agglutinées entre elles. Mais, remarquons à cet effet que les affixes s'agglutinent suivant un ordre strict pré-établi et non selon le choix du locuteur. Dans une langue agglutinante, le contexte et la syntaxe sont aussi importants que la morphologie.

-Langue flexionnelle

Selon Creissels, D. (1990), ici, on observe une fusion plus ou moins importante entre unités lexicales et grammaticales. Une langue flexionnelle est, en typologie morphologique, une langue dans laquelle les lemmes (« mots ») changent de forme selon leur rapport grammatical aux autres lemmes. Dans ces langues, tous les mots ne sont pas invariables : certains modifient leur forme (sonore ou visuelle). On dit d'eux qu'ils subissent le jeu de la flexion et que l'ensemble des formes différentes d'un même mot fléchi forment son paradigme. Chaque forme d'un même paradigme peut transmettre un ou à la fois plusieurs types de traits grammaticaux (genre, nombre, fonction, syntaxique, classe lexicale, temps, modes...) pouvant s'opposer (singulier contre pluriel, masculin contre neutre,...). Il n'y a donc pas de relation biunivoque entre les morphèmes et les segments (morphes). Les formes d'un même paradigme cependant, ne changent pas de sens global : seuls les traits grammaticaux s'opposent. La flexion nominale est souvent nommée déclinaison tandis que celle du verbe est la conjugaison.

A ce propos Jean-François Smith (2003 :2) précise :

¹⁹ Le monème chez Jean-François Smith n'est autre chose que ce que nous appelons, ici, morphème.

« Contrairement aux langues agglutinantes, il n'est pas question ici du nombre de monèmes composants d'un mot, mais plutôt de l'utilisation extensive de certains de ces monèmes adjoints à un radical, la langue dévoilant par le fait même une morphologie beaucoup plus complexe que dans le cas de la langue isolante. La flexion est donc un procédé morphologique qui consiste à ajouter à un radical d'autres éléments signifiants, lesquels nous appelons très souvent désinences, propres à exprimer des éléments de sens dit grammaticaux, tel que le cas ou le genre pour le nom et la personne, le temps, le mode, l'aspect ou la voix pour le verbe, le nombre s'appliquant aux deux. Nous parlons de conjugaisons lorsqu'il s'agit de flexion verbale, et de déclinaison lorsqu'il s'agit de flexion nominale(ou pronominale). ».

On ajoute certes à un radical des affixes grammaticaux variables exprimant plus ou moins à la fois des éléments de sens, mais il n'est pas admis de reconnaître cette construction comme agglutinante. Ceci s'explique par la diversité des formes que prennent les désinences dénotant des mêmes traits grammaticaux. Notons que les flexions doivent absolument appartenir à un paradigme pour mériter cette dénomination. Le mot fléchi se trouve ipso facto identifiable par ledit paradigme. S'il n'y avait qu'une seule désinence dans une langue donnée exprimant la fonction sujet pour tous les substantifs, il ne s'agirait pas d'une flexion, et on aurait sans doute plus affaire à une simple langue agglutinante qu'une langue flexionnelle réelle. Dans une langue flexionnelle, la morphologie est plus importante que le contexte et la syntaxe. L'ordre des mots est moins important que dans les langues analytiques ou isolantes, car les mots individuels portent plus de sens : en outre, il y a tendance à concordance entre les diverses parties de la phrase. Etant donné que les langues flexionnelles présentent, à travers leurs flexions, un syncrétisme poussé dans leurs éléments signifiants minimaux : une seule forme, indécomposable, vaut pour plusieurs éléments sémantiques (ou grammaticaux) identifiables, on les assimile aussi aux langues fusionnelles ou

synthétiques. Le latin ou le grec ancien sont des exemples classiques du type synthétique. L'allemand en fournit un exemple quant aux langues contemporaines. Dans « Der Mann ist mein Lehrer » (l'homme est mon professeur), l'article "der" indique à la fois le défini (s'opposant à l'article indéfini), le singulier, le masculin, et le nominatif.

-Langue polysynthétique

En 1836, Wilhelm Von Humboldt a ajouté une quatrième catégorie aux trois précédentes (langues isolantes ou analytiques, agglutinantes, flexionnelles). Le quatrième type morphologique est communément appelé polysynthétique ou incorporant indifféremment (la première utilisation du terme « polysynthèse » en linguistique revient à Peter Stephen Duponceau qui l'a empruntée à la chimie). Une langue polysynthétique est, en typologie morphologique, une langue hautement synthétique dans laquelle chaque mot est composé de nombreux morphèmes. Ses mots sont souvent très longs ; ils peuvent même correspondre à des phrases complètes dans d'autres langues.

Dans de nombreuses langues, considérées comme polysynthétiques, les verbes ont des formes multiples destinées à refléter le sujet et le complément d'objet. Une telle variété de formes peut être obtenue par divers procédés. L'un d'entre eux, connu sous le nom d'incorporation, permet de former un mot unique en combinant ensemble plusieurs morphèmes lexicaux. La polysynthèse s'en distingue en ce qu'elle consiste à mêler un grand nombre de morphèmes lexicaux et grammaticaux en un seul mot qui correspond à une phrase dans d'autres langues moins synthétiques. N'empêche, pour désigner l'un ou l'autre type de langues, on utilise très souvent et indifféremment le terme de langues polysynthétiques. Les deux peuvent recourir aussi bien à l'agglutination qu'à la fusion. Cela suppose que même dans une langue agglutinante, on retrouve des traits indices de synthétisme. Une langue polysynthétique est soit extrêmement agglutinante, soit extrêmement synthétique. Elle ne constitue généralement pas une classe à part entière comme les trois autres. Parler de langue polysynthétique revient tout

simplement à exprimer un degré très élevé de l'indice de synthétisme (nombre de morphèmes sur nombre de mots) dans une langue agglutinante ou synthétique.

Les langues polysynthétiques sont apparues dans de nombreuses régions du monde : en Afrique, langues bantoues ; en Amérique du Nord et en Sibérie, langues athapascanes, eskimo-aleoutes, l'atikameku ; les langues amérindiennes (Inuktitut) ; dans le Caucase, les langues caucasiennes, le transcaucasie ; en Europe, le basque et les langues finno-ougriennes ; en Australie, les langues guwinyguan. En basque, par exemple, un mot donné peut se présenter ainsi : "Angyaghillangyugtug" (il veut acheter un grand bateau) s'analyse en " angya=bateau - ghilla=grand (augmentatif) - ng=acquérir, yug=volonté(désidératif) - tug=3^{ème} personne du singulier ".

-Langue asyllabique/syllabique

Dans notre cadre théorique, une langue asyllabique est une langue où la plupart des syllabes, de façon individuelle, ne portent aucun sens, ne signifient rien, ou n'ont aucun référent. Par contre, une langue syllabique est une langue où la plupart des syllabes portent individuellement un sens.

-Corrélation

C'est la dépendance de deux (02) phénomènes qui varient simultanément, qui sont fonctions l'un de l'autre, qui évoquent ou manifestent un lien de cause à effet.

-Mot-racine

Un mot-racine est un mot qui ne contient qu'un seul morphème ; et ce morphème est une racine ou un radical. Il va sans dire que le mot-racine, baptisé mot de type R, est dépourvu de tout affixe. Ce faisant, il est de structure morphologique simple. Mais, la notion de mot simple sur le plan morphologique regorge des cas exceptionnels à prendre aussi en compte (cf. Chapitre IV : Structure morphologique du mot).

-Radical /Racine/Base

Dans un mot autonome ou fonctionnel analysable en plusieurs morphèmes, le radical ou la racine est le segment qui reste lorsqu'on a retiré tous les affixes. Il va sans dire que le radical peut être lexical ou grammatical pourvu qu'il constitue une base irréductible, non analysable et auquel peut s'appliquer une opération morphologique donnant naissance à une forme morphologiquement complexe (principalement la dérivation et la composition). Précisons que plusieurs racines peuvent s'agglutiner dans un seul mot, tout comme une seule racine peut faire office de mot dans une phrase.

-Signifiant/signifié

Le signifiant est l'aspect phonologique des suites de sons. C'est l'image acoustique. Le signifié est une réalité extra-linguistique. C'est la représentation matérielle, mentale, intellectuelle d'une réalité abstraite ou concrète conçue par l'esprit.

-Phonème

Le phonème est la plus petite unité non significative dans la chaîne parlée.

-Structure syllabique simple/complexe

Un mot de structure syllabique simple est un mot qui compte au plus deux syllabes. Il va sans dire qu'un mot monosyllabique est plus simple qu'un mot disyllabique. Par contre, un mot de structure syllabique complexe est un mot comptant au moins trois syllabes.

-Syllabe

En àjǎgbè et dans presque toutes les langues naturelles du monde, la syllabe est une voyelle ou une réunion de phonèmes vocaliques et consonantiques se prononçant en une seule émission de voix.

Pour Hjelmslev, L. (1984) :

« dans l'expression, l'unité minimale essentielle est la syllabe : les éléments indispensables dans une syllabe sont les voyelles, ce dont elle peut se passer sont les consonnes ».

Ainsi, l'attaque et la coda peuvent être nulles.

Rappelons qu'une syllabe peut se décomposer en trois éléments : -une attaque : consonne (s) précédant le noyau, -une rime, elle-même composée de noyau ou sommet de la syllabe : généralement une voyelle, et une coda : consonne (s) suivant le noyau.

-Variante libre/variante contextuelle

S'il y a plusieurs unités concrètes réalisant ou partageant une même signification et apparaissant dans des contextes distincts, on dit qu'ils sont des allomorphes ou des variantes contextuelles d'un même morphème. Lorsque la sélection de l'unité ne dépend plus du contexte, mais d'un choix du locuteur, on parle de variante libre.

-Verbe qualifiant

Un verbe qualifiant est un mot qui a la force affirmative du verbe et attribue par lui-même une qualité au sujet et s'emploie toujours sans le secours d'un autre verbe.

1.2 CADRE METHODOLOGIQUE

-Méthodologie/Méthodes

La méthodologie est l'ensemble des méthodes et des techniques particulières pour atteindre un résultat. Une méthode est l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline scientifique cherche à atteindre des vérités qu'elle produit, les montre et les vérifie.

-Recherches documentaires

Madeleine Grawitz (1996:252) nous rappelle : « un esprit non prévenu sera libre pour émettre les hypothèses, mais le risque de recommencer un

travail déjà fait ou de négliger les sources paraît également important. ». Ainsi, pour éviter cet éternel recommencement ou cette amnésie volontaire et mieux, pour avoir une idée sur la question de la typologie, la recherche documentaire a consisté en une exploitation synthétique de quelques travaux scientifiques ayant des rapports avec le sujet de recherche et le milieu d'étude.

-Sources écrites

Pour mieux orienter notre problématique et avoir des notions de base en typologie linguistique, sur son historique, sur les travaux y recourant, sur les méthodes d'étude qui lui sont spécifiques et aussi sur l'ethnie àjà dont la langue nous a servi de base, nous nous sommes intéressés particulièrement aux ouvrages et articles spécifiques, aux thèses, voire quelques mémoires ayant rapport à notre sujet. Pour ce faire, nous nous sommes orientés vers des bibliothèques, vers des salles de documentation de divers centres et institutions, et vers des sites internet. Nous sommes, par exemple, allés :

-à la Bibliothèque Universitaire d'Abomey-Calavi au Bénin, où nous avons consulté quelques ouvrages de méthodologie de rédaction scientifique et des documents sur la typologie structurale, lesquels nous ont permis de bien conduire nos travaux. Il s'agit essentiellement de : Méthodes des sciences sociales de Madeleine GRAWITZ (1999) ; L'Art de la Thèse de Michel BEAUD (1998) ; « The Classification of American Indian Languages » de F. BOAS (1929) ; Linguistic Typology de C.E. BAZELL (1958) ; Introduction to Linguistic Structures de A.A. HILL (1958) ; « A quantitative Approach to the Morphological Typology of Language » de Joseph Harold GREENBERG (1960) ; Historical Linguistics de W.P. LEHMANN (1962) ; Le Langage de Leonard BLOOMFIELD (1970) ; Languages of Africa de Joseph Harold GREENBERG (1970) ;pour ne citer que ceux là.

- au Laboratoire de Recherche et d'Etude en Philologie Yoruba à l'Université d'Abomey-Calavi, où nous avons exploité essentiellement :

Problèmes et Méthodes de Statistiques Linguistiques de P. GUIRAUD (1959) ; Initiation à la Statistique Linguistique de Ch. MULLER (1968) ; « Fréquence des Signifiés ou Fréquence des Signifiants » de Ch. MULLER (1971) ; « Notes sur la Corrélacion entre Fréquences » de Ch. MULLER (1972) ; Unités et Catégories Grammaticales de Denis CREISSELS (1979) ; Corrélacion entre les unités phoniques et significatives des langues de différents systèmes morphologiques de Médard Dominique BADA (1992) ; « Typologie Structurale de la Langue yoruba » de Médard Dominique BADA (2000) ; « Corrélacion entre la Syllabe et le Morphème : Tendances Grammaticales du russe et du yoruba » de Médard Dominique BADA (2002) ; « Structures Morphologiques du Mot et Caractéristiques Typologiques des Langues russe et yoruba » de Médard Dominique BADA (2003) ; « Corrélacion entre la Syllabe et le Morphème : Tendances Grammaticales du français » de Médard Dominique BADA (2007),....

- au Centre National de Linguistique Apliquée (CENALA) du Bénin, où nous avons principalement consulté : La Typologie Linguistique de Denis CREISSELS (1990).

En dehors des centres de documentation, nous nous sommes orientés vers des sites internet où nous avons recueilli des documents spécifiques à l'ethnie àjà, à la typologie linguistique et à son historique. Il s'agit essentiellement de : « TADO et les AJAVIO » de R. FANTODJI et G. KOUESSI (2008) ; « Y a-t-il des Traits Universels dans la Structure des Langues ? » de Claude HAGEGE (2001) ; « La Morphologie » de Denis CREISSELS (2002) ; « Les Premiers Temps de la Typologie des Langues » de François JACQUESSON (2006) ; Essais de Typologie et de Linguistique Générale de Denis CREISSELS (2010),...pour ne citer que ceux là.

1.2.1 Principales méthodes de la recherche

Il s'agit de :

-La méthode quantitative, typologique ; -La méthode contrastive, typologique;

- La méthode statistique;-La méthode de description linguistique ;
- La méthode d'analyse linguistique.

1.2.2 Matériaux et méthodes de la recherche

Le texte étant le produit du fonctionnement du système de la langue et la source de données sur le caractère de ce système, deux textes en ajagbè, de style narratif et contenant chacun 1300 mots, ont été choisis. Le texte n'existe pas en dehors du système de la langue. Il en est le produit, il vient de là. Le texte constitue, en somme, une unité de sens et, quelle que soit son hétérogénéité, divers mécanismes en garantissent l'homogénéité, la cohésion et la cohérence. Le premier texte intitulé « Eha » (Chanson) est extrait de Agbebodo de Tchtchi, T.Y. (1995) et le second, « Moyizi », est tiré d'un livret biblique consacré à l'histoire de Moïse de l'Ancien Testament. Lesdits textes ont été segmentés en mots, syllabes, morphèmes, phonèmes, et ensuite ont été soumis à l'analyse quantitative, typologique et statistique. La segmentation des textes en mots est faite à base des méthodes prescrites par CISOLA (2010).

Mais, nous nous sommes aussi inspirés de l'Orthographe Uniforme Standard Gbè (OUSG) de Capo H.B.C. (2002 et 1997). Après avoir déploré l'état actuel d'émiettement du /des gbe, Capo (1986/88) a non seulement montré qu'on peut lui restituer sa présumée grandeur du passé, mais encore il a concrètement posé les jalons de sa renaissance et entre autres proposé une "orthographe uniforme standard gbe" (OUSG), dont la conception et la confection prennent appui sur les fonctions, caractéristiques et principes développés dans des études rappelées ci-dessus. En effet, ce qui est entendu par l'OUSG est un système orthographique, c'est-à-dire un ensemble de conventions devant guider la codification graphique des énoncés parlés (quel que soit le dialecte utilisé). Il ne s'agit pas encore d'un " gbe standard" ou du "néo gbe", entendez la forme parlée et écrite normalisée qui doit servir de référence à, et faire périr (ou tout au moins éclipser), les formes régionales

actuelles. L'OUSG part de, et reconnaît, les différences entre les dialectes régionaux et s'est proposée de les minimiser au niveau de l'écriture. Il s'agit de pouvoir écrire les différents dialectes du gbe dans un système orthographique qui fasse ressortir leur unité fondamentale, l'idéal étant que chaque dialecte adopte l'OUSG comme sa propre orthographe standard.

Etant donné que le travail s'organise autour du **mot**(et des unités inférieures qui le constituent : **phonèmes, syllabes, morphèmes**) qui fait l'objet de controverse en linguistique, nous nous sommes également appuyés sur la définition que donne Bada, M.D. (2012 :228) du **mot**, suite à plusieurs démonstrations minutieuses et rigoureuses. En réalité, le problème essentiel du mot est celui de sa définition. Il est difficile de tracer les limites du mot. A première vue, le mot paraît être quelque chose de très simple, mais il présente un phénomène complexe, une unité dialectique à deux aspects : idéal et matériel. Autant pour la complexité de sa structure que pour les difficultés qu'on a à le dégager, le mot reste jusqu'à présent le problème central de la lexicologie. Cependant, à base des nombreux documents lus et des enquêtes de terrain menées, l'auteur a pu analyser le Mot et le Concept, le caractère arbitraire du signe linguistique, les fonctions du mot, la signification du mot et le problème du mot pour aboutir finalement à une définition du mot. Il peut être ainsi défini comme :

« l'unité structuro-sémantique fondamentale de la langue, unité d'analyse grammaticale ayant un sens doublé d'un complexe de sons, segmentable et non segmentable en éléments signifiants, pourvu d'une autonomie syntaxique et dont la forme graphique est généralement précédée et suivie d'un blanc dans un texte, servant à dénoter un objet, une action ou un état, une qualité, une relation, un qualificatif du procès ou de qualité et ayant des caractéristiques sémantiques, phonétiques et grammaticales spécifiques pour chaque langue. ».

L'appartenance des mots des textes aux différentes classes est déterminée par la caractéristique sémantico-fonctionnelle du mot. A la suite de Serebrennikov, B.A. (1972), nous pouvons parler de classes sémantico-fonctionnelles du mot.

La segmentation du mot en morphèmes est faite selon les méthodes de Greenberg J.H. (1957, 1960, 1963) ; de Krupa V. (1971) et selon les critères définis dans certaines publications de l'àjágbè : CISOLA (2010), Kogon, K. (2000), Tchichi, T.Y. (1984, 1987). On s'est également inspiré des modèles empruntés à d'autres langues dont principalement le fongbè etleyoruba : Akoha, A.B. (1985, 2010), daCruz M. (1998,2003), Bada, M.D. (1989, 1990, 1992,2000, 2002,2003).

La syllabe àjá est une syllabe vocalique : en àjágbè, seules les voyelles sont susceptibles de former les syllabes. Autant de voyelles, autant de syllabes, telle est la règle qui régit la répartition du mot en syllabes.

La coupe syllabique en àjágbè met en valeur la syllabe ouverte : la consonne àjá est une consonne à tension croissante.

Passons en revue la règle de la syllabation àjá. Toute consonne intervocalique est une consonne à tension croissante. Elle appartient à la voyelle qui la suit, ouvrant la syllabe précédente à l'intérieur d'un mot aussi bien qu'à l'intérieur d'un syntagme.

L'analyse quantitative, typologique est faite selon les méthodes proposées par Greenberg, J.H. (1974) en développant la méthode de Sapir, E. (1970³,1934).

On a aussi proposé des indices complémentaires d'analytisme, de lexicalité/grammaticalité à la suite des indices introduits dans la monographie collective : Typologie quantitative des langues d'Asie et d'Afrique (Leningrad, 1982). Tous ces indices ont été appliqués à chaque classe sémantico-fonctionnelle, sémiologique du mot et au mot " en général". En tenant compte

de l'organisation hiérarchique non seulement de la forme significative mais aussi de la forme phonique du mot, en analysant les indices, on a d'abord examiné chacune des classes sémantico-fonctionnelles majeures, chacune des classes mineures ; ensuite les mots pleins et les mots-outils, puis les substitutifs et enfin le mot "au sens global".

1.2.3 Distribution des classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques du mot

1.2.3.1 Distribution des classes sémantico-fonctionnelles

A la suite de Bada M.D.(2003)²⁰, nous disons que la classification des mots en parties du discours occupe une place importante dans la grammaire traditionnelle. Elle est née vers le III^{ème} siècle avant Jésus- Christ, dans le prolongement de la réflexion grecque sur le langage. Plus philosophique que linguistique, cette réflexion s'engage avec Platon, Aristote et les Stoïciens sur la question des relations, naturelles ou conventionnelles, qui unissent le mot et la chose désignée par le mot. Au niveau le plus général, celle-ci est dépendante de la philosophie et de la logique classique. Les critères permettant l'élaboration d'une typologie catégorielle, celle que l'on connaît depuis l'antiquité ne sont pas donnés pour toutes les langues. L'on croyait pendant un certain temps trouver dans les catégories latines et grecques des classes typologiques répondant à une logique infaillible mais depuis que l'on s'est mis à décrire des langues autres qu'indo-européennes, les interrogations affluent, qui vont dans le sens de Existe-il dans telle langue telle catégorie de discours ? Il faut alors examiner les critères permettant l'élaboration d'une typologie catégorielle en àjágbè.

Les unités à classer sont les mots. Cela est évident si l'on se souvient que nous essayons de rendre compte de la classification traditionnelle, et non pas d'inventer une classification idéale, laquelle, biensûr, pourrait s'appliquer à n'importe quelles unités. Les langues où la théorie a été inventée, le grec puis

²⁰ BADA, M.D.2003. « Existe-t-il en yoruba des parties du discours ? » // *Revue du CAMES, Sciences Sociales et Humaines, Série B, Vol.005, N°1-2*, pp.231-236.

le latin, sont de celles où la notion de mot s'impose comme une évidence. Le mot grec ou latin avec sa désinence casuelle ou personnelle porte en lui-même une marque formelle de sa fonction dans la phrase si bien qu'à propos de telles langues, la distinction entre les niveaux morphologiques et syntaxiques peut rester implicite. Ce n'est pas un hasard si le point faible de la théorie a toujours été constitué par les mots non fléchis, malgré leur extrême diversité syntaxique, dans la classe fourre-tout des « adverbess ». C'est à leur propos qu'une explication de la théorie peut être la plus fructueuse. Cette explication suppose la mise en vedette de l'opération de délimitation du mot, opération-charnière qui découle de considérations morphologiques et sémantiques, mais après laquelle n'interviennent plus que des critères syntaxiques.

En réalité, si l'on veut bien considérer que la classification des mots en parties du discours a été conçue d'abord pour les langues comme le grec et le latin, on acceptera que le modèle et sa logique puissent assez directement s'appliquer aux langues de type flexionnel marqué. Lorsqu'en revanche nous souhaitons l'expérimenter sur l'àjǎgbè, une langue de type extrêmement différent, une langue syllabique comme le chinois, l'éwé, le yoruba, le fongbè, nous devons tout d'abord voir dans le mot une unité de sens dont la forme graphique est généralement précédée et suivie d'un blanc dans un texte. A partir d'un tel mode de classement, nous saurons exactement si la nature d'une unité linguistique la prédispose à telle ou telle fonction ou si, inversement, une fonction particulière impose à chaque élément des traits spécifiques lui permettant de la remplir. La question qui se pose n'est donc pas de savoir quelle est, idéalement, la meilleure classification possible des unités linguistiques, mais de comprendre sur quoi est fondée la classification en noms (substantifs), verbes, adjectifs (qualifiants), adverbess (qualificatifs du procès), prépositions (postpositions) etc. jadis inventée par les Grecs et depuis presque universellement utilisée, et pourquoi, malgré les incertitudes

de ses fondements théoriques explicites, elle a en gros donné satisfaction à ses usagers.

D'une façon générale, dans les langues comme le grec et le latin, on peut dire que le verbe se définit comme étant toute unité passible de flexion qui entretient un rapport morphologique étroit avec les pronoms personnels clitiques (à valeur désinentielle pour certains, à fonction subjectale pour d'autres) ; le verbe porte à la fois les marques du temps et celles de la personne grammaticale. Le nom se définit comme étant toute unité qui, potentiellement ou de fait, accepte qu'un déterminant quelconque l'actualise et qui est susceptible de porter en soi la marque d'un genre prédéterminé auquel se surajoute, selon le cas, une marque flexionnelle de nombre. L'adjectif se définit comme étant une unité passible de flexion en genre et en nombre, qui entretient un rapport de dépendance nécessaire vis-à-vis du nom, mais n'est jamais accompagné d'un déterminant. Etymologiquement, l'adverbe se définit comme un adjectif tout désigné du verbe essentiellement. Dans une langue flexionnelle, il se reconnaît à son invariabilité, c'est-à-dire au fait qu'il ne subit en aucune façon les incidences d'autres termes qui l'entourent.

De toutes les façons, rien en àjàgbè, langue à morphologie réduite, n'est vraiment comparable à ce qui se passe dans une langue flexionnelle. Dans la langue àjà, tous les mots sont invariables. Ils ne présentent pas de paradigmes formels, ils sont dans denombreux cas, monomorphématiques et leur statut grammatical ainsi que leur appartenance à une classe sont entièrement déterminés par les relations syntaxiques qu'ils entretiennent avec le reste de la phrase dans laquelle ils figurent, sans qu'aucune de ces relations n'apparaissent formellement dans leur propre structure. Il ressort de ce qui vient d'être dit que les définitions des grandes catégories, c'est-à-dire des parties du discours majeures sont valables par exemple, en français pour les catégories de nom, verbe, adjectif et adverbe. En ce qui concerne les langues à morphologie réduite, nous devons renoncer au critère

morphologique pour nous tourner vers d'autres critères devant permettre l'élaboration d'une typologie catégorielle.

Des publications en àjǎgbè (CISOLA, 2010 ; Tchitchi, T.Y. 1981 ; Harguindeguy, R.1969;...) indiquent la catégorie d'un mot (ou éventuellement plusieurs classes pour un même mot). Mais, dans un texte, les différentes classes ne sont pas faciles à déterminer. Il est fréquent, en effet, qu'un mot puisse changer de classe selon sa fonction. De ce fait, on peut dire que c'est la fonction qui crée la classe et non l'inverse. Il n'y a donc pas de catégorie figée. A noter qu'un changement de classe est appelé dérivation impropre ou translation.

Deux principaux critères sont à notre disposition pour déterminer la catégorie d'un mot dans un texte : critères sémantiques et critères syntaxiques ou fonctionnels²¹.

Les premiers critères, ceux de la signification, consiste à distinguer des catégories selon que le mot nomme un élément de la réalité extralinguistique perçu par l'esprit humain (image mentale), un référent extralinguistique (la notion de référent correspond à un niveau d'information ou d'élément servant de guide, de répertoire). Alors, dans les textes àjǎ, on a les substances ou les êtres (personnes, choses, entités, concepts, notions abstraites) désignés par les substantifs (noms); les états et les procès (actions faites ou subites par le sujet et considérées dans le temps) exprimés par les verbes ; les qualités des substances décrites par les qualifiants. Cette classe équivaut, en quelque sorte, aux adjectifs qualificatifs en grammaire traditionnelle française. En réalité, à la suite de CISOLA (2010 :40), il n'existe pas d'adjectifs qualificatifs en àjǎgbè, mais d'autres mots qui jouent en quelque sorte ce rôle : les qualifiants. La plupart du temps, ce qui est appelé en àjǎgbè « adjectifs » correspond au verbe redoublé (par exemple **dɔndɔn** mauvais, gâté, **nunu** buvable, etc.) ou au substantif jouant le rôle de qualificatif (par exemple

²¹Source : « Nature (grammaire) » // [fr.wikipedia.org/wiki/Nature_\(grammaire\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Nature_(grammaire)), pp.1-9.

enyuibon, **evɔn** mauvais, **yoyuneuf**, **eganimportant**, etc.). C'est dans cette catégorie qu'on trouve également les trois couleurs de base ainsi que d'autres couleurs : **eyi** blanc, **ejun** rouge, **eyu** noir, **makpafan** vert, etc. La situation du procès est déterminée par des mots circonstanciels (exception faite des expansions nominales circonstanciées et les événements sidéraux : jour, mois, année...) appelés qualificatifs du procès. Cette catégorie équivaut en quelque sorte aux adverbes dans la grammaire traditionnelle française. On a, à ce niveau, distingué quatre classes majeures (mots lexicaux) en àjǎgbè. Mais, il existe par ailleurs dans les deux textes, des mots qui se substituent aux classes majeures, particulièrement aux substantifs, ou, les remplacent dans l'énoncé où ils ne figurent pas directement. Ils représentent le plus souvent les substantifs, voire les syntagmes dont ils prennent toujours la signification (la référence). On les range ainsi dans la classe des substitutifs (pronoms). Leur signification dépend aussi du contexte extralinguistique (quand le substitutif est un déictique), ou du contexte textuel (selon que le substitutif est un anaphorique ou un cataphorique).

Les critères sémantiques ne sont pas faux, mais ils sont difficiles à utiliser seuls, puisqu'ils sont assez imprécis. C'est pour cela que nous avons tendance en linguistique à utiliser en même temps d'autres critères.

Les deuxièmes critères, ceux de la fonction, peuvent aussi être employés : dans l'énoncé, chaque mot accomplit une fonction qui est déterminée par sa nature. Ainsi, le substantif peut avoir les fonctions syntaxiques suivantes dans l'énoncé : Sujet, Complément d'objet direct (COD) ou indirect (COI), Complément du nom (CN), etc. Quant au verbe, il est le nœud de l'énoncé. Sans lui, il n'y a pas d'énoncé. Il nécessite souvent des compléments (fonctions syntaxiques) tels le Sujet, le COD et/ou COI.... Seul un qualifiant peut assumer une fonction parallèle à l'épithète (fonction syntaxique), c'est-à-dire affecter une qualité particulière à un être ou déterminer sa situation en se plaçant immédiatement après lui en àjǎgbè. Le qualificatif du procès a pour fonction syntaxique de modifier le sens d'un verbe

(voire, d'un qualifiant ou d'un autre qualificatif du procès) auquel il se rapporte. Les particularités syntaxiques du substitutif sont identiques à celles du substantif qu'il peut remplacer dans l'énoncé. Ce critère a permis de dégager dans les textes, quatre autres classes de mots en partant seulement de leur fonction dans l'énoncé : les déterminatifs, les postpositions, les unificateurs et les marqueurs. Ces catégories (mots-outils) n'ont, en effet, aucun sens lexical, aucun référent extralinguistique : elles ne renvoient à aucune image mentale chez l'Homme, abstraite ou concrète. Le déterminatif est un mot-outil dont la fonction syntaxique est d'actualiser le substantif. Actualiser (déterminer) signifie permettre au substantif de remplir sa fonction référentielle en amenant le destinataire à identifier la chose dont on parle (référent). Il transforme le substantif dont il est l'un des satellites en un syntagme nominal. Il a le pouvoir de transformer en nom tout élément linguistique : on dit alors que cet élément est nominalisé. Le déterminatif annonce le noyau (substantif) tout en venant après lui en àjǎgbè. Il peut en être séparé par une autre classe. De par le rôle qu'il joue dans la fonction référentielle du substantif, le déterminatif a en principe un caractère obligatoire, c'est-à-dire que tout syntagme nominal doit être précédé d'au moins un déterminatif. Il existe toutefois quelques exceptions : les noms actualisés sans la médiation du déterminatif, et les noms employés de manière virtuelle (noms propres, dates, apostrophes, mots pris dans une énumération pour provoquer une certaine vivacité dans l'énoncé [figure de style]). Le mot qui est employé sans déterminatif doit être considéré comme virtuel. Les trois autres classes n'ont pas de véritable fonction syntaxique au sein de l'énoncé : elles ne sont compléments d'aucun autre terme. Cependant, on leur a concédé une certaine fonction grammaticale qu'on peut qualifier d'accessoire. La postposition exprime les rapports d'espace, de temps, de causalité entre des substantifs, verbes et qualifiants. Quant à l'unificateur, il sert à unir deux éléments linguistiques de natures et de fonctions syntaxiques identiques ou différentes en établissant un lien logique ou un lien de dépendance. Le marqueur exprime le temps et

l'aspect du verbe, l'emphase sur certains éléments linguistiques, l'interrogatif et l'exclamatif en fin de certains énoncés.

Parfois, on y ajoute, les critères distributifs (ceux de la distribution des mots à l'intérieur de la chaîne parlée). Ces critères prévoient l'analyse des contextes linguistiques du mot. C'est une méthode d'analyse typique de la linguistique structurale, née aux USA vers les années 30 (Bloomfield, L.Language, 1970³). Les classes sont définies à travers leurs positions :

« Tous les mots qui pourraient occuper le même ensemble de positions [...] doivent appartenir à la même partie du discours » (Fries, C.C.²²Structure of English, 1964⁵).

En réalité, on considère que plusieurs mots appartiennent à la même classe, si, pour un énoncé donné, on peut les substituer mutuellement à condition de respecter les relations syntaxiques de l'énoncé originel. Ce type de procédé, bien utile en grammaire, est aussi appelé commutation. Appartiennent à la même classe, deux mots lorsqu'ils peuvent être remplacés l'un par l'autre dans un énoncé sans que celui-ci ne cesse d'être correct grammaticalement. Ces mots sont susceptibles de remplir la même fonction syntaxique. Peu importe si certains de ces énoncés paraissent absurdes, métaphoriques, poétiques ou humoristiques, pourvu qu'ils soient acceptés d'un point de vue grammatical et syntaxique. D'un point de vue distributionnel, donc, un article, un déterminatif possessif, démonstratif, indéfini, numéral, interrogatif appartiennent à la même catégorie : les déterminatifs. Leur distribution est, en effet, la même dans un énoncé. Il faut remarquer qu'à la suite de CISOLA (2010), les déterminatifs constituent une sous-classe des

²² Charles Carpenter Fries (1887-1967) est un grammairien et lexicographe américain qui revendique l'influence Léonard Bloomfield. Après avoir enseigné les langues classiques à l'Université Bucknelle, il est nommé au Département d'anglais de l'Université du Michigan en 1921, où il enseigne jusqu'en 1958. Il participe à la publication de plusieurs dictionnaires anglais et développe des méthodes d'enseignement de l'anglais langue seconde. Son objectif est de présenter, à travers cet ouvrage, une étude de la phrase anglaise à partir d'un corpus d'anglais oral attesté et en utilisant les recherches les plus récentes en linguistique (cadre distributionnaliste). L'ouvrage a influencé de nombreux chercheurs américains qui ont repris les travaux de l'auteur, soit pour corriger certains détails, soit pour les appliquer à une classe de mots. (Source : http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=3627)

déterminants. Il range, en effet, dans la classe des déterminants, l'article défini, les qualifiants et les déterminatifs démonstratifs, possessifs, indéfinis, interrogatifs, numéraux. Mais étant donné la nature de notre travail, les critères de classification des mots ne nous ont pas permis de ranger les qualifiants dans les déterminatifs, voire les déterminants. Parlant de ces deux paronymes, nous avons jugé plus utile d'employer le terme de déterminatifs pour deux raisons :

- les déterminatifs tels que définis par CISOLA(2010)sont de fréquence maximale dans les textes par rapport aux déterminants : l'article défini 'le',
- parler de déterminants peut laisser supposer, à l'image de CISOLA (2010), que les qualifiants ou du moins que certains y figurent.

Il faut souligner, à propos de ce type d'analyse, quelques éléments intéressants :

- quant à son caractère « scientifique » : la cohérence de la méthode distributionnelle avec les principes généraux de l'analyse structurale, le même recours à la commutation, le même refus de se fonder sur le sens ;
- quant aux champs d'application : il est évident que l'analyse distributionnelle a une portée aussi bien « grammaticale » (l'analyse des classes, par exemple) que « syntaxique » (elle se fonde sur la distribution des mots dans la chaîne parlée, donc sur leur relations syntagmatiques mutuelles) ;
- quant à ses origines anglosaxonnes : dans la langue anglaise, tout comme jusqu'à un certain point dans la langue à présent, la place des mots a une grande importance (place obligatoire du sujet, place de l'adjectif devant le nom en anglais, structure distributionnelle obligatoire des phrases négatives, nature analytique de la langue, etc.). Dans une langue flexionnelle telle que le latin, par exemple, la « distribution » serait moins évidente et moins figée ;
- quant à ses origines « américaines » : d'abord, la tradition philologique, la linguistique historique ou comparative était faible aux USA. Ensuite, les linguistes américains se trouvaient à devoir étudier les quelques 1000 langues amérindiennes (constituant plus ou moins 150 familles différentes) sans

corpus écrit, sans codification et, souvent, sans trop de certitudes quant au sens réel de certaines phrases, se référant souvent à une situation de communication opaque. La seule analyse possible concernait donc la description de chaque élément d'une langue par son aptitude à s'associer ou pas avec d'autres éléments. Le sens, impossible à cerner, est ainsi expulsé, et toute l'analyse part d'un corpus défini avec rigueur en écartant toute situation qui pourrait être la source de variations.

Cette méthode a donné lieu à des analyses variées de la part de différents linguistes, chacun élaborant une méthode spécifique pour isoler, par des commutations progressivement plus fines (mettent en cause des segments de plus en plus petits de la chaîne parlée) capables de parvenir au « constituants immédiats » : les classes de mots.

On a avancé des objections sérieuses aux fondements même de l'approche distributionnelle :

- l'efficacité de la méthode pour arriver vraiment à cerner toutes les différentes classes et sous-classes d'une langue est encore à démontrer ;
- la description ainsi obtenue est très complexe, mais elle est aussi « opaque » : nous arrivons à voir les « règles » de distribution, mais nous n'en savons rien sur les raisons qui les fondent.

En tout cas, la méthode distributionnelle a une portée pratique intéressante : se basant seulement sur les positions et sur les options « possibles » « impossibles », elle a une place importante dans les études informatiques du langage.

On constate qu'aucun de ces critères n'est suffisant pour déterminer à coup sûr la classe d'un mot. Ils doivent être utilisés de manière cumulative, et cela suppose que l'on maîtrise un certain nombre de notions de base. Précisons que l'étude d'une véritable classe donnée n'est pas l'étude de l'ensemble des mots traditionnellement recensés dans cette catégorie, mais celle de l'ensemble des fonctions et sens qui lui sont associées. La distribution

vient donner plus de précision en assurant que tel mot appartient à telle classe.

L'appartenance des mots aux différentes parties du discours, est déterminée par la caractéristique sémantico-fonctionnelle du mot. A la suite de l'Académicien russe Sérébrénnikov B.A. (1972), nous pouvons dire que les parties du discours sont définies en premier lieu comme des classes sémantico-fonctionnelles du mot. Partant des critères fondamentaux ci-dessus énumérés et à la suite de Sérébrénnikov B.A. (1972), nous pouvons, à présent, parler de classes sémantico-fonctionnelles du mot. Ceci nous a permis de distinguer en àjǎgbè neuf (09) classes sémantico-fonctionnelles présentées dans le tableau n°1 selon leur degré d'autonomie, suivi de leur fréquence dans les textes.

Distribution des classes sémantico-fonctionnelles du mot / (Tableau n°1)

N°	Classes sémantico-fonctionnelles	Nombre		Fréquence %	
		Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
1	Substantifs	327	316	25,15%	24,31%
2	Verbes	318	305	24,46%	23,46%
3	Qualifiants	06	07	0,46%	0,54%
4	Qualificatifs du procès	75	56	5,77%	4,31%
5	Substitutifs	150	158	11,55%	12,15%
6	Déterminatifs	50	86	3,85%	6,62%
7	Postpositions	104	102	8%	7,84%
8	Unificateurs	96	112	7,38%	8,62%
9	Marqueurs	174	158	13,38%	12,15%

Nous ne sommes pas les premiers à procéder à une telle répartition des mots dans une langue non flexionnelle, notamment en langue africaine. Il y a eu quelques auteurs, dont principalement Bada, M.D.(2003) pour le yoruba qui

nous précédé dans cette entreprise. Après avoir défini les différentes parties du discours en yoruba, Bada M.D. (2003 :135) conclut en ces termes:

«Les résultats de nos recherches sur la question, nous font dire que l'on doit se baser sur les critères syntaxiques en matière de délimitation des classes catégorielles dans les langues non flexionnelles comme le yoruba, l'éwé, le birman, l'anglais... Car la nature des unités linguistiques doit être perçue en tenant compte de leurs aptitudes fonctionnelles. Autrement dit, la nature d'un signe linguistique doit dépendre des aptitudes combinatoires qui lui confèrent une certaine valence syntaxique».

Il (p : 236) poursuit en ces termes :

«... nous pouvons dire que la théorie des [classes sémantico-fonctionnelles] est une théorie universaliste : toutes langues manifestent les mêmes catégories logiques qui sont elles-mêmes universelles et immuables. Les différences entre les langues, dues en particulier aux différences de structures des mots, sont des différences d'ordre typologique, mais non substantiel».

Il existe donc non seulement en àjǎgbè, mais dans toutes les langues, des critères permettant l'élaboration d'une typologie catégorielle.

1.2.3.2 Distribution des classes sémiologiques du mot

Nous venons de présenter les classes sémantico-fonctionnelles selon leur degré d'autonomie où les substantifs et les verbes sont plus usités. Dans les langues indo-européennes et en àjǎgbè, on peut séparer les classes sémantico-fonctionnelles en deux grandes classes : les classes majeures et les classes mineures. Les premières comprennent les éléments qui ont, à proprement parler, un «sens» (sens lexical renvoyant à des choses du réel,

même si elles sont abstraites, intangibles) et constituant la matière du discours : substantifs, verbes, qualifiants et qualificatifs du procès (adverbes dans d'autres langues). Les secondes, telles la postposition (la préposition dans d'autres langues), l'unificateur, le marqueur n'ont pas un sens vraiment défini (c'est-à-dire un référent extralinguistique, mais un sens grammatical) et ne font que contribuer à la mise en forme du discours en établissant diverses relations entre les mots ou les groupes de mots (critères fonctionnels). Dans ce groupe-ci, l'on range aussi sans trop de difficultés, le déterminatif et le marqueur. Etant donné que la théorie des classes majeures ou mineures est aussi universaliste que l'appartenance des mots aux différentes classes sémantico-fonctionnelles, le degré de fréquence des types de mots dans le texte ne justifie pas pour autant leur nature majeure ou mineure. Ce n'est pas parce qu'une classe sémantico-fonctionnelle est plus utilisée qu'une autre dans un texte qu'elle est forcément de classe majeure. Il en est de même inversement. Les classes sont unanimement reconnues comme majeures ou mineures indépendamment de leur distribution, mais en fonction de leur capacité à référer, à renvoyer à une réalité extralinguistique (sens lexical). Les classes majeures sont appelées mots lexicaux et les mineures, mots grammaticaux. Ce sont ces grandes classes qu'on appelle classes sémiologiques. En àjàgbè, on distingue ainsi deux principales classes sémiologiques : les mots lexicaux et les mots grammaticaux.

Pour opérer la distinction entre ces types de mots, on se base traditionnellement sur deux critères : le critère sémantique et le critère énumératif.²³

Notons que les mots lexicaux sont aussi dénommés mots autonomes en raison de leur degré d'autonomie par rapport aux mots grammaticaux. Degré d'autonomie suppose que le mot s'administre lui-même, est indépendant et a la particularité d'avoir un sens par lui-même. Il est mis en relation avec un

²³Source : « Morphèmes, morphologie » // www.lattice.cnrs.fr/sites/itellier/poly_info_ling/linguistique_005.htm, pp.1-8.

réfèrent extralinguistique. Il réfère à quelque chose dans le monde (objet, action, propriété) sans le concours d'un autre mot appelé mot accessoire ou auxiliaire. Il a un sens concret, un sens lexical, une véritable référence, même si elle est intangible comme pour les notions abstraites. Il renvoie à une réalité qui suscite chez l'Homme une image mentale. C'est pour cela qu'on appelle aussi les mots autonomes, mots significatifs, mots significatifs principaux, mots à sémantisme fort, et même mots pleins, ...Le mot-outil s'oppose donc au mot plein dont le sens lexical est aussi important que le rôle syntaxique (ils sont sujets, compléments, épithètes,.... d'autres termes dans l'énoncé), mais dont la précision de leur signification (lexicalité) est mise au premier plan. Les mots autonomes sont les substantifs, les verbes, les qualifiants ainsi que les qualificatifs du procès. Contrairement aux mots accessoires, les mots pleins sont en très grand nombre. Ils appartiennent à une liste ouverte, pouvant toujours évoluer dans le temps. Ils sont plus longs et on peut en créer de nouveaux. Quand on joue à inventer de nouveaux mots, ce sont toujours des mots lexicaux. Personne ne s'amuserait à créer un nouvel unificateur, sans du moins prendre le risque de ne pas du tout se faire comprendre.

Qu'en est-il des substitutifs ? Où faut-il les ranger ? Nous pouvons les ranger dans les mots grammaticaux, étant donné les propriétés nombreuses qu'ils partagent avec ceux-ci : les substitutifs appartiennent à une liste non extensible et on ne peut en créer de nouveaux. Et, il faut également préciser que leur degré d'autonomie dans la phrase est moins élevé que celui des quatre classes majeures. Mais, en réalité, les substitutifs sont à mi-chemin entre les mots lexicaux et grammaticaux. Ils empruntent, en effet, à la fois des propriétés lexicales et grammaticales. Leur statut de substitutif suppose qu'ils désignent indirectement des êtres et peuvent assumer les mêmes fonctions syntaxiques que les noms qu'ils remplacent dans une phrase. Mais ces substitutifs sont appréhendés grâce au contexte. Ceci étant, ils renferment des indices de lexicalité à la mesure des mots lexicaux. Au risque de les classer

dans l'une ou l'autre classe sans tenir compte de leur bivalence, on ne peut que les considérer comme formant une classe sémiologique à part entière.

Quant aux mots grammaticaux, ils ont pour synonymes : mots accessoires, mots fonctionnels, mots-outils, mots auxiliaires et même mots vides. La notion de 'mot auxiliaire' telle qu'entendue ici, est inspirée de la définition de la langue analytique donnée par Auguste Schlegel. Selon lui, ces langues sont astreintes à l'emploi des articles devant les substantifs, ont recours aux verbes auxiliaires (marqueurs pré-verbaux) dans la conjugaison, suppléent par des postpositions (prépositions en français) aux désinences des cas qui leur manquent. Ces verbes auxiliaires (marqueurs), articles et postpositions sont ainsi considérés comme des mots auxiliaires : par exemple, en àjágbè, le marqueur du futur "a" précède, accompagne et aide le verbe proprement dit "yi" (aller) à exprimer un état ou un procès considéré dans le temps futur ; il en est de même pour l'article qui aide le substantif à s'actualiser. Quant aux postpositions, elles succèdent, accompagnent et aident les substantifs à définir leurs fonctions (compléments), faute de désinences des cas. Les mots fonctionnels sont secondaires par rapport aux mots autonomes qu'ils accompagnent. Ils expriment une relation entre les mots autonomes. Ils indiquent certaines relations grammaticales dans la phrase (postpositions), ou encore, entre des phrases (unificateurs), ou précisent clairement le syntagme nominal qu'ils déterminent (articles). Ce qui est mis au premier plan n'est pas tant leur signification que leur rôle syntaxique. C'est la classe sémiologique du mot dont le rôle syntaxique et la fonction grammaticale (tous les mots-outils n'ont pas de fonction syntaxique [sujet, complément,...] mais assument une certaine fonction dans l'énoncé) sont plus importants que le rôle sémantique (sens lexical). En réalité, elle n'a pas de référent extralinguistique (sens lexical). Les mots auxiliaires incluent donc les postpositions, les unificateurs, les déterminatifs et les marqueurs. Souvent très courts, ils sont peu précis, peu nombreux et constituent une liste réduite, fermée, non extensible. Ils sont aussi appelés mots vides parce qu'ils

ne renferment aucun indice de lexicalité, ils ne renvoient à aucun être susceptible de susciter chez l'Homme une image mentale. (cf. indices de la structure morphologique du mot).

Les notions de classes majeures et mineures dépendent du degré d'autonomie des classes de mots dans la langue. Plus le degré d'autonomie du mot est élevé, moins il est de nature grammaticale; plus il est de cette nature (mot-outil), moins il s'administre lui-même dans la phrase. Les substantifs sont plus autonomes que les verbes ; ceux-ci le sont plus que les qualifiants qui, à leur tour, le sont plus que les qualificatifs du procès. Autrement dit, l'image que l'on se fait de la réalité extralinguistique auquel renvoie le substantif est plus concrète que celle du verbe, ainsi de suite... Ces quatre classes étant plus ou moins autonomes entre elles, on leur concède la grande classe des mots autonomes ou des mots significatifs à sémantisme fort. Ceci justifie d'ailleurs leur rang de classe majeure. Les substitutifs, suite aux raisons énumérées plus haut, constituent une classe à part entière. Les quatre autres types de mots forment les mots fonctionnels ou les mots accessoires. Il se dessine ainsi trois classes sémiologiques. Selon leur degré d'autonomie, elles se présentent suivant cette hiérarchie : les mots autonomes, les substitutifs et les mots fonctionnels. En àjǎgbè, les mots à sémantisme fort constituent la plus grande partie des mots. Viennent ensuite les signes de ligaments : les mots accessoires et enfin les substitutifs.

Distribution des classes sémiologiques du mot / (Tableau n°2)

N°	Classes sémiologiques	Nombre		Fréquence %	
		Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
1	Mot au sens global	1300	1300	100%	100%
2	Mots autonomes	726	684	55,85%	52,61
3	Substitutifs	150	158	11,54%	12,16%
4	Mots fonctionnels	424	458	32,61%	35,23%

Dans la phrase, les marqueurs sont de nature plus grammaticale que les unificateurs, ceux-ci le sont plus que les postpositions qui dominent à leur tour les déterminatifs. Autrement dit, même si ces mots-outils ne sont pas autonomes dans l'énoncé, on peut quand même dire que les déterminatifs s'administrent eux-mêmes mieux que les postpositions, et ainsi de suite... Il va sans dire qu'un certain degré d'autonomie règne aussi en leur sein, mais il est relatif aux classes sémantico-fonctionnelles de cet ensemble.

CHAPITRE II :

PRESENTATION DE LA LANGUE ET DES LOCUTEURS AJA²⁴

²⁴ Les informations relatives aux données sociolinguistiques et historiques de la langue et de ses locuteurs sont extraites de FANTODJI R. et KOUESSI G. (2008) : « TADO ET LES AJAVIO », pp.1-9(<http://www.ajavio.org/TADO-ET-LES-AJA-conference-debat.html>.); de l'Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest de la Série Population élaboré par CEDEAO-CSAO/OCDE ©,2006: « Les Langues », pp.1-12 (www.oecd.org/dataoecd/21/53/38410200pdf.); de l'Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin élaboré par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), 2003, 104p (CENALA, Cotonou); de CISOLA (2010), TOMPKIINS B. /ANGELA K. (1997) , de TCHITCHI T.Y. (2009,1990, 1984) et de CAPO,H. B.C. (1980 et 1983).

2.1 LA LANGUEAJA

2.1.1 Données sociolinguistiques

Le gbe couvre le Sud -Est du Ghana (rive gauche de la Volta), les parties Sud du Togo et du Bénin et aussi quelques localités des Etats d'Ogun et de Lagos au Nigéria. Le nombre de locuteurs est estimé à moins de dix millions (-10 000 000) de personnes. Selon la classification de Greenberg J.H. (1963/1966/1970), le gbè est une langue du groupe Kwa de la grande famille Niger-Congo dont les principaux dialectes sont l'éwégbè (environ trois millions (3 000 000) principalement au Togo et Ghana), suivi par le fɔngbè (un peu moins de deux millions (-2 000 000) majoritairement au Bénin) et l'àjágbè (environ un million (1 000 000) essentiellement au Bénin). D'après CISOLA (2010), on compte aujourd'hui plus de 800000 locuteurs àjà vivant sur les territoires béninois et togolais répartis essentiellement de part et d'autre du fleuve Mɔ̀nɔ̀.

L'àjágbè fait partie des langues les plus parlées dans le royaume de Tàdó. La ville historique de Tàdó est le berceau de ce que le Père Harguindéguy appelle l'aire culturelle àjà. Les peuples d'origine àjà occupent aujourd'hui l'espace géographique dénommé "aire culturelle àjátàdó", et ce, en rapport avec le nom du foyer ancestral : Tàdó. Cette aire est limitée au Sud par ce qui était appelé la Côte des esclaves, l'Océan Atlantique, à l'Est par le fleuve Wémé, par les locuteurs du "eḍe yoruba", à l'Ouest par le Amugâ, les Blù et Adàṅgbè et au Nord par les populations Sá, Anà et Akpáfù. Elle s'étend sur une profondeur de 200 à 300 km entre les degrés 0 et 3 de Longitude au cœur de ce que les géographes nomment la savane soudanaise. Tàdó, site ancestral de la zone ainsi définie dont les coordonnées géographiques sont 1°35'E et 7°9'N était restée pendant la période coloniale une cité enclavée.

Aujourd'hui, dans les limites identifiées ci-dessus, les groupes socioculturels se définissent comme Ajá, Ewè, Fɔn, Gen, Xwlà, Xwédá, Gùn, Ayíɔ, Sàxwε, pour ne citer que ceux-là. Ces groupes ont émigré soit directement de Tàdó, ou encore des groupes non originaires de Tàdó qui vinrent s'installer dans la région et donnèrent un coup certain à la culture de notre aire.

Les Ajá constituent le groupe ethnique originel de Tàdó et de ses environs, c'est-à-dire le groupe qui était sous administration directe de Tàdó au moment de l'agression coloniale. Ils habitent en général l'espace compris entre le Yoto au Togo et le Kufo au Bénin. Ils sont essentiellement des paysans et parlent, selon l'enquête sociolinguistique de SIL (Société Internationale de Linguistique) Togo-Bénin, cinq dialectes : le hwe, le shikpi, le tado, le dogbo et le tala.

Au Bénin, les locuteurs de l'àjágbè occupent le territoire du département du kufo, sauf les arrondissements et certains villages où le fɔngbè est simultanément utilisé. Ces locuteurs se rencontrent dans les communes d'Akplaxwe, de Dogbo, de Jakotomε, de Tɔviklɛn, de Klwikanmε (sauf dans les villages de maɖemε, de axɔgbɛya, de ɖaji, de klosu, de aglali, de kplakatagɔn, de jixami de l'ex-commune rurale de axɔgbɛya), de Lalo (sauf dans les ex-communes rurales de ci-axɔmadegbe et de ci-axɔjanakɔ) ; on les rencontre aussi dans les communes d'Atinwemε (villages de azɔvε, de zungamε, de hwɛn, de hahamɔ, agboɖugbe, aveji, azɔnlinxwe, ɖɔnkɔnji, de gudɔn, acannu, alukwin, konuxwe, akɔnana, avegodwe, tadokɔmε, de hlodu, ajoxwe, vɛxa), de Grand-popo (villages de akɔɖɛxa, de tɔkan, de gbowe, de mɛɖemawe), de Lokosa, de Xwlà et de Xweyɔgbè (village de hɛndɛ de l'ex-commune rurale de εε). Dans le Département de l'Atlantique, on retrouve ces mêmes

locuteurs dans certains villages des communes de Ouidah(villages de γεμε, de xweyɔgbɛ, de canxwe ou ayijɛdo, d'ajara-kpɔvyɛ) et de Kpomase. Au Togo, par contre, ils sont localisés dans le Canton de Tòh, dans les villages de Tàdó, Ncivú, Kpɛkɛmɛ, Asràrà, Sàgádá...

2.1.2 Rappel phonologique²⁵

Pour aider le lecteur à lire et à mieux comprendre les phrases, les textes àjà, les techniques de segmentation des mots en syllabes et l'orthographe des mots, il importe de rappeler les différentes consonnes, voyelles et tons attestés dans la langue.

L'alphabet àjà comprend trente (30) consonnes, dont vingt six (26) orales et quatre (4) nasales, et, douze (12) voyelles, dont sept (7) orales et cinq (5) nasales.

Les consonnes sont présentées comme suit : b, c, d, ḍ, f, g, gb, γ, h, hw, j, k, kp, l, **m, n, ny, ŋ**, p, r, s, sh, t, v, w, x, xw, y, z, ʒ. Remarquons que parmi les consonnes, six (6) sont des digrammes et que les phonèmes w et y sont considérés aussi comme des semi-voyelles, car ils peuvent représenter phonétiquement soit des voyelles, soit des consonnes. Dans ces cas, ils sont décrits comme des voyelles ou des consonnes. En réalité, les voyelles o, u, un, ɔ, ɔn précédées d'une consonne et suivies d'une voyelle s'écrivent comme telles quand elles se prononcent [w] : c'est le phénomène de labialisation. Lorsqu'une consonne se prononce [y] (phénomène de palatalisation), précédée d'une autre consonne et suivie d'une voyelle, elle s'écrit **i**. C'est ainsi qu'on a : **[kɔkwɛ]** *saint* pour sa forme prononcée, mais **kɔkɔɛ** pour sa forme écrite, ainsi que, **[ɛfyɔ]** *roi*, mais **ɛfiɔ**. Dans l'orthographe des articulations modifiées, on écrit les voyelles de base correspondantes au lieu des semi-

²⁵Source : CISOLA 2010. *Orthographe pratique standard de l'àjagbè*.

voyelles **y** et **w**. Au cas où la voyelle de base n'est pas identifiable, on écrit le phonème **u** pour le son [w] et le phonème **i** pour le son [y] par défaut.

Les voyelles orales sont présentées comme suit : a, e, ε, i, o, ɔ, u.

Les voyelles nasales s'écrivent en ajoutant la lettre **n** aux voyelles nasalisables (a, ε, i, ɔ, u) : an, εn, in, ɔn, un. Il faut remarquer que toute syllabe qui commence avec une consonne nasale est automatiquement nasalisée, même si les lettres l, r, w interviennent dans la syllabe. Il n'est plus nécessaire d'adjoindre la lettre **n** de nasalisation. Notons aussi que toutes les voyelles, qu'elles soient orales ou nasales, sont susceptibles d'être prolongées. Une voyelle est longue quand elle se prononce de façon nettement plus longue qu'une voyelle brève. On retrouve les voyelles longues souvent dans les idéophones. Pour éviter toute confusion avec les voyelles longues des verbes suivis de pronom personnel objet **i** qui sont un redoublement de voyelle à la fin du verbe, il faut les distinguer des autres voyelles longues en les répétant trois fois, notamment dans les idéophones. Pour représenter une voyelle nasale longue, on ne répète pas la lettre **n** postposée de nasalisation ; en d'autres mots, écrit **haaan***beaucoup* et non **hananan**.

Les digrammes, quoique transcrits avec deux symboles, représentent chacun un seul son. Au niveau des consonnes, ce sont : gb, kp, hw, xw, ny et sh. Les voyelles nasales sont également représentés par des digrammes : an, εn, in, ɔn, un. Donc, le mot **ehwan** (lance) bien que composé de cinq (5) symboles, ne représente que trois (3) lettres de l'alphabet aja ou trois phonèmes : **e**, **hw** et **an**. En réalité, il serait techniquement plus correct de ne pas mettre les digrammes dans l'alphabet ; mais ici, ils y sont inclus pour des raisons pratiques. Pris comme tels, les digrammes **hw** et **xw** ne doivent pas être considérés comme des articulations modifiées des syllabes **hu** et **xu**. Il est

vrai que dans certains contextes, les sons [hw] et [xw] peuvent être des articulations modifiées de certaines syllabes. Par exemple, lorsque **hol***ever* (levain du pain) et **xof***rapp**er* sont suivis du pronom personnel objet 3^{ème} personne du singulier *i*, ils deviennent phonétiquement **hwi** et **xwi** respectivement : là, on a trois (3) phonèmes dans chaque cas, dont une consonne et deux voyelles. Le son [w](semi-voyelle) est considéré dans ce contexte comme une manifestation secondaire de la voyelle *u*. Mais, il ne doit pas y avoir amalgame avec les digrammes *hw* et *xw* qui sont des consonnes à part entière comme dans **hwe***être petit* et **axw***acri* où on a respectivement deux et trois phonèmes.

Le ton est un élément suprasegmental, c'est-à-dire une marque qu'on met sur les lettres, par opposition à l'élément segmental (consonne ou voyelle). Il transcrit la mélodie du morphème, du mot ou de l'énoncé. L'àjǎgbè est une langue à tons ; l'absence de tons écrits sur les voyelles dans un texte provoque nécessairement des interprétations différentes et parfois contradictoires. Le ton joue donc un rôle distinctif car il permet de distinguer le sens entre deux mots identiques, entre des mots de structures syllabiques simples (au plus deux syllabes), ayant généralement des paires minimales. En àjǎgbè, il existe trois (3) tons phonétiques ponctuels : le ton haut, le ton moyen, et le ton bas. Mais c'est seulement les tons haut et bas qui sont déganés comme des tons pertinents, le ton moyen étant une manifestation contextuelle du ton haut ou du ton bas. Outre les tons ponctuels en àjǎgbè, il y a des tons modulés qui seraient soit une manifestation contextuelle de tons ponctuels, soit une suite de tons ponctuels. Au départ, il s'est posé le problème de savoir comment marquer les tons et quel(s) ton(s) marquer. On devait en effet d'abord décider de marquer soit les tons phonétiques, soit les tons phonémiques. En fin de compte, il a été jugé qu'un système à base phonémique poserait trop de difficultés pour l'écrivain àjǎ, son lecteur, pour les néo-alphabètes dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En àjǎgbè,

les tons connaissent beaucoup de perturbations dues aux tons environnants. Par exemple, le même mot **kpɔ̀voir**, de ton haut sur le plan phonémique, peut se prononcer au niveau haut, moyen ou bas selon le contexte. Pour cette raison, on a opté pour un marquage phonétique des tons, ce qui permettra aux écrivains d'entendre le ton d'un mot dans son contexte et de le représenter à l'écrit selon ce contexte. Sur cette base, on a opté pour une représentation minimale des tons parce qu'elle est plus conséquente : les tons sont marqués selon des règles objectives qui ne varient pas d'écrivain en écrivain. De plus, ce n'est guère nécessaire de marquer le ton sur les mots ayant polysyllabiques, puisqu'ils n'ont généralement pas de paires minimales (ils ne sont pas ambigus).

Brièvement, il faut marquer seulement le ton haut phonétique (Puisque le ton bas est prédominant en àjàgbè, il est préférable de marquer le ton haut pour des raisons d'économie graphique ; d'ailleurs il semble que c'est le ton le plus saillant au niveau phonétique et psychologique) sur les mots à une syllabe ; il faut marquer les tons bas et haut de façon systématique sur les pronoms personnels identiques en forme et dans leurs formes dérivées: **è** (tu) et **é** (il/elle), ainsi que **mì**(nous) et **mí** (vous). Etant donné que **è** (tu) ou **é** (il) peut faire amalgame avec le marqueur du futur **a**, le marquage des pronoms doit primer pour éviter toute confusion : **à** et **á**

2.1.3 Etat des travaux sur la langue àjà

Au nombre des recherches sur l'àjàgbè, il y a les deux premières études réalisées sur l'àjàgbè par le Révérend Père Harguindeguy, pionnier de l'étude linguistique de l'àjàgbè :

-HARGUINDEGUY, R. 1968. **Eléments de grammaire àjà**

Dans son premier ouvrage, il a jeté les bases de la grammaire àjà. Cette œuvre répond à une volonté du Père d'aider le peuple aja à esquisser ses premiers pas dans l'étude de sa propre langue. Ceci pourrait lui permettre de se doter davantage de moyens didactiques à son enseignement.

-HARGUINDEGUY, R. et al.1969. **Premiers éléments pour un dictionnaire àjá-français.**

Il s'agit du premier dictionnaire àjá, et ce, fait par un prêtre et ses catéchistes. La correction annoncée depuis lors n'est pas faite jusqu'à présent.

Un autre dictionnaire relatif aussi à l'àjágbè a été mis sur pied :

-NATABOU, B. 1975. **Deutsch-Aja Wörterbuch (Dictionnaire Allemand-Ajá).**

En dehors du dictionnaire aja- français du R.P. Harguindéguy, c'est le seul dictionnaire aja dont l'entrée commence par des mots d'une langue étrangère, l'allemand en l'occurrence.

Les travaux qui ont suivi sont sous formes de mémoires, d'articles, de guides, de livrets, de manuels, de lexiques, de thèse....On peut citer :

-SOUS-COMMISSION AJA, 1976. **Le premier livret d'enseignement en àjá.**

Comme son titre l'indique, ce livret traite de l'enseignement en langue aja en vue d'un développement de celle-ci. Ceci répond en quelque sorte à la nécessité d'alphabétiser les peuples.

- TCHITCHI, T.Y. 1976. **Nouveau guide pratique àjá**

Pour faciliter l'acquisition de la lecture et de l'écriture en àjágbè,l'auteur a mis sur pied ce guide. Cela facilitera ainsi son enseignement et son expansion.

-TCHITCHI,T.Y. 1981. **Eléments de lexique thématique àjá-français.**

Le lexique rassemble 1750 mots aja suivis de leurs traductions en français. Les mots du lexique sont présentés suivant deux catégories ; celle des nominaux et celle des verbaux. Les nominaux ont été classés sur la base des préfixes nominaux et des consonnes à l'initiale des nominaux. Ceci a permis à l'auteur de déterminer la fréquence d'apparition des préfixes

nominaux en àjǎgbè. Les verbaux, quant à eux, ont été classés sur la base des réalisations phonétiques et selon l'alphabet des langues nationales en vigueur dans le pays. L'auteur fait, entre autres, un certain nombre de constats au niveau des verbaux :

(i) en àjǎgbè, le verbe n'est jamais précédé d'un préfixe

(ii) il existe dans la langue des "verbes à expansion nécessaire "

(iii) généralement, le verbe est monosyllabique et le redoublement du verbal donne naissance à un nominal.

Enfin, il identifie les différents tons dans la langue : les tons ponctuels (ton bas, ton haut, tonmoyen), les tons modulés (ton bas -haut, ton moyen - haut, ton moyen bas).

-TCHITCHI, T.Y. 1982. **Etat de recherche sur l'àjǎgbè.**

Dans ce rapport faisant office de mémoire de DEA, l'auteur s'est intéressé d'abord aux peuples de langues et cultures àja. Il a ensuite abordé l'étude phonématique, les tons, les schèmes d'énoncés verbaux et nominaux, enfin le système des nominants. Les éléments abordés ici lui ont d'ailleurs servi de base à la rédaction de sa thèse.

-TCHITCHI, T.Y. 1984. **Systématique de l'àjǎgbè.**

Dans sa thèse de doctorat, l'auteur dégage le système phonologique de l'àjǎgbè. Il examine ensuite les possibilités de combinaison des phonèmes entre eux. Il identifie alors les phénomènes de labialisation et de palatalisation dont l'étude lui permet d'avancer que la labialisation n'existe dans la langue que par un conditionnement contextuel et qu'elle est un trait contrastif dont le cadre naturel est la syllabe . La palatalisation est aussi un trait contrastif. L'étude s'est aussi intéressée à la systématique grammaticale de l'àjǎgbè. D'où « l'inventaire et l'identification des schèmes d'énoncés à travers une analyse morphosyntaxique, l'examen des données lexicologiques et des relations que les signes linguistiques entretiennent entre eux par le biais de la sémio-syntaxe des séquences de propositions ». Par ailleurs, l'auteur établit

qu'en àjǎgbè, deux classes de constituants syntaxiques assurent le fonctionnement du discours : les constituants verbaux monofonctionnels et les constituants nominaux plurifonctionnels. Il ajoute aussi que le constituant verbal peut être monosyllabique ou dissyllabique tandis que le constituant nominal est dissyllabique ou quelque fois polysyllabique. En outre, l'auteur avance aussi que les lexèmes verbaux peuvent admettre des expansions, d'autres peuvent être transitifs ou intransitifs, d'autres neutres et ajoute que le principe de dérivation qui régit les constituants verbaux est la reduplication partielle ou totale. La classe des nominaux regroupe les noms, les pronoms, les nombres. La lexicologie des nominaux a permis à l'auteur d'analyser les syntagmes nominaux de détermination, la composition nominale, les relations de complémentation et de qualification. L'étude aborde aussi les séquences de propositions. Ceci a permis à l'auteur de distinguer des propositions de type asyndétique et des propositions de type syndétique : les premières fonctionnent dans une construction paratactique et les secondes dans une construction hypotactique.

-AGBEKPONOU, C. 1984. Etude descriptive d'un parler Ajá : phonologie de l'àjǎgbè d'Akonana.

Il s'agit d'une description phonologique d'un parler aja, celui d'Akonana. Dans son mémoire de maîtrise de linguistique, l'auteur a étudié cas par cas les phonèmes consonantiques. Après l'identification des phonèmes, l'auteur a procédé à leur classement. Elle a ensuite procédé de la même manière pour les phonèmes vocaliques. Au chapitre II, elle a abordé l'étude tonologique de l'ajǎgbè. Dans cette rubrique, l'auteur a identifié les tonèmes, les combinaisons tonologiques et enfin l'étude des structures syllabiques. Au terme de son travail, 23 unités consonantiques et 12 unités vocaliques pertinentes ont été identifiées. De l'analyse des différents problèmes liés aux phonèmes de la langue, elle a abouti à la conclusion que :

-les consonnes labialisées ne sont jamais suivies de voyelles postérieures,

-les consonnes palatalisées ne sont jamais suivies de voyelles du premier degré d'aperture.

D'autre part, elle a constaté que l'àjǎgbè est une langue à tons dont le système tonologique comporte quatre tonèmes distincts : haut, bas, moyen et modulé bas-haut.

-CAPO, H. B. C. 1985. **Palatalisation et fermeture vocalique en Hwe.**

Dans le présent article, l'auteur a signalé que les processus de palatalisation et de fermeture vocalique n'existent pas en Hwe seulement, mais aussi dans d'autres parlers Gbè tels que l'Awlan. Il a précisé qu'il existe en Hwe une règle créant une corrélation de labialisation consonantique de la forme $C[v + \text{arrondie}] \rightarrow [C, + \text{arrondie}] \rightarrow [V, -\text{arrondie}]$.

L'auteur a traité aussi de la règle de dégémination en Hwe qui élide une voyelle dans une suite de deux voyelles identiques réalisées avec le même ton :

$[V, \alpha\text{-traits } \beta \text{ tons}] \emptyset [V, \alpha\text{-traits } \beta \text{ tons}]$

ou ($\alpha\text{-traits}$) mis pour les traits vocaliques sauf le ton (βtons) tous les traits pouvant spécifier la hauteur tonale.

C'est cette règle qui explique [éki] "il l'a ouvert".

-HAZOUME, M.- L. 1986. **Comportement des pronoms /è/ et /é/ devant les prédicatifs verbaux de l'àjǎgbè.**

Le système de conjugaison de la langue àja révèle quelques faits non attestés dans la plupart des langues parlées dans la partie méridionale de la République du Bénin et auxquelles ce parler se trouve apparenté. Il s'agit de la non-utilisation du pronom allocutif "tu" et du substitutif suppléant "il" devant les prédicatifs. L'auteur précise dans son article qu'il ressort de cette analyse que d'après TCHITCHI (1984), " le pronom substitutif suppléant /é/ et l'allocutif récepteur/è/ fonctionnent de façon identique avec le prédicatif, à la seule

différence que le premier porte le ton haut tandis que le second est affecté du ton moyen.“

-TCHITCHI, T.Y. 1987. La composition nominale en àjǎgbè

En àjǎgbè, il y a le nom simple, le nom composé et le nom dérivé. Cet article se penche particulièrement sur la formation des mots composés et la façon de les décrire. Le nom composé constitue une unité sémantique ; les éléments qui le composent ne peuvent en principe pas être séparés par un autre morphème. Il n'admet aucun autre élément qui peut s'y insérer. Il répond aux critères d'unité conceptuelle et de mobilité. Il est formé d'au moins deux éléments qui sont des constituants liés par une relation de déterminant-déterminé ou de complétant-complété, de qualifié-qualifiant, etc. Si le nom composé commence par la particule **e-**, celle-ci s'élide généralement ; si c'est la particule **a-**, elle s'élide rarement.

Le nom peut être composé de deux, trois (ou plus) éléments. Mais, le nom composé est en général formé de deux éléments. Ces éléments sont de différentes ou de mêmes natures : nom-nom, nom-verbe, verbe-verbe, nom-qualifiant, etc. Les éléments d'un nom à trois éléments peuvent être aussi variés : nom-nom-nom, nom-verbe-nom, verbe-nom-nom, verbe-verbe-nom, et ainsi de suite. Les éléments principaux entrant dans la composition du nom sont très souvent des noms et des verbes.

-TCHITCHI, T.Y. 1988. La problématique du nom dans l'aire culturelle Ajá-Tado.

La nomination constitue un des résultats du comportement langagier de l'homme en société. En société, tout est signification et le nom attribué à l'être vivant, à l'objet ou à la chose, n'est pas gratuit. C'est la distinction par rapport à l'autre qui autorise l'identification de soi. Cet article, après avoir posé la problématique du nom propre, évoque les catégories de noms dans l'ère culturelle Aja-Tado et postule l'hypothèse d'une interprétation syntaxique des anthroponymes.

-TCHITCHI, T.Y. 1990. Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers Gbè.

A travers cet article, l'auteur a élaboré une typologie où il tente d'observer le fonctionnement des unités syntaxiques dans le cadre strict de l'énoncé nominal. L'objectif est de prouver au niveau de quatre parlers dialectaux dont l'àjágbè, quelles structures linguistiques sont possibles et pourquoi certaines ne le sont pas. D'un point de vue formel, il ressort de l'étude que :

*le fond lexical des Gbè en question amorce une différenciation, car certains signifiants ne recouvrent plus les mêmes signifiés ; toutefois le phénomène de l'intelligibilité réciproque demeure un acquis selon le principe de promiscuité.

*les quatre parlers possèdent des structures linguistiques identiques. Du point de vue de leur classification, ils répondent aux critères de la parenté typologique, parenté qui repose sur la possibilité d'obtenir les mêmes structures linguistiques

D'un point de vue pratique, cette étude montre que l'unité linguistique de l'aire culturelle àjà pourrait se réaliser sur la base de telles typologies ; elles pourraient amoindrir le coût financier des progrès d'élaboration des documents didactiques dans le cadre de l'introduction de nos langues dans le système d'éducation formel et non formel ; elles pourraient également atténuer le développement à outrance du micro-nationalisme dans notre pays. Cependant, pour y parvenir, la seule typologie de l'énoncé nominal ne suffit pas ; il lui faut associer celle de l'énoncé verbal dans une étude beaucoup plus fouillée qui engloberait toute la morphologie comparée des parlers Gbè.

-TOGBI- AGBONYO, Z., 1991. Auto-apprentissage de la langue àjà.

Pour faciliter une assimilation rapide de l'alphabet de l'àjágbè et de son écriture, l'auteur s'attarde sur les points suivants :- tons et allongement-alphabet àja- confusions à éviter.

Dans son développement, l'auteur a signalé que les tons jouent un rôle très important dans les langues africaines et servent de traits distinctifs. Il a ainsi distingué en àjágbè deux catégories de tons : les tons ponctuels et les tons modulés. Les tons ponctuels sont au nombre de trois. Il s'agit des tonshaut, moyen, et bas. Parmi les tons modulés, il distingue le ton montant-descendant, le ton descendant-montant, le ton bas-moyen, le ton moyen-bas. L'auteur a ensuite traité de l'allongement par le redoublement de la voyelle. Pour finir, il a signalé que la langue àjá compte 41 phonèmes, consonnes complexes y comprises. L'écriture de l'àjágbè est ici phonético- phonologique et tient compte des structures grammaticales de la langue, le dialecte de référence étant le hwegbe.

-AVOCAN, C. 1993. La fraternité chez les Ajá de Vaha dans la région de Lokossa.

Dans son souci de savoir ce qu'est la fraternité chez les Ajá de Vaha, l'auteur commence par faire cas, dans son article, de certaines locutions et montre qu'en àjágbè, la notion de « frère » est traduite par une série de mots composés dont la décomposition fournit de remarquables nuances. Ainsi, tɔvi, anyihushi, nɔvi ou nɔjiji traduisent à quelques nuances près la notion de frère. Pour exprimer la notion de fraternité, on leur ajoute chaque fois « wawa » ou bien « wɔwɔ » qui signifient « faire » selon les contextes. La notion de fraternité peut être également saisie à la lumière de la sagesse des proverbes. Grâce à ces dernières, on apprend que "être homme", c'est vivre « en relation avec » et parfois "être solidaire". La primauté des rapports de solidarité et de réciprocité transparait alors dans la fraternité. Les symboles et les contes permettent aussi de saisir ce que signifie la fraternité chez les Ajá.

-CODJIA, A. T. 1994. Pronoms et interrogation en Ajágbè.

L'auteur a, dans mémoire de maîtrise de linguistique, organisé le travail en trois parties. Dans la première partie, il a fait le rappel du système phonologique de la langue àjá. Il a présenté quelques aspects sociologiques de la région d'étude puisque la langue entretient avec la société une covariation structurée. La deuxième partie est consacrée aux pronoms. L'auteur, se basant sur leurs caractéristiques, en donne des définitions. A ce niveau, trois types de pronoms ont été étudiés : les allocutifs, les délocutifs et les spéciatifs ou déterminatifs. La troisième partie, quant à elle, permet au lecteur de se rendre compte de la richesse de l'àjágbè vu les nombreuses structures qu'elle présente.

-FIEDLER, I. 1994. Zur Bildung des Progressivs im Ajá.

Cet article examine les possibilités d'expression de l'aspect progressif en ajagbè. La structure de base de la construction progressive dans les langues Gbè est de la forme :

-Sujet-marque aspectuel-verbe redoublé-marque aspectuel si le verbe est intransitif,

-Sujet-marque aspectuel-objet-verbe-marque aspectuel si le verbe est transitif.

En premier lieu, le sens originel de la marque du progressif kɔ en àjágbè est examiné dans ce papier et son évolution de la forme nominale à la forme aspectuelle est décrite. Après quoi, on montre que l'àjágbè possède des variétés de constructions progressives qui sont toutes dérivées de la structure de base. La structure de l'aspect progressif dans ces constructions est : Sujet-verbe-marque aspectuel (-objet) et est identique à la structure de la phrase exprimant l'habituel. Enfin, la structure de la forme ingressive en àjágbè est comparée avec celle de l'Anjà.

-TCHITCHI, T.Y. 1995. Agbeboḍo

Il s'agit d'un recueil de dix (10) chansons [dont deux principales] dont le titre est celui de la dernière. L'une des principales chansons ("Kwɛshi dɛn", la plus longue) est une plainte où le verdict de la mort plane sur les vivants. Ce recueil traduit la surprise que la mort réserve aux êtres humains. Mourir est une évidence, et l'être qui naît ne peut y échapper. On nourrit souvent l'idée que toutes les morts ne sont pas naturelles. L'évocation des circonstances de la disparition du jeune Kwɛshi adhère à cette opinion. Du coup, la chanson établit un parallèle entre la mort et les assassinats politiques, car tout converge vers un même but : assouvir sa soif de grandeur et réaliser son bonheur en réduisant à néant toutes les pierres d'achoppement. On y lira en filigrane les abus de pouvoir et la dilapidation des deniers publics. Or le souhait, c'est que chacun puisse se donner à tous. La chanson rappelle en outre que l'imitation formelle conduit à la catastrophe et estime que le désordre n'est pas le signe d'une bonne armée. Toute guerre appelle des désastres, mais la vie n'est pas que tristesse. Le lecteur locuteur maternel y trouvera des séquences qui font écho aux chansons débitées lors des veillées funèbres. La deuxième principale chanson "Gbali yɔ a" est un poème dans lequel a été soulevé un certain nombre de questions ayant trait à la vie économique et sociale, à la lutte de la classe paysanne pour son mieux-être. C'est en outre l'évocation des conditions climatiques difficiles dont les interprétations tendancieuses font songer à des élucubrations d'un monde magico-spirituel, et au lieu de tenter d'appréhender les réalités naturelles de façon rationnelle, on se réfugie derrière le Mythe du Mal et on accuse.... Le paysan n'est plus libre ; il est sollicité pour des tâches qui nécessitent une formation initiale et une information suivie. En invitant les intellectuels, les ouvriers et les commerçants à s'allier aux paysans dans la lutte pour la conquête de la liberté, le poème s'achève sur l'idée selon laquelle il n'existe pas de sauveur suprême, car l'homme est son propre sauveur.

Outre le caractère philosophique et moral de ce recueil, il constitue à n'en point douter un des outils didactiques à l'exercice de la lecture en àjǎgbè.

-GBOKEDE, H. et al. 1996. **Guide de transcription àjá**

Ce guide est destiné à transcrire l'àjágbè. Il facilite l'acquisition de l'écrit de la langue par les apprenants. Cela participe, bien-entendu, de l'alphabétisation en langues nationales. Il est un des outils didactiques sur lesquels on peut se baser pour enseigner la langue à l'école.

-FIEDLER, I. 1998. **Fokus im Aja.**

La contribution de l'auteur, dans son article, a pour objectif d'examiner les différentes possibilités d'expression de la fonction pragmatique du focus dans la langue àjá. L'auteur essaie de tracer d'abord une différence entre le focus contractif et la mise en emphase. Elle identifie ensuite les stratégies pour marquer le focus contractif. Ces stratégies sont les suivantes :

- (i) L'enchâssement de l'argument concerné à gauche
- (ii) l'enchâssement de l'argument concerné à gauche plus la particule yi
- (iii) la marque de l'élément focalisé par les particules 'ké' et 'ne'

Le développement de ces trois particules est issu probablement d'un processus de grammaticalisation à partir des prédicatifs. La différenciation fonctionnelle de ces particules n'est pas encore totalement claire.

-GBETO, F. 2000. **Le système tonal du Dogbo, variété dialectale àjá du sud- Bénin (New Kwa) entre le passé et le présent.**

L'auteur se propose dans son ouvrage de montrer que le système tonal du dogboghè présente des disparités par rapport à ses trois variétés dialectales : le dogboghè1, le dogboghè 2 et le dogboghè 3. Ainsi, par rapport au proto-gbè, on constate ce qui suit :

(i) L'unité porteuse du ton en dogboghè1 et en dogboghè 3 est le segment vocalique. Dans ces variétés dialectales, les relations consonantiques/ ton observées sont les suivantes :

- Les obstruantes non-voisées et les sonantes rehaussent le ton suivant.

- Le ton préfixal B ne se propage pas dans les nominaux à sa droite, à travers les [C+ sonant], sur le ton radical H suivant.

(ii) Par contre, en dobgobè 2, l'unité porteuse du ton(UPT) semble être non seulement le segment vocalique mais aussi le segment consonantique. Il a été relevé dans cette variété dialectale, un phénomène intéressant : c'est que les[C,-voisé] favorisent la propagation du ton préfixal B alors que les [C, +voisé] qui, en principe la favorisent, la bloquent.

-KOGON, K. 2000. **La dérivation en àjá.**

Ce travail portant sur la dérivation en àjá a permis à l'auteur, via son mémoire de DEA, d'aboutir à la conclusion suivante : le reduplicatif porte toujours le ton B. Le comportement segmental et total des formes reduplicées du thème a amené l'auteur à postuler que le reduplicatif est le résultat de la monomorphémisation du thème. En ce qui concerne la préfixation et la suffixation, la première est peu productive alors que la seconde est très productive.

-AGOSSOU NOUTEHOU, F. 2001. **Education et terminologie sanitaire en milieu àjá**

Dans son mémoire de maîtrise, l'auteur a analysé la structure d'un certain nombre de mots àjá exprimant des réalités relatives au domaine de la santé. Cela inspire ainsi les terminologues à la possibilité de créer des unités lexicales visant à désigner d'autres réalités du genre tout en se basant sur les caractéristiques internes de la langue.

-DA CRUZ, M. 2002. **Des processus phonologiques dans l'harmonisation du pronom objet en àjágbè.**

L'àjágbè connaît un processus d'harmonisation vocalique entre le pronom objet dit de la 3^{ème} personne du singulier et la voyelle du radical verbal, ce qui fait que ce pronom a trois formes : [i], [ε] et [i□]. A travers

cet article, utilisant la théorie de la sous-spécification, l'auteur trouve que le modèle de propagation de trait rend aisément compte des faits de l'àjǎgbè, bien que ceux-ci soient différents de ceux d'autres parlers Gbè. En effet, à la différence de la situation en fǎngbè, il semble qu'en àjǎgbè, on doit tenir compte de la nasalité, du ton et de la spécification ATR des voyelles du radical avant d'expliquer les différentes formes de coalescence ou d'assimilation observées dans les réalisations de la suite, voyelle du radical + pronom.

-SETO, E. et Evangélistes 2004. **MOYIZI**

Ce livret réalisé par Emil Seto et un groupe d'évangélistes venant de Klwikanmɛ et d'autres régions environnantes, traite en àjǎgbè de la vie de Moïse (telle qu'elle est présentée dans l'Ancien Testament, Exode). Il aborde principalement sa naissance, son appel à Dieu, sa mission divine en direction de l'Égypte pour libérer les Israélites de la persécution, ses péripéties et sa mort. Outre le caractère évangélique de ce livret, il peut aussi servir d'outil didactique à l'exercice de la lecture en àjǎgbè.

-YAYI, G. 2008. **L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe àjá.**

Dans son mémoire de maîtrise, l'auteur a principalement étudié les mécanismes de réalisation du temps dans le verbe àjá et présenté les différents aspects ainsi que leurs formes dans celui-ci. Au terme de son travail, il ressort que les verbants en àjǎgbè expriment les aspects accompli, inaccompli, habituel, ingressif, progressif, duratif, intensif, terminatif. Ils expriment en général l'accomplissement ou le non accomplissement des actions en les situant presque toujours dans le temps que ce soit au présent, au passé ou le futur. C'est dire que le verbe àjá, à travers la valeur des verbants, ne manque pas de situer le procès dans le temps. Il est arrivé à montrer que le verbant /w/ exprime en même temps un aspect accompli et un temps passé. La reduplication du verbe plus la particule dicto-modale /ɔ/

ou /kɔ/ ou /gɔ/ selon les variétés dialectales permettent d'exprimer à la fois le temps présent et l'aspect progressif. Le verbant /lè/ permet aussi d'exprimer en même temps l'aspect progressif et le temps présent dans la langue àjà. Le verbant /á/ exprime un temps futur puisqu'il envisage l'action exprimée par le verbe dans un temps à venir. Pour exprimer avec précision la notion du temps, la langue àjà utilise aussi des déictiques de temps à savoir les circonstants, les expansions nominales circonstancielle du temps et les événements sidéraux (jour, mois, année....). L'auteur a conclu que le système des verbants en àjàgbé combine les valeurs aspectuelles et temporelles, d'où l'existence de combinaisons des valeurs. Mais, il ne manque pas de remarquer à la fin que la question du temps verbal dans les langues négro-africaines demeure une préoccupation dans les études linguistiques et mérite d'être creusée à fond.

-YEBOU, E. 2008. **Etude morphosématique des anthroponymes en milieu àja.**

A travers son mémoire de maîtrise, l'auteur a fait une analyse de la structure des anthroponymes àjà suivant une approche morphosémantique. Ce travail lui a même servi de base à la rédaction de son mémoire de DEA où il a davantage étudié la question.

-LIMAKPO, J. 2009. **L'anthroponyme chez les AJA-HWE**

Dans son mémoire de maîtrise, il a abondé dans le même sens que Yebou (2008), mais, il a restreint son étude anthroponymique aux Ajá-Hwe tout en explorant d'autres approches supplémentaires.

-YEBOU, E. 2009. **Des noms et des hommes : aspects anthropologiques et morphosyntaxiques du nom dans l'aire culturelle Aja-Tado**

Dans son mémoire de DEA, il a analysé le nom individuel à partir de leurs aspects anthropologique et morphosyntaxique. Ces noms sont issus de quatre langues GBE de l'aire culturelle Ajátádó, dont l'àjàgbè. Suivant

l'approche morphosyntaxique, il a analysé les noms individuels àjà (y compris dans les trois autres langues) à partir d'une description des lexèmes et des morphèmes qui les composent. Cette analyse est bâtie sur la base du principe que le nom individuel peut être un énoncé, un syntagme de constituants ou une réduplication du lexème verbal.

-CAPO, H.B.C. 2010. Orientations orthographiques dans un environnement dialectal : cas de l'àjàgbè

Il a proposé, sous forme de communication à un point de thèse, quelques orientations relatives à une orthographe en àjàgbè. Le souci était de donner quelques directives à la mise sur pied d'une orthographe standard propre à la langue et où tous les chercheurs sont conviés.

-CISOLA., 2010. Orthographe pratique standard de l'àjàgbè

Les quelques documents publiés en àjàgbè comportent beaucoup de divergences orthographiques. Les variations se trouvent à divers niveaux : les consonnes, les voyelles, les syllabes, la nasalisation, les graphèmes, les mots (morpho) phonologiques, le marquage des tons, la formation et les frontières de mots, la segmentation des mots jugés longs, etc. Pour que la langue àjà soit réellement développée, il faut décrire une orthographe élaborée, harmonieuse et systématique qui prend tous les aspects des problèmes orthographiques et les dialectes àjà. Tel est l'objet de ce manuel.

Ce manuel ne représente pas seulement un travail académique et théorique ; il comporte les résultats des expériences faites sur le terrain. Ces expériences comprennent la participation de toutes les couches sociales, académiques et dialectales de la communauté àjà, des jeunes et des vieux , des Togolais et des Béninois, des hommes et des femmes, des maîtres alphabétiseurs et des néo-alphabètes, des locuteurs hwe, dogbo, tado et shikpi. Brièvement, il prend en compte des facteurs comme l'environnement socio-culturel, psychologique, etc.

Ce document, tout en se basant sur les composantes linguistiques et paralinguistiques, essaie à la lumière des documents disponibles de poser des problèmes et d'apporter des éléments de réponse. Il s'est en partie inspiré des règles phonologiques et morphologiques contenues dans un article de Van Dyken et Kutsch Logenga (1993) dont les points importants portant sur les critères de délimitation des mots sont : les critères sémantiques ; les critères grammaticaux et les critères phonologiques. Il stipule d'ailleurs qu'il faut tenir compte des rapports entre ces critères. En cas de contradiction entre critères, il faut chercher l'accord entre deux des trois groupes de critères. Si la sémantique et la grammaire nous indiquent quelque chose, mais la phonologie nous dit le contraire, nous prendrons normalement la décision soutenue par deux groupes de critères. S'il n'y a pas d'accord entre deux groupes, on met l'accent sur le sens. Autrement dit, les critères sémantiques ont plus de poids que les critères grammaticaux ; ceux – ci importent plus que les critères phonologiques, car la grammaire est plus proche du sens que la phonologie.

Ce manuel s'est intéressé à tous les niveaux de la phrase. En ce qui concerne les graphèmes, il s'est référé à la plaquette **Alphabet des langues nationales** du CE.NA.L.A. . Au niveau de la longueur, il faut segmenter les mots trop longs (plus de sept syllabes) en tenant compte de la relation qui lie les termes. Le manuel est davantage riche en ce sens qu'il se nourrit d'autres visées instructives. On y dégage et décrit des classes de mots en àjǎgbè tels les substantifs; les verbes suivis de leurs modalités ; les différents types de pronoms, les déterminants renfermant les articles définis, les qualifiants et les déterminatifs (indéfinis, possessifs, démonstratifs interrogatifs, numéraux); les postpositions et les coordonnants. A propos des noms composés, ce manuel fait remarquer que si ses éléments internes sont en principe inséparables, ce n'est pas toujours le cas : on peut y introduire un déterminatif, par exemple. Ce sont néanmoins des noms composés, puisque dans l'esprit du locuteur, le sens différerait un peu si un déterminatif comme c'èce ' y est introduit. Le

substantif formé est une unité, un concept. Voici un exemple qui illustre cet état de fait : - ehalan (viande de cochon)=eha (cochon) + elan (viande). Mais, 'ehalan ce'(cette viande de cochon) n'est pas 'eha ce 'lan ' (la viande de ce cochon).Par ailleurs, le manuel distingue les verbes composés des suites de verbes : on reconnaît les verbes composés par le fait qu'ils forment une unité, une nouvelle réalité sémantique.

Il y a certes encore quelques autres travaux menés sur l'àjǎgbè, parmi lesquels ceux d'ordre sociolinguistique et historique : ceux-ci ne relèvent pas de la description, de la lecture en àjǎgbè et de son écriture.

Voici le sommaire :

-PAZZI, R. 1979. Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Ajatado.

Comme son nom l'indique, il a présenté, dans un ouvrage, un bref aperçu historique de l'aire culturelle Ajátàdó. Il a décrit principalement l'histoire du peuple àjá et de sa langue ;

- GAYIBOR, N.L. 1985. L'aire culturelle Ajátado, des origines à la fin XVIII^{ème}siècle.

Comme son nom l'indique, il a présenté dans sa thèse de Doctorat l'histoire de l'aire culturelle Ajátàdó, où il a aussi décrit principalement l'histoire du peuple àjá et de sa langue. Spécifiquement ici, cette étude couvre la période des origines à la fin XVIII^{ème} siècle ;

-ALOWAKINNOU, C. 1991. Etude sociolinguistique des tabous chez les Aja d'Aplaxwe.

Dans son mémoire de maîtrise de linguistique, l'auteur décrit d'abord le peuplement de l'aire culturelle Aja-Tado. Il explique les diverses migrations et les traits sociolinguistiques qui les accompagnent. Il fait ensuite l'anthropologie du tabou en pays Ajà en exposant l'univers cosmologique àjá et en faisant un classement sémantique des tabous profanes. Il s'intéresse aussi aux tabous

sacrés et aux tabous rituels. Au niveau des tabous rituels, il distingue les interdits claniques et les interdits liés au domaine religieux, c'est-à-dire les fautes qu'un adepte du vodoun peut commettre envers son dieu, le vodoun ayant ses spécificités et ses interdits ;

-AKPAKLA, B. J. 1992. Alphabétisation et analphabétisation de retour au Bénin : cas de Dogbo.

Dans ce mémoire de maîtrise de linguistique, l'étude fait d'abord, à l'aide de données statistiques disponibles, un état des lieux de l'analphabétisation de retour. Elle examine ensuite l'effet de l'alphabetisation sur l'individu avant de procéder à un bilan critique de l'expérience béninoise. En se basant sur un échantillon de près de 10% de la population alphabétisée de Dogbo, l'auteur affirme au terme de ses analyses que l'analphabétisation de retour se pose réellement et se manifeste de trois façons : l'incapacité de lire (24, 77%), l'incapacité d'écrire (15,04%) et l'incapacité de lire et d'écrire (8,84%). Il observe alors que la tranche de la population concernée par le phénomène est celle qui a été alphabétisée il y a deux à trois ans. Elle est constituée de la classe d'âge de quinze à trente ans. L'auteur présage alors, du fait de l'absence d'une politique d'alphabetisation, une dégradation continue de la situation. Il évoque les causes et les conséquences de l'analphabétisation de retour avant d'exhorter la classe dirigeante à définir une politique d'alphabetisation en rapport avec les réalités dans le secteur du Bénin. Il invite alors à une interdisciplinarité effective entre les disciplines des sciences humaines que sont l'alphabetisation, la linguistique, la psychologie, la sociologie et la pédagogie ;

-TOMPKINS, B. et ANGELA, K. 1997. Sociolinguistic survey of the aja language area.

Comme son nom l'indique, ils ont dressé, dans leur ouvrage, le profil sociolinguistique du milieu et du peuple àjà. On y découvre d'abord que le

Révérant Père Harguindéguy est le pionnier de l'étude linguistique de l'àjgbè. On s'informe ensuite des différents peuples l'environnant, de leur brassage, de l'histoire des àjá principalement et de leurs positions géographiques.

-FANTODJI, R. et KOUESSI, G. 2008. **Tado et les Ajá.**

Lors d'une conférence-débat du 15 Novembre 2008 au mercredi 10 Décembre 2008, ils ont principalement présenté l'histoire de la communauté socioculturelle àjá, laquelle a été publiée sous forme d'article sur internet. Ils ont d'abord cité et décrit brièvement les peuples composant l'aire culturelle Aja-Tado avant de s'apesantir sur le peuple àjá proprement dit et sa langue. Ils ont montré en réalité comment ce peuple s'est constitué, a évolué pour donner progressivement son nom à l'aire;.....pour ne citer que ceux-là.

2.2 LES LOCUTEURS AJA

Le groupe ethnique Aja actuel, résulte de plusieurs communautés qui s'étaient implantées dans la région : les Alu, les Azanu ou Za et les Ajá-Ewe.

Les Alu constituent le groupe qui habitait la région au millénaire passé. Leur origine est énigmatique. On raconte qu'ils sont descendus du ciel. Il s'agit là de propos qui ressemblent fort à des affabulations, mais auxquels tiennent fortement les vieux Alu du pays Ajá. Selon ces derniers, leur ancêtre, un certain Eyru serait descendu du ciel avec dans les mains le marteau et l'enclume, symbole du travail et de la forge.

Les Alu forment avec les Akpafu situés au nord-ouest, à la confluence de la Volta noire et de la Volta blanche, ce que les historiens appellent le peuplement primitif.

Selon des sources archéologiques, ils habitaient la région dès avant les temps néolithiques. O. Davies et P. Ozanne pensent que le pays Aja-Ewe

(sud-Togo, sud-ouest du Benin et sud-est du Ghana) « aurait été occupé sans interruption depuis 3700 ans avant Jésus-Christ environ »(Gabiyor N.L., 1980 :21). On voit là des propos qui témoignent d'une occupation ancienne de la région dont les tous premiers habitants connus sont les forgerons *Akpafu*, dans le Ghana actuel, et les *Alu* de Tàdó dont R. Pazzi pense d'ailleurs qu'ils constituent une pointe avancée vers l'orient du peuplement archaïque *Akpafu*. Les *Alu* ont aujourd'hui perdu le secret de la fonte du fer, mais il semble qu'ils avaient été autrefois de grands forgerons maîtrisant parfaitement les techniques de la fonte et de travail de fer. En témoignent les scories, déchets de « l'industrie du fer », aujourd'hui largement répandues dans la région, mais aussi amassées en un énorme monticule en forme de plateau à la sortie ouest du village de Tàdó, comme en témoigne également la découverte en 1970, d'un haut fourneau en creusant sur le sommet du quartier Domé, à Tàdó, pour les fondations du clocher de l'Église Catholique.

En dehors de ces éléments témoins du travail du fer, on dispose de nos jours de très peu de renseignements sur la société *Alu*. Mais on pense qu'à coté du travail du fer, ils devaient aussi s'employer à chasser parfois dans cette région giboyeuse, à pêcher et à cultiver la terre, du moins pour les besoins de leur subsistance. Dans leur tradition orale, les *Alu* affirment venir de la région de la source du Mɔnɔ près de la Kora qui est un fleuve du Nord du Togo traversant une région riche en gisements de fer où se pratique le travail de la forge. Les *Alu* racontent qu'à leur arrivée dans la région, ils ont rencontré les *Aziza* : les génies de la forêt ! « C'est, disent-ils, de petits hommes. Les plus grands ont la taille des enfants de 12 à 14 ans. Ils ont la peau rouge, les cheveux lisses leur tombent sur le visage. Ils en portent même sur le visage, ils sont rapides à la course dans la forêt » (Fantodji p., 1980). Cette description correspond aux pygmées qui ont probablement été massacrés par les hommes venus de région au nord de leur site.

Les *Alu* furent rejoints probablement dès le début du deuxième millénaire par des communautés humaines venant du nord-ouest. Selon R. Pazzi, ces derniers seraient originaires du royaume soudanais des *Za*, dans la boucle du Niger. Confrontés autour de l'an 1010 à l'invasion berbère après une période glorieuse pendant laquelle ils avaient dominé sur le fleuve entre Tombouctouet Djéné, les *Aza* se jetèrent sur les routes de l'exode : un groupe parti vers le sud à travers la forêt de Guinée, serait arrivé jusque dans notre région pour s'installer avec les *Alu*, dans un village qui prit le nom d'Azamé, ancien nom de Tàdó. Selon la tradition rapportée par les anciens de Tàdó, l'ancêtre du clan des *Azanu* aurait été le frère du fondateur du royaume de *Kumasi* ; il faut dire que cette affirmation peut avoir des fondements sérieux car s'appuyant sur certains éléments socioculturels communs à *Kumasi* et à Tàdó et qui diffèrent de la tradition peuples issus d'*Ife*, comme par exemple le même cycle des jours de la semaine (avec la même série des sept noms qu'on donne aux enfants selon le jour respectif de naissance : *Kɔjo*, *Kɔmlã*, *Kuaku*, etc.) sans compter qu'à la mort du roi de Tàdó, rien ne peut se faire sans l'aval du roi de *Kumasi* ainsi que le même fondement juridique du pouvoir royal, le siège à cinq pieds. Or ces éléments semblent avoir existé chez certains groupes Sonhaï, dans la boucle du Niger, avant leur conversion à l'islam. C'est pourquoi on peut émettre l'hypothèse que l'ancêtre de la famille royale de Tàdó serait issu de l'aire culturelle Sonhaï.

Cependant, c'est vers le XIIIe siècle que se produisit le grand mouvement de population qui a conduit à l'occupation de notre région : Il s'agit de la migration venant de l'Est, celle des *Aja* qui donneront le nom de la nationalité et le nouveau nom de la cité de Azamé qui deviendra Tàdó. Certaines traditions les disent venir de la vallée du Nil, via Oyo au Nigéria et Kétou au Bénin ; certains les font même descendre des lieux saints de la Bible comme Babel. Combien étaient-ils ? On ne saurait le dire. On pense seulement qu'ils seraient arrivés par vagues successives et en

nombres considérables, à la recherche de la sécurité et du bien-être sous la conduite d'un certain *Togbui-Anyi*. Quoiqu'il en soit, l'arrivée de ces derniers changea radicalement le visage de la région.

Azamé, appelé désormais Tàdó, devint une grande ville. À cause de la convoitise des voisins (Oyo notamment) jaloux de sa prospérité, elle fut entourée de remparts. Les trois communautés en présence (Alu, Za et Ajá-Ewe) formèrent ensemble la communauté Ajá et le puissant royaume de Tàdó qui prospéra en rayonnant sur un territoire de plus en plus immense, surtout culturellement, jusqu'au XIXe siècle. Dans son âge d'or, qu'on peut situer entre le XVe et le XVIIe siècle, le royaume Ajá de Tàdó s'apparentait à une confédération couvrant un espace allant de la Volta au Kufo et de la mer à Agbonou (Atakpamé) et à Kambolé (Tchamba). Le Jésuite espagnol Alonso de Sandoval le décrivit en 1627 comme « un puissant royaume s'étendant sur un territoire immense à l'intérieur des terres avec une zone côtière où se trouve un port sûr gouverné par un noir appelé Eminence ». Le territoire sur lequel régnaient les Anyigbãfio (on appelle ainsi les rois Ajá de Tàdó) n'était en fait que la partie du périmètre occupée par des migrants ayant quitté la ville ancestrale à des époques différentes pour les régions environnantes.

La constitution de l'ethnie Ajá est le fait de trois gens : la gens Alu, la gens Azanu et la gens Ajá. Les deux premières sont d'origine guãñ et la troisième d'origine Yorùbá. Il est clair que la langue àjá était fixée comme dérivée dialectale d'une langue guãñ avant l'arrivée des Yorùbá vu la différence entre les langues yorùbá et àjá. Mais pourquoi cette appellation de la langue qui en plus, a donné le nom à l'ethnie dans son ensemble ? Ajá peut être la déformation du terme yoruba Alejo qui veut dire « étranger » ; ou de Oba Aledjo qui veut dire « patriarche étranger ». En effet, la tradition de Porto-Novo rapporte que parmi les Yoruba venus s'installer à Tàdó, il y en avait un qui possédait des puissances magiques avec lesquelles il sut épargner la ville d'une épidémie. Ceci lui valut l'estime du chef de la gens des Azanu nommé Aholõhu, qui lui accorda la main de sa fille. Il déposséda ses fils dans son

testament au profit de sa fille et de son gendre yoruba nommé Ljεbu Adimola. C'est ainsi que celui-ci fut nommé Roi ce qui en yoruba se dit "Oba Aledjo" après avoir été purifié du sang étranger qu'il portait dans ses veines.

CHAPITRE III :
STRUCTURES SYLLABIQUE ET
PHONEMIQUE DU MOT ET DU
MORPHEME

La structure syllabique est une des caractéristiques phonétiques capitales de la langue. Elle varie d'une langue à une autre en ce sens que toute langue a ses particularités, qui se manifestent tantôt dans le choix du son syllabique (qui fait le sommet syllabique), tantôt dans la constitution syllabique, tantôt dans les deux.

La syllabe en àjàgbè est toujours ouverte. Mais, contrairement en yoruba, l'énoncé àjà peut se terminer en consonne et les consonnes peuvent se suivre dans l'énoncé. (Exemples : aseŋ sɛnte do eɛ [la discussion prend fin ici] ; é le edɔ sɛnɛsɛnɛnɛ dɛka ji [il est en train de faire un travail difficile]). Il s'agit, en réalité, de la consonne nasale syllabique ŋ qui suit soit une voyelle orale, soit une voyelle nasale dans un mot. Ce phonème consonantique peut, à l'instar de la voyelle, être produit à l'état isolé. Dans ce cas-ci, il signifie "je". Cependant, CISOLA (2010 :55) a rapporté que certains chercheurs disent que toute syllabe doit contenir une voyelle et que ceci pose problème pour la nasale syllabique ŋ ne contenant pas de voyelle dans la langue parlée. Ceci étant, ce phonème consonantique assume la fonction asyllabique et ne saurait être considéré comme une syllabe à part entière. On ne la décrira donc pas comme un morphème-racine à une (1) syllabe, mais à zéro (0) syllabe : R₀. Il va sans dire que lorsque ce phonème prendra le statut de préfixe dans un mot, il sera appréhendé de la même manière : P₀. Remarquons que dans ce cas-ci, 'ŋ' peut être représenté par l'allomorphe 'n_'.

A la suite de CISOLA (2010 :16-17), il convient de remarquer que la langue àjà ne permet pas trois consonnes au début d'une syllabe monomorphémique et que la structure canonique de la syllabe est une voyelle précédée d'un certain nombre de consonnes : zéro, un ou deux. On peut représenter cette structure par [C₁(C₂) V. C'est dire que la représentation phonétique peut être CV, C₁C₂V (où C₂ représente le plus souvent l ou r)²⁶, V

²⁶ Précisons ici que la nature de ce C₂ n'est pas vérifiée dans tous les mots. Cela s'explique principalement par le système phonologique de la langue française dont l'àjàgbè a emprunté quelques mots: **Eziptu** (Egypte) où la troisième syllabe [ptu] décrit "t" comme C₂. Remarquons que ce morphème tel que présenté dans le texte n°2 pourrait être aussi segmenté de la façon suivante : v-cvc-cv où [zip] formerait une syllabe. Mais, il nous semble

(qui peut être une voyelle longue ou double : V-V). Il confirme d'ailleurs qu'il existe un cas unique C qui est une consonne nasale syllabique η et que la plupart des verbes en àjàgbè sont de structure CV.

3.1 TYPES DE SYLLABES ET TYPES DE STRUCTURES

SYLLABIQUE DU MOT

3.1.1 Types de syllabes

Il existe des syllabes de différents types : voyelle(V), consonne- voyelle (CV), consonne-consonne-voyelle (CCV), voyelle – consonne (VC), consonne-voyelle –consonne (CVC). La notation est empruntée à Gougenheim, G. (1935). Toute langue a des préférences plus ou moins prononcées pour telle ou telle syllabe. Beaucoup de langues utilisent les voyelles en qualité de sommet syllabique. Néanmoins, il arrive que ces mêmes langues aient dans le style parlé des consonnes sonantes syllabiques, tels que le russe et l'allemand. Plusieurs autres langues connaissent des sonantes syllabiques dans les deux (02) styles, tel l'anglais.

La plus grande variété se manifeste toutefois dans la répartition du mot en syllabes. La frontière syllabique diffère d'une langue à une autre. Pour caractériser la syllabe d'une langue, il importe donc de définir ces trois(03) caractéristiques essentielles :

-quel est le son qui forme le sommet syllabique ?-quelle est la finale de la syllabe ?-quelles sont les combinaisons de consonnes et de voyelles qui constituent la syllabe type d'une langue donnée ?

qu'un locuteur àja ne vivant aucunement sous l'influence d'une autre langue (français) aurait du mal à prononcer une syllabe fermée, du moment où celle-ci n'est pas attestée dans sa langue : la syllabe àja ne connaît pas de structure canonique du genre. Il en est de même pour [ptu], encore que là, sa réalisation phonétique paraît un peu plus aisée, car un peu plus proche du schéma C_1C_2V . Au mieux, le locuteur àja pourrait tout simplement dire [ezipu] où le " t " serait en quelque sorte assimilée phonétiquement.

3.1.1.1 Au niveau des classes sémantico-fonctionnelles

L'examen de la nature des syllabes composant les structures syllabiques des classes sémantico-fonctionnelles a montré qu'elles utilisent généralement quatre types de syllabes : CV, V, CCV et C. Mais, ce sont V et surtout CV qui sont très usités. Les marqueurs se distinguent des autres classes parce qu'ils sont caractérisés essentiellement par la syllabe vocalique de type V. Ceci traduit les universaux linguistiques selon lesquels, d'après le linguiste russe Georgij Andreevic Klimov, la principale caractéristique des consonnes est d'exprimer le sens lexical et la spécificité des voyelles est de transmettre le sens grammatical. Cependant cette tendance ne s'observe pas chez les autres mots grammaticaux à savoir les déterminatifs, les postpositions et les unificateurs où la syllabe de type CV les caractérise principalement. C'est dire que les possibilités de différenciation des classes de mots dans l'opposition lexicalité/grammaticalité, consonantisme/vocalisme sont limitées en àjagbé (contrairement dans des langues synthétiques et grammaticales comme le russe : cf. Bada M.D 1992) quant à l'emploi des syllabes de types CV et V. Néanmoins, une tendance se dessine au sein des mots les plus fonctionnels. L'élévation du degré de grammaticalité fait qu'en langue àjagbé, la charge des syllabes de type CV diminue progressivement au point où le type V finit par se maximiser : la fréquence de type CV est de 100% chez les postpositions issus des deux textes ; de 89,74% - 99,19% chez les unificateurs émanant respectivement du texte n°1 et du texte n°2 ; mais de 19,21% - 37,64% (donc 79,66% - 61,73% de V) pour les marqueurs. À défaut de caractériser tous les mots grammaticaux, la syllabe vocalique caractérise principalement le mot le plus grammatical (marqueur). Précisons à cet effet que plus un mot est autonome, moins il est voué au rôle grammatical et syntaxique dans l'énoncé. Les marqueurs, quant à eux, ont le degré d'autonomie le plus faible, ce qui les astreint uniquement plus au rôle grammatical dans l'énoncé. Au sein des mots lexicaux, ce sont les verbes qui emploient plus les syllabes de type CV. C'est dans les deux classes de mots les plus autonomes qu'une tendance s'observe mieux : l'élévation du degré

d'autonomie fait que la charge des syllabes de type CV diminue conjointement dans les deux textes au profit de V quand on passe des verbes aux substantifs (cf. tableau n°3). Mais, cette chute est faible. La grande fréquence de CV dans les verbes par rapport aux substantifs dépend de leur degré plus élevé de l'indice de lexicalité : les verbes comptent plus de radicaux que les substantifs (cf. tableau des indices de la structure morphologique des classes sémantico- fonctionnelles).

Les mots lexicaux utilisant les quatre types de syllabes sont les substantifs, les verbes et les qualificatifs du procès conformément aux deux textes. Les qualificatifs et les substitutifs, quant à eux, ne connaissent pas le type CCV. Dans les mots grammaticaux, aucune classe n'utilise tous les quatre types de syllabes. Il n'y a que les déterminatifs et les marqueurs qui sont à l'image des qualificatifs et des substitutifs n'excluant que CCV des composants de leurs structures syllabiques. Les unificateurs en excluent deux types sur quatre : CCV et C, conformément aux deux textes. Les postpositions sont les seules au niveau global à être limitées à CV (cf. tableau n°3)

Les types de syllabes par classe sémantico-fonctionnelle (Tableau n°3)

Classes sémantico-fonctionnelles	TYPES DE SYLLABES							
	V		CV		CCV		C	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	27,08%	20,39%	70,70%	73,14%	0,89%	4,72%	1,33%	1,75%
Verbes	2,58%	4,11%	89,95%	89,86%	6,44%	5,48%	1,03%	0,55%
Qualifiants	35,29%	/	64,71%	86,67%	/	/	/	13,33 %
Qualificatifs du procès	13,51%	14,77%	83,79%	78,41%	0,9%	1,14%	1,8%	5,68%
Substitutifs	41,78%	34,4%	58,22%	58,72%	/	/	/	6,88%
Déterminatifs	7,32%	11,86%	91,46%	87,29%	/	/	1,22%	0,85%
Postpositions	/	/	100%	100%	/	/	/	/
Unificateurs	10,26%	0,81%	89,74%	99,19%	/	/	/	/
Marqueurs	79,66%	61,73%	19,21%	37,65%		/	1,13%	0,62%

3.1.1.2 Au niveau des classes sémiologiques et du mot au sens global

La structure syllabique de l'àjǎgbè reflète la manifestation de tendances universelles bien connues. C'est pourquoi la syllabe de type CV, universellement connue, est la plus répandue et constitue respectivement 72,74%-75,94% de toutes les syllabes issues de chacun des corpus. Cette tendance s'est d'ailleurs vérifiée dans huit classes sémantico-fonctionnelles sur neuf. Au niveau global, on a d'abord CV, suivi de V, ensuite CCV et enfin C. Au niveau de chaque classe sémiologique, CV est homogène. Cependant on peut lire une tendance dans les deux principales classes sémiologiques : la chute du degré d'autonomie fait que la fréquence de CV diminue tandis que

celle de V augmente sans pour autant être homogène (cf. tableau n°4). Les substitutifs, quant à eux, comptent 58,22%-58,72% de CV, ce qui veut dire qu'ils sont à mi-chemin entre les mots lexicaux et les mots grammaticaux. Ceci justifie davantage leur statut de classe sémiologique à part entière et prouve qu'ils sont au carrefour des deux principales classes sémiologiques. Mais, ici en fonction du degré de fréquence de leur syllabe CV, ils sont plus proches des mots grammaticaux conformément à l'ensemble des deux textes.

Distribution des types de syllabes par classe sémiologique (Tableau n°4)

Classes sémiologiques	TYPES DE SYLLABES							
	V		C V		C CV		C	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot au sens global	24,67%	19,06%	72,74%	75,94%	1,6%	3,02%	0,99%	1,98%
Mots lexicaux	19,41%	15,51%	76,92%	78,04%	2,4%	4,64%	1,27%	1,81%
Substitutifs	41,78%	34,4%	58,22%	58,72%	/	/	/	6,88%
Mots grammaticaux	32,45%	22,03%	66,94%	77,59%	/	/	0,61%	0,38%

3.1.2 Types de structures syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle

3.1.2.1 Structure syllabique du substantif

3.1.2.1.1 Texte1

Dans ce texte, nous avons compté 889 syllabes pour 552 coupes syllabiques. Trente deux (32) types de structures syllabiques ont été recensés dont le plus fréquent est le type V-CV (41,28%). L'ensemble de tous les différents modèles disyllabiques (58,1%) est d'ailleurs dominant. Il va sans dire que les substantifs sont à majorité simples (59,33%) par leurs structures syllabiques dont ils possèdent la plus grande diversité.

A la suite de Bada, M.D. (1992), nous disons que le degré de simplicité, ici, est déterminé par la somme des fréquences de mots comptant au plus deux syllabes. Plus une classe compte de mots à une syllabe, plus elle est simple. Au-delà de deux syllabes, elle est décrite comme complexe.

Types de structures syllabiques de la classe sémantico-fonctionnelle du mot servant à dénoter les substantifs / (Tableau n°5 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	V-CV	135	41,28%	[eha] (chanson),[agun] (foule)
2	CV-CV	48	14,68%	[mãvo] (malaise)
3	V-CV-CV	35	10,7%	[evinõ] (mère de l'enfant)
4	V-CV-CV-CV	24	7,34%	[enũduɖu] (nourriture)
5	CV-CV-CV	16	4,89%	[vovomε·] (état d'aisance)
6	CV-CV-CV-CV	12	3,67%	[mãwusɛnxu] (lieu de culte)
7	V-CV-CV-CV-CV	10	3,06%	[elodotɔwo] (diseurs de proverbes)
8	CV-CV-CV-CV-CV	05	1,53%	[mũnũmũmũwo] (jouets)
9	V-CCV	03	0,91%	[ehla] (porc)
10	V-CV-V	03	0,91%	[akwi] (sifflet)
11	C-CV-CV-CV	03	0,91%	[nshishimε·](état de tristesse)
12	V-CV-CV-CV-CV-CV	03	0,91%	[agbetɔɖayubɔ] (noir)
13	CV	03	0,91%	[ˈgbe] (langue)
14	V-CV-CV-CV-V	03	0,91%	[enũkokwi] (rire)
15	CV-V-CV-CV	02	0,61%	[kwɛshiwo] (les "Kuɛshi")

16	CV-CV-V-CV	02	0,61%	[kɔkwɛwo] (les saints)
17	C-CV-CV	02	0,61%	[ɲkuvɪ] (œil)
18	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,61%	[afrikanyigban](sol africain)
19	V-CV-C-CV-CV	02	0,61%	[amɛ̃ntɔgbe] (langue de soi)
20	V-CCV-CV-CV	02	0,61%	[ablɔdemɛ·] (état d'indépendance)
21	C-CV	01	0,31%	[ɲsɛɲ](force)
22	V-CV-C	01	0,31%	[asɛɲ] (discussion)
23	CV-C-CV	01	0,31%	[jaɲtan] (lion)
24	V-CV-CCV	01	0,31%	[amɛ·xlɔ] (ami de soi)
25	V-CV-CV-V	01	0,31%	[adodwi] (importance)
26	V-CV-V-CV	01	0,31%	[ekwifan] (prière)
27	CV-CV-V	01	0,31%	[jijwɛ] (joie)
28	C-CV-CV-CV-CV	01	0,31%	[nshishinyɔwo] (nouvelles tristes)
29	CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,31%	[nyĩdinkucukucu] (aube)
30	V-V-C-CV-CV	01	0,31%	[eontɔgbe] (langue de soi)
31	CV-V-CV-CV-CV-V	01	0,31%	[yaovikɔkwɛ] (saint Yaovi)
32	CV-V-CV-CV-CV-CV	01	0,31%	[kweshijitɔwo] (géniteurs de 'Kweshi')
		<hr/>	<hr/>	
		327	100%	

3.1.2.1.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons obtenu 896 syllabes pour 580 coupes syllabiques. Trente cinq (35) modèles ont été recensés dont le plus usité est également V-CV (23,42%). L'ensemble de tous les différents modèles disyllabiques (45,57%) est toujours dominant. Près de la moitié des substantifs sont simples (48,73%) par leurs structures dont ils possèdent la plus grande diversité.

Types de structures syllabiques de la classe sémantico-fonctionnelle du mot servant à dénoter les substantifs/(Tableau n°6 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	V-CV	74	23,42%	[agbe] (vie)
2	CV-CV-CV	67	21,2%	[nyɔ□nūvi] (fille)
3	CV-CV	61	19,3%	[sukpu] (argile)
4	V-CV-CV	09	2,85%	[atexa] (moyen)
5	V-CCV-V-CV-CV-CV	09	2,85%	[Israelitɔwo] (Israélites)
6	C -CV	08	2,53%	[ɲsɛn] (force)
7	CV-CV-CV-CV	08	2,53%	[ɖevilɔnɔ□] (mère dudit enfant)
8	V-CV-CCV-CV-V	08	2,53%	[Eziptufyɔ] (roi d'Egypte)
9	V-CV-V-CV	08	2,53%	[evyɛwo] (ses enfants)
10	CV-CV-V	07	2,22%	[nɔvyo] (ton frère)
11	C-CV-CV	06	1,9%	[nsuvi] (garçon)
12	V-CV-V	05	1,58%	[evyɛ] (son enfant)
13	V-CV-CCV-CV	05	1,58%	[Eziptutɔ] (Egyptien)
14	V-CCV-CV-CV	05	1,58%	[Ebretɔwo] (Hébreux)
15	CV-CV-CV-CV-CV	05	1,58%	[nyɔ□nūvijinɔ□] (sage- femme)

16	V-CV-CV-CV	04	1,26%	[ezojeje] (flamme)
17	V-CV-CCV	02	0,63%	[Eziptu] (Egypte)
18	V-CCV	02	0,63%	[agble] (champ)
19	CV	02	0,63%	[nũ] (chose)
20	CCV -CV-CV	02	0,63%	[klogbuwo] (roseaux)
21	V-CCV -CV	02	0,63%	[Ebrevi] (Hébreu)
22	CV-CV-V-CV-CV	02	0,63%	[mädyanĩju] (pays de Madian)
23	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,63%	[Ebrenyɔ • nũwo] (Hébraïques)
24	V-CV-CV-CV-CV	02	0,63%	[amɛ • tɔɓwo] (desdits gens)
25	V-CCV-V-CV	01	0,32%	[Israeli] (Israel)
26	CCV-CV	01	0,32%	[wleci] (mois)
27	CV-CCV-CV	01	0,32%	[cikpletɔ] (ange)
28	CV-CV-V-CV	01	0,32%	[tɔgbyotɔ] (de ton ancêtre)
29	V-CV-CCV-CV-CV	01	0,32%	[eziptutɔwo] (Egyptiens)
30	C-CV-CV-CV	01	0,32%	[ŋkuwiwo] (yeux)
31	C-CV-CV-CV-CV	01	0,32%	[ŋkuvitɔntɔn] (aveuglement)
32	V-CCV-V-CV-CV	01	0,32%	[Israelitɔ] (Israélite)
33	V-CV-VCV-CV-CV	01	0,32%	[ashyɛtɔgbɔwo] (chèvres de b.p.)
34	V-CV-CCV-CV-CV-CV	01	0,32%	[eziptutɔɓtɔ] (dudit Egyptien)
35	V-CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,32%	[enũjijũwawawo] (faits
		316	100%	extraordinaires)

3.1.2.1.3 Analyse comparative

Des deux textes, la structure canonique des lexèmes est de type V-CV pour les substantifs. Les dissyllabiques dominent à cet effet. L'àjǎgbè est donc remarquable par la simplicité de l'ensemble de ses structures syllabiques. Même si dans le texte 2, il y a presque autant de structures complexes que simples, le texte 1 montre que la simplicité des substantifs prend en réalité le dessus. D'ailleurs, que ce soit des textes 1 ou 2, nous rencontrons presque le même nombre de modèles (32-35).

3.1.2.2 Structure syllabique du verbe

3.1.2.2.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons obtenu 384 syllabes pour 66 coupes syllabiques. Nous n'avons distingué ici que 11 types de structures syllabiques dont le plus usité est CV (75,16%). Les verbes sont monosyllabiques (81,14%) pour la plupart. Ils sont d'ailleurs presque tous simples (98,44%).

Les verbes / (Tableau n°7 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	239	75,16%	[nyã] (savoir)
2	CV-CV	38	11,95%	[tekpɔ](essayer)
3	CCV	15	4,72%	[trɔ] (tourner)
4	CV-V	08	2,52%	[bya] (éclaircir)
5	CCV-CV	08	2,52%	[trɔdo] (contourner, transformer)
6	CV-C	04	1,26%	[sɛnɲ] (s'efforcer)
7	CV-V-CV	02	0,63%	[kwini] (hab. de le fatiguer)
8	CV-CCV	01	0,31%	[mãtrɔ] (sans devenir)
9	CV-CV-CV	01	0,31%	[mãyɔkpɔ] (sans invoquer)
10	CCV-CV-CV	01	0,31%	[trɔseli](changer)
11	CV-CV-CV-CV	01	0,31%	[mɔ̃mɔ̃jemɛ•](à comprendre)
		318	100%	

3.1.2.2.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons obtenu 363 syllabes pour 58 coupes syllabiques. Huit (8) modèles caractérisent ici les verbes dont le plus fréquent est aussi CV (76,39%). Le monosyllabisme est la base (81,97%) et la simplicité est maximale (99,01%).

Les verbes / (Tableau n°8 : texte2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	233	76,39%	[to] (sortir)
2	CV-CV	40	13,11%	[tashi] (laisser)
3	CCV	15	4,92%	[wla] (cacher)
4	CV-V	09	2,95%	[wwi] (le tuer)
5	CCV-V	03	0,98%	[wlεε] (le ramasser)
6	CCV-V-CV	02	0,66%	[hwliingan] (le sauver)
7	CV-C	02	0,66%	[□sεη] (s'efforcer)
8	CV-V-CV	01	0,33%	[swεvε] (l'amener)
		305	100%	

3.1.2.2.3 Analyse comparative

Des deux textes, la structure canonique des lexèmes est de type CV pour les verbes dont le monosyllabisme est la base. Les verbes de chaque texte partagent respectivement les quatre premiers modèles que sont : CV, CV-CV, CCV et CV-V. La simplicité de ses structures syllabiques est maximale. Les verbes des deux textes sont très limités dans leurs modèles par rapport aux substantifs et sont proches en termes de nombres (11-8).

3.1.2.3 Structure syllabique du qualifiant

3.1.2.3.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons compté 17 syllabes pour 11 coupes syllabiques. Seulement 2 modèles caractérisent les qualifiants dont le plus usité est : CV-CV-V (83,33%). Cette classe se révèle ainsi complexe parce que sa structure majeure regorge plus de deux syllabes.

Les qualifiants / (Tableau n° 9 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV-CV-V	05	83,33%	[kɔkwɛ] (saint)
2	V-CV	01	16,67%	[ejun] (rouge)
		06	100%	

3.1.2.3.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons recensé 13 syllabes pour 6 coupes syllabiques. Quatre(4) modèles caractérisent cette classe dont le plus usité est : CV-CV (42,85%). Le disyllabisme est la base (57,14%) et la simplicité est très homogène (85,71%).

Les qualifiants / (Tableau n°10 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV-CV	03	42,85%	[mɛ·mī] (consacré)
2	CV	02	28,57%	[hwɛ](petit.)
3	CV-C-CV-C	01	14,29%	[sɛnɲsɛnɲ] (difficile)
4	CV-CV-CV	01	14,29%	[shinshinwo] (agés)
		07	100%	

3.1.2.3.3 Analyse comparative

Des deux textes, il se dégage que la structure canonique diverge d'un texte à un autre. Cela s'explique par la différence de genre des deux corpus. Les qualifiants du texte 1 sont majoritairement complexes, contrairement à ceux du texte 2. Mais le degré de complexité des qualifiants du texte 1 est

largement supérieur au degré de simplicité de leurs homologues du texte 1. Toujours est-il que les deux groupes de qualificatifs sont très limités dans leurs modèles par rapport aux verbes et notamment par rapport aux substantifs. Ils sont d'ailleurs très proches en termes de nombres (2-4).

3.1.2.4 Structure syllabique du qualificatif du procès

3.1.2.4.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons relevé 109 syllabes pour 34 coupes syllabiques. Dix (10) modèles divisent cette classe dont le plus fréquent est CV(60%). Le monosyllabisme est la base (63,99%) et le degré de simplicité est maximal (92%).

(Tableau n°11 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	45	60%	[ge] (voici),[vɔ](déjà)
2	V-CV	11	14,67%	[enɔ̃](là)
3	CV-CV	10	13,34%	[gbeɖe] (jamais)
4	CV-CV-CV	02	2,67%	[xexexε] (vivement)
5	V-CV-CV	02	2,67%	[azɔge] (loin)
6	C-CV	01	1,33%	[ɲgbe](derrière)
7	CV-C	01	1,33%	[kpoŋ] (seulement)
8	CCV	01	1,33%	[dru] (éventuellement)
9	V-CV-V	01	1,33%	[evyε] (maintenant)
10	CV-CV-CV-CV	01	1,33%	[mĩnĩmĩnĩ] (mystérieusement)
		75	100%	

3.1.2.4.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons recensé 82 syllabes pour 26 coupes syllabiques. Dix (10) modèles également caractérisent la classe de ce corpus dont le plus fréquent est : CV (58,92%). Le monosyllabisme est la base (66,06%) et le degré de simplicité est presque maximal (89,28%).

(Tableau n° 12 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	34	58,92%	[ke] (voici)
2	V-CV	07	12,5%	[eɛ] (ici)
3	CV-CV	05	08,93%	[godu] (derrière)
4	CV-V-CV	03	05,35%	[nywiɛ] (bien)
5	CV-C	03	05,35%	[keŋ](puis)
6	CCV	01	01,79%	[dru] (éventuellement)
7	CV-CV-CV	01	01,79%	[zedeka] (aussitôt)
8	V-CV-CV	01	01,79%	[azɔge (au loin)
9	CV-C-CV-C	01	01,79%	[sɛnɲsɛnɲ](durement)
10	V-CV-V-CV	01	01,79%	[ecɛɛɛɛ] (ceci étant)
		56	100%	

3.1.2.4.3 Analyse comparative

L'examen des qualificatifs du procès issus de deux textes montre qu'ils ont la même structure canonique de type CV et qu'ils sont pour la plupart monosyllabiques. Les deux corpus de qualificatifs partagent respectivement les trois premiers modèles que sont : CV, V-CV et CV-CV. Leur degré de simplicité est dans l'ensemble presque maximal. Ils possèdent le même nombre

de modèles (10-10), mais se distinguent par quelques divergences au niveau de leurs structures. Les verbes et les qualificatifs sont proches non seulement du point de vue de la simplicité syllabique, mais aussi quant au nombre (limité) de modèles.

Une comparaison des différentes classes majeures du texte 1 montre que trois sur quatre sont simples dont d'abord les verbes, ensuite les qualificatifs du procès et enfin les substantifs. Mais, dans le texte 2, toutes les classes sont simples avec toujours d'abord les verbes, ensuite les qualificatifs, mais suivis des qualifiants devant les substantifs. Les verbes et les qualificatifs partagent la même structure canonique de type CV, laquelle est plus simple que celle des substantifs (V-CV).

Suivant le nombre de modèles dans le texte 1, on a: substantifs> verbes > qualificatifs> qualifiants. Dans le texte 2, presque la même tendance s'observe : substantifs> qualificatifs > verbes > qualifiants. L'élévation du degré d'autonomie n'est pas toujours en corrélation avec le degré de complexité et le nombre de modèles.

3.1.2.5 Structure syllabique du substitutif

3.1.2.5.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons enregistré 213 syllabes pour 63 coupes syllabiques. Dix (10) types de structures divisent cette classe dont le plus usité est CV (50,66%). Leur degré de monosyllabisme (69,32%) et de simplicité (93,33%) est plus proche de celui des qualificatifs du procès issus du même texte.

Les substitutifs/ (Tableau n° 13 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	76	50,66%	[yi] (qui), (mī] (nous)
2	V	28	18,66%	[e] (il)
3	V-V	17	11,33%	[eo] (toi/te)
4	V-CV	08	5,33%	[eye] (lui/toi), [ehɔn] (cela)
5	CV-V	06	04%	[tɔ] (le tien), [nī] (à lui)
6	V-V-CV-CV	06	04%	[eodɛki] (toi-même)
7	CV-CV	05	3,34%	[ciwo] (qui)
8	CV-CV-CV	02	1,33%	[yidɛki] (lui-même)
9	V-CV-CV	01	0,67%	[ehɔnwo] (ceux-là)
10	CV-CV-CV-CV	01	0,67%	[mīwotɔwo] (les nôtres)
		<u>150</u>	<u>100%</u>	

3.1.2.5.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons compté 209 syllabes pour 60 coupes. Comme dans le texte 1, dix (10) modèles sont ici mis en relief dont le plus usité est également CV(43,04%). Leur degré de monosyllabisme (67,73%) et de simplicité (94,94%) est plus proche de celui des qualificatifs du procès émanant du même texte.

Les substitutifs/ (Tableau n°14 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	68	43,04%	[ci] (voici)
2	V	24	15,20%	[e] (il,tu)
3	CV-V	17	10,76%	[nii] (à/ pour lui)
4	C	15	09,49%	[ŋ] (je)
5	V-V	11	06,96%	[eo] (toi,te)
6	V-CV	10	06,33%	[enyε□] (moi)
7	CV-CV-CV	06	03,80%	[yideki] (se)
8	CV-CV	05	03,16%	[wowo] (eux)
9	CV-CV-V	01	0,63%	[kodji] (avec lui)
10	V-CV-CV-CV	01	0,63%	[enyε•deki] (me)
		158	100%	

3.1.2.5.3Analyse comparative

Des deux textes, il se dégage que la structure canonique des lexèmes est de type CV pour les substitutifs et est ainsi identique à celle des verbes et des qualificatifs. Leur degré de monosyllabisme et de simplicité est légèrement plus élevé que celui des qualificatifs, mais moins que celui des verbes.

3.1.2.6Structure syllabique du déterminatif

3.1.2.6.1Texte 1

Dans le texte 1, nous avons recensé 81 syllabes pour 31 coupes syllabiques. Six(6) types de structures caractérisent les déterminatifs dont le plus fréquent est CV (42%) suivi de très près par CV-CV (40%). Mais c'est le dissyllabisme dans son ensemble(50%) qui finit par l'emporter sur le

monosyllabisme (44%). Fort des fréquences du disyllabisme et du monosyllabisme, le degré de simplicité est maximal (94%).

Les déterminatifs / (Tableau n°15 :texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	21	42%	[ɖe] (quelconque),[hɔn](ce)
2	CV-CV	20	40%	[mĩwo](notre),[ɖowo] (certains)
3	V-CV	04	08%	[eve] (deux)
4	CV-CV-CV	03	06%	[hwɛɖeka] (un peu de)
5	V-V	01	02%	[ao] (ton/ta)
6	C-CV	01	02%	[ntɔ] (même)
		50	100%	

3.1.2.6.2 Texte 2

Dans ce texte, nous avons enregistré 117 syllabes pour également 31 coupes. Huit (8) types de structures divisent les déterminatifs. Le modèle le plus rencontré est aussi CV (67,44%). Mais ici, le type CV se démarque nettement de CV-CV qui le suit directement, d'où une homogénéité plus dense du monosyllabisme (68,6%) qui l'emporte ici sur le disyllabisme (27,92%). Le degré de simplicité est un peu plus élevé que dans le texte1 (96,52%).

Les déterminatifs / (Tableau n°16 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	58	67,44%	[le] (introdutif de questions)
2	CV-CV	16	18,60%	[deka](un)
3	V-V	04	04,66%	[ao] (ton)
4	V-CV	04	04,66%	[anyĩ] (mon)
5	CV-C	01	01,16%	[plen] (tout)
6	V-CV-CV	01	01,16%	[amε□ve] (deux)
7	CV-CV-CV	01	01,16%	[hunno□to] (ce)
8	CV-CV-CV-V	01	01,16%	[dekpokpwi] (n'importe quel)
		86	100%	

3.1.2.6.3 Analyse comparative

Les déterminatifs issus des deux corpus partagent la même structure canonique de type CV. Malgré cela, le dissyllabisme est la base dans les déterminatifs du texte 1 ; dans le texte 2, c'est plutôt le monosyllabisme qui surplombe, et ce, bien plus nettement. Cette divergence tient du fait qu'ils ne sont pas issus de textes de même genre (de même espèce). N'empêche, le degré de simplicité des déterminatifs des deux corpus est maximal et approche celui des verbes. Ils sont d'ailleurs plus limités que ceux-ci en nombres de modèles où ils s'équivalent presque (6-8).

3.1.2.7 Structure syllabique de la postposition

3.1.2.7.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons enregistré 114 syllabes pour 10 coupes syllabiques. Seulement deux (2) modèles divisent les postpositions dont le plus usité est CV (90,38%), lequel représente d'ailleurs le monosyllabisme. Le

second type est dissyllabique. Ceci étant, la simplicité est tout à fait maximale (100%).

Les postpositions / (Tableau n°17 :texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	94	90,38%	[mε•] (dans),[do](idée de " vers")
2	CV-CV	10	9,62%	[gomε•](du côté de, quant à)
		104	100%	

3.1.2.7.2 Texte 2

Dans le texte 2, nous avons compté 118 syllabes pour 16 coupes syllabiques. Trois (3) types de structures divisent les postpositions dont le plus fréquent est le même : CV(87,26%), lequel représente toujours le monosyllabisme. Le degré de simplicité est aussi maximal (97,06%), sauf qu'ici les postpositions se montrent quelque rare fois complexes (2,94%).

Les postpositions / (Tableau n°18 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	89	87,26%	[mε□] (dans)
2	CV-CV	10	09,80%	[dada](envers)
3	CV-CV-CV	03	02,94%	[dodomε□] (au milieu de)
		102	100%	

3.1.2.7.3Analyse comparative

La structure canonique des postpositions est de type CV où le degré de monosyllabisme et de simplicité est très élevé et ce, bien plus que celui des déterminatifs. Les postpositions des deux corpus possèdent presque le même nombre de modèles (2-3).Elles sont d'ailleurs plus limitées à ce niveau que les déterminatifs.

3.1.2.8Structure syllabique de l'unificateur

3.1.2.8.1Texte 1

Dans le texte 1, nous avons recensé 117 syllabes pour 21 coupes syllabiques. Seulement trois (3) modèles caractérisent cette classe dont le plus usité est CV (78,12%), lequel représente le monosyllabisme. Les deux autres modèles étant dissyllabiques, la simplicité est aussi tout à fait maximale (100%) comme chez les postpositions du même texte.

Les unificateurs / (Tableau n°19 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	75	78,12%	[nõ] (si, pourque),[dø](car)
2	V-CV	12	12,5%	[alo](ou)
3	CV-CV	09	9,38%	[ganke] (mais/pourtant)
		<hr/> 96	<hr/> 100%	

3.1.2.8.2Texte 2

Dans le texte2, nous avons compté 124 syllabes pour 12 coupes. Comme dans le texte 1, trois (3) modèles divisent cette classe dont le plus usité est identique : CV (89,29%), lequel représente le monosyllabisme. Les deux autres modèles étant disyllabiques, la simplicité est maximale (100%).

Les unificateurs / (Tableau n°20 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	100	89,29%	[nɔ□] (si, pour que)
2	CV-CV	11	09,82%	[shigbe](comme)
3	V-CV	01	0,89%	[abi] (ou)
		<hr/> 112	<hr/> 100%	

3.1.2.8.3Analyse comparative

La structure canonique des unificateurs des deux corpus est de type CV où le monosyllabisme est la base et où le degré de simplicité est tout à fait maximal (100%). Ils sont donc plus simples que les postpositions. Ils possèdent le même nombre de modèles (3-3) avec exactement les mêmes structures. Ils sont aussi limités dans leurs modèles que les postpositions.

3.1.2.9Structure syllabique du marqueur

3.1.2.9.1Texte 1

Dans le texte 1, nous avons recensé 175 syllabes pour seulement 1 coupe syllabique. Quatre (4) types de structures morphémiques caractérisent les marqueurs dont le plus usité est de type V. Le monosyllabisme (99,43%) est la base. Il n'y a que le disyllabisme (0,57%) qui le suit. Le degré de

simplicité est donc tout à fait maximal (100%) comme chez les unificateurs et les postpositions du même texte.

Les marqueurs / (Tableau n°21 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	V	141	81,04%	[a] (marqueur du futur simple)
2	CV	30	17,24%	[le](injonctif affirmatif)
3	C-CV	02	1,15%	[ɲgbe] (injonctif négatif)
4	CV-CV	01	0,57%	[nɛ·nɛ·] (emphase du comparatif 'shigbe' :comme)
		174	100%	

3.1.2.9.2 Texte 2

Dans le texte 1, nous avons enregistré 161 syllabes pour seulement 3 coupes. Cette classe regorge, comme dans le texte 1, quatre (4) modèles dont le plus usité est également la syllabe vocalique de type V. Le monosyllabisme (98,1%) est la base. Il n'y a que le disyllabisme. (1,9%) qui le suit. Le degré de simplicité est donc maximal comme chez les unificateurs du même texte.

Les marqueurs / (Tableau n°22 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	V	97	61,39%	[a] (marqueur du futur)
2	CV	57	36,08%	[le](marqueur de l'injonctif affirmatif)
3	V-CV	03	01,90%	[ɛnɛ□] (marqueur emphatique du comparatif "shigbe" : comme)
4	C-CV	01	0,63%	[ɲgbe](marqueur de l'injonctif

		158	100%	négatif)
--	--	-----	------	----------

3.1.2.9.3Analyse comparative

L'examen des marqueurs issus des deux corpus montre que leur structure canonique est de type vocalique V. Ceci s'explique par leur degré de grammaticalité le plus fort. A défaut de transmettre un quelconque sens lexical comme les quatre classes majeures, y compris les substitutifs, ils jouent beaucoup plus le rôle d'auxiliaire (mot auxiliaire) pour les mots lexicaux. Les autres trois classes mineures y sont aussi astreintes, mais légèrement moins que les marqueurs qui ont le degré d'autonomie le plus faible, donc le rôle grammatical le plus plein dans l'énoncé. C'est pourquoi le degré de monosyllabisme et de simplicité de leurs structures est le plus confirmé. Telle est la caractéristique de la véritable classe grammaticale en àjǎgbè. Les marqueurs des deux corpus ont le même nombre de modèles (4-4) et sont aussi très limités en ces termes. Cependant, à ce niveau, ils sont au-dessus des postpositions et des unificateurs malgré leur monosyllabisme et leur simplicité syllabique plus denses.

Une comparaison des quatre (4) classes mineures atteste qu'elles partagent la même structure canonique de type CV, excepté les marqueurs qui sont généralement de type V (vocaliques). Toujours est-il que, conformément aux deux textes, toutes ces classes sont simples et ont pour base le monosyllabisme, mais à divers degrés : marqueurs > unificateurs > postpositions > déterminatifs. Les déterminatifs se révèlent ainsi la classe fonctionnelle la moins simple. Remarquons que ceux-ci et les postpositions ont un degré de complexité, aussi minime soit-il, légèrement plus élevé que les verbes. Suivant le nombre de modèles, la hiérarchie se présente ainsi dans le texte 1 : déterminatifs > marqueurs > unificateurs > postpositions. Dans le texte 2, la tendance est presque la même : déterminatifs > marqueurs > unificateurs / postpositions. Parallèlement à son degré de complexité (aussi

minime soit-il), le déterminatif compte plus de modèles. Mais, bien qu'étant plus simples, les marqueurs comptent plus de modèles que les postpositions et les unificateurs. Toujours est-il que plus une classe mineure est dépendante d'une autre classe dans un énoncé pour transmettre un sens grammatical, plus elle est simple : marqueurs > unificateurs > postpositions > déterminatifs.

3.1.3 Types de structures syllabiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global

3.1.3.1 Structure syllabique du mot lexical

3.1.3.1.1 Texte 1

Dans ce texte, l'ensemble des quatre (4) classes majeures dénommé mots lexicaux regorge au total 1399 syllabes pour 673 coupes syllabiques.

Trente neuf (39) types de structures syllabiques divisent les mots autonomes dont le plus usité est CV (39,53%). Le monosyllabisme est la base (42,7%) suivi du dissyllabisme (36,78%). Le degré de simplicité de ses structures est suffisamment élevé(79,48%).

Types de structures syllabiques de la classe sémiologique servant à dénoter les mots lexicaux / (Tableau n°23 :texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	287	39,53%	[to] (sortir)
2	V-CV	147	20,25%	[eɖe] (innonce)
3	CV-CV	96	5,1%	[ganji] (bien)
4	V-CV-CV	37	3,31%	[azɔge] (loin)
5	V-CV-CV-CV	24	2,62%	[ehajiji] (action de chanter)
6	CV-CV-CV	19	2,2%	[xɛxɛxɛ] (vivement)

7	CCV	16	1,53%	[flu] (se perdre)
8	CV-CV-CV-CV	14	1,93%	[hayahaya] (gaieté)
9	V-CV-CV-CV-CV	10	1,38%	[ejeɖunyikɔ] (nom de baptême)
10	CV-V	08	1,1%	[trwɛ] (le tourner)
11	CCV- CV	08	1,1%	[trɔnɔ̃](habitude de devenir)
12	CV-CV-V	06	0,83%	[kɔkwɛ] (saint)
13	CV-C	05	0,69%	[sɛnɲ] (s'efforcer)
14	CV-CV-CV-CV-CV	05	0,69%	[tamɛ • bubunyɔ̃] (nouvelle à réflexion)
15	V-CV-V	04	0,55%	[evyɛ] (maintenant)
16	V-CCV	03	0,41%	[aglan] (intérieur de la bouche)
17	C-CV-CV-CV	03	0,41%	[nshishiha] (chant lugubre)
18	V-CV-CV-CV-V	03	0,41%	[enukokwi](rire)
19	V-CV-CV-CV-CV-CV	03	0,41%	[agbetɔɖayubɔ] (Noir)
20	C-CV	02	0,28%	[ɲgbe] (derrière)
21	C-CV-CV	02	0,28%	[ɲkeke] (journée)
22	CV-V-CV	02	0,28%	[kwini] (habitude de le fatiguer)
23	CV-V-CV-CV	02	0,28%	[Kwɛshiwo] (les 'Kuɛshi')
24	CV-CV-V-CV	02	0,28%	[kɔkwɛwo] (Saints)
25	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,28%	[Afrikagbewo] (langues africaines)
26	V-CV-C-CV-CV	02	0,28%	[amɛ̃ntɔgbe] (langue de soi)

27	V-CCV-CV-CV	02	0,28%	[ablɔdɛmɛ·] (état d'indépendance)
28	V-CV-C	01	0,14%	[asɛŋ] (discussion)
29	CV-C-CV	01	0,14%	[jaŋtan] (lion)
30	CV-CCV	01	0,31%	[mãtrɔ] (sans devenir)
31	CCV-CV-CV	01	0,14%	[trɔseli] (changer)
32	V-CV-CCV	01	0,14%	[amɛ·xlɔ] (ami de soi)
33	V-CV-CV-V	01	0,14%	[adodwi] (importance)
34	V-CV-V-CV	01	0,14%	[ekwifan] (prière)
35	V-V-C-CV-CV	01	0,14%	[eontɔgbe] (langue de soi)
36	C-CV-CV-CV-CV	01	0,14%	[nshishinyɔwo] (nouvelles pitoyables)
37	CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,14%	[nyĩdinkucukucu] (aube)
38	CV-V-CV-CV-CV-V	01	0,14%	[yaovikɔkwɛ] (saint Yaovi)
39	CV-V-CV-CV-CV	01	0,14%	[Kwɛshijitɔwo] (géniteurs de Kuɛshi)
		<hr/>	<hr/>	
		726	100%	

3.1.3.1.2 Texte 2

Dans le texte 2, les mots lexicaux comptent au total 1354 syllabes pour 670 coupes syllabiques. Quarante deux (42) types de structures syllabiques les

divisent dont le plus usité est CV (39,47%). Le monosyllabisme (43,71%) est la base, suivi toujours du disyllabisme (33,15%). Le degré de simplicité de leurs structures syllabiques est aussi suffisamment élevé (74,26%).

Types de structures syllabiques de la classe sémiologique du mot servant à dénoter les mots autonomes / (Tableau n°24 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	270	39,47%	[to] (sortir)
2	CV-CV	109	15,94%	[mε□mĩ] (consacré)
3	V-CV	81	11,84%	[agbe] (vie)
4	CV-CV-CV	69	10,09%	[nyɔ□nũvi] (fille)
5	CCV	16	2,34%	[glo] (examiner)
6	V-CV-CV	10	1,46%	[azɔge] (loin)
7	CV-V	09	1,32%	[wwi] (le tuer)
8	V-CV-V-CV	09	1,32%	[evyεwo] (ses enfants)
9	V-CCV-V-CV-CV-CV	09	1,32%	[Israelitɔwo] (Israelites)
10	C-CV	08	1,17%	[ηmε□] (visage)
11	CV-CV-CV-CV	08	1,17%	[dɛvilɔnɔ□] (mère dudit enfant)
12	V-CV-CCV-CV-V	08	1,17%	[Eziptufyɔ] (roi d’Egypte)
13	CV-CV-V	07	1,02%	[nɔ□vyo] (ton frère)
14	C-CV-CV	06	0,88%	[nsuvi] (garçon)
15	CV-C	05	0,73%	[sɛnɲ](s’efforcer)

16	V-CV-V	05	0,73%	[evyε] (son enfant)
17	V-CV-CCV-CV	05	0,73%	[Eziptutɔ] (Egyptien)
18	CV-CV-CV-CV-CV	05	0,73%	[nyɔ□nūvijinɔ□] (sage-femme)
19	V-CCV-CV-CV	05	0,73%	[Ebretɔwo] (Hébreux)
20	CV-V-CV	04	0,58%	[swεvε] (l'amener)
21	V-CV –CV-CV	04	0,58%	[ezojeje] (flamme)
22	CCV-V	03	0,44%	[wlεε] (le cacher)
23	V-CCV	02	0,29%	[agble] (le champ)
24	V-CV-CCV	02	0,29%	[Eziptu] (Egypte)
25	V-CCV-CV	02	0,29%	[Ebrevi] (Hébreu)
26	CCV-V-CV	02	0,29%	[hwliingan] (le sauver)
27	CCV-CV-CV	02	0,29%	[klogbuwo] (roseaux)
28	CV-C-CV-C	02	0,29%	[sεnɛsεnɛ] (difficile)
29	CV-CV-V-CV-CV	02	0,29%	[mādyanīju] (pays de Madian)
30	V-CV-CV-CV-CV	02	0,29%	[amētɔɔwo (desdits gens)
31	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,29%	[Ebrenyɔnūwo] (Hébraïques)
32	CCV-CV	01	0,15%	[wleci] (mois)
33	CV-CCV-CV	01	0,15%	[cikpletɔ] (ange)
34	C-CV-CV-CV	01	0,15%	[ɲkuwiwo] (yeux)
35	V-CCV-V-CV	01	0,15%	[Israɛli](Israel)

36	CV-CV-V-CV	01	0,15%	[tɔgbyotɔ] (pour ton ancêtre)
37	C-CV-CV-CV-CV	01	0,15%	[ŋkuvitɔntɔn] (aveuglement)
38	V-CV-CCV-CV-CV	01	0,15%	
39	V-CCV-V-CV-CV	01	0,15%	[Eziptutɔwo] (Egyptiens)
40	V-CV-CCV-CV-CV-CV	01	0,15%	[Israelitɔ] (Israélite)
41	V-CV-V-CV-CV-CV	01	0,15%	[Eziptutɔbɔtɔ](dudit Egyptien)
42	V-CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,15%	[ashyetɔgbɔwo](chèvres de son beau-père)
		<hr/> 684	<hr/> 100%	[enũjiŋũwawawo] (faits extraordinaires)

3.1.3.1.3 Analyse comparative

Il ressort de l'analyse des deux textes que la structure canonique des mots lexicaux est de type CV (39,53%-39,47%). Le monosyllabisme est la base (42,7%-43,71%), suivi du disyllabisme (36,78%-33,15%). Le degré de simplicité de leurs structures syllabiques est de 79,48%-74,26%, respectivement dans les textes n°1 et n°2. Ils possèdent la plus grande diversité dans leurs modèles syllabiques : 39-42. Une comparaison des taux parallèles aux deux groupes de mots lexicaux montre qu'ils sont très proches. Cela traduit le fait que les mots lexicaux, quelle que soit la nature du corpus

dont ils sont issus, présentent (presque) les mêmes caractéristiques syllabiques.

Remarquons que les types de structures syllabiques des mots lexicaux reflètent le profil du mot au sens global.

3.1.3.2 Structure syllabique du mot grammatical

3.1.3.2.1 Texte 1

Dans le texte 1, l'ensemble des quatre classes mineures dénommé mots grammaticaux compte au total 487 syllabes pour 63 coupes syllabiques.

Seulement sept(7) types de structures caractérisent les mots grammaticaux dont le plus fréquent est CV (51,89%). Le monosyllabisme est plus dense (85,85%), suivi du dissyllabisme très hétérogène (13,44%). Fort de ceci, le degré de simplicité des structures syllabiques des mots grammaticaux est tout à fait maximal (99,29%)

Les mots grammaticaux/(Tableau n°25 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	CV	220	51,89%	[hɔn] (ce),[va](futur lointain)
2	V	141	33,25%	[a](futur simple),[o] (emphasis de la négation)
3	CV-CV	40	9,43%	[mĩwo] (notre)
4	V-CV	16	3,77%	[eve] (deux)
5	CV-CV-CV	03	3,71%	[hwɛɖeka] (un peu de)
6	C-CV	03	0,71%	[ntɔ] (même),[ɲgbe] (injonctif négatif)
7	V-V	01	0,24%	[ao] (ton)
		424	100%	

--	--	--	--	--

3.1.3.2.2 Texte 2

Dans le texte 2, les mots grammaticaux comptent au total 520 syllabes pour 62 coupes syllabiques.

Seulement 10 (dix) modèles les caractérisent dont le plus usité est également CV (66,38%), sauf qu'ici son taux est plus élevé. Le taux de monosyllabisme est davantage élevé (88%), suivi de celui du disyllabisme (10,69%), très hétérogène. Ceci étant, le degré de simplicité des structures syllabiques des mots grammaticaux est tout à fait maximal (98,69%).

Types de structures syllabiques de la classe sémiologique du mot servant à dénoter les mots fonctionnels / (Tableau n°26 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	304	66,38%	[yi] (et)
2	V	97	21,18%	[ɔ](marqueur emphatique)
3	CV-CV	37	8,08%	[mĩwo] (nos)
4	V-CV	08	1,74%	[anyĩ] (mon)
5	V-V	04	0,87%	[ao] (ton)
6	CV-CV-CV	04	0,87%	[dodomε□□] (au milieude)
7	CV-C	01	0,22%	[plen] (tout)
8	C-CV	01	0,22%	[ŋbe] (marqueur de l'injonctif négatif)
9	V-CV-CV	01	0,22%	[amε□ve] (deux)
10	CV-CV-CV-V	01	0,22%	[ɖekpokpwi] (n'importe quel)
		<u>458</u>	<u>100%</u>	

3.1.3.2 Analyse comparative

Les deux groupes de mots grammaticaux sont très proches du point de vue de leurs structures (CV) et de leurs modèles (7-10). La structure canonique des mots fonctionnels est de type CV (51,89%-66,38%). Le monosyllabisme est la base (85,85%-88%), suivi du dissyllabisme très hétérogène (13,44%-10,69%). Fort de ceci, le degré de simplicité des structures syllabiques des mots grammaticaux est tout à fait maximal (99,29%-98,69%). Une comparaison des taux parallèles aux deux groupes de mots grammaticaux montre qu'ils sont très proches. Cela traduit le fait que les mots grammaticaux, quelle que soit la nature du corpus dont ils sont issus, présentent (presque) les mêmes caractéristiques syllabiques. Les mots lexicaux (autonomes) et grammaticaux (fonctionnels) ont le même type de structure canonique CV, mais les mots grammaticaux sont largement plus simples et plus limités dans leurs modèles : ils aident seulement les mots autonomes de l'énoncé à véhiculer un sens cohérent; ils ne sont astreints qu'à un rôle grammatical et syntaxique. Ils n'ont donc pas une charge assez importante dans l'énoncé. Leur degré maximal de simplicité est en corrélation avec leur nombre limité de modèles. Du point de vue de la simplicité des structures syllabiques, les substitutifs sont plus proches des mots auxiliaires.

3.1.3.3 Structure syllabique du mot au sens global

3.1.3.3.1 Texte 1

Dans le texte 1, nous avons recensé au total 2099 syllabes pour 799 coupes syllabiques. Quarante deux (42) types de structures syllabiques caractérisent les mille trois cent (1300) mots du texte. Le plus usité est CV (44,85%). Le monosyllabisme (59,84%) est la base. Vient ensuite le dissyllabisme (27,62%) dont le degré de fréquence est deux fois moins dense par rapport au monosyllabisme. L'ensemble des mots monosyllabiques et

disyllabiques montre que 87,46% des mots sont simples. Autrement dit, près de neuf (9) mots sur dix (10) sont simples en àjágbè.

Mot au sens global/ (Tableau n°27 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	CV	583	44,85%	[mĩ] (nous), [to] (sortir)
2	V-CV	171	13,15%	[eji] (en haut)
3	V	169	13%	[e] (il)
4	CV-CV	141	10,85%	[ganke] (mais/pourtant)
5	V-CV-CV	38	2,92%	[elanwo] (animaux)
6	CV-CV-CV	24	1,85%	[trɔseli] (changer)
7	V-CV-CV-CV	24	1,85%	[enũwamũ] (problème/mésaventure)
8	V- V	18	1,38%	[eo] (toi/te),[ao] (ton)
9	CCV	16	1,23%	[dru] (éventuellement)
10	CV-CV-CV-CV	15	1,15%	[hayahaya] (gaieté)
11	CV-V	14	1,08%	[nii] (à lui),[hwɛn] (le sauver)
12	V-CV-CV-CV-CV	10	0,77%	[etamɛ•bubu] (réflexion)
13	CCV-CV	08	0,54%	[ɲɔbe] (oublier)
14	CV-CV-V	06	0,46%	[kɔkwɛ] (saint)
15	V-V-CV-CV	06	0,46%	[eodeki] (toi même, te)
16	CV-C	05	0,38%	[kpon] (seulement)
17	CV-CV-CV-CV-CV	05	0,38%	[tamɛ•bubunyɔ] (nouvelle à réflexion)
18	C-CV	05	0,38%	[ɲgbe] (marqueur de l'injonctif négatif)
19	V-CV-V	04	0,31%	[evyɛ] (maintenant)

20	V-CCV	03	0,23%	[ehla] (hyène)
21	C-CV –CV-CV	03	0,23%	[nshishime·] (état de pitié)
22	V-CV-CV-CV-V	03	0,23%	[ame·kɔkwɛ] (un saint)
23	V-CV-CV-CV-CV-CV	03	0,23%	[agbetɔɔayubɔ] (noir)
24	C-CV-CV	02	0,15%	[ɲkuvɪ] (œil)
25	CV-V-CV	02	0,15%	[kwɛni] (hab. de le lever)
26	CV-V-CV-CV	02	0,15%	[kwɛshiba] (nom de fille né un dimanche)
27	CV-CV-V-CV	02	0,15%	[kɔkwɛzan] (jour saint)
28	V-CCV-CV-CV	02	0,15%	[ablɔɔemɛ·] (état d'indépendance)
29	V-CV-C-CV-CV	02	0,15%	[amɛntɔɔgbe] (langue de soi)
30	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,15%	[Afrikanyigban] (sol africain)
31	CV-CCV	01	0,08%	[mãtrɔ] (sans devenir)
32	CV-C-CV	01	0,08%	[janɲtan] (lion)
33	V-CV-C	01	0,08%	[asen] (discussion)
34	CCV-CV-CV	01	0,08%	[trɔseli] (changer)
35	V-CV-CCV	01	0,08%	[amɛ·xlɔ](ami de soi)
36	V-CV-CV-V	01	0,08%	[adodwi] (importance)
37	V-CV-V-CV	01	0,08%	[ekwifan] (prière)
38	V-V-C-CV-CV	01	0,08%	[eontɔɔgbe] (langue de soi)
39	C-CV-CV-CV-CV	01	0,08%	[nshishinyɔwo] (nouvelles tristes)
40	CV-V-CV-CV-CV-V	01	0,08%	[Yaovikɔkwɛ](saint Yaovi)
41	CV-V-CV-CV-CV-CV	01	0,08%	[Kwɛshijitwo](géniteurs de Kuɛshi)
42	CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,085%	[nyĩdinkucukucu](tôt le matin)
		1300	100%	

--	--	--	--	--

3.1.3.3.2 Texte 2

Dans le texte1, nous avons recensé au total 2077 syllabes pour 792 coupes syllabiques.

Quarante six (46) modèles caractérisent les milles trois cent (1300) mots de ce texte. Le plus fréquent est le type CV (49,38%). Son degré de fréquence est légèrement plus élevé ici par rapport au texte 1. Le monosyllabisme (62,22%) est la base. Vient ensuite le disyllabisme (23,47%) dont le degré de fréquence est près de trois fois moins élevé par rapport au monosyllabisme. L'ensemble des mots monosyllabiques et disyllabiques montre au total que 85,69% des mots aja sont simples. Autrement dit, environ huit (8) à neuf (09) mots sur dix (10) sont simples en àjábè.

Mot au sens global/(Tableau n°28 : texte 2)

N°	Structures	Nbr	Fréq%	Exemples
1	CV	642	49,38%	[hwɛ] (petit),[ɔyi] (ressembler)
2	CV-CV	151	11,62%	[gangan] (grand)
3	V	121	9,31%	[a] (marqueur du futur)
4	V-CV	99	7,62%	[abi] (ou)
5	CV-CV-CV	79	6,08%	[dodomɛ] (au milieu de)
6	CV-V	26	2%	[xwɛ] (le recevoir)
7	CCV	16	1,23%	[kpla] (apprendre)
8	V-V	15	1,15%	[ao] (ton)

9	C	15	1,15%	[ŋ] (je)
10	V-CV-CV	11	0,85%	[azɔge] (loin)
11	C-CV	09	0,69%	[ŋgbe](marqueur de l'injonctif négatif)
12	V-CV-V-CV	09	0,69%	[evyεwo] (ses enfants)
13	V-CCV-V-CV-CV-CV	09	0,69%	[Israelitɔwo] (Israélites)
14	CV-CV-V	08	0,62%	[nɔvyo] (ton frère)
15	CV-CV-CV-CV	08	0,62%	[nyɔ̃nūviwo] (filles)
16	V-CV-CCV-CV-V	08	0,62%	[Eziptufɔɔ] (roi d'Egypte)
17	CV-C	06	0,46%	[kpoŋ] (seulement)
18	C-CV-CV	06	0,46%	[nsuvi] (garçon)
19	V-CV-V	05	0,38%	[ashyε] (sa femme)
20	V-CV-CCV-CV	05	0,38%	[Eziptutɔ] (Egyptien)
21	V-CCV-CV-CV	05	0,38%	[Ebretɔwo] (Hébreux)
22	V-CV-CV-CV	05	0,38%	[ezojeje] (flamme)
23	CV-CV-CV-CV-CV	05	0,38%	[nyɔ̃nūvijinɔ̃] (sage-femme)
24	CV-V-CV	04	0,31%	[nywide] (bien)
25	CCV-V	03	0,24%	[kplwε] (l'accompagner)
26	V-CCV	02	0,15%	[agble] (champ)
27	V-CV-CCV	02	0,15%	[eziptu] (Egypte)
28	V-CCV-CV	02	0,15%	[Ebrevi] (Hébreu)
				[hwliingan] (le sauver)

29	CCV-V-CV	02	0,15%	[klogbuwo] (roseaux)
30	CCV-CV-CV	02	0,15%	[sɛnɲsɛnɲ] (durement)
31	CV-C-CV-C	02	0,15%	[ma·dianīju] (pays de Madian)
32	CV-CV-V-CV-CV	02	0,15%	[enūjiŋūwo] (choses extraordinaires)
33	V-CV-CV-CV-CV	02	0,15%	[Ebrenyɔ̄nūwo] (Hébraïques)
34	V-CCV-CV-CV-CV	02	0,15%	[wlecī] (mois)
35	CCV-CV	01	0,08%	[cikplɛɔ̄](ange)
36	CV-CCV-CV	01	0,08%	[ŋkuwiwo] (yeux)
37	C-CV-CV-CV	01	0,08%	[Israeli] (israel)
38	V-CCV-V-CV	01	0,08%	[ɔ̄gbɔ̄ɔ̄] (de ton ancêtre)
39	CV-CV-V-CV	01	0,08%	[ɔ̄kɔ̄kɔ̄wi] (n'importe quel)
40	CV-CV-CV-V	01	0,08%	[Eziptutɔ̄wo](Egyptiens)
41	V-CV-CCV-CV-CV	01	0,08%	[Israelitɔ̄](israélite)
42	V-CCV-V-CV-CV	01	0,08%	[ŋkuvitɔ̄ntɔ̄n](fait de rendre aveugle)
43	C-CV-CV-CV-CV	01	0,08%	[Eziptutɔ̄ɔ̄] (dudit Egyptien)
44	V-CV-CCV-CV-CV-CV	01	0,08%	[ashyɛɔ̄gbɔ̄wo](chèvres de son beau-père)
45	V-CV-V-CV-CV-CV	01	0,08%	<u>[enūjiŋūwawawo](faits extraordinaires)</u>
46	V-CV-CV-CV-CV-CV-CV	01	0,08%	
		1300	100%	

--	--	--	--	--

3.1.3.3 Analyse comparative

L'analyse comparative des structures syllabiques des mots issus des deux corpus a montré que malgré leurs différences de genre, le mot àjà conserve toujours les mêmes caractéristiques fondamentales, et ce, à des taux presque équivalents. Sa structure canonique est de type CV (44,85%-49,38%), le monosyllabisme est la base (59,84%-62,22%), suivi du disyllabisme (27,62%-23,47%) en général deux fois moins dense. Ceci étant, le degré de simplicité des structures syllabiques est presque maximal (87,46%-85,69%). Autrement dit, un peu plus de huit (8) mots et demi sur dix (10) sont simples en àjàgbè.

Rappelons que du point de vue structurel, le mot est simple quand il compte moins de trois syllabes. Au niveau global, l'àjàgbè n'est pas pour autant limité dans ses différents types de structures. Si nous la comparons au yoruba dont le texte de base n'a donné que 20 modèles (cf. Bada, MD. 1992), nous pouvons dire que l'àjàgbè a une diversité moyenne de modèles syllabiques. Cela s'explique par son degré de synthétisme faible (cf. indices morphologiques).

3.2 CORRELATION ENTRE STRUCTURE SYLLABIQUE COMPLEXE DU MOT ET STRUCTURE PHONEMIQUE DE SON MORPHEME

3.2.1 Texte 1

Au niveau des deux principales classes sémiologiques, une corrélation se dessine principalement entre le degré de complexité de la structure syllabique du mot et le nombre de morphèmes à un phonème : plus le degré

de complexité de la structure syllabique du mot est élevé, moins il compte de morphèmes à un phonème. Moins le mot lexical compte de morphèmes monophonémiques, plus il compte de structures syllabiques complexes. Inversement, plus le mot grammatical compte de morphèmes monophonémiques, moins il compte de structures syllabiques complexes (cf. tableau n°30). La lexicalité en àjǎgbè traduit une certaine complexité des structures syllabiques parallèlement à une chute de morphèmes à un phonème tandis que la grammaticalité exprime une plus nette simplicité des structures parallèlement à une densité relative des morphèmes à un phonème. Dans ce cadre, le substitutif est plus proche du mot fonctionnel.

S'il ya légèrement plus de morphèmes asyllabiques (consonantiques) dans les mots lexicaux que grammaticaux, c'est parce que les morphèmes consonantiques d'après les universaux linguistiques expriment mieux le sens lexical. Si les morphèmes monophonémiques et syllabiques abondent plus du côté des mots grammaticaux, c'est en fonction de la présence massive des morphèmes de type V (vocaliques) qui traduisent mieux le sens grammatical.

Mais que ce soit au niveau sémiologique ou global, ce sont les morphèmes diphonémiques qui surplombent les deux autres en fonction de la prédominance de l'indice de lexicalité dans la langue, traduite par une densité plus marquée de sa structure canonique de type CV. Certes, ce type de structure caractérise aussi principalement la langue grammaticale, tel le russe (cf. Bada, M.D. 1992), mais il est plus homogène en langue lexicale.

Au niveau global, le nombre de structures syllabiques complexes (peu élevé, mais remarquable) fait que la charge des morphèmes diphonémiques est plus importante. La tendance générale tient des tendances spécifiques à chaque classe sémantico-fonctionnelle (cf. tableau n°29).

3.2.2 Texte 2

Au niveau des deux principales classes sémiologiques de ce texte, on note aussi la même tendance : plus le nombre de structures syllabiques complexes est grand chez les mots significatifs, moins ils comptent de morphèmes monophonémiques ; moins il ya de structures syllabiques complexes chez les mots fonctionnels, plus ils regorgent de morphèmes monophonémiques. Les raisons sous-tendant ce phénomène sont identiques à celles évoquées dans le texte 1.

Comme dans le texte 1, les substitutifs sont plus proches des mots auxiliaires. Au niveau global, le taux de structures syllabiques complexes dans le texte 2 (peu élevé, mais remarquable) fait que la charge des morphèmes diphonémiques surplombe celle des morphèmes asyllabiques et monophonémiques. Les raisons sous-tendant ce phénomène s'assimilent également à celles évoquées dans le texte 1.

3.2.3Analyse comparative

L'analyse des deux textes de genre différent témoigne des mêmes tendances sur la corrélation entre le degré de complexité des structures syllabiques et le nombre de morphèmes monophonémiques, principalement au niveau des mots lexicaux et grammaticaux. Que ce soit dans le texte n°1 ou n°2, les morphèmes diphonémiques prédominent devant les morphèmes asyllabiques et monophonémiques. Cela se vérifie d'ailleurs dans chaque classe sémantico-fonctionnelle, excepté chez les marqueurs où les morphèmes monophonémiques surplombent les deux autres types de morphèmes en fonction de ses nombreux mots de type V. Conformément aux deux textes, les morphèmes asyllabiques propres aux mots lexicaux dominant par rapport à ceux des mots grammaticaux.

Les morphèmes monophonémiques propres aux mots grammaticaux prédominent devant ceux des mots lexicaux.

Au niveau global, les taux de structures syllabiques complexes sont presque identiques dans les deux textes : peu élevés, mais remarquables.

Ceci étant, la charge des morphèmes diphonémiques est plus importante que les morphèmes monophonémiques principalement. D'après Bada, M.D. (1992), la langue russe grammaticale comptant 42,3% de morphèmes à un phonème contre 15,3% pour le yoruba, cède devant la langue yoruba lexicale par le taux de structures syllabiques complexes (7,6% contre 25%) et par le taux de morphèmes à deux phonèmes (22% contre 60,9%). C'est dire que sur la base de la dichotomie lexicalité/grammaticalité, plus une langue compte de telles structures par rapport à une autre, plus elle regorge de morphèmes diphonémiques que monophonémiques. L'àjágbé et le yoruba, typologiquement proches, partagent cette caractéristique. Bien que le degré de complexité de la structure syllabique du mot àjá est presque de deux fois moins élevé qu'en yoruba, le degré de complexité en àjágbè reste remarquable par rapport à ce qui se passe en langue grammaticale à l'image du russe. Il y a donc une densité relative de morphèmes diphonémiques en àjágbé.

Corrélation entre structure syllabique complexe du mot et structure phonémique du morphème dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°29)

Classes sémantico-fonctionnelles	Morphèmes Asyllabiques		Morphèmes mono-phonémiques		Morphèmes di-phonémiques		Structures syllabiques complexes	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	0,8%	0,53%	08,77%	06,56%	50,87%	48,04%	40,67%	51,27%
Verbes	/	/	1,09%	02,56%	92,6%	88,31%	01,56%	0,99%
Qualifiants	/	/	/	/	45,45%	84,61%	83,33%	14,29%
Qualificatifs du procès	/	/	05,55%	08,45%	76,66%	69,01%	08%	10,72%
Substitutifs	/	7,46%	38,38%	39,8%	57,07%	51,74%	06,67%	5,06%
Déterminatifs	/	/	2,63%	10,52%	89,47%	95,61%	06%	3,48%
Postpositions	/	/	/	/	96,36%	96,49%	/	2,94%

Unificateurs	/	/	/	/	.79,38%	89,28%	/	/
Marqueurs	1,13%	0,61%	80,8%	62,34%	19,21%	37,65%		/

Corrélation entre structure syllabique complexe du mot et structure phonémique du morphème dans chaque classe sémiologique / (Tableau n°30)

Classes sémiologiques	Morphèmes Asyllabiques		Morphèmes mono-phonémiques		Morphèmes di-phonémiques		Structures syllabiques complexes	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot au Sens global	0,4%	01,11%	16,27%	14,39%	64,48%	66,09%	12,54%	14,31%
Mots lexicaux	0,45%	0,3%	5,85%	05,2%	66,9%	64,16%	20,52%	25,14%
Substitutifs	/	07,46%	38,38%	39,8%	57,07%	51,74%	06,67%	05,06%
Mots grammaticaux	0,43%	0,2%	31,52%	22,51%	61,96%	75,69%	0,71%	01,31%

3.3 LONGUEURS MOYENNES DES TYPES DE MORPHEMES ET DE MOTS EN SYLLABES ET EN PHONEMES

Pour mesurer la longueur moyenne des morphèmes et des mots en syllabes et en phonèmes, on a établi un rapport en tenant compte du nombre de syllabes et de phonèmes caractérisant chaque type de morphèmes et chaque classe de mots.

La différenciation sémantico-fonctionnelle des classes se reflète dans les structures syllabiques et phonémiques et même dans les mots et les morphèmes dont ils sont constitués.

3.3.1 Longueur des types de morphèmes

3.3.1.1 Texte1

L'opposition mots significatifs/ substitutifs/ mots- outils et aussi l'opposition mots désignant objets, notions (noms)/ mots désignant l'état ou le procès (verbes) concernent en premier lieu la structure de la racine.

La racine du mot significatif (1,32) est plus longue que celle du substitutif (1,07) et du mot-outil (1,06) en syllabes. Mais en phonèmes, elle (2,42) est plus longue que celle du mot fonctionnel (1,77) et du substitutif (1,69). Dans les deux unités, le substitutif est plus proche du mot fonctionnel. La racine du substantif est plus longue que celle du verbe en syllabes et en phonèmes.

La tendance diffère au niveau des affixes. L'affixe du substitutif (1) est respectivement plus long que celui du mot significatif (0,97) et du mot fonctionnel (0,88) en syllabes. En unités phonémiques, l'affixe du substitutif (1,9) est plus long que celui du mot fonctionnel (1,82) et du mot significatif (1,62). Contrairement à la racine du substantif, son affixe est moins long que celui du verbe en syllabes et en phonèmes. Cela s'explique par le plus grand degré d'autonomie du substantif le privant ainsi d'un long moyen d'expression grammaticale. Et si l'affixe du substantif est moins long, c'est en raison de son préfixe (0,92 et 1,1 contre 1 et 2). Quant aux suffixes, ils sont plus longs et s'équivalent dans toutes les classes sémantico-fonctionnelles concernées (1 syllabe pour 2 phonèmes). Les suffixes sont plus longs que les préfixes car ils sont plus enclins à l'expression grammaticale, au rapport syntaxique dans l'énoncé, une fois agglutinés aux racines.

En langue àjà, on note les universaux linguistiques selon lesquels la longueur du morphème est en corrélation avec le type de signification exprimée : la longueur du morphème est grande lorsqu'elle est en corrélation avec la signification lexicale ; elle est petite lorsqu'elle est en corrélation avec la signification grammaticale. Ainsi les morphèmes lexicaux sont plus longs que les morphèmes grammaticaux. La longueur moyenne des

morphèmes lexicaux est de 1,28 syllabes/2,33 phonèmes et la longueur moyenne des morphèmes grammaticaux est de 1,03 syllabes / 1,74 phonèmes.

3.3.1.2 Texte 2

Comme dans le texte 1, la racine du mot significatif (1,4) est plus longue que celle du mot fonctionnel (1,03) et du substitutif (1,005) en syllabes et phonèmes. Dans les deux unités, le substitutif est plus proche du mot grammatical. La racine du substantif est plus longue que celle du verbe en syllabes et phonèmes.

La divergence entre les deux textes se situe au niveau des affixes : en unités syllabiques, l'affixe du mot accessoire (1,16) est respectivement plus long que celui du substitutif (1,05) et du mot significatif (0,98). Mais, en unités phonémiques, ils se rejoignent : l'affixe du substitutif (2,1) est plus long que celui du mot accessoire (1,88) et du mot significatif (1,77).

Contrairement à la racine du substantif, son affixe est moins long que celui du verbe en syllabes et en phonèmes. Si l'affixe du substantif est moins long, c'est en raison de son préfixe (0,91 pour 1). Quant aux suffixes, ils sont plus longs et s'équivalent dans toutes les trois classes sémantico-fonctionnelles concernées (1 syllabe pour 2 phonèmes). Dans le texte 2, les morphèmes lexicaux sont plus longs que les morphèmes grammaticaux.

3.3.1.3 Analyse comparative

Le rapport entre les deux textes montre de très grandes similitudes quant à la hiérarchie des longueurs sanctionnant les types de morphèmes parallèles et aux longueurs proprement dites. Ces longueurs sont proches pour ne pas dire identiques. Le seul point de divergence est lié à la hiérarchie des longueurs en syllabes de l'affixe dans les trois classes sémiologiques.

3.3.2 Longueurs des types de mots

3.3.2.1 Texte 1

La corrélation entre les classes majeures, entre les classes mineures et entre les classes sémiologiques selon la longueur du mot et aussi de la racine dépend généralement du degré de synthétisme. Dans la langue àjà, les substantifs l'emportent sur les verbes par la longueur de la racine et du mot. Les mots significatifs sont respectivement plus longs que les substitutifs et les mots fonctionnels en syllabes et phonèmes. Quant au mot au sens global, il compte en moyenne 1,61 syllabes pour 2,86 phonèmes. Les substantifs sont à 2,71 syllabes/4,75 phonèmes contre 1,2 syllabes/2,47 phonèmes pour les verbes. Les mots autonomes sont à 1,92 syllabes/ 3,54 phonèmes contre 1,14 syllabes/1,92 phonèmes pour les mots fonctionnels. Les substitutifs à 1,42 syllabes/ 2,24 phonèmes, sont plus proches des mots fonctionnels.

Conformément au faible degré de synthétisme en àjàgbé (1,34), la longueur du mot en syllabes et phonèmes est petite.

3.3.2.2 Texte 2

Comme dans le texte 1, les substantifs l'emportent sur les verbes par la longueur de la racine et du mot. Les mots pleins sont respectivement plus longs que les substitutifs et les mots vides en syllabes et en phonèmes. Quant au mot au sens global, il compte en moyenne 1,59 syllabe pour 2,96 phonèmes.

Les substantifs sont à 2,83 syllabes /5,25 phonèmes contre 1,19/2,4 pour les verbes. Les mots à sémantisme fort sont à 1,97 syllabes/3,76 phonèmes contre 1,13/2,02 pour les mots à sémantisme faible. Les substitutifs, à 1,28 syllabes /2,18 phonèmes sont plus proches des mots auxiliaires.

Conformément au faible degré de synthétisme en àjàgbé (1,3), la longueur du mot en syllabes et en phonèmes est petite.

3.3.2.3 Analyse comparative

Que ce soit dans le texte n°1 ou n°2, la hiérarchie est totalement respectée quant à la longueur moyenne des types de mots et à leur échelle. Les longueurs des types de mots parallèles sont proches, pour ne pas dire identiques.

Longueurs moyennes de la racine et du mot en syllabes et en phonèmes par classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n°31 : texte 1)

Classes sémantico-fonctionnelles	Racine		Mot	
	Syllabe	Phonème	Syllabe	Phonème
Substantifs	$\frac{792}{523}$ 1,51	$\frac{1390}{523}$ 2,65	$\frac{891}{327}$ 2,72	$\frac{1547}{327}$ 4,73
Verbes	$\frac{354}{334}$ 1,05	$\frac{706}{334}$ 2,11	$\frac{387}{320}$ 1,2	$\frac{772}{320}$ 2,41
Qualifiants	$\frac{17}{11}$ 1,54	$\frac{28}{11}$ 2,54	$\frac{17}{6}$ 2,83	$\frac{28}{6}$ 4,66
Qualificatifs du procès	$\frac{143}{115}$ 1,24	$\frac{259}{115}$ 2,25	$\frac{151}{105}$ 1,43	$\frac{270}{105}$ 2,57
Substitutifs	$\frac{203}{188}$ 1,07	$\frac{318}{188}$ 1,69	$\frac{213}{150}$ 1,42	$\frac{337}{150}$ 2,24
Déterminatifs	$\frac{70}{65}$ 1,07	$\frac{136}{65}$ 2,09	$\frac{81}{50}$ 1,62	$\frac{157}{50}$ 3,14
Postpositions	$\frac{99}{99}$ 1	$\frac{198}{99}$ 2	$\frac{103}{99}$ 1,04	$\frac{206}{99}$ 2,08
Unificateurs	$\frac{107}{92}$ 1,16	$\frac{202}{92}$ 2,19	$\frac{107}{91}$ 1,17	$\frac{202}{91}$ 2,21
Marqueurs	$\frac{152}{152}$	$\frac{182}{152}$	$\frac{152}{152}$	$\frac{184}{152}$

	1	1,19	1	1,21
--	---	------	---	------

Longueurs moyennes de la racine et du mot en syllabes et en phonèmes par classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n°32 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Racines		Mots	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Substantifs	$\frac{796 \text{ syll}}{462 \text{ rac}}$ 1,72	$\frac{1479 \text{ phon}}{462 \text{ rac}}$ 3,2	$\frac{896 \text{ syll}}{316 \text{ mots}}$ 2,83	$\frac{1659 \text{ phon}}{316 \text{ mots}}$ 5,25
Verbes	$\frac{346}{334}$ 1,03	$\frac{699}{334}$ 2,09	$\frac{363}{305}$ 1,19	$\frac{733}{305}$ 2,4
Qualifiants	$\frac{13}{13}$ 1	$\frac{28}{13}$ 2,15	$\frac{13}{07}$ 1,85	$\frac{28}{07}$ 4
Qualificatifs du procès	$\frac{73}{62}$ 1,17	$\frac{144}{62}$ 2,32	$\frac{82}{56}$ 1,46	$\frac{157}{56}$ 2,8
Substitutifs	$\frac{183}{182}$ 1,005	$\frac{306}{182}$ 1,68	$\frac{203}{158}$ 1,28	$\frac{346}{158}$ 2,18
Déterminatifs	$\frac{102}{100}$ 1,02	$\frac{200}{100}$ 2	$\frac{117}{86}$ 1,36	$\frac{221}{86}$ 2,56
Postpositions	$\frac{112}{111}$ 1,009	$\frac{224}{111}$ 2,01	$\frac{118}{102}$ 1,15	$\frac{236}{102}$ 2,31
Unificateurs	$\frac{124}{112}$	$\frac{247}{112}$	$\frac{124}{112}$	$\frac{247}{112}$

	1,1	2,2	1,10	2,2
Marqueurs	$\frac{161}{161}$	$\frac{222}{161}$	$\frac{161}{158}$	$\frac{223}{158}$
	1	1,37	1,01	1,41

Longueurs moyennes de la racine et du mot en syllabes et en phonèmes dans les classes sémiologiques / (Tableau n° 33 : texte 1)

Classes sémiologiques	Racine		Mot	
	Syllabe	phonème	Syllabe	phonème
Mot au sens global	$\frac{1937 \text{ syll}}{1579 \text{ rac}}$ 1,22	$\frac{3419 \text{ phon}}{1579 \text{ rac}}$ 2,16	$\frac{2102 \text{ syll}}{1300 \text{ mot}}$ 1,61	$\frac{3703 \text{ phon}}{1300 \text{ mot}}$ 2,84
Mots autonomes	$\frac{1306}{983}$ 1,32	$\frac{2383}{983}$ 2,42	$\frac{1446}{758}$ 1,9	$\frac{2617}{758}$ 3,45
Substitutifs	$\frac{203}{188}$ 1,07	$\frac{318}{188}$ 1,69	$\frac{213}{150}$ 1,42	$\frac{337}{150}$ 2,24
Mots fonctionnels	$\frac{428}{408}$ 1,04	$\frac{718}{408}$ 1,75	$\frac{443}{392}$ 1,13	$\frac{749}{392}$ 1,91

Longueurs moyennes de la racine et du mot en syllabes et en phonèmes dans les classes sémiologiques / (Tableau n° 34 : texte 2)

Classes sémiologiques	Racines		Mots	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Mot au sens global	$\frac{1910 \text{ syll}}{1537 \text{ rac}}$ 1,24	$\frac{3549 \text{ phon}}{1537 \text{ rac}}$ 2,3	$\frac{2077 \text{ syll}}{1300 \text{ mots}}$ 1,59	$\frac{3850 \text{ phon}}{1300 \text{ mots}}$ 2,96
Mots autonomes	$\frac{1228}{871}$ 1,4	$\frac{2350}{871}$ 2,69	$\frac{1354}{684}$ 1,97	$\frac{2577}{684}$ 3,76
Substitutifs	$\frac{183}{183}$	$\frac{306}{306}$	$\frac{203}{203}$	$\frac{346}{346}$

	182	182	158	158
	1,005	1,68	1,28	2,18
Mots fonctionnels	$\frac{499}{484}$	$\frac{893}{484}$	$\frac{520}{458}$	$\frac{927}{458}$
	1,03	1,84	1,13	2,02

Longueurs moyennes des affixes en syllabes et en phonèmes par classesémantico-fonctionnelle / (Tableau n°35)

Classes sémantico-fonctionnelles	Affixes			
	Syllabes		Phonèmes	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	$\frac{100 \text{ syll}}{104 \text{ aff}}$ 0,96	$\frac{100 \text{ syll}}{102 \text{ aff}}$ 0,98	$\frac{159 \text{ phon}}{104 \text{ aff}}$ 1,52	$\frac{180 \text{ phon}}{102 \text{ aff}}$ 1,76
Verbes	$\frac{33}{33}$ 1	$\frac{17}{17}$ 1	$\frac{66}{33}$ 2	$\frac{34}{17}$ 2
Qualifiants	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	$\frac{8}{8}$ 1	$\frac{9}{9}$ 1	$\frac{11}{8}$ 1,37	$\frac{13}{9}$ 1,44
Substitutifs	$\frac{10}{10}$ 1	$\frac{20}{19}$ 1,05	$\frac{19}{10}$ 1,9	$\frac{40}{19}$ 2,1
Déterminatifs	$\frac{11}{11}$ 1	$\frac{15}{14}$ 1,07	$\frac{21}{11}$ 1,9	$\frac{21}{14}$ 1,5
Postpositions	$\frac{4}{4}$ 1	$\frac{6}{3}$ 2	$\frac{8}{4}$ 2	$\frac{12}{3}$ 4
Unificateurs	/	/	/	/
Marqueurs	$\frac{0}{2}$ 0	$\frac{0}{1}$ 0	$\frac{2}{2}$ 1	$\frac{1}{1}$ 1

Longueurs des affixes par classe sémiologique / (Tableau n°36)

Classes sémiologiques	Affixes			
	Syllabes		Phonèmes	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2

Mot au sens global	$\frac{166 \text{ syll}}{172 \text{ aff}}$ 0,97	$\frac{167 \text{ syll}}{165 \text{ aff}}$ 1,01	$\frac{286 \text{ syll}}{172 \text{ aff}}$ 1,66	$\frac{301 \text{ phon}}{165 \text{ aff}}$ 1,82
Mots significatifs	$\frac{141}{145}$ 0,97	$\frac{126}{128}$ 0,98	$\frac{236}{141}$ 1,62	$\frac{227}{128}$ 1,77
Substitutifs	$\frac{10}{10}$ 1	$\frac{20}{19}$ 1,05	$\frac{19}{10}$ 1,9	$\frac{40}{19}$ 2,1
Mots accessoires	$\frac{15}{17}$ 0,88	$\frac{21}{18}$ 1,16	$\frac{31}{17}$ 1,82	$\frac{34}{18}$ 1,88

Longueurs moyennes des préfixes et suffixes en syllabes et en phonèmes
classe sémantico-fonctionnelle (Tableau n° 37 : texte 1)

Classes sémantico- fonctionnelles	PREFIXES		SUFFIXES	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Substantifs	$\frac{51 \text{ syll}}{55 \text{ pref}}$ 0,92	$\frac{61 \text{ phon}}{55 \text{ pref}}$ 1,1	$\frac{48 \text{ syll}}{48 \text{ suf}}$ 1	$\frac{96 \text{ phon}}{48 \text{ suf}}$ 2
Verbes	$\frac{4}{4}$ 1	$\frac{8}{4}$ 2	$\frac{29}{29}$ 1	$\frac{58}{29}$ 2
Qualifiants	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	$\frac{7}{7}$ 1	$\frac{9}{7}$ 1,28	$\frac{1}{1}$ 1	$\frac{2}{1}$ 2
Substitutifs	$\frac{7}{7}$ 1	$\frac{13}{7}$ 1,85	$\frac{3}{3}$ 1	$\frac{6}{3}$ 2
Déterminatifs	$\frac{2}{2}$ 1	$\frac{3}{2}$ 1,5	$\frac{9}{9}$ 1	$\frac{18}{9}$ 2
Postpositions	$\frac{4}{4}$ 1	$\frac{8}{4}$ 2	/	/
Unificateurs	/	/	/	/

Marqueurs	$\frac{0}{2}$	$\frac{2}{2}$	/	/
	0	1		

Longueurs moyennes des préfixes et suffixes en syllabes et en phonèmes
dans chaque classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n° 38 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Préfixes		Suffixes	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Substantifs	$\frac{22 \text{ syll}}{24 \text{ pref}}$ 0,91	$\frac{24 \text{ phon}}{24 \text{ pref}}$ 1	$\frac{78 \text{ syll}}{78 \text{ suf}}$ 1	$\frac{156 \text{ phon}}{78 \text{ suf}}$ 2
Verbes	/	/	$\frac{17}{17}$ 1	$\frac{34}{17}$ 2
Qualifiants	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	$\frac{9}{9}$ 1	$\frac{13}{9}$ 1,44	/	/
Substitutifs	$\frac{20}{19}$ 1,05	$\frac{40}{19}$ 2,1	/	/
Déterminatifs	$\frac{11}{10}$ 1,1	$\frac{13}{10}$ 1,3	$\frac{4}{4}$ 1	$\frac{8}{4}$ 2
Postpositions	$\frac{6}{3}$ 2	$\frac{12}{3}$ 4	/	/
Unificateurs	/	/	/	/
Marqueurs	$\frac{0}{1}$ 0	$\frac{1}{1}$ 1	/	/

Longueurs des préfixes et suffixes par classe sémiologique / (n° 39 : texte 1)

Classes sémiologiques	PREFIXES		SUFFIXES	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Mot au sens global	$\frac{75}{81}$ syll pref 0,92	$\frac{104}{81}$ phon pref 1,28	$\frac{90}{90}$ syll suf 1	$\frac{180}{90}$ 2
Motssignificatifs	$\frac{62}{66}$ 0,92	$\frac{78}{66}$ 1,18	$\frac{78}{78}$ 1	$\frac{156}{78}$ 2
Substitutifs	$\frac{7}{7}$ 1	$\frac{13}{7}$ 1,85	$\frac{3}{3}$ 1	$\frac{6}{3}$ 2
Mots auxiliaires	$\frac{6}{8}$ 0,75	$\frac{13}{8}$ 1,62	$\frac{9}{9}$ 1	$\frac{18}{9}$ 2

Longueurs des préfixes et suffixes par classe sémiologique / (n° 40 : texte 1)

Classes sémiologiques	Préfixes		Suffixes	
	Syllabes	Phonèmes	Syllabes	Phonèmes
Mots ausens global	$\frac{68 \text{ syll}}{66 \text{ pref}}$ 1,03	$\frac{103 \text{ phon}}{66 \text{ pref}}$ 1,56	$\frac{99 \text{ syll}}{99 \text{ suf}}$ 1	$\frac{198 \text{ phon}}{99 \text{ suf}}$ 2
Mots significatifs	$\frac{31}{33}$ 0,93	$\frac{37}{33}$ 1,12	$\frac{95}{95}$ 1	$\frac{190}{95}$ 2
Substitutifs	$\frac{20}{19}$ 1,05	$\frac{40}{19}$ 2,1	/	/
Mots auxiliaires	$\frac{17}{14}$ 1,21	$\frac{26}{14}$ 1,85	$\frac{4}{4}$ 1	$\frac{8}{4}$ 2

Longueurs moyennes des morphèmes lexicaux et grammaticaux en syllabes et en phonèmes / (Tableau n°41)

Morphèmes lexicaux				Morphèmes grammaticaux			
syllabes		phonèmes		syllabes		Phonèmes	
Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
$\frac{1461 \text{ syll}}{1411 \text{ syll}}$	$\frac{2657 \text{ phon}}{2656 \text{ phon}}$	$\frac{638 \text{ syll}}{666 \text{ syll}}$	$\frac{1073 \text{ syll}}{1194 \text{ phon}}$				

1136 mph	1053 mph	1136 mph	1053 mph	615 mph	649 mph	615 mph	649 mph
1,28	1,33	2,33	2,52	1,03	1,02	1,74	1,83

CHAPITRE IV :

STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT

La structure morphologique du mot est le reflet de la structure grammaticale de la langue et celui de sa caractéristique typologique. L'analyse morphologique consiste en la mise en évidence des unités minimales de sens et la façon dont ces unités minimales peuvent constituer des mots.

Mais, que recouvre exactement la notion de morphologie ?

La morphologie s'occupe des plus petites unités de sens qu'on appelle morphèmes. A un moment donné, il existe un nombre fini de morphèmes dans une langue qui constituent en quelque sorte les briques qu'on utilise pour faire des phrases. Or, puisqu'il s'agit d'unités minimales de sens, nous essayerons de saisir comment les morphèmes d'une langue structurent notre façon d'exprimer la réalité. Car, il faut reconnaître une chose importante : dès le début, les morphèmes sont des entités très abstraites qui forment dans leurs oppositions et par suite dans leurs complémentarités, une extraordinaire architecture mentale qui nous permet d'exprimer la réalité.

Les morphèmes ne se lient pas aléatoirement. Ils fonctionnent selon des règles préétablies que nous appelons règles morphologiques. Ces règles sont spécifiques à chaque langue. En combinant les morphèmes, nous produisons des unités plus complexes. Cette combinaison entre morphèmes donne naissance à la morphologie. On distingue habituellement au moins deux façons d'opérer : la composition et la dérivation (affixation et réduplication).

La morphologie peut être définie comme l'étude de la structure grammaticale des mots, l'étude de la forme et de la composition des mots. En

effet, les mots ne sont pas (tous) opaques. De même qu'une phrase est composée d'éléments qui construisent son sens, de même (bien que la construction soit totalement différente), un mot est composé de morphèmes, c'est-à-dire des unités minimales de sens : des éléments indécomposables qui ont, sinon une signification à proprement parler, du moins une contribution au sens global du mot. La morphologie suppose donc une analyse morphologique. Celle-ci est entendue comme l'analyse interne de la structure du mot ; une analyse qui tient compte de la cohérence et de la stabilité interne du mot.

Par exemple, le mot 'edɔwatɔwo' (les travailleurs) est constitué des radicaux 'dɔ' (commander) et 'wa (faire) ; du préfixe 'e-'(CISOLA ,2010 accorde à ces types de morphèmes vocaliques 'e-' et 'a-', le statut de pseudo-préfixe en àjǎgbè puisque les radicaux auxquels ils sont adjoints, n'ont généralement pas de sens sans ces phonèmes. Mais, tel n'est pas le cas ici, car le radical 'dɔ' a un sens lié à celui de l'item préfixé 'edɔ' (travail)) servant à former le nom 'edɔ' à partir du verbe 'dɔ' ;du suffixe '-tɔ' désignant la personne qui pratique l'activité dénotée par le verbe à expansion nécessaire 'wa edɔ' (travailler)et enfin de '-wo'(les) qui signifie que l'entité 'edɔwatɔ'(travailleur) ainsi désignée est plurielle .Il ne s'agit pas ici d'étymologie. On pourrait très juste considérer que 'e-' et '-dɔ' ne sont plus dans ce mot-ci (edɔwatɔwo) compris indépendamment l'un de l'autre .Le mot 'edɔ' dans 'edɔwatɔwo' serait alors un morphème à part entière, à la différence du mot 'edɔ', pris isolément qui comprendrait deux morphèmes ('e-' et '-dɔ'). On passerait alors de deux morphèmes dans 'edɔ' à un pour le même mot dans 'edɔwatɔwo'. En effet, dans 'edɔwatɔwo', 'edɔ' est un constituant immédiat par rapport au sens global. On n'a pas forcément besoin de le décomposer en deux morphèmes. Mais à l'état libre, il est naturellement indispensable de le faire du moment où les deux morphèmes constituant edɔont un rapport étroit

avec le sens global de ce mot, ce qui n'est pas le cas dans le mot 'edɔwato'wo'. N'empêche, ils demeurent des morphèmes, mais ne sont pas immédiats comme constituants par rapport à ce mot-ci. Quoiqu'il en soit, il est certain que pour tout locuteur àjà, le morphème '- tɔ' désigne une personne qui fait l'activité dénotée par le reste du mot, de telle sorte que si une nouvelle activité quelconque apparaissait, l'adjonction de ce '- tɔ' créerait un mot évident pour tout locuteur en désignant la personne qui la pratique. Enfin, l'adjonction de ce '-wo' final à un nom sera systématiquement compris, par tout locuteur de la langue, comme une marque du pluriel, un morphème pluralisateur.

Un exemple parallèle à celui-ci expliquerait davantage le contexte de découpage morphématique : enúɖeká (quelque chose). Il est, de façon rigoureuse, composé du préfixe 'e-', des radicaux '-nú' (dire), '[e]ɖe (un)' et '[e]kà' (qui signifierait quarante ou fil de corde mais dont le rôle ici est d'ordre purement emphatique). En réalité, 'ɖekà' (un) est la dérivation emphatique²⁷ de 'eɖe' (un) et du coup 'ɖekà' compte deux morphèmes [Il en est de même pour 'ameve' (dérivation obtenue à partir du préfixe emphatique 'ama') envers 'eve' (deux)] . 'e-' est le préfixe de '-nú' (dire) en raison du rapport sémantique entre l'item non préfixé et l'item préfixé : enú (chose) et nú (dire [quelque chose]). Mais, dans le mot 'enúɖeká', 'enú' serait aussi un morphème à part entière. Il apporte une contribution plus directe, plus

²⁷ La dérivation emphatique, malgré son nom, n'introduit pas des mots dérivés tels que l'on les entend souvent. En réalité, il s'agit d'une dérivation qui ne rend que pompeux le mot sans en changer le sens, ni la catégorie grammaticale. Le morphème marqueur de cette emphase peut prendre la forme d'un affixe (ama) ou d'une racine (ekà). On parlera ainsi de mots simples dans les deux cas, mais on peut concéder au premier cas le type de mot dérivé. Ceci serait compréhensible en ce sens que 'ama' a un statut de préfixe, bien qu'étant emphatique dans le mot 'ameve'. 'ekà' est certes une racine collée à la racine 'eɖe', mais deux racines incluses dans un seul mot, ne donnent pas forcément un mot composé. Cela dépend de la nature de chacune des racines. Par exemple, une racine (lexicale ou grammaticale) + une racine emphatique n'introduisent pas un mot composé. Un mot composé suppose la concaténation de (au moins) deux racines lexicales ou grammaticales (admettant éventuellement en leur sein des affixes) pouvant exister à l'état libre où aucune d'entre elles n'est ni emphatique, pluralisateur, ni déterminatif (à quelques exceptions près), ni substitutif.

pertinente au sens global de ce mot : ènú (chose) + ðekà (une) donnent 'une chose' ou 'quelque chose'. Il va sans dire que '(e)kà' devrait alors se rattacher à '(e)ðe' pour former un morphème unique et indécomposable dans ce mot-ci. La cohérence et la stabilité interne du mot seraient ainsi respectées.

On constate, premièrement, que parler de "sens" est un raccourci et qu'il faudra distinguer entre un morphème ayant une référence réelle comme '(e)ðe', et un morphème servant à donner une information très abstraite, comme le '-wo' final qui indique seulement que l'entité dénotée par le mot auquel il se rattache est considérée en plusieurs exemplaires ou comme - '(e)kà', voir 'ama-' qui mettent de l'emphase en rendant pompeux les mots auxquels ils s'attachent. Deuxièmement, on voit qu'il ne s'agit pas d'étymologie. Celle-ci nous dit d'où viennent historiquement les mots. La morphologie cependant, quoiqu'elle puisse être historique, nous indique comment la composition d'un mot suit des règles sensibles pour tous les locuteurs, même inconsciemment.

4.1 DISTRIBUTION DES MOTS SIMPLES, DERIVES ET COMPOSES

Sur le plan de la synchronie, les mots de façon générale peuvent se répartir en deux groupes : les mots simples et les mots dérivés/composés.

Un mot simple est toute forme qui ne peut être diminuée ou amputée d'aucun élément phonétique sans que la forme restante soit totalement inexistante dans la langue. Jacques VERNAUDON (2010 :5) assimile le mot simple à un seul morphème où il concède une place à d'éventuels composants grammaticaux toujours collés au nom. En àjǎgbè, certains (pas tous) déterminants se comportent ainsi : - lɔ, - ɔ, - ε (son, sa) ; - wo (les) ; - o (ton, ta) ; - nyε (mon, ma). On a par exemples : edalɔ (son père) ; amowo (les gens) ; ashinyε (ma femme). Exception est aussi faite des éventuels composants grammaticaux à sens emphatique : ðeka (eðe [un] + èkà

[marqueur de l'emphase]=un ; **amεve** (**ama** [emphase] +eve [deux])=deux, eo (è[tu]+o[emphase])= toi ; **eyi** (é[il]+**yi** [emphase])=lui ; **wowo**(wo[ils/eux]+**wo**[emphase])=eux ; **ganke** (gan [mais]+ **ke** [emphase])=mais/pourtant ; **mìwo** (mì[nous]+**wo**[emphase])=nous. Les verbes monosyllabiques agglutinés aux substitutifs personnels objets de la 3^{ème} personne du singulier relèvent aussi des mots simples : **lii** (le [attrape] +é [il])=attrape-le. La morphologie de ces mots ne peut être interprétée comme des dérivés ou des composés. D'une part, aucun de ces constituants ne joue le rôle d'affixe (leur jointure ne définissent d'ailleurs pas une reduplication) ; d'autre part, leur jointure ne donne pas une nouvelle unité sémantique, un nouveau concept proprement dit pour que l'on parle de composition. Mais, à la suite de CISOLA (2010), **amεdεka** (amε [personne] + **dεka**[un]=quelqu'un), **amεdε** (amε [personne] + **dε**[quelconque/aucun]= personne) et **gbedε**(egbe [jour] + **dε** [aucun]=jamais)sont décrits comme des mots composés où ici les déterminatifs "dεka" et "dε" introduisent des mots de cette nature.

Quant au mot dérivé, il est produit par l'adjonction à un radical ou une racine d'un autre morphème qui n'a pas d'existence en tant que forme libre (affixe) dans la langue. D'après Jacques Vernaudo (2010 :6), la dérivation est construite à partir d'une seule base lexicale, soit par l'adjonction d'un affixe ; soit par la reduplication de la base. A propos de la reduplication, il faut dire qu'elle est un procédé de formation de mots qui consiste au redoublement partiel ou total d'une base pour obtenir un autre signifié sémantiquement et morphologiquement proche du premier. La reduplication est un procédé existant dans la plupart des parlers mais son analyse peut différer d'un parler à l'autre. Certains auteurs l'analysent comme un procédé de création lexicale distincte de la dérivation et de la composition par exemple ((A ce propos, cf. Thiele, 1987 pour le français ; Issoufi, 1992 pour le Zarma, cités par da Cruz (à paraître)). D'autres les décrivent comme un cas de dérivation (cf Akoha, 2010 pour le fongbe ; da Cruz (à paraître) et da Cruz, 1998 pour le xwlagbe et d'autres parlers gbè ; Tchitchi, 1984 et CISOLA, 2010 pour l'àjagbè). Il nous

semble que c'est la seconde approche qui permet de rendre compte efficacement des données de l'àjǎgbè. En effet dans cette langue, la reduplication concerne beaucoup plus les verbes. Elle se manifeste soit par un redoublement total des verbes monosyllabiques, soit par un redoublement partiel des verbes à plus d'une syllabe. Nous constatons que ce processus implique souvent une modification de la catégorie. Ce même constat a été fait dans da Cruz (1998) sur le xwlagbè et d'autres parlers gbè. Etant donné qu'il y a une analogie entre les deux parlers, nous dirons qu'en àjǎgbè, la reduplication doit être entendue comme une dérivation. Dans ce parler, le redoublement permet d'exprimer "l'action de l'état ou le fait de" ; ce qui donne ainsi des noms. Mais il permet aussi d'exprimer le sens progressif des procès dénotés par les verbes. Dans ce cas ci, les verbes redupliqués sont introduits par *to* (commencer) ou *mí*(cesser de) dans l'énoncé sans qu'il y ait changement de catégorie.

Mais, il faut préciser que la base qui est dérivée par un suffixe peut avant tout être un mot composé. Ainsi, pour un mot qui est formé par une composition et une suffixation, on l'a décrit comme un cas relevant de la dérivation. La suffixation est le dernier procédé ayant donné le mot final.

La composition, par contre, est définie comme "la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue" Dubois, J. (1994). Jacques Vernaudon (2010 :6) précise que dans la composition, le mot est construit à partir d'au moins deux bases lexicales avec ou sans relateur. En àjǎgbè, les postpositions peuvent jouer le rôle de relateur en s'interfixant dans l'adjonction de deux radicaux au moins. On a par exemple : *enyɔ̀nɔ̀nui* (*enyɔ̀*[nouvelle]+*nɔ̀*[à]+*nu*[dire])=vérité.

Les mots dérivés/composés, à la différence des mots simples, sont motivés. Ils le sont parce que leur forme s'explique par le fait qu'il y a un lien sémantique entre les mots de base et le mot qui en est dérivé ou composé. Il

s'agit d'une motivation relative selon l'expression de De Saussure, F. (1981) ou de motivation intralinguistique (cf. Hjelmslev L. 1984). Les mots simples sont ainsi immotivés.

La dérivation et la composition ne sont généralement étudiées que dans le champ des mots lexicaux, notamment les substantifs et les verbes. Or, ces procédés de formation existent également dans toutes les autres classes. C'est pourquoi nous avons étendu cette analyse à chacun de ces niveaux.

4.1.1 Texte 1

Par la corrélation entre les mots simples et les mots dérivés / composés (les signes immotivés et les signes motivés), la langue àjà compte plus de mots simples (78,69%) que de mots dérivés (13,23%) et composés (8,08%). Ceci témoigne du caractère universel de la prédominance des mots simples parmi les mots d'une langue où suivent respectivement les mots dérivés et les mots composés. Outre ceci, la prédominance de mots simples parmi les mots-outils (94,81%) et les substitutifs (88,67%) a un caractère universel comme la fréquence de mots dérivés parmi les mots autonomes (19,83%). La particularité de la langue àjà concerne la distribution des mots simples, dérivés et composés dans chacune des classes sémantico-fonctionnelles. Dans le texte n°1 àjà, les unificateurs (100%), les marqueurs (98,28%) et les postpositions (94,23%) se distinguent respectivement des substitutifs, des verbes, des qualificatifs du procès, des déterminatifs, des substantifs et des qualifiants par leur nombre élevé de mots simples. Les qualifiants se différencient nettement des autres classes par leur nombre élevé de mots dérivés. C'est d'ailleurs la seule classe principalement caractérisée par les mots dérivés (83,33%). Les substantifs (25,08%) se démarquent nettement et respectivement des qualificatifs, déterminatifs, substitutifs et verbes par leur nombre élevé de mots composés.

Bien que la fréquence de mots simples, dérivés et composés varient d'une classe à une autre, la tendance générale (mots simples > dérivés > composés) se reflète partout sauf chez les qualificants.

4.1.2 Texte 2

Comme dans le texte 1, l'ajagbe regorge respectivement plus de mots simples que de dérivés et composés. La prédominance de mots simples parmi les mots auxiliaires et les substitutifs et celle des mots dérivés parmi les significatifs est confirmée. Malgré la particularité de chaque classe (sémantico-fonctionnelle et sémiologique) quant au nombre de mots simples, dérivés et composés, la tendance universelle est respectée : mots simples>dérivés>composés. Comme dans le texte 1, seuls les qualificants font exception par leur nombre plus élevé de dérivés (réduplication). Les qualificants les plus usités sont rédupliqués et ont pour base un verbe qualificant de type monosyllabique. Ces qualificants partent souvent de cette base, la rédupliquent (le plus souvent totalement) pour désigner la qualité de l'être qu'ils décrivent.

4.1.3 Analyse comparative

Dans ces textes, on a noté respectivement 78,69%-78,39% de mots simples, 13,23%-14,15% de mots dérivés et 8,08%-7,46% de mots composés. Ces chiffres très proches montrent déjà que malgré leur différence de genre, les deux textes témoignent des mêmes tendances morphologiques. Il va sans dire que, dans l'ensemble, les signes immotivés (simples) prédominent devant les signes motivés (dérivés et composés).

Cela se vérifie dans chaque classe sémantico-fonctionnelle, excepté chez les qualificants qui sont pour la plupart les dérivés. La prédominance des mots simples parmi les mots-outils et les substitutifs a un caractère universel comme la fréquence des mots dérivés parmi les mots autonomes. Il n'y a pas de différence majeure entre ces textes, concernant le degré de corrélation entre les mots simples et les mots dérivés dans les mêmes classes

sémantico-fonctionnelles. Dans le texte1, les substantifs regorgent 45,87% de mots simples et 29,05% de mots dérivés ; quant aux verbes, ils en sont à 87,11% et 11,32%. Dans le texte 2, les substantifs comptent 45,89% de mots simples et 31,01% de mots dérivés ; quant aux verbes, ils comptent 88,2% de mots simples et 7,87% de mots dérivés. Dans les classes majeures, les verbes et les qualificatifs du procès (adverbes) comptent plus de mots simples. Dans les classes mineures, cette simplicité est, avant tout, au niveau des unificateurs (100%-100%) et des marqueurs (98,28%-97,47%).

Distribution des mots simples, dérivés et composés dans chaque classe sémantico-fonctionnelle du mot

(Tableau n°42)

Types de mots Classes sémantico-fonctionnelles	Mots simples		Mots dérivés		Mots composés	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	45,87%	45,89%	29,05%	31,01%	25,08%	23,10%
Verbes	87,11%	88,20%	11,32%	07,87%	1,57%	03,93%
Qualifiants	16,67%	28,57%	83,33%	71,43%	0%	0%
Qualificatifs du procès	80%	75%	10,67%	17,86%	09,33%	07,14%
Substitutifs	88,67%	84,18%	06%	11,39%	05,33%	04,43%
Déterminatifs	74%	83,72%	20%	15,12%	06%	1,16%
Postpositions	94,23%	88,24%	05,77%	11,76%	0%	0%
Unificateurs	100%	100%	0%	0%	0%	0%
Marqueurs	98,28%	97,47%	1,72%	02,53%	0%	0%

Distribution des mots simples, dérivés et composés dans les classes sémiologiques

(Tableau n°43)

Types de mots Classes sémiologiques	Mots simples		Mots dérivés		Mots composés	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot en général	78,69%	78,39%	13,23%	14,15%	08,08%	07,46%
Mots autonomes	67,22%	66,96%	19,83%	20,03%	12,95%	13,01%
Substitutifs	88,67%	84,18%	06%	11,39%	05,33%	4,43%
Mots fonctionnels	94,81%	93,45%	04,48%	06,33%	0,71%	0,22%

4.2 TYPES DE STRUCTURES MORPHEMATIQUES DU MOT

4.2.1 Types de structures morphématiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle

4.2.1.1 Structure morphologique du substantif

4.2.1.1.1 Texte 1

Les trois cent vingt sept (327) substantifs de ce texte renferment six cent vingt sept (627) morphèmes soit en moyenne près de deux morphèmes par nom. Ils sont repartis en dix sept (17) types de structures morphématiques dont les plus usités sont au nombre de trois : R (40,37%) ; R-R(16,51%) et P-R (15,59%).

A la suite de Bada, M.D. (1992), notons que le degré et le caractère de différenciation des principales classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques sont déterminés par la fréquence des mots- racines à un morphème de type R. Autrement dit, le degré de simplicité de la structure morphématique d'une classe relève de la fréquence du type R. Plus une classe compte des mots de type R, plus sa structure morphématique est considérée comme simple.

Le type P-R est obtenu par adjonction du préfixe vocalique "e-" ou "a-" de la langue à une base verbale. Mais, il est aussi obtenu par adjonction de la nasale "ŋ-" (préfixe asyllabique) ou de l'allomorphe "ŋu-" (préfixe) à la base : ces cas-ci ne sont pas fréquents. Il est à noter que ŋu- est l'allomorphe du

préfixe e- après le type C \tilde{V} dans le verbe à expansion nécessaire (nya η unu : savoir). “ η unu” est la forme apparente de “enu” (chose) en fonction du contexte. Des noms plus complexes du type P-R-R par exemple, ont également un autre préfixe asyllabique. Il s’agit de “n-”.

Conformément à leur fonction, les noms demandent plus de moyens d’expression linguistique de sorte qu’on rencontre des noms contenant au maximum entre 4 et 5 morphèmes. Mais les noms les plus fréquents n’excèdent pas le morphème. Le nom àjá a donc une structure morphématique simple.

La complexité proprement dite des substantifs passe par leur dérivation et leur composition. Il en va de même dans les autres classes sémantico-fonctionnelles.

Parlant de dérivation, dans le modèle P-R, les morphèmes-préfixes se joignent aux verbes-racines pour former des noms dont le sens est proche de celui de la base. Mais le préfixe e- en particulier, peut aussi modifier le sens de l’item-racine. Le sens nouveau est ainsi l’opposé direct de celui de l’item de base. Par exemple, le mot ‘egbe’ (droit, autorisation, permission) est formé du préfixe e- et du verbe racine ‘gbé’ (refuser). Mais, agglutiné à cette base, le préfixe change son sens en lui affectant celui de “accepter” au détriment de celui de ‘refuser’, d’où le sens global du mot dérivé : autorisation, droit, acceptation. Mais, le nouveau sens affecté à l’item de base n’est que contextuel. Le sens ‘accepter’ de ‘gbe’ n’est qu’un « allosème » du sens ‘refuser’. Les préfixes issus du modèle P-R à savoir : e-, a-, η - et η u- ont une fonction grammaticale en ce sens qu’ils entraînent un mot dérivé appartenant à une catégorie grammaticale différente de celle de la base. Mais, e- dans ‘egbe’ assume, de plus, une fonction sémantique : il modifie d’abord le sens de la base en lui affectant un autre directement opposé au sens premier.

Si les préfixes du modèle P-R ont la capacité d’indiquer une nouvelle catégorie grammaticale au mot dérivé, ce n’est pas le cas du préfixe ‘ma_’. On

a, en effet dans notre texte, 'mavo' (malaisance) où le préfixe ma- exprime un sens négatif, un sens privatif sur la base nominale 'vovo'. En réalité, ma- est placé devant un nom tronqué issu de la reduplication du verbe 'vo' (être libre, être aisé). Ainsi, le préfixe ma- ne se place pas devant un verbe pour entraîner un mot dérivé appartenant à une catégorie grammaticale différente de celle de la base, mais se place devant un verbe redupliqué (nom) sans en changer la classe. Dans le cas d'espèce on a : vovo (le fait d'être libre, aisé) dont l'initiale ou la finale est tronquée suite au contact avec ma_. On a toujours un verbe redupliqué non exprimé, d'où un nom, même dans sa forme dérivée : "mavo" où 'vo(vo)' est un nom et 'mavo', un nom également. 'Vo' se révèle dans ce cas de figure, l'allomorphe de base vovo. On peut retenir ici que les noms ayant pour préfixe ma_ sont formés à partir d'un nom dont la base est la troncation d'un verbe redupliqué.

La troncation est pour ainsi dire un procédé de formation de mot qui consiste à abrégé un mot par suppression d'une ou plusieurs syllabes. Tantôt, c'est la finale du mot qui est tronquée, tantôt c'est l'initial. En àjǎgbè, c'est l'initial du mot qui est généralement tronqué. Le mot tronqué peut correspondre à un morphème, c'est-à-dire à un élément significatif (comme vo [être libre, aisé]) de façon isolée ; mais l'élément constituant le mot tronqué peut aussi être, à la forme libre, une séquence dépourvue de signification (comme 'ha' de 'nshishiha'). N'empêche "ha" issu de "eha" (chanson), est entendu comme tel dans une analyse morphologique, d'où dans le sens de : chant lugubre (nshishiha).

Parlant de mavo, il faut signifier qu'il illustre deux cas de dérivation à la fois : préfixation+reduplication (tronquée). On peut d'ailleurs avoir un cas de figure plus complexe : la dérivation parasynthétique. A la suite de Schwischay, B. (2001 :3), elle est décrite comme l'adjonction successive d'un préfixe et d'un suffixe et est illustrée dans notre texte par : mavomε (état de malaisance) et nshishimε (état de pitié). Mavomε est formé du préfixe ma_, du verbe redupliqué tronqué vo et du suffixe -mε; nshihimε est formé du préfixe

asyllabique n_, du nom tronqué redupliqué ([da] shi+[da]shi : larme+larme) et du suffixe-mε. Dans ce dernier cas, n_ entraîne en premier lieu la troncation du nom devant lequel il est placé, et en second lieu, la reduplication de ce dernier. Ma_ et n_ ont ainsi un point commun : ils entraînent tous la troncation du nom devant lequel ils se placent, sauf que l'un se limite à la troncation et l'autre s'étend à la reduplication. Le suffixe-mε est commun aux deux formes de dérivation parasynthétique. C'est dire que le préfixe inhérent à ce procédé peut varier alors que le suffixe demeure -mε (-mε exprime ici l'idée de "état de"). Remarquons que dans la dérivation parasynthétique, la préfixation et la suffixation opèrent certes simultanément, non pas que l'un ou l'autre procédé n'arrive à créer à lui seul un sens avec la racine, mais pour avoir une unité sémantique encore plus complexe. C'est dire qu'ici, seul le préfixe ou seul le suffixe doit pouvoir au préalable donner un mot dérivé ayant de sens, et ce avec la même racine utilisée dans la dérivation parasynthétique. Nshishimε est considéré à cet effet comme une dérivation du genre parce que la préfixation, seule, donne déjà une unité de sens : Nshishi (tristesse, pitié). La suffixation, seule par contre, n'y parvient pas : 'shishimε' n'existe pas. Cela n'empêche ! la dérivation parasynthétique est mise en relief dans le mot "nshishimε". Dans 'mavomε', le préfixe ma_ donne mavo ; le suffixe également crée à lui seul une unité de sens : vovomε (étant d'aisance). Contrairement à nshishimε, mavomε regorge deux unités de sens créées respectivement par le préfixe seul et le suffixe seul. On parle toujours de dérivation parasynthétique. Et ce procédé, faut-il le préciser, va toujours avec la reduplication de la base, exprimée dans l'un et implicite dans l'autre. Ceci dépend de la nature du préfixe (n_ ou ma_).

Nous venons d'expliquer que dans la dérivation parasynthétique, la préfixation et la suffixation opèrent succesivement et où l'une ou l'autre, voire les deux, donnent forcément chacune un mot dérivé de sens. Mais dans le cas où la suffixation et la préfixation doivent opérer simultanément autour d'une base pour donner un mot dérivé de sens, on ne parle plus de dérivation

parasynthétique ; on parle plutôt de formation parasynthétique à la suite de Schwischay, B. (2001 :3). En réalité, dans ce cas, ni la préfixation à elle seule, ni la suffixation à elle seule, ne peut créer du sens en se joignant à une base spécifique. C'est l'adjonction simultanée du suffixe et du préfixe au autour de la même base qui ne peut que générer du sens. Ce cas-ci n'existe pas en àjàgbè, ou du moins, n'est pas illustré dans notre texte.

Nous avons cité les préfixes intervenant dans la formation des substantifs sous le modèle P-R, parmi lesquels η_. Mais, il s'agit, en réalité au départ, d'une nasale asyllabique postposée et jointe à la base verbale. Et pour former un nom de sens proche, cette nasale se place avant cette base tout en se joignant à elle : η_ prend ainsi le statut de préfixe. C'est ainsi qu'on obtient dans le texte le mot **ηsɛn** (force), composé du préfixe asyllabique η_ et du radical verbal **sɛn**(s'efforcer de). A noter que 'sɛn' est un allomorphe (variante contextuelle) de 'sɛnɛ', le véritable verbe de base. Remarquons que d'après ce corpus, le préfixe asyllabique n- se joint souvent à une base nominale de plus d'une syllabe tandis que η- se lie à une base verbale monosyllabique dont la voyelle est nasale. La particularité est que η-émane de la base dérivée.

D'autres formes (simple ou complexe) de dérivation sont à relever du texte :

- * Verbe redupliqué + suffixe : vovomɛ (état d'aisance) : vo - vo + mɛ
- * Substantif composé + suffixe : mawusɛnxu (lieu de culte) : mawu (dieu) – sɛnsɛn (action d'adorer) + xu (suffixe indiquant l'idée de lieu)
- * Substantif – déterminatif + suffixe : gaɔwomɛ (à certains moments) : ega(heure) - ɔwo (certains) + mɛ (suffixe d'indicateur de temps)
- * Substantif – verbe + suffixe : kuɛshijitwo (parents de kuɛshi) : kuɛshi – ji(naître) + tɔ(suffixe de responsabilité)

- * Substantif + suffixe : ketɔ (ennemi) : èkè (rancune) + tɔ(suffixe de responsabilité)
- * Verbe + suffixe : setɔ (auditeur) : se (entendre) + tɔ (celui qui)
- * Verbe redupliqué : fafa (paix) : fa (être froid / frais) + fa
- * Nom de personne tronqué+redupliqué : mimi / dodo : mi(?)– mi / do (?) – do
- * Verbe composé + suffixe : xɔsetɔ (croyant) : xɔ (recevoir) – se (entendre) + tɔ
- * Verbe redupliqué + déterminatif : kɔkɔεwo (les saints) : kɔ (être pur) - kɔ (être pur) - wo (les).

Dans le dernier exemple, c'est le morphème pluralisateur (déterminant) –wo qui nominalise le qualifiant kɔkɔε (saint) déjà redupliqué.

Si la dérivation traduit la complexité des substantifs, la composition l'est davantage. Le substantif aja composé est en général formé des éléments de différentes ou de mêmes natures où se mêlent morphèmes lexicaux et certains morphèmes grammaticaux (affixes et relateurs). Voici quelques exemples :

- * Substantif- substantif : evinɔ (mère d'enfant) : evi (enfant)- enɔ (mère)
- * Substantif – verbe passif : nyigban (sol / terre) : anyi (support) – gban (être cassé)
- * Substantif – verbe actif : jijɔε(joie) : eji (cœur) - jɔ (exister/ arriver)
- * Verbe redupliqué tronqué - substantif : yɔxɔ (maison funèbre) : yɔyɔ (action d'appeler / d'invoquer) - exɔ (maison), ou, voju (vodoun) : vovo (action d'être libre / aisé) – eju (butte).
- * Substantif – verbe redupliqué : ejeɖuɖu (baptême) : eje (sel) - ɖuɖu (à manger)

- * Substantif- qualificant : amɛyubɔ (Africain / Noir) : amɛ (personne) - yubɔ (noir)
- * Qualifiant – substantif : kɔkɔɛzan (jour saint): kɔkɔɛ (saint) – azan (jour)
- * Substantif – déterminatif : amɛɔɛ (personne) : amɛ (personne) - ɔɛ (n'importe quel / aucun)
- * Préfixe asyllabique + substantif tronqué redupliqué – substantif : nshishiha (chant de compassion) : nshishi(pitié)-eha (chanson).
- * Substantif + suffixe – substantif : gbɛmɛnu (choses de la vie) : agbe (vie) + mɛ (idée de l'intérieur) – enu (chose)
- * Substantif + suffixe – verbe redupliqué – substantif : tamɛbubunyɔ (chose qui fait réfléchir) : eta (tête) + mɛ (dans) – bubu (à réfléchir) - enyɔ(nouvelle)
- * Substantif + suffixe – verbe redupliqué : tamɛbubu (reflexion)
- * Verbe redupliqué tronqué- substantif + suffixe – substantif : yɔxɔmɛha (chant funèbre)
- * Substitutif – déterminatif – substantif : eontɔgbɛ (ta propre langue) : eo (toi) - ntɔ (même) – egbe (langue)
- * Substantif – déterminatif – substantif : amɛntɔgbɛ (langue de soi-même)
- * Substantif-postposition – verbe : enyɔnɔnu (vérité) : enyɔ (nouvelle) - nɔ (à) – nu (dire)
- * Substantif + suffixe – déterminatif – substantif : exɔnulɔmɔ (voie en bordure de la maison) : exɔ + nu (idée de lisière) -ɔ (la / en question) - emɔ (voie)
- * Verbe – substantif – verbe redupliqué : munumumu (jouet) : mu (faire tomber) – enu (chose) – mumu

* Substantif + suffixe – substantif – qualifiant : agbetɔayubɔ (Africain) : agbe (vie) + ɔ (idée de responsabilité) - eɖa (cheveux) - yubɔ (noir)

* Substantif – déterminatif – **substantif** (reduplication+composition) : exweshaxwe (chaque année) : exwe (année) – sha (chaque) – exwe (année)

Nous remarquons, ici, que le substantif 'exwe' est redupliqué suite à 'sha' qui lui est postposé et qui, du coup, se trouve en position médiane. Il n'est donc pas à confondre avec la structure de 'amentɔgbe'

* Substantif – substantif + suffixe – verbe redupliqué tronqué : ehunkpameyi (couvent) : ehun (lieu secret) – akpa (ecorce) + me (intérieur) – yiyi (action d'aller)

* Substantif – verbe redupliqué tronqué – substantif : ejeɖunyikɔ (nom de baptême) : eje (sel) - ɖuɖu (à manger) - nyikɔ (nom)

* Substitutif – verbe – unificateur : wobube (nom de personne signifiant littéralement "ils ont cru que) : wo (ils) – bu (croire) – be (que)

* Verbe – substantif- substantif : jigbenyikɔ (nom de naissance) :ji (naître) – egbe (jour) - nyikɔ (nom)

* Substantif – qualificatif du procès : nyidinkucukucu (tôt le matin) : nyidin (matin) – kucukucu (tôt)

* Qualificatif du procès – substantif : gbedenuwo (choses d'antan) : gbede (autrefois) – enuwo (choses)

* Substantif – verbe –verbe: enuwamu (problème/mésaventure) : enu (chose) – wa (faire) – mu (enivrer)

* Substantif – verbe redupliqué – pronom : enukokoi (objet de la risée) : enu (chose) – ko (rire) – ko – é (pronom objet, 3^e personne du singulier)

- * Substantif asyllabique – verbe redupliqué : ηkeke (journée) : enu (aube) – ke (ouvrir / écarter)
- * Substantif – verbe redupliqué tronqué : ekuifan (prière) : ekui (prière) – fanfan (action de faire)
- * (Substantif – verbe) ² : hayahaya (joie / excitation) : ya (fouetter) – eha (chant)
- * Substantif + suffixe – verbe – verbe : etamεbukpɔ (reflexion) : eta (tête) + mε (intérieureur) – bu (penser) - kpɔ (regarder)
- * Substantif – substantif – verbe : afrikanyigban (sol africain) : afrika (Afrique) – anyi (support) – gban (être cassé)

Pour terminer, il faut remarquer qu'en plus de la dérivation affixale et par reduplication, il existe une autre forme de dérivation en àjágbè : la dérivation impropre. C'est un procédé existant dans la langue et surtout en faveur des substantifs. Malgré son nom, la dérivation impropre, appelée aussi conversion ou translation, n'est pas une dérivation telle que l'on l'entend traditionnellement (adjonction d'un affixe à une base ou reduplication de la base), mais un changement de catégorie grammaticale. Elle consiste à faire changer au mot sa catégorie grammaticale sans que sa forme soit modifiée. Cela n'implique pas nécessairement un changement de signification. Notre texte en témoigne par le qualificatif du procès 'azɔge' (à l'écart, au loin) qui dans un énoncé fonctionne comme un substantif (lieu lointain). Il en est de même pour le qualificatif 'hwenu' (pendant) fonctionnant comme un nom dans "hwehɔnnu" (en ce moment) et où hwenu (pendant) devient hwe[nu] (moment/temps) : 'hwe' n'est que tronqué dans 'hwehɔnnu' où 'hɔn' désigne le démonstratif 'ce' et 'nu' la postposition 'à / en'. Dans les deux formes de dérivation impropre, le sens est malgré tout conservé. Dans ce texte, ce sont principalement les qualificatifs qui sont affectés par ce genre de dérivation au profit des noms.

L'analyse morphologique de cette classe nous conduit à établir le tableau de tous ses modèles morphologiques.

Modèles de structures morphématiques du substantif

(Tableau n° 44 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	132	40,37%	eha (chanson)
2	R-R	54	16,51%	jijɔε (joie)
3	P-R	51	15,59%	ēnyɔ (nouvelle), ηsɛn (force)
4	R-R-R	31	09,48%	exweshaxwe (chaque année)
5	R-S	15	04,59%	agbetɔ (homme), nuxu (propos)
6	R-R-S	10	03,05%	ehajixu (lieu où on chante)
7	R-S-R-R	07	02,14%	etamebukpɔ (réflexion)
8	R-R-R-R	07	02,14%	hayahaya (gaieté)
9	R-S-R	06	01,83%	jitwo (parents)
10	R-R-S-R	06	01,83%	vojushiwo (adeptes de vodun)
11	R-R-R-S	02	0,61%	gadowome (à certaines heures)

↖ ↗ ↘ ↙

12	P-R-S	01	0,31%	mavomε (état de malaise)
13	P-R-R-S	01	0,31%	n̄shishimε (état de tristesse)
14	P-R-R-R	01	0,31%	n̄shishina (chant lugubre)
15	P-R-R-R-R	01	0,31%	n̄shishinyɔwo (choses tristes)
16	R-S-R-R-R	01	0,31%	tamεbubunyo (chose suscitant réflexion)
17	R-R-R-R-R	01	0,31%	munumumuwo (jouets)
		<u>327</u>	<u>100%</u>	

4.2.1.1.2 Texte2

Les trois cent seize (316) substantifs du texte n°2 renferment cinq cent soixante quatre (564) morphèmes, soit en moyenne près de deux morphèmes par nom. Ils sont répartis en treize (13) modèles dont les plus usités sont au nombre de trois : R (42,09%), R-R (18,04%) et R-S(15,82%). Le quatrième modèle P-R compte les mêmes genres de morphèmes illustrés que celui du texte 1. Il en va ainsi pour la plupart des autres types de structures. La particularité ici concerne principalement les modèles R-S-S, R-S-S-R et R-S-R-S.

Contrairement dans le texte1, nous avons rencontré ici deux substantifs regorgeant chacun deux suffixes consécutifs (R-S-S et R-S-S-R). Il s'agit de mεganxu (adulte) et de ketɔnɔwo (ennemis) dont les suffixes sont agglutinés à une même racine.

La structure du premier exemple est la suivante : substantif+suffixe₁+suffixe₂ : amε(personne)+egan(grand, important)+xu(idée d'ancienneté). A propos de "egan" et de "xu", d'aucuns auraient tendance à les décrire comme des constituants qualifiants. Or d'après CISOLA

(2010 :36), **egan** et **xu** sont bel et bien des suffixes. Considérons d'abord le mot "**mεgan**" qui se compose de 'amε' et 'egan'. Ce mot ne veut pas dire, tout simplement, **grande personne**. C'est une appellation de respect et de politesse. En d'autres termes, le mot "**mεgan**" représente une nouvelle réalité sémantique (**monsieur**) qui dépasse la simple somme de ses composantes. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est écrit en un mot pour sauvegarder son unité conceptuelle et ne pas être confondu à "amε gangan" (personne grosse, grande, importante, d'un certain niveau social, d'un rang élevé) où "gangan" désigne la qualité de "amε" contrairement à "(e)gan" ici. Sur ce, il ne faut pas confondre "amε gangan" à "amε jinjin" (personne élancée). Le "xu" (ancien) de mεganxu n'est jamais autonome et son rôle est d'appuyer le premier préfixe en signifiant que la personne est imbue d'expérience, de sagesse de par son âge et qu'elle force d'avantage le respect.

Quant au second exemple, nous avons : *Substantif + suffixe₁ + suffixe₂ – déterminant pluralisateur :eke (rancune) + tɔ (celui qui) + nɔ (idée de réciprocité) – wo (morphème pluralisateur).

Comme dans "mεganxu", le second suffixe (-nɔ) renforce ici le premier suffixe (tɔ) en apportant une précision supplémentaire : la réciprocité. Cela sous-entend que d'abord le mot 'ketɔ' existe à l'état libre et signifie "ennemi" où une partie (voire les deux) manifeste de la rancune envers l'autre sans que l'idée de réciprocité ne soit clairement exprimée. Le deuxième suffixe -nɔ s'agglutine à "ketɔ" pour exprimer, cette fois-ci, une certaine réciprocité où les deux parties en cause se détestent mutuellement (ketɔ et ketɔnɔ qui ont le même sens s'emploient chacun dans des contextes particuliers).

Le modèle R-S-R-S est représenté par nyɔnuvijinɔ (sage-femme) où les suffixes -vi (diminutif) et -nɔ (celui qui) sont liés chacun à leur propre radical. C'est la jointure des deux radicaux dont ils sont chacun suffixes qui rend compte de la double suffixation dans ce mot.

*Substantif + suffixe₁ - verbe + suffixe₁ : nyɔnuvijinɔ : nyɔnu (fille) + vi (diminutif) - ji (faire naître) + nɔ (celui qui).

Remarquons que le modèle R-R-R est illustré par des substantifs parmi lesquels *ɲkeki* (jour), mot également présent dans le texte 1, mais sous une autre variante libre (*ɲkeke*). Il est issu d'une composition où nous avons :

*Substantif (tronqué, d'où asyllabique)-verbe rédupliqué (substantif) : *ɲ* (*ɲu* : jour)- *keki* (action d'écarter). Les substantifs composés regorgeant une racine nasale asyllabique à statut nominal sont rares. Quant aux verbes (*ke* : écarter), il s'est rédupliqué en modifiant la voyelle du second morphème. Mais nous aurions aussi pu dire ***ɲkeki*** indépendamment de tout contexte, et le sens ne changerait pas. C'est dire qu'il s'agit de deux variantes libres marquées par 'ki' et 'ke'.

Types de structures morphologiques de la classe sémantico fonctionnelle du mot servant à dénoter les substantifs

(Tableau n°45 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	133	42,09%	shive (faim)
2	R-R	57	18,04%	nyigban (terre/sol)
3	R-S	50	15,82%	nyɔnuvi (fille)
4	P-R	24	7,59%	eko (cou, sable)
5	R-R-R	23	7,28%	vɔsanu (objet de sacrifice)
6	R-S-R	11	3,48%	ahwashiwɔ (esclaves)
7	R-R-S	06	1,9%	ɲɛdotɔ (porte parole)
8	R-R-R-R	04	1,26%	vɛvisese (douleur)
9	R-S-R-S	03	0,95%	nyɔnuvijinɔ (sage-femme)
10	R-R-R-R-R	02	0,63%	enujinuwawawo (faitsextraordinaires)



11	R-S-S	01	0,32%	mεganxu (adulte)
12	R-S-S-R	01	0,32%	ketɔnɔwo (ennemis)
13	R-S-R-R	01	0,32%	amεtɔbɔwo (desdits gens)
		—	—	
		316	100%	

4.2.1.1.3Analyse comparative

L'examen morphologique des substantifs issus des deux textes montrent qu'ils partagent, suivant le même ordre de fréquence, les deux premiers modèles et ce, à un taux presque équivalent : R(40,37%-42,09%) et R-R(16,51%-18,04%). Les types de structures caractérisant les substantifs de chaque corpus sont aussi proches quant à leur nombre (13-17). De toutes les classes, les substantifs possèdent la plus grande diversité de modèles morphologiques.

4.2.1.2Structure morphologique du verbe

4.2.1.2.1Texte 1

Les trois cent dix huit (318) verbes du texte ont donné trois cent soixante cinq (365) morphèmes, soit une moyenne d'un morphème par verbe. Ces morphèmes sont répartis en six (06) types de structures morphémiques dont le plus fréquent est R (86,79%). Le verbe contient au maximum trois (03) morphèmes, mais les verbes de fréquence n'excèdent pas le morphème. Le degré de fréquence des mots-racines étant de deux fois plus élevé que celui du substantif, on peut dire que le verbe a une structure morphologique largement plus simple.

Parmi les mots significatifs, c'est avant tout le principal porteur de la fonction prédicative, le verbe, qui se distingue par la plus grande simplicité de sa structure morphématique. Les verbes racines, presque tous des monosyllabes, servent à former d'autres mots, principalement des noms à l'aide des préfixes a-, e-, η-, n-, ηu-,ma- et par reduplication et juxtaposition.

De cette sorte, le verbe qui, en àjǎgbè comme dans les autres langues, est la partie la plus essentielle du discours, est encore la clef de toute la lexicologie. On peut, avec facilité, décomposer les mots àjǎ, séparer les affixes et trouver les racines, qui presque toutes, sont des verbes monosyllabiques.

Comme dans les autres classes, la complexité des verbes se manifeste par la dérivation et la composition. Dans la dérivation du verbe, deux cas se présentent : l'affixation et la reduplication. Au niveau de l'affixation, on ne connaît qu'un seul préfixe : ma_. Il s'adjoint à une base verbale (simple ou composée) en exprimant le défaut d'une action exprimée par le verbe et non effectuée par le sujet. A côté de ce préfixe, on a deux suffixes : -nɔ, morphème exprimant l'idée d'habitude et adjoint à une base verbale monosyllabique ou à la première syllabe d'un verbe à plus d'une syllabe et -mɛ, morphème introduisant l'idée du progressif dans le verbe 'mɔje enu mɛ'(comprendre[quelque chose]) avec l'appui d'un verbe comme 'tɔ'(commencer).

Le premier type de suffixe est plus usité. A ce propos, il importe de préciser que la base du verbe monosyllabique ou la première syllabe du verbe polysyllabique peut d'abord s'agglutiner à un pronom objet direct de la 3^e personne du singulier et ensuite admettre, dans le même temps, le suffixe -nɔ. Mais dans ce cas, '-nɔ' prend la forme '-ni' en raison de son trait que le substitutif lui inculque. Le second n'est lié qu'au verbe 'mɔje enu mɛ'(comprendre) dans le texte aja alors que le premier admet presque tous les verbes. En réalité, dans le verbe mɔje enu mɛ, -mɛ (dans) joue le rôle de postposition (dans : idée d'intérieur), mais dans sa forme progressive où il est partiellement redupliqué, cette postposition prend le statut de suffixe, d'où mɔmɔjemɛ (à comprendre). Remarquons que la reduplication des verbes monosyllabiques est totale ; celle des verbes à plus d'une syllabe est partielle et ne porte que sur la première syllabe, d'où mɔmɔjemɛ et non 'mɔjemɔjemɛ'.

Notons également que la forme progressive de ce verbe illustre un double cas de dérivation : reduplication+suffixation. L'àjǎgbè enregistre donc ce procédé.

Qu'en est-il de la composition verbale ?

Il faut l'avouer, elle est très hétérogène (1,57%). Le texte nous en a fourni seulement trois exemples : tè (reculer)+ kpɔ (regarder) = tekpɔ (essayer) ; dǎ (vider)+ le (être, exister) = dǎli (changer) ; do (porter) + eji (cœur) = doji (avoir le courage). La plupart des verbes composés sont donc obtenus par juxtaposition de deux verbes monosyllabiques distincts. Quelques-uns sont formés d'un verbe monosyllabique et d'un nom complément du verbe. Notons qu'un verbe composé peut aussi être préfixé **dema-**. On a, en effet, dans le texte 'mayɔkpɔ' (sans invoquer) formé du préfixe ma- (sans) et de deux verbes monosyllabiques yɔ (appeler) et kpɔ(regarder). L'àjǎgbè connaît donc le double procédé de formation : préfixation+ composition à l'intérieur d'un seul mot.

Il faut remarquer qu'en àjǎgbè, ce sont surtout les substantifs et les verbes qui connaissent des cas de doubles procédés de formation où la dérivation et la composition caractérisent à la fois un même mot.

Le tableau ci-dessous montre clairement les types de structures morphémiques du verbe.

Modèles de structures morphémiques du verbe

(Tableau n° 46 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	276	86,79%	kpɔɔ (rester), vo (être libre)
2	R-S	25	07,86%	kɔnɔ (habitude de soulever)
3	R-R	09	02,83%	keke (à tendre)

4	R-R-S	04	01,26%	kuini (habitude de l'épuiser)
5	P-R	03	0,94%	māsɔ̃ (sans prendre)
6	P-R-R	01	0,31%	māyɔ̃kpɔ̃ (sans invoquer)
		318	100%	

4.2.1.2.2 Texte 2

Les trois cent cinq (305) verbes du texte n°2 ont donné trois cent cinquante et un (351) morphèmes, soit une moyenne d'un morphème par verbe. Ces morphèmes sont répartis en quatre (4) types de structures morphémiques dont le plus fréquent est R (85,22%). Le verbe contient au maximum trois (3) morphèmes mais les verbes de fréquence n'excèdent pas le morphème. Le verbe, de par le taux de fréquence de ses mots racines, est deux fois plus simple que le substantif.

Comme dans le texte 1, la complexité des verbes se traduit par la dérivation et la composition. La dérivation se manifeste par l'affixation (uniquement la suffixation dans le texte 2) et la reduplication. Au niveau de la suffixation, on ne connaît que le suffixe _nɔ̃, morphème exprimant l'idée d'habitude. La reduplication ici s'obtient par un redoublement total du verbe monosyllabique sans changement de catégorie grammaticale pour traduire un sens progressif. Exceptionnellement ici, il y a un verbe obtenu par reduplication d'une base autre que verbale. Il s'agit de gangan (egan : grand+ egan : grand) : grandir. Ce redoublement est parti d'une base qualifiante, de type disyllabique, mais apparemment monosyllabique. En réalité, cette base est, à l'état isolé, disyllabique (egan). Une fois redoublée, sa forme est tronquée du pseudo-préfixe e_.

Qu'en est-il de la composition verbale ?

Elle est très hétérogène (3,93%). Voici comment elle est formée : só (quitter, prendre le départ)- yì (aller)= sóyì(s'en aller) ; kan (se donner à) - do (vers)= kando (avoir confiance, être sûr) ; sɔ (prendre) - é (il) - va (venir)= sɔɛvɛ (l'amener) ; sɔ (prendre)- dɔ (lance)= sɔdɔ (jeter) ; hwlɛn (sauver) – é (il) – gan (être sauvé) = hlwiingan (le sauver) ;xɔ (recevoir) - egbe (langue / message) =xɔgbe (répondre).

Des exemples qui précèdent, il ressort que quatre (4) types de verbes sur six composés sont obtenus par adjonction de deux bases verbales monosyllabiques distinctes. Un (1) type de verbe sur six(6) est formé d'un verbe monosyllabique et d'un nom complément. L'autre type est né de la jonction d'un verbe monosyllabique et d'une postposition.

Les verbes / (Tableau n°47 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	260	85,25%	shin (grandir) ; kpɔɔ (continuer)
2	R-R	27	8,85%	soyi (s'en aller)
3	R-S	17	5,57%	wakɔ (faire:forme progressive)
4	R-R-R	01	0,33%	sɔɛvɛ (l'amener)
		305	100%	

4.2.1.2.3Analyse comparative

L'examen morphologique des verbes des deux textes montre qu'ils partagent le même modèle dominant R et ce à un taux presque maximal et équivalent (86,79%-85,25%). Ce taux est deux fois plus élevé que chez les substantifs. Les verbes sont donc largement plus simples au niveau de leurs structures morphologiques. Les modèles qui les caractérisent dans chaque corpus sont très proches en nombre (6-4). Ils sont largement plus limités que les substantifs dans la diversité de leurs modèles.

4.2.1.3 Structure morphologique du qualifiant

4.2.1.3.1 Texte 1

Les six (6) qualifiants de ce texte regorgent onze (11) morphèmes soit une moyenne de près de deux morphèmes par qualifiant. Ces morphèmes sont répartis en deux types dont le plus fréquent est R-R (83,33%). Le qualifiant peut compter un seul morphème, mais les qualifiants de fréquence à l'image de 'kɔkɔɛ' dans le texte contiennent au maximum deux morphèmes. La très faible fréquence de mots- racines à un morphème de type (R) montre que le qualifiant a une structure morphématique complexe. Le qualifiant 'kɔkɔɛ' de type R-R, celui le plus rencontré dans le texte est construit à partir de la reduplication du verbe qualifiant 'kɔ' (être pure) de type monosyllabique. Remarquons que le deuxième composant 'kɔɛ' n'est qu'un allomorphe de la base verbale qualifiante 'kɔ'.

Le tableau ci-après indique les deux types de structures

Modèles de structures morphématiques du qualifiant / (Tableau n° 48 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
----	------------	---------	-------	----------

1	R-R	05	83,33%	κῶκῶε (saint)
2	R	01	16,67%	εjun (rouge)
		06	100%	

4.2.1.3.2 Texte 2

Les sept (7) qualifiants du texte 2 regorgent treize (13) morphèmes soit en moyenne près de deux morphèmes par qualifiant. Ces morphèmes sont répartis en trois (3) types dont le plus fréquent est R-R (57,14%). Le qualifiant peut compter un seul morphème, mais, comme dans le texte 1, les qualifiants de fréquence contiennent deux morphèmes. La faible fréquence des mots-racines à un morphème de type R détermine le degré élevé de complexité de la structure morphématique du qualifiant.

Cette complexité est traduite par les qualifiants : gangan (grand, important), σενησηνη (difficile, dur), μεμι (consacré), shinshin[wo] (âgés), tous issus d'un redoublement. Trois types de qualifiants sur quatre émanent de la reduplication d'un verbe qualifiant de type monosyllabique. L'autre type provient du redoublement d'un qualifiant de type disyllabique et de sens identique à quelques nuances près :

*σηνη (être difficile, dur)-σηνη=σηνησηνη(difficile, dur)

*με (être propre)-με=μεμι (consacré)

*shin (monter en âge/devenir âgé)- shin =shinshin[wo] (agés)

*egan (grand/important)-egan = gangan (gros/ grand/important/ d'un rang social élevé/ d'un certain niveau)

Dans le cas de μεμι, il faut remarquer que la voyelle de la deuxième base a changé. Mais, il ne s'agit là que d'un cas de variante contextuelle.

Nous avons constaté que tous les qualifiants issus d'une reduplication ont pour base, soit un verbe qualifiant dont la qualité qu'il attribue au sujet devient le sens desdits qualifiants, soit un qualifiant de sens identique (à quelques nuances près). Mais, il faut noter que le qualifiant de type monosyllabique "hwε" (petit) provient aussi d'un verbe qualifiant "hwe" (être petit). La seule différence ici est que ledit qualifiant n'est pas issu d'un redoublement de cette base, mais d'une modification de sa voyelle : le "e" est passé du trait mi-fermé au trait mi-ouvert, d'où "ε". En réalité, la voyelle de base est restée, c'est uniquement son trait qui a changé. Procédant ainsi, le verbe qualifiant libère le référent exprimant le procès en ne conservant que le référent dénotant la qualité. Mais, comme la plupart des qualifiants redupliqués, on peut également avoir "hwεhwε" (petit : dans ce cas, le deuxième morphème exprime l'emphase, l'insistance qui ne dépend que du choix du locuteur), qu'on peut décrire comme issu d'une reduplication totale de l'allomorphe de la base verbale qualifiante de type monosyllabique (hwe). A défaut, on l'appréhendera comme un redoublement total d'une base qualifiante, laquelle issue d'un verbe qualifiant. Toujours est-il que les qualifiants du texte 2, redupliqués ou non, sont issus d'un verbe qualifiant, voire d'un qualifiant de sens, en quelque sorte, identique.

Les qualifiants /Tableau n° 49 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R-R	04	57,14%	gangan (grand, important)
2	R	02	28,57%	hwε (petit)
3	R-R-R	01	14,29%	shinshinwo (agés)
		————— 07	————— 100%	

4.2.1.3.3 Analyse comparative

Les qualifiants propres à chacun des corpus sont unanimes sur le modèle dominant R-R sauf que dans l'un il est plus marqué. Contrairement aux verbes et aux substantifs, ils sont complexes quant à leurs structures morphématiques. Mais ils sont plus limités dans leurs modèles. Que ce soit dans le texte 1 ou le texte 2, le nombre de modèles est en quelque sorte le même si on exclut le morphème pluralisateur dans "shinshinwo". On retiendra donc que les qualifiants ont en réalité deux modèles : R-R et R où celui dimorphématique ne traduit que la dérivation par reduplication. Et cette reduplication part d'une base verbale qualifiante de type monosyllabique, voire d'une base qualifiante de sens identique à quelques nuances près.

4.2.1.4 Structure morphologique du qualificatif du procès

4.2.1.4.1 Texte 1

L'analyse morphologique des soixante quinze (75) qualificatifs du procès ont donné quatre vingt dix (90) morphèmes, soit en moyenne un morphème par qualificatif. Ces morphèmes sont répartis en quatre (04) types dont le plus dominant est R (80 %). Les qualificatifs de fréquence sont limités à un morphème pendant que ceux hétérogènes n'excèdent pas deux. Fort de cela, le qualificatif a une structure morphématique simple, mais légèrement moins simple que celle du verbe.

La complexité se mesure surtout au niveau de la dérivation préfixale. La préfixation est alimentée par quatre types de préfixes : a_ ; e_ , hɔ_ ; vi_. Ils s'adjoignent soit à d'autres qualificatifs (e- + nɛ [voilà] = enɔ [là] où 'e-' est une variante libre du préfixe hun- et 'nɔ', un allomorphe de nɛ), soit à des postpositions (e_ + ji [sur] = eji [en haut]), soit à des verbes (a_+kpa[écorcher] = akpa [à côté]), soit à des déterminatifs (hɔ_ + de[aucun] = encore) ou (vi_ +

dɛka [un]=un peu). Le préfixe vi_ est un morphème diminutif et est rendu par "peu" en français dans 'viɔɛka' (un peu). Quant au préfixe hɔ_, il véhicule l'idée de l'inaccompli provisoire dans 'hɔɔɛ' (ne... pas [encore]). a_ et e_ servent à former des qualificatifs à partir soit des verbes, soit des postpositions, soit d'autres qualificatifs dont le sens reste lié à celui du mot dérivé. La suffixation, comparativement à la préfixation, est très hétérogène dans les qualificatifs. Il n'y a que _tɔ qui s'adjoint à un qualificatif pour exprimer l'idée de possession (egbɛ [aujourd'hui] + _tɔ = egbɛtɔ [d'aujourd'hui / pour aujourd'hui]).

La composition caractérise aussi les qualificatifs, mais elle est aussi très limitée : elle n'est illustrée que par un seul qualificatif dans le texte :gbedɛ (jamais). Il est issu du nom 'egbe' (jour) et du déterminatif 'ɛ' (aucun). Cette composition se forme donc à partir d'un nom-racine adjoint à un déterminatif indéfini.

Modèles de structures morphématiques du qualificatif du procès

(Tableau n° 50 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	60	80%	nɛ (voilà)
2	P-R	07	09,33%	viɔɛka (un peu), ɛhɔ (là)
3	R-R	07	09,33%	gbedɛ (jamais)

4	R-S	01	01,34%	egbetɔ(pour aujourd'hui)
		75	100%	

4.2.1.4.2 Texte2

L'analyse morphologique des cinquante six (56) qualificatifs du procès donne soixante onze (71) morphèmes soit en moyenne un morphème par mot. Ces morphèmes sont répartis en quatre (4) types de structures dont le plus fréquent est R(75%). Les qualificatifs hétérogènes peuvent compter au maximum trois (3) morphèmes. Fort de la fréquence des mots-racines de type R, les qualificatifs sont simples, mais moins que les verbes.

Leur complexité se définit principalement dans la dérivation préfixale commandée par trois types de préfixes : a_, ze_, hun_. a_ et ze_ s'adjoignent à un déterminatif pendant que hun_ s'agglutinent à un autre qualificatif du procès. On a en effet : a_+han (tel)=ahan (ainsi/ de cette façon) ; ze_(idée de fréquence :fois)+ dɛka (un)= zeɔdɛka (aussitôt) ; hun_(variante de base, libre et emphatique de e-) +nɛ (voilà)=hunno (là) où "no" est un allomorphe de nɛ. La dérivation par redoublement (total de la base) est aussi mise en relief, mais par un seul mot :sɛnɛ (être difficile)+sɛnɛ (être dur)= sɛnɛsɛnɛ (durement).

Qu'en est-il de la composition ?

Elle se traduit de façon hétérogène par "nyuidɛ" (bien) et "ecɛɛdɛ" (ceci étant). Leurs composants varient d'un mot à un autre :

- nyuidɛ : nyɔ (être bon) - dɛ (tellement)// verbe+ qualificatif du procès
- ecɛɛdɛ : ecɛ (ceci) +dɛ (étant)// substitutif+ qualificatif du procès

Les qualificatifs du procès / (Tableau n° 51 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	42	75%	jinjin (longtemps)

2	P-R	09	16,07%	ahan (ainsi), hunnɔ (là)
3	R-R	04	7,14%	nyuidɛ (bien)
4	R-R-R	01	1,79%	ecɛɛɛɛɛɛɛ (ceci étant)
		56	100%	

4.2.1.4.3Analyse comparative

L'analyse morphologique des qualificatifs issus de chacun des corpus donne le même modèle dominant R et ce, à des taux très proches et très élevés (80%-75%). Ils partagent aussi respectivement les deux modèles suivants P-R et R-R. La fréquence des mots-racines étant légèrement moins élevé que chez les verbes, on en déduit, par rapport à eux, que le degré de simplicité de leurs structures morphémiques est un peu moins homogène. Toujours est-il que leur degré de simplicité est plus élevé que chez les substantifs et les qualificatifs. Les deux groupes de qualificatifs partagent le même nombre de modèles(4-4). Mais, ils divergent sur deux structures (cf.tableau 68). Ils sont plus limités dans leur diversité de structures que les verbes.

La tendance à différencier par degré de complexité et par type de structures morphémiques-parmi les classes majeures- les mots nominatifs et les mots désignant des procès ou des états représentés sous forme de processus, en particulier les noms et les verbes, et parmi les mots désignant des qualités attribuées à l'être et les mots situant le procès, existe en àjágbè malgré les limites de sa morphologie (morphologie réduite).

Entre les mots désignant des êtres et ceux désignant des procès, la structure morphématique la plus complexe est notée chez les premiers. En langue àjá, alors que 40,37% de substantifs sont de type R, 86,79% de verbes le sont. Parmi les classes majeures, ce sont les verbes qui sont moins

complexes, autrement dit, plus simples. Les qualificatifs sont plus proches des verbes à ce niveau. Quand on considère les quatre classes majeures, la structure morphématique la plus complexe relève des qualificants conformément aux deux corpus. Il en est de même au niveau syllabique quant aux qualificants du texte 1.

Remarquons que la hiérarchie suivant le degré de simplicité des structures morphématiques dans les classes majeures est identique à la hiérarchie suivant le degré de simplicité des structures syllabiques (notamment dans le texte 1) : verbes > qualificatifs > substantifs > qualificants. Par rapport à la diversité des modèles morphologiques du texte 1, la hiérarchie est la même avec celle des modèles syllabiques du texte 1 : substantifs > verbes > qualificatifs > qualificants. Dans le texte 2, la particularité est que les verbes et les qualificatifs du procès se neutralisent en termes de nombre de modèles (4-4). C'est seulement là qu'il y a divergence avec le niveau syllabique. Remarquons que les substantifs possèdent la plus forte diversité de structures tandis que les qualificants possèdent la plus faible. La même tendance se vérifie dans l'analyse syllabique. Comme dans la structure syllabique du mot, l'élévation du degré d'autonomie n'est pas en tout point en corrélation avec le degré de complexité et le nombre de modèles.

4.2.1.5 Structure morphologique du substitutif

4.2.1.5.1 Texte 1

Les cent cinquante (150) substitutifs du texte sont composés de cent quatre vingt dix huit (198) morphèmes, soit une moyenne d'un peu plus un morphème par substitutif. Ces morphèmes sont répartis en cinq (5) types de structures morphématiques dont le plus élevé est R (69,33 %). Remarquons tout de même que les substitutifs peuvent contenir jusqu'à quatre (4) morphèmes mais les plus usités n'excèdent pas le morphème. Fort de la fréquence des mots de type R, leur structure morphématique est considérée comme simple.

La complexité des substitutifs est rendue principalement par la dérivation affixale où on rencontre les préfixes : e_ ; nɔ- (idée de COI:à) ; tɔ_ (possessif) et les suffixes _tɔ (possessif) et _wo+-tɔ (tous possessifs). Le préfixe e_ est adjoint à un déterminatif possessif pour donner un substitutif démonstratif : e_+hɔn (cela). Le préfixe nɔ_ est adjoint au substitutif personnel sujet de la 3^{ème} personne du singulier en modifiant sa fonction première en COI : nɔ_ (à) + é (il)= nii (lui). Quant au préfixe tɔ_, il est également adjoint au substitutif personnel (emphatique de la 2^{ème} personne du singulier) pour donner un substitutif possessif à la même personne : tɔ_ + eo (toi)=tɔo (le tien). Mais tɔ_, en tant que suffixe, est adjoint à un déterminatif possessif pour donner un substitutif possessif : yi (son)+_tɔ= yitɔ (le sien) et miwo (notre)+_tɔ= miwotɔ (le nôtre). Toutefois la morphologie de "miwotɔ" peut être interprétée autrement : mi (nous)+ _wo (possessif)+ _tɔ (possessif). On en déduit à ce niveau d'analyse que le couple de suffixes s'est agglutiné au substitutif personnel de la 1^{ère} personne du pluriel. On peut aussi concevoir que _wo s'est lié en premier lieu à la base pronominale et que le second suffixe (consécutif) _tɔ s'est joint par la suite au déterminatif possessif dérivé. Ceci offre à celui-ci la capacité de jouer le rôle de substitutif tout en conservant son trait possessif.

La composition du substitutif, quant à elle, est caractérisée par l'adjonction du substitutif personnel au morphème 'ɖeki' (même). Placé immédiatement après les substitutifs, ce morphème marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle. Il marque en quelque sorte un renforcement, une forme réfléchie.

Comme dans les substantifs, il existe des morphèmes au sein des substitutifs qui participent de leur structure morphématique sans introduire de dérivation et de composition. Ils s'ajoutent pourtant aux morphèmes de type R pour donner R – R par exemple. Il s'agit, en réalité, des pluralisateurs, des emphatiques chez les substitutifs et substantifs, de certains déterminatifs chez les substantifs en particulier et les qualificatifs (Il y a quelques déterminatifs

indefinis qui introduisent la composition du substantif et du qualificatif ; nous l'avons vu plus haut) et du substitutif personnel objet- 3^{ème} personne du singulier- chez les verbes. On ne saurait à ce niveau parler de complexité au vrai sens du terme.

Lessubstitutifs / (Tableau n° 52 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	104	69,33%	ci̇ (où/qui/que), yi̇ (qui/que)
2	R-R	37	24,67%	yideki̇ (lui-même), wowȯ (eux)
3	P-R	07	04,66%	tȯ (le tien), nii̇ (à lui)
4	R-S	01	0,67%	yiṫ (le sien/la sienne)
5	R-S-S-R	01	0,67%	miwoṫwȯ (les nôtres)
		150	100%	

4.2.1.5.2 Texte2

Les cent cinquante huit (158) substitutifs du texte 2 sont composés de deux cent un (201) morphèmes, soit une moyenne d'un peu plus un morphème par substitutif. Ces morphèmes sont répartis en quatre (4) types de structures morphémiques dont le plus élevé est R (73,42%). Quelques substitutifs comptent au maximum 3 morphèmes. Fort de la fréquence des mots de type R, leur structure est aussi simple.

La complexité des substitutifs se traduit principalement dans le texte 2 par la dérivation affixale (uniquement préfixale, ici). Mais ce sont, en réalité, des préfixes occasionnels ou de circonstances : ḋ (idée de "vers") ; ṅ (idée de COI : à) ; kȯ (idée de "avec") et hun- (variante contextuelle de e-

)quientraînent ce phénomène. On a par exemples: dɔ + é (il) = dii (vers lui) ; nɔ + é = nii (à / pour lui) ; koɔo+ é =koɔii (avec lui). Quant au préfixe hun_, il intègre la structure d'un substitutif dont la complexité s'appréhende au total comme une dérivation+ composition : enu (chose) +hunɔ [hun +nɛ : voilà] (cette)= nuhunɔ (cela).

Le substitutif composé s'illustre de la même façon que dans le texte 1 : eyi (lui)+ɔeki (même) = eyiɔeki (lui-même) ; enyɛ (moi) + ɔeki (même) = enyɛɔeki (moi-même).

Les substitutifs / (Tableau n° 53 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	116	73 ,43%	η(je), mi (nous)
2	R-R	23	14,56%	yɔeki (se)
3	P-R	18	11,39%	nii (à, pour lui)
4	R-P-R	01	0,63%	nuhunɔ (cela)
		158	100%	

4.2.1.5.3Analyse comparative

L'analyse morphologique des deux groupes de substitutifs montre qu'ils partagent parallèlement et respectivement les trois premiers modèles : R, R-R et P-R. Fort de la fréquence des mots-racines de type R(69,33%-73,42%), la structure morphématique du substitutif est considérée comme simple. Le nombre de modèles caractérisant chacun des deux groupes est presque identique (5-4). Ils sont plus limités dans leurs modèles que les verbes (et bien entendu les substantifs) mais moins simples que ces mêmes verbes et aussi les qualificatifs.

4.2.1.6Structure morphologique du déterminatif

4.2.1.6.1 Texte 1

L'analyse morphologique des cinquante (50) déterminatifs a présenté soixante-seize (76) morphèmes pour une moyenne d'un morphème et demi par déterminatif. On les observe au niveau des six (6) types de structures dont le plus fréquent est R (52%). Les modèles dimorphématiques R-R et R-S (26 % + 14 % =40%) sont proches du modèle monomorphématique en terme de distribution. Précisons que les déterminatifs les moins fréquents peuvent compter jusqu'à trois morphèmes. Brièvement, le déterminatif est généralement de structure morphématique simple.

La complexité des déterminatifs vient principalement des affixes. On a d'abord le préfixe diminutif 'hwe' adjoint à un déterminatif (numéral). Il est illustré dans notre texte par le mot : **hwε**dεka (un peu de) composé de 'hwe' et de 'dεka' (un). En réalité le préfixe 'hwe' est un allomorphe du verbe hwe (être petit). Ce verbe a pris le statut de préfixe dès qu'il s'est préposé et fixé au numéral pour exprimer l'idée de diminutif par sa charge sémantique «petit». Dans le mot '**hwε**dεka', le verbe '**hwe**' (être petit) jouant le rôle de préfixe se manifeste en français par la forme 'peu' dans 'un peu de'. Mais, dans ce sens, on peut aussi décrire **hwε** comme ce qualifiant de base signifiant 'petit', d'où 'peu'. On a ensuite le préfixe possessif a_ exprimant l'idée de possession et adjoint à eo, substitutif emphatique de la 2^{ème} personne du singulier : a_ +eo (toi)= ao (ton/ta). Comme dans to (le tien) et ao(ton), on observe une troncation de eo épargnant le morphème emphatique "o". Partant de ces exemples, le déterminatif de type P-R est obtenu d'une part par l'adjonction d'un verbe-préfixe à une base numérale, et d'autre part, par l'adjonction d'un préfixe possessif à une base pronominale. Les suffixes _kε (allomorphe de 'ké'[écarter], d'où l'idée de solitude) et _wo (possessif) sont adjoints respectivement à une base numérale et à une base pronominale pour donner un déterminatif indéfini et un déterminatif possessif : eδε (un)+_ke =dεkε (seul) ;wo (il/eux)+ _wo=wowo (leur) ;mì (nous)+ _wo= mìwo (notre). Quant au suffixe possessif -tɔ, il s'agglutine à un déterminatif possessif : (mìwo : notre) pour donner un autre déterminatif possessif (mìwotɔ : notre) de même sens. Il

s'agit, en réalité, d'une dérivation doublement suffixale en ce sens que *_wo* (possessif) se lie d'abord au substitutif personnel (*mì* : nous) pour former dans un premier temps *mìwo* (notre) qui sera ensuite dérivé consécutivement par un second suffixe possessif *_tɔ* pour donner *mìwotɔ* (notre). Chacun des deux suffixes converge certes vers la formation d'un mot appartenant exactement à une même sous-classe (déterminatif possessif) de sens identique, mais témoigne d'une nuance: "*mìwo*" (notre) se place avant le nom dans l'énoncé tandis que "*mìwotɔ*" (notre) se place après le nom qu'il détermine. Lorsque *_tɔ* s'ajoute au mot déjà dérivé "*mìwo*", il concède à celui-ci de se placer après le nom. Mais cela nécessite au préalable la présence du premier suffixe d'où la jointure *_wo+_tɔ*. *_tɔ* entraîne ainsi un allomorphe de base.

La composition se manifeste par l'interfixation d'un déterminatif indéfini entre deux bases numérales redupliquées : *eɖe* (un)+*sha* (chaque)+ *eɖe* (un) = *ɖeɖe* (chacun des/ chaque). Elle se manifeste aussi par l'adjonction de deux verbes-racines à une syllabe pour former un déterminatif : *su* (être suffisant) + *bɔ* (être en profusion) = *sugbɔ* (beaucoup de). *Su* et *gbɔ* sont respectivement des allomorphes de 'su' et 'bɔ'.

Modèles de structures morphématiques du déterminatif/(Tableau n°54 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	26	52%	$\overset{\curvearrowright}{b}u$ (autre) / $\overset{\curvearrowright}{e}ve$ (deux)
2	R-R	13	26%	$\overset{\curvearrowright}{l}b\overset{\curvearrowright}{w}o$ (lesdits)
3	R-S	07	14%	$\overset{\curvearrowright}{m}i\hat{w}o$ (notre/nos)
4	P-R	02	04%	$\overset{\curvearrowright}{h}w\overset{\curvearrowright}{e}\overset{\curvearrowright}{d}e\overset{\curvearrowright}{k}a$ (un peu de)
5	R-S-S	01	02%	$\overset{\curvearrowright}{m}i\hat{w}\hat{o}\hat{t}\overset{\wedge}{\varepsilon}$ (notre/nos)
6	R-R-R	01	02%	$\overset{\curvearrowright}{d}\overset{\curvearrowright}{e}\overset{\curvearrowright}{s}h\overset{\curvearrowright}{a}\overset{\curvearrowright}{d}e$ (chaque/chacun des)
		50	100%	

--	--	--	--	--

4.2.1.6.2 Texte 2

L'analyse morphologique des quatre vingt six (86) déterminatifs a révélé cent quatorze(114) morphèmes pour une moyenne d'un peu plus qu'un morphème par déterminatif. Ces morphèmes sont répartis en cinq (5) types de structures comme dans le texte 1. Le plus élevé est encore R (68,6%), sauf qu'ici le modèle dominant est plus homogène.

Comme dans le texte 1, la complexité des déterminatifs est surtout rendue par des affixes. Ceux-ci sont identiques à quelques exceptions près : a_ (possessif),hun_ (variante contextuelle de e-); ama_ (idée d'emphase) pour les préfixes et tɔ_ (possessif); wo_ (possessif) pour les suffixes. On a : ama_ + eve (deux)= amɛve (deux); a_ + eo (toi)= ao (ton); a_ +enyɛ(moi)= anyi (mon); mi (nous) + _wo = miwo (nos); wo (ils/eux) + _tɔ= wotɔ (leur); wo (ils/eux) + _wo = wowo (leur).

On a un cas de dérivation parasynthétique :

Hun_ +nɛ (voilà) +_tɔ = hunnɔtɔ (ce...ci)

La composition est très hétérogène et est illustrée par le mot :

Lɔ (en question) + ke (voici) = lɔke (le même)

De ces exemples, il ressort que les déterminatifs possessifs dérivés ont pour base des substitutifs personnels pendant que le seul déterminatif numéral dérivé a pour base un déterminatif numéral de même sens. Remarquons que la morphologie de "amɛve" est un cas de dérivation emphatique : eve (deux) et amɛve (deux) ayant le même sens apparaissent dans le même environnement. Cela suppose que leur choix dépend du style du locuteur à jà : celui-ci peut employer dans un discours "amɛve" en lieu et place de "eve" pour marquer une emphase. Dans les cas de "eve" et de "amɛve", il s'agit généralement de variantes libres (emphase) et non de variantes contextuelles. Alors que la composition des déterminatifs du texte 1 se manifeste par la jointure de déterminatifs (indéfinis et numéraux) d'une part, et

celle de bases verbales d'autre part ; ici, c'est un déterminatif et un qualificatif qui s'agglutinent.

Les déterminatifs / (Tableau n°55 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	59	68,6%	yí (son), plɛŋ (tout)
2	R-R	14	16,28%	ɖɛka(un), lɔke (même)
3	P-R	09	10,47%	ab (ton), anyi (mon)
4	R-S	03	3,49%	wowo (leur), wotɔ (leur)
5	P-R-S	01	1,16%	hunɔtɔ (ce)
		86	100%	

4.2.1.6.3 Analyse comparative

Les deux corpus de déterminatifs partagent respectivement les deux premiers modèles : R et R-R. Si dans le texte 1, le modèle dominant R est homogène, il l'est davantage dans le texte 2. Toujours est-il que le déterminatif est simple quant à sa structure morphématique. Les déterminatifs issus des deux corpus s'équivalent en quelque sorte dans le nombre de modèles qui les caractérisent (6-5) et sont limités.

4.2.1.7 Structure morphologique de la postposition

4.2.1.7.1 Texte 1

Les cent quatre (104) postpositions de ce texte comptent cent dix (110) morphèmes, soit en moyenne un morphème par postposition. Ces morphèmes sont répartis en trois (03) types de structures dont le plus fréquent se démarque très nettement des deux autres à hauteur de 94,23%. La distribution du type R est maximale. Le taux restant représente les postpositions à deux morphèmes. Fort de la fréquence des postpositions

mono-morphématiques, cette classe se révèle largement plus simple de par sa structure morphématique que les déterminatifs. Elle est aussi plus limitée en modèles.

La complexité est caractérisée par la dérivation : préfixation et reduplication. La préfixation se forme par l'adjonction soit du préfixe go-, soit de gu-, soit de gɔn- à la seule base postpositionnelle –mε (dans). Go- exprime l'idée de rapport, gu- exprime l'idée d'une profondeur plus poussée que celle de la racine mε, et gɔn- exprime l'idée de 'au-dessous de'. A titre illustratif, on a : go+mε= gomε (quant à, par rapport à, du côté de) ; gu +mε = gumε (au fin fond de) ; gɔn+mε= gɔnmε (sous). Quant à la reduplication, elle est illustrée par "ɖaɖa " (envers). La base 'ɖa' est une racine exprimant l'idée de "loin" et postposée à des mots comme dans enɔɖá : là-bas, où 'enɔ' signifie 'là' et 'ɖa' signifie – bas comme pour mettre l'accent sur l'éloignement. En réalité 'enɔ' fait partie du champ lexical de la localisation proche alors que 'ɖa' nuance par l'idée d'une localisation éloignée. Ainsi 'ɖaɖa' issu d'une reduplication de la base introduit toujours l'idée d'un lieu éloigné sauf que dans ce cas, il se place avant le mot qu'il indique, celui exprimant un endroit. Non redupliqué, il se place souvent après ce mot. 'ɖaɖa' est pour ainsi dire l'allomorphe de la base "ɖa". Il se présente sous le modèle monomorphématique ou dimorphématique selon le contexte et l'environnement.

Modèles de structures morphématiques de la postposition

(Tableau n° 56 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	98	94,23%	nu (contre/sur)

2	P-R	04	03,85%	gomε (du côté de)
3	R-R	02	01,92%	ḡaḡa(envers)
		<hr/> 104	<hr/> 100%	

4.2.1.7.2 Texte 2

Les cent deux (102) postpositions du texte 2 regorgent cent quatorze(114) morphèmes, soit en moyenne un morphème par postposition. Ces morphèmes sont répartis en trois (3) types de structures dont le plus usité reste R (88,24%) à un taux proche du celui du texte 1. Les postpositions hétérogènes contiennent aussi au maximum deux morphèmes.

Comme dans le texte 1, la complexité se définit par les deux formes de dérivation. La dérivation préfixale est illustré par ‘**dodomε**’ (au milieu de) où dodo_ a un statut de préfixe exprimant l'idée de "centre", "milieu" pendant que la racine postpositionnelle ‘mε’ exprime le sens de "dans", "à l'intérieur". Le préfixe "dodo_ " appuie la racine ‘mε’ dans son rôle sémantique en donnant davantage de précision sur la position de l'être qu'il indique. Ainsi l'idée invoquée par le mot "dodomε" peut être littéralement traduite de la sorte : à l'intérieur de, mais plus précisément au centre, d'où le sens de ‘au milieu de’. Comme dans le texte 1, ‘mε’ est la seule base postpositionnelle à laquelle des préfixes peuvent s'agglutiner pour former encore d'autres postpositions. Quant à la reduplication, elle est illustrée par le même mot rencontré dans le texte 1 : ḡaḡa (envers). La morphologie de ‘ḡaḡa’ s'appréhende de la même manière que celle observée dans le premier texte.

Les postpositions / (Tableau n° 57 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	90	88,24%	ji (sur), keke (jusque)

2	R-R	09	8,82%	ɖaɖa (envers)
3	P-R	03	2,94%	dodo mɛ (au milieu de)
		102	100%	

4.2.1.7.3 Analyse comparative

Des deux groupes de postpositions, il ressort le même modèle dominant R où le taux est largement plus élevé que chez les déterminatifs. Cela témoigne d'une simplicité presque maximale. Le nombre de modèles propres à chaque corpus est identique (3-3) et limité par rapport aux déterminatifs. Comme chez les qualificatifs, nous n'avons pas enregistré de processus de composition dans la formation des postpositions complexes. Leur complexité s'est traduite par la dérivation : préfixation et reduplication. Les quatre types de préfixes responsables de la 1^{ère} forme de dérivation à savoir : go_, gu_, gɔn_ et dodo_ ont une base commune 'mɛ' (dans) qui est une postposition. La nature des préfixes qui la dérivent n'entraîne pas de changement de classe, mais un changement de sens proche de celui de la base.

4.2.1.8 Structure morphologique de l'unificateur

4.2.1.8.1 Texte 1

L'analyse morphologique des quatre vingt seize (96) unificateurs a présenté quatre vingt dix-sept (97) morphèmes, soit un morphème par unificateur. Ces morphèmes sont repartis seulement en deux (02) types dont le plus dominant se démarque très nettement du second à raison de 98,96%. Fort de ce taux maximal, cette classe se révèle plus simple que la précédente.

Le second type R-R est rendue par l'adjonction de l'unificateur 'gan' (mais) au qualificatif 'ke' (voici). Il ne s'agit pas d'une forme complexe au vrai sens du terme, mais d'une forme emphatique marquée par l'unité 'ke'. Il

s'ajoute à 'gan' pour marquer une emphase. On a donc une nouvelle forme 'ganke' ayant le même sens que 'gan' avec pour nuance un 'mais'd'insistance, un 'mais' pompeux. C'est pourquoi on lui concède aussi le sens de 'pourtant' qui est la forme emphatique de la conjonction 'mais' en langue française.

Modèles de structures morphématiques de l'unificateur/(Tableau n°58 :texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	95	98,96%	alo (ou),ci (puisque)
2	R-R	01	01,04%	ganke (mais/pourtant)
		96	100%	

4.2.1.8.2 Texte 2

L'analyse morphologique des cent douze (112) unificateurs a révélecent douze (112) morphèmes soit exactement un morphème par unificateur. Tous ces morphèmes se confondent en un seul type R(100%). Le degré de simplicité étant maximal (100%), tous les unificateurs sont simples. Ils sont plus simples que les postpositions.

Les unificateurs / (Tableau n° 59 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	112	100%	koḍo (avec), ḍo (car),

				shigbe (comme)
--	--	--	--	----------------

4.2.1.8.3Analyse comparative

Des deux types d'unificateurs, il ressort que le modèle dominant est R. C'est d'ailleurs presque le seul type de structure caractérisant la classe, si ce n'est le modèle dimorphématique R-R qui apparaît quelque rare fois en exprimant un unificateur emphatique. Fort de la fréquence maximale de type R, les unificateurs sont plus simples que les postpositions. Ils sont d'ailleurs davantage limités dans leurs modèles (2-1). Les deux groupes partagent presque le même nombre de modèles.

4.2.1.9Structure morphologique du marqueur

4.2.1.9.1Texte 1

Cent soixante dix sept (177) morphèmes composent les cent soixante quatorze (174) marqueurs du texte, soit un morphème par marqueur. Ces morphèmes sont répartis en trois (3) types dont le plus dominant est toujours R. Il se démarque très nettement des deux autres à hauteur de 98,68 %. En fonction de cette fréquence, le marqueur paraît légèrement moins simple que l'unificateur et un peu moins limité par rapport aux unificateurs en modèles.

La complexité se traduit par la préfixation et le redoublement. La préfixation est illustrée par 'ŋgbé' qui est obtenu par l'adjonction du préfixe asyllabique ŋ_ à la base verbale 'gbe' (refuser). Comme au niveau des substantifs, on peut aussi associer ici la nasale ŋ à une base verbale pour obtenir un nouveau mot relatif à sa propre classe. Quant à la reduplication, elle est illustrée par le mot : nɛnɛ (ainsi / de cette façon). 'Nɛnɛ' est issu de la reduplication du qualificatif du procès : nɛ (voilà).

Modèles de structures morphématiques du marqueur / (n°60 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	171	98,28%	va (marqueur du futur lointain)
2	P-R	02	01,15%	ngbe (marqu.injonctif négatif)
3	R-R	01	0,57%	nεnε (marqu.emphatique du comparatif shigbe : comme)
		152	100%	

4.2.1.9.2 Texte 2

Cent soixante deux (162) morphèmes composent les cent cinquante huit (158) marqueurs de ce texte. Ces morphèmes sont répartis en trois (3) types de structure dont le plus usité est R (97,47%). En fonction de ce taux, le marqueur paraît légèrement moins simple que l'unificateur. Le nombre de leur modèle est certes limité, mais un peu plus grand par rapport aux unificateurs. Comme dans le texte 1, la complexité est marquée par la dérivation préfixale et le redoublement. La préfixation est illustrée par le même marqueur 'ngbe'. Quant à la reduplication, elle est aussi illustrée par le marqueur εnε, variante libre de nεnε, présent dans le texte 1.

Les marqueurs / (Tableau n° 61 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	154	97,47%	∩ (marqueur emphatique)
2	R-R	03	1,9%	εnε (marqueur emphatique du comparatif 'shigbe')
3	P-R	01	0,63%	ngbe (marqueur de l'injonctif négatif)
		158	100%	

4.2.1.9.3 Analyse comparative

Les deux types de marqueurs sont unanimes sur le modèle dominant R. Mais leur taux de fréquence témoigne qu'ils sont légèrement moins simples que les unificateurs. Ils ont le même nombre de modèles (3-3), et ce, selon les mêmes types de structures. Ils sont légèrement moins limités que les unificateurs en ces termes. Comme les qualificatifs, les postpositions et les unificateurs, les marqueurs ne connaissent pas de formes composées.

Parmi les classes mineures, le déterminatif a la structure morphématique la moins simple parce qu'il compte moins de mots de type R (52%) par rapport aux autres. Il en est de même dans la structure syllabique. Selon le degré de simplicité, nous avons la même hiérarchie dans les deux textes: unificateurs > marqueurs > postpositions > déterminatifs. On remarque ici que les unificateurs se distinguent des autres classes mineures par la simplicité maximale et plus homogène de leurs structures morphématiques. Or, au niveau syllabique, ce sont les marqueurs qui passent devant les unificateurs. Parlant de diversité de modèles morphématiques, le déterminatif est devant, comme au niveau syllabique, que ce soit dans le texte 1 ou le texte 2 : déterminatifs > postpositions / marqueurs > unificateurs. Cette hiérarchie n'est pas en tout point parallèle à l'échelon syllabique. Le degré de grammaticalité n'est pas en tout point en corrélation avec le degré de simplicité et le nombre de modèles.

4.2.2 Types de structures morphématiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global

4.2.2.1 Structure morphologique du mot autonome

4.2.2.1.1 Texte 1

Sept cent vingt six (726) mots autonomes du texte 1 regorgent mille quatre vingt treize (1093) morphèmes, soit une moyenne d'un morphème et demi par mot autonome. Les morphèmes sont repartis en dix-huit (18) types de structures morphématiques dont le plus élevé est R (64,6%). A ce niveau, les substitutifs sont plus proches des mots autonomes. Fort de la fréquence des mots de type R, le mot autonome est généralement simple de

par sa structure morphématique. Mais, conformément à leur double fonction (sémantique et aussi un peu grammaticale), les mots significatifs principaux demandent plus de moyens d'expression linguistique de sorte qu'on y rencontre des mots autonomes allant jusqu'à cinq morphèmes.

Modèles de structures morphématiques du mot autonome

(Tableau n°62 :texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	469	64,60%	je (fouler), ejun (rouge)
2	R-R	75	10,33%	nyigban (terre), ganke (mais)
3	P-R	61	08,40%	eji(en haut), ede(toute chose)
4	R-S	41	05,65%	xenɔ (habitude de reprendre une chanson)
5	R-R-R	31	04,27%	enugbali (futilité)
6	R-R-S	14	01,93%	xɔsetɔ(croyant)
7	R-S-R-R	07	0,96%	agbetɔdayubɔ (Noir)
8	R-R-R-R	07	0,96%	enukokoi(risée du public)
9	R-S-R	06	0,82%	gbɛmɛnu(chose de la vie)
10	R-R-S-R	06	0,82%	yɔxɔmɛha (chant mortuaire)
11	R-R-R-S	02	0,28%	gadowomɛ (parfois/certains moments)
12	P-R-R	01	0,14%	māyɔkpɔ (sans invoquer)
13	P-R-S	01	0,14%	mavomɛ (état de malaise)
14	P-R-R-R	01	0,14%	nshishiha (chant triste)
15	P-R-R-S	01	0,14%	nshishimɛ (état de tristesse)
16	P-R-R-R-R	01	0,14%	nshishinyɔwo (événement triste)
17	R-R-R-R-R	01	0,14%	

18	R-S-R-R-R	01 726	0,14% 100%	munumumuwo (jouets) tamεbubunyo (chose suscitant réflexion)
----	-----------	-----------	---------------	--

4.2.2.1.2. Texte 2

Les six cent quatre vingt quatre (684) mots autonomes du texte 2 regorgent neuf cent quatre vingt dix neuf (999) morphèmes, soit en moyenne près d'un morphème et demi par mot autonome. Les morphèmes sont répartis en treize (13) types de structures dont le plus élevé est R(63,89%). A ce niveau, les substitutifs restent plus proches des mots autonomes. Fort de la fréquence des mots de type R, la structure morphématique du mot autonome est généralement simple. Mais conformément à leur double charge (sémantique surtout, et aussi grammaticale), les mots significatifs demandent plus de moyens d'expression linguistique de sorte qu'on y rencontre des mots à cinq morphèmes.

Types de structures morphologiques de la classe sémiologique du mot servant à dénoter les mots lexicaux / (Tableau n°63 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R	437	63,89%	nsú(mensonge),godu (derrière)
2	R-R	92	13,45%	gangan (important, grand)
3	R-S	67	09,8%	nuxu (propos),xokɔ (hab. frapper)
4	P-R	33	04,82%	hunnɔ (là)
5	R-R-R	26	03,8%	enujinjuwo (choses extra)

6	R-S-R	11	01,6%	nyɔnuviwo (filles)
7	R-R-S	06	0,88%	kojodotɔ(juge)
8	R-R-R-R	04	0,58%	vevisese (souffrance)
9	R-S-R-S	03	0,44%	nyɔnuvijinɔ (sage-femme)
10	R-R-R-R-R	02	0,29%	enujijuwawawo (faits extra)
11	R-S-S	01	0,15%	mɛganxu (adulte)
12	R-S-S-R	01	0,15%	ketɔnɔwo (ennemis)
13	R-S-R-R	<u>01</u>	<u>0,15%</u>	amɛtɔwo (desdits gens)
		316	100%	

4.2.2.1.3Analyse comparative

Les deux groupes de mots autonomes partagent respectivement les deux premiers modèles : R et R-R. Ils témoignent du même degré de simplicité quant aux taux de leur modèle dominant (64,6%-63,89%). Mais, le nombre de modèles présents dans le texte 1 est un peu plus élevé que dans le texte 2 (18-13). Cela s'explique par la différence de genre de leur corpus et leur divergence sur quelques types de structures morphématiques. Mais, ils ont parallèlement la diversité la plus large et presque le même nombre de modèles.

4.2.2.2Structure morphologique du mot auxiliaire

4.2.2.2.1Texte 1

Quatre cent soixante (460) morphèmes composent les quatre cent vingt quatre(424) mots auxiliaires, soit en moyenne un morpheme par mot auxiliaire. Les morphèmes sont repartis seulement en six(6) types de structures dont le plus dominant est R (91,98%). Ce degré maximal de fréquence montre que les mots grammaticaux sont largement plus simples

que les mots lexicaux. On rencontre cependant quelques mots accessoires allant jusqu'à trois morphèmes.

Modèles de structures morphémiques du mot fonctionnel

(Tableau n °64 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	390	91,98%	alo(ou) ; nu (contre/sur)
2	R-R	17	04%	lwo(lesdits)
3	P-R	08	01,89%	gumε(au fin fond de)
4	R-S	07	01,65%	wowo (leur)
5	R-R-R	01	0,24%	deshade(chaque/chacun des)
6	R-S-S	01	0,24%	miwots (notre)
		424	100%	

4.2.2.2 Texte 2

Cinq cent deux (502) morphèmes composent les quatre cent cinquante huit (458) mots auxiliaires du texte 2, soit en moyenne un morphème par mot fonctionnel. Les morphèmes sont répartis seulement en cinq (5) types dont le plus dominant est R (90,61%). Ce degré maximal de fréquence témoigne de la simplicité la plus homogène au niveau de la signification grammaticale. Comme dans le texte 1, on rencontre quelques mots auxiliaires allant jusqu'à trois (3) morphèmes.

Les mots grammaticaux / (Tableau n°65 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
----	------------	---------	--------	----------

1	R	415	90,61%	gbɔ̄ (chez), abɪ̄ (ou)
2	R-R	26	5,67%	dɛkpokpoī (n'importe quel)
3	P-R	13	2,84%	ngbē (marqueur de l'injonctif négatif)
4	R-S	03	0,66%	wowō (leur)
5	P-R-S	<u>01</u>	<u>0,22%</u>	hunhɔ̄tɔ̄ (ce)
		458	100%	

4.2.2.2.3 Analyse comparative

Le degré de simplicité caractérisant la signification grammaticale est identique dans les deux corpus (R : 91,98%-90,61%). Les modèles spécifiques à chacun d'eux se rejoignent également quant à leur nombre (6-5). Les mots à sémantisme faible se révèlent largement plus limités à ce niveau que les mots à sémantisme fort. C'est pourquoi ils se démarquent nettement de ces mots-ci par la simplicité presque maximale de leurs structures morphématiques.

Il faut remarquer que la structure morphologique du mot plein est le reflet de la structure morphologique du mot en général, que ce soit dans sa diversité ou dans sa structure elle-même. Il en est de même du côté syllabique.

4.2.2.3 Structure morphologique du mot en général

4.2.2.3.1 Texte 1

Mille sept cent cinquante et un (1751) morphèmes composent les mille trois cent (1300) mots du texte¹, soit une moyenne d'un morphème par mot. Ces morphèmes sont repartis en vingt (20) modèles dont le plus fréquent est

logiquement R à hauteur de 74,08%. Autrement dit, sept mots aja et demi sur dix sont de structures morphologiques simples. De ce point de vue, la simplicité du mot aja est très homogène. Mais il peut compter jusqu'à quatre (4) ou cinq (5) morphèmes au maximum.

Modèles de structures morphémiques du mot fonctionnel

(Tableau n °66 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R	963	74,08%	agun (foule)
2	R-R	129	09,92%	sugbɔ (plusieurs)
3	P-R	76	05,85%	hwɛdɛka (un peu de)
4	R-S	49	03,77%	wowo (leur)
5	R-R-R	32	02,45%	dɛshadɛ (chaque/chacun des)
6	R-R-S	14	01,08%	vovomɛ (état d'aisance)

7	R-S-R-R	07	0,54%	agbemɛnyɔwo (chose de la vie)
8	R-R-R-R	07	0,54%	hayahaya(gaieté)
9	R-S-R	06	0,45%	agbetɔwo(gens)
10	R-R-S-R	06	0,45%	yɔɔmɛha(chant de deuil)
11	R-R-R-S	02	0,15%	gaɔwomɛ (à certaines heures)
12	P-R-S	01	0,08%	mavomɛ (état de malaise)
13	P-R-R	01	0,08%	mayɔkpɔ(sans appeler)
14	R-S-S	01	0,08%	miwotɔ (notre)
15	P-R-R-R	01	0,08%	nshishina (chant de tristesse)
16	P-R-R-S	01	0,08%	nshishimɛ (état de tristesse)
17	R-S-S-R-	01	0,08%	miwotɔwo (les nôtres)
18	P-R-R-R-R	01	0,08%	nshishinyɔwo (choses tristes)
19	R-S-R-R-R	01	0,08%	tamɛbubunyɔ (chose à réflexion)
20	R-R-R-R-R	01	0,08%	munumumuwo(jouets)
		<u>1300</u>	<u>100%</u>	

4.2.2.3.2 Texte2

Mille sept cent deux (1702) morphèmes composent les mille trois cent (1300) mots du texte 2, soit en moyenne un morphème par mot. Contrairement dans le texte 1, ces morphèmes sont repartis en quinze (15) modèles, mais dont le plus usité est R et ce, à un taux équivalent (74,08%). Comme dans texte 1, le mot le plus complexe regorge cinq (5) morphèmes.

Mot au sens global / (Tableau n°67 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
----	------------	---------	--------	----------

1	R	968	74,46%	atexa (moyen), zín (forcer à)
2	R-R	141	10,85%	mɛmi (consacré)
3	R-S	70	05,38%	wotɔ (leur), nsuvi (garçon)
4	P-R	64	04,92%	zeḍeka (une fois), anyi (mon)
5	R-R-R	26	02%	ɲkuvitɔntɔn (aveuglement)
6	R-S-R	11	0,85%	Ebretɔwo (Hébreux)
7	R-R-S	06	0,46%	cikpletɔ (ange)
8	R-R-R-R	04	0,3%	ḍeviltɔnɔ (mère dudit enfant)
9	R-S-R-S	03	0,23%	nyɔnuvijihɔ (sage-femme)
10	R-R-R-R-R	02	0,15%	enujihuwawawo (faits extra)
11	R-S-S	01	0,08%	mɛganxu (adulte)
12	R-P-R	01	0,08%	nuhunɔ (cela)
13	P-R-S	01	0,08%	hunɔtɔ (ce)
14	R-S-R-R	01	0,08%	ametɔɔwo (desdits gens)
15	R-S-S-R	01	0,08%	ketɔnɔwo (ennemis)
		1300	100%	

4.2.2.3.3 Analyse comparative

Une vue parallèle des structures morphémiques composant les mots de chaque corpus confirme que R (74,08%-74,46%) est le modèle dominant et largement fréquent. Indépendamment du genre du texte, il est suivi respectivement de R-R (9,92%-10,85%) très hétérogène, et ce, à des taux quasi équivalents. Fort de la fréquence des mots-racines à un morphème de type R, l'àjágbè est remarquablement simple (cf. tableau 68). Cependant,

malgré cette simplicité, la diversité de ses modèles morphologiques n'est pas faible ; elle est plutôt moyenne (20 – 15).

Types de structures morphématiques du mot en général
(Tableau n°68 : textes n°1 et n°2)

	Structures morphématiques		Fréquences	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
1	R	R	74,08%	74,46%
2	R-R	R-R	9,92%	10,85%
3	P-R	R-S	5,85%	5,38%
4	R-S	P-R	3,77%	4,92%
5	R-R-R	R-R-R	2,45%	2%
6	R-R-S	R-S-R	1,08%	0,85%
7	R-S-R-R	R-R-S	0,54%	0,46%
8	R-R-R-R	R-R-R-R	0,54%	0,3%
9	R-S-R	R-S-R-S	0,45%	0,23%
10	R-R-S-R	R-R-R-R-R	0,45%	0,15%
11	R-R-R-S	R-S-S	0,15%	0,08%
12	P-R-S	R-P-R	0,08%	0,08%
13	P-R-R	P-R-S	0,08%	0,08%
14	R-S-S	R-S-R-R	0,08%	0,08%
15	R-S-S-R	R-S-S-R	0,08%	0,08%
16	P-R-R-S	/	0,08%	/
17	P-R-R-R	/	0,08%	/
18	P-R-R-R-R	/	0,08%	/
19	R-S-R-R-R	/	0,08%	/
20	R-R-R-R-R	/	0,08%	/
			100%	100%

En àjágbè, le mot a une structure morphologique simple, mais il peut compter jusqu'à cinq(5) morphèmes. Les deux textes en témoignent en montrant tout de même que les mots les plus fréquents n'excèdent pas le morphème. Dans le texte 1, on a rencontré, en effet, vingt (20) modèles de structures morphématiques. Parmi ces modèles, un (01) seulement est très usité: R (74,08%), modèle à un (01) morphème. Un des modèles à deux (02) morphèmes le suit immédiatement : R-R : (9,92%). Dans le texte 2, on a obtenu, par contre, quinze (15) types de structures, mais avec le même

modèle dominant, et ce, à un degré parallèle : R (74,46%). Le modèle suivant est identique à celui du texte 1 à un degré presque équivalent : R-R (10,85%).

La tendance à différencier par degré de complexité et par types de structures morphématiques, les mots lexicaux, pronominaux et grammaticaux et parmi les classes majeures, les mots servant à dénoter un être, un objet, une action ou un état, en particulier les substantifs et les verbes, existe en àjǎgbè, malgré les limites de sa morphologie simple. Conformément à leur fonction, les mots pleins demandent plus de moyens d'expression linguistique, de sorte qu'on y rencontre des mots à quatre (04) et cinq (05) morphèmes.

Le degré de complexité et le caractère de différenciation des classes sémiologiques sont déterminés par la fréquence des mots-racines à un morphème de type R. A ce niveau, les mots significatifs en àjǎgbè se différencient nettement des mots fonctionnels (la distinction entre les mots significatifs et les substitutifs n'étant pas nette). En effet, dans le texte 1, 64,6% de mots significatifs, 69,33% de substitutifs et 91,88% de mots-outils ont une telle structure. La même tendance s'observe dans le texte 2 où 63,89% de mots autonomes, 73,42% de substitutifs et 90,61% de mots accessoires sont concernés. La structure morphématique la plus complexe est ainsi notée au niveau des mots lexicaux. La différence entre certaines classes sémantico-fonctionnelles parmi les mots pleins et vides, apparaît plus ou moins dans les types de structures morphématiques qui les caractérisent. Ainsi dans les classes majeures, les textes 1 et 2 ont montré qu'on utilise généralement deux (2) modèles : R (plus régulièrement au niveau des verbes et des qualificatifs du procès) et R-R (avant tout au niveau des qualifiants et des substantifs). Notons que l'ordre de fréquence des deux autres modèles, di-morphématiques, suivants varie du texte 1 au texte 2 (P-R, R-S / R-S, P-R). Tous ces quatre (4) modèles caractérisent au sommet (principalement le premier) les substantifs. En ce qui concerne les classes mineures, le modèle R surplombe aussi tous les autres, mais de façon, ici, plus homogène. Cela se vérifie d'ailleurs dans chacune de ses classes (textes 1 et 2). Comme dans

l'ensemble des classes majeures, le modèle R-R suit immédiatement. Mais, cela ne s'observe conjointement que chez les déterminatifs issus des deux textes.

Parmi les mots significatifs de l'àjágbè, c'est avant tout le principal porteur de la fonction prédicative, le verbe qui a une structure morphématique simple. Les relations grammaticales s'expriment de façon analytique et c'est pourquoi les verbes auxiliaires constituent respectivement 08% et 4,92% de tous les mots du texte 1 et du texte 2. Quant au substantif, il est plus complexe que le verbe et le qualificatif du procès en raison de son taux moins élevé de type R.

4.3 INDICES TYPOLOGIQUES DE LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT

« La classification typologique des langues est une classification des structures de mots et de la façon dont les structures phonologiques et grammaticales s'organisent dans les formes de mots. Des traits d'ordre analytique, agglutinant ou fusionnel se rencontrent en fait dans la plupart des langues, et c'est leur proportion relative qui change d'une langue à l'autre.» (Bada, M.D. 2003 :45)

« Le fait qu'une langue soit isolante ou non est manifestement une question de degré. Etant donné les mots et les morphèmes de la langue en question, le degré moyen d'isolation ou de synthétisme peut s'exprimer par le rapport nombre de morphèmes / nombre de mots : plus le rapport est bas, plus la langue est isolante (le rapport pour la langue isolante idéale étant égal à 1) » (Lyons, J. 1970 :145).

Ala suite de Greenberg. J.H. (1960), nous précisons que si le rapport est inférieur à 2, la langue est isolante, ou analytique ; si le rapport est compris entre 2 et 3, la langue est synthétique ; si le rapport est supérieur à

3, la langue est polysynthétique .Ces chiffres, rappelons-le,représentent des rapports moyens établis.

A quel type structurel appartient l'àjábè ? Les indices typologiques de la strucure morphologique du mot, en passant par ses différentes classes, nous aiderons à préciser la typologie structurale de l'àjábè.

4.3.1 Indices typologiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle

4.3.1.1 Texte 1

L'analyse quantitative du texte faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposés par Greenberg, J.H. en développant la méthode typologique de Sapir, E., nous a donné les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°69

A la suite des résultats ci-dessus, nous nous rendons compte que le degré d'indice de synthétisme est inférieur à 2 au niveau de toutes les classes sémantico-fonctionnelles. Leurs indices tendent plus vers 1. C'est la preuve que chacune de ces classes est isolante. Les chiffres montrent cependant une certaine hiérarchie parmi les types de mots : Marqueurs(1,01)/Unificateurs (1,01) > Postpositions(1,05) > Verbes(1,14) > Qualificatifs(1,2) > Substitutifs(1,32) > Déterminatifs (1,52) > Qualifiants(1,83) > Substantifs(1,91). Si chacune de ces classes est isolante, certaines le sont plus que d'autres : les marqueurs et les unificateurs sont plus isolants que les postpositions. Celles-ci, à leur tour, sont plus isolantes que les verbes, et ainsi de suite. Les substantifs sont ainsi les moins isolants. Et s'ils connaissent la plus grande régression de la tendance analytique dominante, c'est en fonction de leur nombre plus élevé de morphèmes par mot, d'où le degré d'indice de synthétisme le plus grand. Remarquons qu'ils tendent plus vers le synthétisme sans l'atteindre véritablement. Selon que l'on passe des marqueurs/unificateurs aux postpositions, et de celles-ci aux verbes, qualificatifs, substitutifs, déterminatifs, qualifiants et substantifs, le degré de synthétisme monte progressivement. Deux phénomènes sont parallèles à cet effet : plus une classe de mot est isolante ou analytique, moins elle est synthétique ; plus elle est synthétique, moins elle est isolante. Les rapports moyens établis (inférieurs à 2) permettent d'affirmer qu'aucune classe n'a une morphologie assez développée eu égard à leur faible degré de synthétisme.

Les classes mineures présentent chacune une charge grammaticale maximale et absolue. Le rapport moyen établi en la circonstance est, en effet, partout égal à 1. En termes de pourcentage, on parlera de 100%.

Mais, trois des quatre classes majeures à savoir les substantifs(0,17), les verbes(0,09) et les qualificatifs (0,09) renferment, malgré leur degré majeur de lexicalité, quelques traits grammaticaux. Il n'y a que les qualifiants qui n'en témoignent guère. Il va sans dire qu'ils possèdent, parmi les mots autonomes, le degré de lexicalité le plus élevé (maximal). On a, en effet, le chiffre 1 (100%)

dans le tableau 69. Les substitutifs sont plus lexicaux que les verbes et les qualificatifs ; ceux-ci le sont plus que les substantifs. Notons que les verbes et les qualificatifs se neutralisent à ce niveau. Conformément aux indices de lexicalité/grammaticalité, il faut préciser que plus un type de mot est grammatical, moins il est lexical ; plus il est lexical, moins il est grammatical. Cela suppose qu'aucune classe mineure ne regorge d'indice de lexicalité (cf. tableau 69). C'est la raison principale pour laquelle on les appelle aussi 'mots vides' à côté des autres synonymes qu'on leur connaît (mots grammaticaux, mots-outils, mots fonctionnels...). Elles n'ont en effet aucun référent extralinguistique, lequel pouvant susciter dans la tête de l'Homme une image mentale de ce qu'elles désignent.

Les quatre (04) classes majeures étant limitées en traits grammaticaux, elles s'homogénéisent mieux en termes de lexicalité. Ce qu'elles perdent en grammaticalité, elles le rattrapent en lexicalité au point que la somme des indices de lexicalité et de grammaticalité est égale à 1.

La reduplication est plus de mise chez les qualificatifs que partout ailleurs. Dans les classes mineures, ce sont les déterminatifs qui emploient plus de procédé. Les qualificatifs, les substitutifs et les unificateurs ne connaissent pas de reduplication.

La préfixation s'observe surtout chez les substantifs. Quant à la suffixation, on la rencontre surtout chez les déterminatifs et aussi chez les substantifs. Remarquons que les substitutifs et les déterminatifs ont les mêmes degrés d'indices de préfixation. Les qualificatifs et les unificateurs n'en connaissent pas. Par ailleurs, ces mêmes qualificatifs, étant donné leur degré maximal de lexicalité (1), ne peuvent compter de suffixes. A noter que les mots les plus fonctionnels n'en regorgent pas non plus.

Les indices d'agglutination montrent que sept (7) classes sur neuf (9) priment de façon absolue sur la technique agglutinante de liaison des morphèmes. Les deux autres classes s'en démarquant sont les marqueurs,

voire les substantifs. Mais, c'est en réalité chez les marqueurs que cette technique est loin d'être évidente. C'est ce qui fait que le degré de leur indice d'agglutination est limité à 0,33. Précisons d'avance que le degré d'indice d'agglutination est déterminé par la corrélation entre les frontières de syllabe et celles de morphème (cf. Chapitre V pour Zubkova, 1984). Contrairement aux marqueurs, les substantifs font aussi usage de constructions agglutinantes massives dans ses jointures morphématiques. Elles sont certes maximales, mais pas aussi absolues que chez les autres classes. Leur degré d'indice d'agglutination donne en effet : 0,98.

4.3.1.2 Texte 2

L'analyse quantitative du texte faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposés par Greenberg, J.H. en développant la méthode typologique de Sapir, E., nous a donné les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°70

Suite aux résultats du tableau 70, nous constatons que le degré d'indice de synthétisme est inférieur à 2 dans chaque classe. Cela suppose que chacune d'elles est isolante mais à divers degrés : unificateurs> marqueurs> post-positions> verbes> qualificatifs> substitutifs> déterminatifs> substantifs > qualifiants. La hiérarchie est presque respectée quant à ce qui se passe dans le texte 1.

Comme dans le texte 1, les qualifiants témoignent du degré de reduplication le plus élevé. Contrairement dans le texte 1, les postpositions dans le texte 2 traduisent mieux la reduplication parmi les classes mineures. Comme dans le texte 1, les unificateurs ne connaissent pas de reduplication.

Quant à la préfixation, elle se manifeste surtout chez les substantifs parallèlement au texte 1. Contrairement dans le texte 1, la suffixation domine aussi le plus chez les substantifs.

Remarquons ici que les verbes n'ont pas de préfixes. Comme dans le texte 1, les qualifiants et les unificateurs n'admettent toujours aucune dérivation préfixale. Un autre point commun est que les mots les plus fonctionnels, en plus des qualifiants, ne connaissent toujours pas de suffixes. La particularité ici relève des qualificatifs et des substitutifs privés de dérivation suffixale.

Le tableau des indices d'agglutination présente un schéma parallèle à celui observé dans le texte 1. Mais la particularité ici relève des unificateurs sans jointures et aussi des marqueurs à jointures morphématiques selon la technique agglutinante : la technique agglutinante de liaison des morphèmes chez les marqueurs est plus évidente ici. C'est pourquoi leur degré d'indice d'agglutination monte jusqu'à à 0,75.

Conformément à l'opposition lexicalité / grammaticalité, on a constaté que les qualifiants restent les seuls mots lexicaux pourvus d'un degré absolu d'indice de lexicalité. Comme dans le texte 1, les verbes, les substitutifs et les qualificatifs sont plus lexicaux que les substantifs. Contrairement dans le texte

1, les verbes se détachent ici des qualificatifs par leur indice plus élevé. Si les substantifs sont moins lexicaux, c'est en raison de son trait de grammaticalité plus élevé : préfixes + suffixes. Quant aux déterminatifs, postpositions, unificateurs et marqueurs, ils restent, de façon absolue, enclins à la grammaticalité(1). Ceci explique le chiffre 0 dans leur grille d'indice de lexicalité. Ce rapport se manifeste par le fait que ces mots vides sont incapables d'exprimer une notion qui renvoie à un référent extralinguistique.

4.3.1.3Analyse comparative

L'examen parallèle des deux tableaux (n°69 et n°70) montre de très grandes similitudes (mises à part quelques exceptions) dans les indices typologiques de la structure morphologique des différentes classes sémantico-fonctionnelles du mot àjá. Que l'on parte de tel ou tel corpus, les unificateurs, les marqueurs et les postpositions restent les plus isolants pendant que les substantifs et les qualifiants demeurent les moins.

En terme de lexicalité / grammaticalité, que l'on soit dans le texte 1 ou 2, ces deux types d'indices se rencontrent à la fois à l'intérieur des verbes, qualificatifs et substantifs, mais avec une large prédominance du degré de lexicalité. Les verbes sont plus lexicaux que les substitutifs, ceux-ci le sont plus que les qualificatifs qui dominent, à leur tour, les substantifs. Quant aux qualifiants, ils demeurent entièrement lexicaux. Les quatre classes mineures restent, de façon absolue, enclines à la grammaticalité (1), d'où 0 degré d'indice de lexicalité.

En terme de réduplication, les qualifiants constituent la seule classe où l'indice est très élevé.

La préfixation et la suffixation sont plus du côté des substantifs. Mais dans les mineures, elles se manifestent surtout chez leur classe la moins simple: les déterminatifs.

Conformément aux deux textes, presque toutes les classes à jointures morphématiques (excepté les marqueurs) priment de façon absolue sur la technique agglutinante de liaison des morphèmes à l'intérieur des mots. Cette technique est presque absolue chez les substantifs du texte 1 et du texte 2, mais moins évidente chez les marqueurs. C'est dire que les marqueurs constituent la seule classe sémantico-fonctionnelle où la technique agglutinante de liaison des morphèmes est moins évidente, surtout dans le texte 1. (cf. Chapitre V pour les critères d'identification des indices d'agglutination).

Le degré très élevé de l'indice d'agglutination dans chaque classe (excepté les marqueurs) montre que malgré les nombreux mots monomorphématiques (degré de simplicité), ces différentes classes sont aussi agglutinantes. Les éléments qui composent les mots de chaque classe sont moins fondus, moins étroitement agrégés que dans les langues indo-européennes. Les différentes parties des classes composées sont moins modifiées, plus reconnaissables : elles conservent encore une sorte d'individualité et d'existence distincte. L'élévation du degré de synthétisme est généralement en corrélation avec l'élévation du degré de composition en raison de la plus grande fréquence de racine par mot. Plus une classe tend vers le degré de synthétisme, plus les éléments composant ses mots sont, en langue à jà lexicale, des racines. C'est dire que les parties, c'est-à-dire les racines, composant les classes lexicales telles les qualificants (0,83-0,85) et les substantifs (0,59-0,46) sont bien plus nombreuses que celles composant les classes grammaticales tels les déterminatifs (0,3-0,16), les postpositions (0,01-0,08), les marqueurs (0,005-0,01) et les unificateurs (0,01-0,0). Remarquons que les parties composant les deux autres classes lexicales (les qualificatifs (0,09-0,1) et les verbes (0,04-0,09)) sont aussi plus distinctes que dans les mots les plus fonctionnels : leur moyenne de racine par mot est plus élevée.

De ce qui précède, une certaine tendance se dessine : plus un mot est lexical, plus il compte de racines par mot ; plus il est grammatical, moins il compte de racines par mot. C'est ce qui fait que les éléments composant les mots grammaticaux sont plus étroitement agrégés que ceux des mots lexicaux composés.

4.3.2 Indices typologiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global

4.3.2.1 Texte 1

L'analyse quantitative du texte faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposés par Greenberg, J.H. en développant la méthode typologique de Sapir, E., nous a donné les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°71

Les résultats obtenus au niveau des classes sémiologiques nous montrent qu'il y a régression de la tendance analytique pure selon que l'on passe de la signification grammaticale (1,08) à la signification lexicale (1,5) : les indices relatifs aux mots grammaticaux tendent plus vers 1 que ceux relatifs aux mots lexicaux. Autrement dit, les mots pleins tendent plus vers le synthétisme que les mots –outils ; ceux-ci sont donc plus isolants que ceux –là. A ce niveau, les substitutifs sont plus proches des mots autonomes. Le rapport au niveau global étant bas, la langue est isolante.

Mais, le fait que les mots pleins tendent plus vers le synthétisme que les mots vides ne suffit pas à les considérer comme synthétiques : leur rapport de synthétisme est malgré tout inférieur à 2. Que les mots soit pleins ou vides, ils sont tous isolants, mais à degrés divers. Il va sans dire qu'aucune des trois classes n'a une morphologie assez développée ; toujours est-il que celle des mots pleins est plus développée que celle des mots vides. En effet, ceux-ci n'ont aucun trait de lexicalité alors que leurs homologues en plus des 0,87 degré de lexicalité dont ils témoignent, manifestent 0,12 de degré de grammaticalité. Ce qui n'est pas le cas des mots fonctionnels seulement enclins à la grammaticalité (1).

Conformément à leur double charge (lexicale et un peu grammaticale), les mots pleins ont besoin de plus de moyen d'expression linguistique. C'est d'ailleurs pourquoi, avec les substitutifs, ils comptent plus de morphèmes (surtout de racines) par mot que les mots fonctionnels. En effet, les substitutifs possèdent 0,95 degré de lexicalité pour 0,05 degré de grammaticalité. Leur degré d'indice de lexicalité est donc plus élevé que celui des quatre classes majeures. Cela s'explique par le fait qu'ils concèdent moins de traits grammaticaux : ils comptent en réalité moins d'affixes que les mots lexicaux.

Au niveau global, le degré d'indice de lexicalité est largement plus élevé que celui de grammaticalité. Le chiffre 0,32 montre d'ailleurs que dans l'énoncé à jà, les relations grammaticales et syntaxiques sont exprimées par l'introduction de mots accessoires ou auxiliaires. Eu égard aux indices de

synthétisme, de grammaticalité et de lexicalité, on peut d'ores et déjà affirmer que l'àjǎgbè est une langue isolante, analytique et lexicale.

Dans les classes sémiologiques composées, les éléments composants les mots pleins (0,3) sont largement plus distincts que dans les mots vides (0,04). Cela se justifie par le fait que les mots pleins comptent beaucoup plus de racines par mot que les mots vides. Ceux-ci sont très limités en racines par mot. Encore à ce niveau, les substitutifs sont plus proches des mots pleins. Ils le sont d'ailleurs suffisamment. Les mots lexicaux admettent plus la reduplication, la préfixation et la suffixation que les mots grammaticaux. A ce niveau, les substitutifs sont plus proches des mots grammaticaux. La suffixation prime sur la préfixation dans les mots grammaticaux, et surtout dans les mots lexicaux. Mais, dans les substitutifs, c'est la préfixation qui prime. Pour lier les morphèmes, les mots lexicaux priment de façon presque absolue sur la technique agglutinante (0,99). Chez les mots accessoires, cette technique est un peu moins évidente (0,94).

Remarquons que parmi les classes sémiologiques le substitutif est la seule classe semiologique qui adopte 100% de constructions agglutinantes dans ses jointures morphématiques. Son degré d'indice d'agglutination étant égal à 1.

4.3.2.2 Texte 2

L'analyse quantitative du texte faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposés par Greenberg, J.H. en développant la méthode typologique de Sapir, E., nous a donné les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°72

Les résultats du second texte inscrits dans le tableau n°72 confirment les grandes tendances traduites par le premier texte. Il y a régression de la tendance analytique pure selon que l'on passe de la signification lexicale (1,46) à celle grammaticale (1,09). Particulièrement ici, les substitutifs semblent plus proches des mots vides que des mots pleins, mais ceci n'est pas très nette.

Les degrés d'indices de lexicalité et de grammaticalité chez les mots autonomes sont respectivement de 0,87 et 0,13, ce qui équivaut exactement aux degrés d'indices caractérisant les mots autonomes du texte 2. Quant aux mots fonctionnels, ils restent, de façon absolue, enclins à la grammaticalité (1). Les substitutifs demeurent plus lexicaux que les mots autonomes. Au niveau global, le degré de l'indice de lexicalité prédomine toujours et largement devant celui de la grammaticalité. Le chiffre 0,35 très proche de 0,32 dans le texte 1, montre que dans l'énoncé à jà, les relations grammaticales et syntaxiques sont réellement exprimées par des mots auxiliaires.

Comme dans le texte 1, les éléments composant les mots à sémantisme fort (0,27) ici, sont largement plus distincts que dans les mots à sémantisme faible (0,05). Les substitutifs sont, parallèlement au texte 1, plus proches de la signification lexicale à ce niveau.

Conformément au texte 1, les mots lexicaux admettent la reduplication, la préfixation et la suffixation que les mots grammaticaux. A cet effet, les substitutifs demeurent plus proches des mots grammaticaux. La suffixation prime sur la préfixation dans les mots lexicaux comme c'est le cas dans le texte 1. Mais, ce qui est particulier ici, c'est la prédominance de la préfixation sur la suffixation dans les mots auxiliaires. La technique agglutinante de liaison des morphèmes reste presque absolue chez les mots lexicaux (0,99) et au niveau global (0,99). Il en est de même chez les mots fonctionnels du texte 2, (0,98). Parallèlement au texte 1, les substitutifs sont ici plus proches des mots lexicaux.

4.3.2.3 Analyse comparative

Le tableau n°72 des indices typologiques du mot portant sur le texte 2 a confirmé presque toutes les tendances observées dans le texte 1. Ceci dit quel que soit le style ou le genre du corpus à la base, les caractéristiques typologiques qui se dégagent demeurent presque identiques.

Indices typologiques de la structure morphologique du mot en général
(Tableau n°73)

Indices typologiques	Texte 1		Texte 2	
	Opérations	Résultats	Opérations	Résultats
Synthétisme M / W	$\frac{1751}{1300}$	1,34	$\frac{1702}{1300}$	1,3
Analytisme Waux / W	$\frac{424}{1300}$	0,32	$\frac{458}{1300}$	0,35
Grammaticalité (a+Waux) / M	$\frac{172 + 443}{1751}$	0,35	$\frac{165 + 484}{1702}$	0,38
Lexicalité R / M	$\frac{1136}{1751}$	0,65	$\frac{1053}{1702}$	0,62
Mot composé (R+r) / W	$\frac{1136 + 443}{1300}$	1,21	$\frac{1053 + 484}{1300}$	1,18
Reduplication Db / W	$\frac{46}{1300}$	0,03	$\frac{39}{1300}$	0,03
Préfixation P / W	$\frac{81}{1300}$	0,06	$\frac{66}{1300}$	0,05
Agglutination A / J	$\frac{444}{451}$	0,98	$\frac{398}{402}$	0,99
Suffixation S / W	$\frac{91}{1300}$	0,07	$\frac{99}{1300}$	0,07

Les résultats obtenus dans les deux textes nous font dire que l'àjǎgbè a un faible degré de l'indice de synthétisme. Le rapport étant bas (1,34-1,30) et tendant plus vers 1, la langue est isolante. Dans les classes majeures, les verbes (1,14-1,15) sont plus isolants que les substantifs (1,91-1,78). Les mots à sémantisme faible (1,08-1,09) le sont plus que les mots à sémantisme fort (1,5-1,46). Le degré d'indice d'analytisme (0,32-0,35) montre que dans l'énoncé àjǎ, les relations grammaticales et syntaxiques sont exprimées de façon analytique, c'est-à-dire par des mots auxiliaires (mots accessoires). Précisons qu'au niveau des classes sémiologiques, il y a régression de la tendance analytique pure selon que l'on passe de la signification grammaticale à la signification lexicale : les indices relatifs aux mots grammaticaux tendent plus vers 1 que ceux relatifs aux mots lexicaux. Cependant, que les mots soient lexicaux ou grammaticaux, ils sont tous isolants, à divers degrés. Aucune de ces classes sémiologiques (y compris les substitutifs) n'a pour ainsi dire une morphologie assez développée. Ceci justifie leur faible degré de synthétisme. Les mots fonctionnels ne regorgent aucun indice de lexicalité, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun référent extralinguistique, aussi abstrait soit-il (contrairement aux mots autonomes). C'est pourquoi, on les appelle aussi mots vides. Ils ne sauraient, de ce fait, compter en leur sein autant de morphèmes que les mots significatifs. Les mots vides n'assumant que des fonctions grammaticales et syntaxiques dans l'énoncé àjǎ, ils sont également appelés mots grammaticaux (mots à sémantisme faible). Quant aux mots autonomes, non seulement ils renvoient à une image mentale (sens lexical), mais regorgent aussi des traits grammaticaux, aussi minimes soient-ils (sens grammatical). C'est ce qui justifie leur dénomination de mots pleins (mots à sémantisme fort). Etant donné qu'ils ont plus besoin de moyen d'expression linguistique, ils comptent plus de morphèmes (degré de synthétisme plus élevé) que les mots auxiliaires. Que ce soit dans le texte 1 ou 2, leur degré de lexicalité est de 0,87 pour seulement 0,13 de grammaticalité, d'où leur dénomination de mots lexicaux. Les substitutifs présentent aussi des traits lexicaux et grammaticaux, mais ils sont plus lexicaux et donc moins

grammaticaux que les mots pleins. Tout ceci rend l'àjǎgbè, dans son ensemble, plus lexical que grammatical.

La dérivation en tant que procédé morphologique est un début d'agglutination en àjǎgbè. Ses préfixes (0,06-0,05) et suffixes (0,07-0,07) demeurent des phénomènes marginaux en ce sens qu'ils n'expriment presque pas de rapports syntaxiques. L'ordre des mots en àjǎgbè est généralement strict. La structure de l'énoncé est représentée par le schéma S-V-O. CISOLA (2010 :53) le certifie d'ailleurs : « En général, en aja, le sujet (S) apparaît avant le verbe (V) et le complément d'objet (O) suivant l'ordre SVO. Cependant, dans certaines constructions syntaxiques telles que la focalisation et l'interrogation, l'ordre peut quelque peu être bouleversé. ». La langue ne connaît pas de suffixes accumulant plusieurs traits grammaticaux à la fois conformément au paradigme de la flexion. Ceci justifie d'ailleurs l'ordre des fonctions syntaxiques en àjǎgbè. L'aspect et le temps des verbes sont exprimés par des mots distincts: verbes auxiliaires (marqueurs préverbaux, mots auxiliaires). Ces diverses précisions montrent que les relations grammaticales et syntaxiques ne sont presque pas exprimées à l'intérieur des constructions agglutinantes qu'on rencontre dans la langue.

L'àjǎgbè isolant a pour base le monosyllabisme. 59,84%-62,22% des mots sont des monosyllabes pour les 87,46%-85,69% de structures syllabiques simples (pas plus de deux syllabes). Les verbes, qui sont pour la plupart des racines monosyllabiques, forment d'autres mots à l'aide de préfixes, suffixes et par réduplication et juxtaposition. De la sorte, le verbe qui, en àjǎgbè comme dans les autres langues, est la partie la plus essentielle du discours, est encore la clef de toute la lexicologie. On peut, avec facilité, décomposer les mots àjǎ, séparer les affixes et trouver les racines dont la plupart sont des verbes monosyllabiques. Malgré ses nombreux mots monosyllabiques et mono-morphématiques, la langue est aussi agglutinante. Les éléments qui composent les mots sont moins fondus que dans les langues indo-européennes. Les différentes parties des mots composées sont moins

modifiées, plus reconnaissables : elles conservent encore une sorte d'individualité et d'existence distincte. A titre illustratif, d'après Bada M.D. (2003 et 2007), les parties composant les mots en langue russe sont totalement modifiées, voire fondues (indice de composition=0) et en langue française presque entièrement modifiées (indice de composition=0,01). En effet, le russe est flexionnel, synthétique et grammatical ; quant au français, il conserve encore certains indices du latin (de même type que le russe) dont il est issu. En langues africaines comme le yoruba, l'ajagbè,... par contre, les éléments entrant dans la composition se distinguent et conservent mieux une certaine autonomie (ils peuvent apparaître à l'état isolé dans un énoncé). En yoruba, l'indice de composition s'élève, en effet, à 0,14 (Bada, M.D., 2003) ; en àjagbè, il s'élève davantage à 0,21-0,18. Dans les classes sémiologiques, les parties des mots lexicaux composés (0,30-0,27) se désagrègent mieux que dans les mots grammaticaux àjá (0,04-0,05). Ils comptent en effet plus de racines par mot que les mots accessoires. Parlant de composition, il faut préciser que l'àjagbè fait usage de constructions agglutinantes massives dans ses jointures morphémiques. Son degré maximal de l'indice d'agglutination en témoigne (0,98-0,99). Mais, les mots significatifs (0,99-0,99) sont plus agglutinants que les mots fonctionnels (0,94-0,98). En réalité, il n'y a que les marqueurs (0,33-0,75), voire les substantifs (0,98-0,99), qui n'adoptent pas à 100% la technique agglutinante de liaison des morphèmes. Cet indice est déterminé par la corrélation entre jointures morphémiques et coupes syllabiques. Selon Zubkova L.G. (1984) : « Quand les frontières de syllabe coïncident largement avec les frontières de morphème, la langue est analytique et agglutinante. Mais si elles divergent, nous avons une langue flexionnelle et synthétique. ».

Nous avons décrit l'àjagbè comme étant une langue isolante. C'est ici le lieu de rappeler le rôle des unités suprasegmentales ou unités mélodiques que sont les tons. Ils ont une fonction distinctive surtout parmi les nombreux mots à structures syllabiques simples ayant des paires minimales. Ils permettent, en effet, de ne pas confondre ces paires minimales sur le plan sémantique.

4.4 Corrélation entre morphèmes lexicaux et grammaticaux ; racines et affixes ; préfixes et suffixes

Cette étude apporte davantage de précision et de clarification sur certains indices de la structure morphologique du mot.

Les morphèmes lexicaux sont les racines lexicales, c'est-à-dire les racines des mots autonomes. Les racines pronominales font aussi partie des morphèmes lexicaux en raison de leur rôle de substitutif, mais les plus lexicaux sont les racines des mots significatifs principaux. On exclut les racines pronominales des morphèmes les plus lexicaux parce qu'elles empruntent des propriétés à la fois lexicales et grammaticales (cf. distribution des classes sémiologiques). Les morphèmes fonctionnels regroupent, quant à eux, les racines accessoires (les racines des mots grammaticaux) et les affixes.

4.4.1 Morphèmes lexicaux et grammaticaux

4.4.1.1 Texte 1

D'après la corrélation entre les morphèmes lexicaux et grammaticaux, l'àjǎgbè est lexical. En effet dans le texte 1, les morphèmes lexicaux prédominent à hauteur de 64,88% contre 35,12% pour les morphèmes grammaticaux (cf. tableau n°74). C'est d'ailleurs pourquoi le tableau des indices typologiques a donné 0,65 degré d'indice de lexicalité. Au sein des morphèmes grammaticaux, les racines accessoires (72,03%) dominent nettement les affixes (27,97%).

4.4.1.2 Texte 2

Comme dans le texte 1, le texte 2 a enregistré 61,87% de morphèmes lexicaux contre 38,13% pour les morphèmes grammaticaux. On en déduit que ces morphèmes-là prédominent toujours, et ce, à un taux de pourcentage très proche de celui du texte 1. C'est d'ailleurs pourquoi le tableau des indices

typologiques a donné suite à un rapport 0,62 degré d'indice de lexicalité contre 0,38 en concédant également à la langue une lexicalité largement dominante. Au sein des morphèmes grammaticaux, les racines des mots fonctionnels (74,42%) dominent toujours nettement les affixes (25,42%), et ce, à un taux très proche de celui du texte 1.

4.4.1.3Analyse comparative

Les taux parallèles aux deux textes, à ce niveau d'analyse, s'équivalent presque, indépendamment du genre des textes de base. D'après la corrélation entre les morphèmes lexicaux et grammaticaux, l'àjǎgbè est lexical. En effet, partant des textes 1 et 2, les morphèmes lexicaux prédominent à raison de 64,88%-61,87% contre 35,12%-38,13% pour les morphèmes grammaticaux. C'est pourquoi le tableau des indices typologiques a donné 0,65-0,62 contre 0,35-0,38 et confère à la langue une lexicalité dominante. Au sein des morphèmes grammaticaux, les racines accessoires dominent nettement les affixes. Dans les textes n°1 et n°2, on a obtenu, en effet, 72,03%-74,58% de racines accessoires contre 27,97%-25,42% d'affixes.

Au sein des morphèmes grammaticaux, ce sont les racines qui prédominent devant les affixes. Mais dans une langue grammaticale telle que le russe (cf. Bada, M.D 1992), c'est le phénomène inverse qui se produit : les morphèmes grammaticaux prédominent au détriment des morphèmes lexicaux. Par ailleurs, au sein de ces morphèmes-là, les affixes (82,2%) dominent fortement les racines accessoires. C'est ce qui explique indirectement le degré faible de l'indice de composition dans cette langue. Etant donné qu'en àjǎgbè, on compte plus de racines accessoires (et aussi lexicales), les racines composant les mots grammaticaux (et aussi lexicaux), se désagrègent et ont tendance à mieux sortir de l'amalgame au point où l'on rencontre des mots composés de plus d'une racine. L'indice de composition des mots grammaticaux en àjǎgbè s'élève, en effet, à 0,05 contre 0,0 en russe.

Distribution des morphèmes lexicaux et grammaticaux / (Tableau n°74)

Morphèmes lexicaux		Morphèmes grammaticaux	
Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
1136	1053	615	649
64,88%	61,87%	35,12%	38,13%

Distribution des racines accessoires et affixes dans les morphèmes grammaticaux / (Tableau n°75)

Racines accessoires		Affixes	
Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
443	484	172	165
72,03%	74,58%	27,97%	25,42%

4.4.2 Racines et affixes

4.4.2.1 Texte 1

L'élévation du degré d'autonomie fait que dans le texte 1, la charge des morphèmes radicaux diminue tandis que celle des affixes augmente. La fréquence des racines dans les mots fonctionnels est de 96,3% ; au niveau des substitutifs, elle est de 94,55% et dans les mots significatifs, elle est de 86,73% (cf. tableau n° 77). Le degré de chute des radicaux est faible.

Les substantifs et les verbes dans la corrélation entre les racines et les affixes se différencient aussi faiblement les uns des autres. Malgré cela, en langue àjà, on peut dire que les verbes sont plus lexicaux. La fréquence des racines à leur niveau est de 90,96% contre 83,41%. Deux autres groupes de classes lexicales se différencient aussi faiblement les uns des autres et ce, suivant la même tendance : les substitutifs sont plus lexicaux que les qualificatifs (94,95% contre 91,11%). Notons aussi que les qualificatifs le sont

plus que les verbes. Une tendance parallèle se dessine également entre deux groupes de classes mineures : les postpositions et les déterminatifs, les unificateurs et les postpositions (cf. tableau n°76). Rappelons que dans les classes mineures, il n'y a pas d'indice de lexicalité ; on dira alors tout simplement que l'élévation du degré d'autonomie fait que la fréquence des racines dans les post-positions est de 96,36%, et chute au niveau des déterminatifs : 85,53%. Il en est de même quand on passe des unificateurs aux postpositions.

Il n'y a que deux groupes de classes qui s'écartent de la tendance générale en témoignant du phénomène inverse. L'élévation du degré d'autonomie fait que la fréquence des racines augmente pendant que celle des affixes disparaît totalement. Dans les classes majeures, les qualificatifs comptent plus de racines (donc plus lexicaux : 100%) que les qualificatifs (91,11%) ; dans les mineures, les unificateurs regorgent plus de racines (100%) que les marqueurs (98,87%).

4.4.2.2 Texte 2

Comme dans le texte 1, l'élévation du degré d'autonomie fait qu'ici, la charge des morphèmes radicaux diminue tandis que celle des affixes augmente. La fréquence des racines dans les mots vides est de 96,41% ; au niveau des substitutifs, elle est de 90,55% et dans les mots pleins, elle est de 87,13% (cf. tableau n°77). Le degré de chute des radicaux est toujours faible.

Toutes les autres tendances observées ici se reflètent dans le texte 1. Il en est de même pour les deux groupes de classe s'écartant de la tendance générale.

4.4.2.3 Analyse comparative

L'élévation du degré d'autonomie du mot fait qu'en langue à jà, la charge des morphèmes radicaux diminue tandis que celle des affixes augmente. La fréquence des racines dans les mots fonctionnels est de 96,3%-96,41% ; au

niveau des substitutifs, elle est de 94,55%-90,55% et dans les mots significatifs, elle est de 86,73%-87,19%. Il convient toutefois de remarquer que la chute des radicaux est faible. Les substantifs et les verbes dans la corrélation entre les racines et les affixes se différencient aussi faiblement les uns des autres. Malgré cela, en langue àjá, les verbes sont plus lexicaux. La fréquence des racines au niveau des verbes est de 90,96%-95,16%, au niveau des substantifs, elle est de 83,41%-81,91%.

L'examen parallèle de la corrélation entre les racines et les affixes au niveau des deux corpus montre de grandes similitudes dans les tendances. L'élévation du degré d'autonomie fait qu'en langue àjá, la charge des morphèmes radicaux diminue pendant que celle des affixes augmente. Mais conformément aux deux textes, cette tendance générale est inversée dans deux groupes de classes sémantico-fonctionnelles : l'un émanant des classes majeures, et l'autre des mineures. A leur niveau, l'élévation du degré d'autonomie fait que la fréquence des racines augmente tandis que celle des affixes disparaît totalement (cf. tableau n°76).

Fréquence des morphèmes radicaux et affixes dans chaque classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n°76)

Morphèmes Classes sémantico- fonctionnelles	RACINES		AFFIXES	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	523 83,41%	462 81,91%	104 16,59%	102 18,09%
Verbes	332 90,96%	334 95,16%	33 09,04%	17 4,84%
Qualifiants	11 100%	13 100%	/	/
Qualificatifs du procès	82 91,11%	62 87,32%	08 08,89%	9 12,68%
Substitutifs	188 94,95%	182 90,55%	10 05,05%	19 9,28%
Déterminatifs	65 85,53%	100 87,72%	11 14,47%	14 12,28%
Postpositions	106 96,36%	111 97,37%	04 03,64%	3 02,63%
Unificateurs	97 100%	112 100%	/	/
Marqueurs	175 98,87%	161 99,38%	02 01,13%	1 0,62%

Fréquence des morphèmes radicaux et affixes dans chaque classe sémiologique / (Tableau n°77)

Morphèmes Classes sémantico- fonctionnelles	RACINES		AFFIXES	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot au sens global	1579 90,18%	1537 90,31%	172 09,82%	165 09,69%
Mot à sémantisme fort	948 86,73%	871 87,19%	145 13,27%	128 12,81%
Substitutifs	188 94,55%	182 90,55%	10 05,05%	19 09,45%
Mot à sémantisme faible	443 96,3%	484 96,41%	17 03,7%	18 03,59%

4.4.3Préfixes et suffixes

4.4.3.1Texte 1

Au niveau global, les suffixes (52,91%) sont plus fréquents que les préfixes (47,09%). Mais cette divergence au niveau de la distribution n'est pas grande. Cela s'explique par la diversité un peu plus large des différents types de préfixes (15 contre 12). Précisons que nous avons aussi enregistré des préfixes de circonstances qui ont, en réalité à l'état libre, un statut de postposition, d'unificateur, voire de verbe. La plus grande fréquence des suffixes se note chez les deux principales classes sémiologiques : mots lexicaux et grammaticaux. Remarquons qu'elle est légèrement plus homogène dans les mots lexicaux. En tout cas, l'élévation du degré d'autonomie fait que dans le texte 1, la charge des préfixes diminue tandis que celle des suffixes augmente quand on passe directement des mots grammaticaux aux mots les plus lexicaux. Mais, la progression des suffixes parallèle à la chute des préfixes est très faible.

Sur sept classes sémantico-fonctionnelles concernées, cinq admettent plus de préfixes que de suffixes : trois (3) classes lexicales (qualificatifs substitutifs, et substantifs) et 2 classes grammaticales (postpositions et marqueurs). Notons que ces mineures ne connaissent que des préfixes (cf. tableau n°78). Contrairement aux cinq autres classes préfixales, les verbes (classe majeure) et les déterminatifs (classe mineure) comptent plus de suffixes que de préfixes.

Substantifs

Les préfixes relevés sont de six(06) types :

- **a-/ e-** servent à former des noms de sens proches à partir des racines verbales monosyllabiques ;
- **ɲu-** allomorphe de **e-** dans un environnement où il apparaît après **nyã**(savoir) ;

-- **n-/ŋ-** où le premier forme des noms à base d'autres noms qu'il tronque et reduplique et le second forme des noms à base des verbes monosyllabiques ;

-- **ma-** forme un nom à base d'un verbe redupliqué (nom) et tronqué, affectant ainsi à la base un sens privatif. (**mavo**: malaise)

Les suffixes relèvent de huit (08) types :

- **ɔ**, après le nom ou le verbe exprime l'idée de 'possesseur', de 'responsabilité' ou de 'celui qui' en créant un nouveau nom de sens proche ;

-**shi/-nɔ** après le nom ou le verbe expriment l'idée de responsabilité (comme le suffixe -ɔ) ; ehashin**ɔ** (chanteur) ; vojush**iw**o (adeptes du vodun)

-**mɛ** après le nom exprime l'idée de 'l'intérieur' ou de 'l'état'. Il peut aussi se placer après 'ɔwo' (certains : déterminatif indéfini) précédé du nom 'ega' (heure) pour donner le nom 'egaɔwom**ɛ**' qui est l'équivalent d'un adverbe en français (parfois). Dans ce mot, le suffixe introduit le temps.

- **ji** après le verbe redupliqué (nom) exprime l'idée de l'état comme le suffixe "mɛ". (vovoj**i** : état d'aisance)

- **nu** fonctionne comme le suffixe – mɛ (dans 'egaɔwomɛ'). Placé après le démonstratif 'hɔn' (ce) précédé d'un dérivé impropre tronqué : hwe [nu] (temps/moment), il donne 'hwehɔn**nu**' qui correspond à un soi-disant adverbe de temps en français (en ce moment). Dans ce mot, le suffixe introduit le temps, comme –mɛ.

- **xu** après le verbe redupliqué tronqué (nom) ou le verbe non redupliqué (verbe) exprime l'idée du locatif en donnant un nom de sens proche. Exemples : mawusɛn**xu** (lieu de culte) et nuxu (parole, propos) ;

-**ba** après le nom aja de personne, exprime l'idée de féminin. Exemple : Kuɛsh**iba** (nom donnée à une fille née un dimanche)

Les noms donnent au total quatorze (14) types différents d'affixes.

Verbes

Il n'y a qu'un seul type de préfixe : **ma-** (sens privatif) et deux types de suffixes- **no** (l'idée d'habitude) et **-me** (l'idée de progressif : **enumomomjemε** : à comprendre), d'où trois (03) types différents d'affixes au total.

Qualificatifs du procès

Quatre (4) types de préfixes se dégagent ici :

e- forme un autre qualificatif de sens proche à partir, soit d'un qualificatif 'ne' : voilà (**enō** : là), soit d'une postposition 'ji' : sur (**oji** : en haut);

a- a pour base un verbe 'kpà' : tailler (**akpà** : à côté) ;

vi-(diminutif) a pour base un numéral 'deka' (**videka** : un peu) ;

ho-a pour base un déterminatif indéfini 'de' (aucun) pour former un qualificatif exprimant l'idée d'une action inaccomplie provisoirement : **hōde** ([ne pas] ... encore).

Le seul suffixe que connaissent les qualificatifs est **-to** : il s'adjoint à un autre qualificatif 'egbe' : aujourd'hui (**egbetō** : pour / d'aujourd'hui), exprimant toujours l'idée de possessif.

On a au total cinq (05) types d'affixes différents.

Substitutifs

On a relevé trois (03) types de préfixes :

e-forme un substitutif démonstratif partant du déterminatif démonstratif **hon** : ce.

nɔ-(idée de COI) s'agglutine au pronom sujet à la 3^e personne du singulier (é :il) en lui affectant une fonction de COI, d'où **nii** :(à) lui.

tɔ- (possessif) forme un substitutif possessif (**tɔo** : le tien) à base du substitutif personnel emphatique 'eo' (toi).

Les suffixes quant à eux sont de deux (02) types :

-tɔ et le groupe suffixale **-wo+-tɔ**. Ils expriment tous l'idée de possessif. **-tɔ** se place après un déterminatif possessif pour créer un substitutif possessif (**yi[son]+tɔ** = **yitɔ** :le sien / **miwo[notre]+tɔ** = **miwotɔ** : le nôtre).Mais dans le cas de **miwotɔ**, la base **miwo** (notre) est aussi un dérivé, lequel issu de la racine pronomiale **mi** (nous) et du suffixe possessif **-wo**. Son processus de formation peut donc aussi être entendu de la sorte : **mi** (nous)+**-wo+tɔ**. Au total, on a cinq(05) différents types d'affixes.

Déterminatifs

Ils comptent deux (2) types de préfixes :

-hwɛ(allomorphe du verbe 'hwe' signifiant : être petit, ou, qualifiant de base : petit). C'est un préfixe diminutif (à l'instar de **-vi**) qui s'agglutine au même numéral (**dɛka**) pour donner un autre déterminatif : **hwɛdɛka** (un peu de) ;

-a préfixe possessif (à l'instar de **-tɔ**) se lie au substitutif personnel emphatique (**eo**) pour former un déterminatif possessif : **ao** (ton).

A propos des suffixes, on en a rencontré trois (03) différents types :

- **wo** suffixe possessif (à l'instar de **-tɔ**) est fréquent dans cette classe et a pour base **mi(nous)** pour former un déterminatif possessif de sens proche de la base :**mi** (nous) +**-wo** → **miwo** (notre / nos) ;**-tɔ** suffixe possessif peut aussi s'agglutiner au premier préfixe-**wo** pour concéder au déterminatif **miwole** pouvoir de se placer après le nom qu'il détermine et non

plus avant : c'est à ce niveau que l'on peut aussi interpréter le fait que le groupe suffixal **-wo+to**viennne s'agglutiner au substitutif personnelmi (nous) ;

-ke(allomorphe du verbe 'ke' signifiant : écarter). Après le numéral (ede : un), il exprime l'idée de solitude en formant un autre déterminatif : ede+ke=deke (seul).

On enregistre au total cinq(05) types d'affixes différents.

Postpositions

Elles ne connaissent que des préfixes dont trois(03) différents types. Il s'agit de : **go-**, **gu-**et **gon-**, tous adjoints à une même base postpositionnelle : -me (dans). **Go-** véhicule l'idée de rapport ; **gu-**, l'idée de grande profondeur et **gon-**, l'idée de dessous.

Marqueurs

Ils ne connaissent que le préfixe dont un seul type, et qui de plus, est asyllabique : **ŋ** - . Il sert à former un nouveau marqueur exprimant l'injonctif négatif à base du verbe gbé (refuser).

De façon globale, on a relevé dans notre texte, quinze (15) différents types de préfixes contre douze (12) pour les suffixes. Mais, comme le témoignent les tableaux 78 et 79, ce sont les suffixes qui dominent en termes de fréquence.

4.4.3.2 Texte 2

Les suffixes (60%) sont également plus fréquents dans le texte 2 que les préfixes (40%) du point de vue global. Mais, on note ici une divergence un peu plus grande. Cela s'explique ici par la diversité un peu plus large des types de suffixes (15 contre 12). Contrairement dans le texte 1, la plus forte fréquence de suffixes se note seulement chez les mots

significatifs principaux du texte 2. Son homogénéité est ici plus évidente que dans le texte 1. Comme dans le texte 1, ici l'élévation du degré d'autonomie fait que la fréquence des suffixes augmente pendant que celle des préfixes diminue quand on passe directement des mots fonctionnels aux mots significatifs principaux. Mais par rapport au texte 1, la progression des radicaux parallèle à la chute des préfixes est nette. Cela suppose que les mots fonctionnels du texte 2, admettent beaucoup plus de préfixes que de suffixes. Or c'est le phénomène inverse qui se produit dans ladite classe du texte 1, mais de façon moins dense.

Sur six classes sémantico- fonctionnelles concernées, quatre n'admettent que des préfixes : deux (2) classes lexicales (qualificatifs et substitutifs) et deux (2) classes grammaticales (postpositions et marqueurs). Une troisième classe grammaticale compte aussi plus de préfixes que de suffixes, mais pas de façon aussi absolue que les quatre autres : les déterminatifs. Contrairement aux cinq (5) autres classes préfixales, les verbes et les substantifs admettent beaucoup plus de suffixes.

-Substantifs

Les préfixes relèvent de trois (03) types

ŋ- joint à une base verbale monosyllabique (**ŋsɛn** : force)

a- agglutiné à une base verbale monosyllabique (**alb** : main)

e- agglutiné à une base verbale monosyllabique (**enu** : chose)

Les suffixes relèvent de dix (10) types

-tɔ (idée de origine, appartenance, possessif, responsabilité), agglutiné à un nom ou un verbe (**eziptutɔ** : Egyptien)

-shi (possessif), agglutiné à un nom (**ahwashiwɔ** : esclaves)

-vi (diminutif), agglutiné à un nom (**nyɔnuvi** : fille)

-nɔ (celui qui, réciprocité, responsabilité), agglutiné à un nom ou un verbe (**ketɔnɔwo** : ennemi) (**nyɔnuvijinɔ** : sage-femme)

-nu (idée de "à la lisière de" et de 'à'), lié à un nom (**tonu** : à l'oreille)

- gan** (idée de 'respect, politesse'), lié à un nom (mɛ**gan** : monsieur)
- xu** (idée d'ancienneté, de sagesse), lié à un nom (mɛgan**xu** : adulte)
- xu**(idée de lieu), lié à un verbe ou un qualificatif (nux**xu** : propos ;**texu** : place)
- mɛ**(idée d'intérieur), lié à un nom (jum**ɛ** : pays)
- mu** (idée de "origine"), lié à un nom (zakɔbux**omu** : famille de Jacob)

On a au total treize (13) types d'affixes

-Verbes

Les suffixes relèvent de deux (02) types

- nɔ-** (idée d'habitude), agglutiné à un verbe (nan**ɔ** : habitude de donner)
- kɔ-**(idée de progressif), agglutiné à un verbe (bik**ɔ** : entrain de brûler)

-Qualificatifs du procès

Les préfixes relèvent de trois (03) types

- hun-**(variante de base, emphatique et libre de e-), agglutiné au qualificatif du procès 'nɛ' : voilà(hun**nɔ**:là)
- ze-**(idée de fréquence), agglutiné au déterminatif numéral 'deka' : un (**zedeka** : aussitôt)
- a-**, agglutiné au déterminatif 'han' : tel(**ahan** : ainsi, de cette façon)

-Substitutifs

Les préfixes relèvent de quatre (04) types

- dɔ-**(idée de "vers"), agglutiné au substitutif personnel 'é' : il (**dii** : vers lui)
- nɔ-**(l'idée de ' à/pour '), agglutiné à 'é': il (**nii** : à/pour lui)
- hun-**(allomorphe de e-) agglutiné à 'nɛ' : voilà ("hun**nɔ**" dans "nuhun**nɔ**":cela)
- koɔɔ-**(idée de "avec"), agglutiné à 'é' : il (**koɔɔji** :avec lui)

-Déterminatifs

Les préfixes relèvent de trois (03) types

- a-**(possessif), agglutiné à 'éo' : toi (substitutif personnel emphatique) (**ao** :ton)
- ama-**(emphatique), agglutiné à 'eve' : deux (déterminatif numéral) (**amave** : deux)

hun-(allomorphe de e-), agglutiné à nɛ :voilà + -tɔ (suffixe possessif)
(**hunnɔtɔ**:ce)

Les suffixes relèvent de trois (03) types

-tɔ(possessif), agglutiné à wo:ils (substitutif personnel)(**wotɔ**:leur)

-tɔ(idée de proximité), agglutiné à **hunnɔ** : ce (déterminatif démonstratif)(**hunnɔtɔ** : ce.....ci)

-wo (possessif), agglutiné à wo : ils (substitutif personnel) (**wowo**:leur)

On a au total cinq (05) types d'affixes

-Postpositions

Les préfixes relèvent d'un (01) seul type

dodo-(idée de "centre", agglutiné à 'mɛ' : dans (postposition) (**dodomɛ** : au milieu de)

-Marqueurs

Les préfixes relèvent d'un (01) seul type

ŋ-, joint à "gbé" : refuser (verbe) (**ŋgbe** : injonctif négatif)

De façon globale, on a relevé dans le texte 2, quinze (15) différents types de suffixes contre douze (12) pour les préfixes.

4.4.3.3Analyse comparative

L'examen parallèle de la corrélation entre les préfixes et suffixes dans les deux corpus montre beaucoup de similitudes, mais quelques divergences. A propos des similitudes, il faut d'abord dire que les types d'affixes rencontrés dans les deux corpus sont généralement les mêmes. Il y en a sans doute quelques-uns que l'on a recensés dans l'un mais qui ne se retrouvent pas dans l'autre. Du point de vue global et conformément aux deux textes, les suffixes sont plus productifs que les préfixes. Mais dans le texte 1, on a recensés quinze (15) différents types de préfixes contre douze (12) pour les suffixes. Dans le texte 2, c'est le phénomène inverse qui se produit, et ce, avec

les mêmes taux dont 15 pour les suffixes et 12 pour les préfixes. Si l'on tente de fusionner les affixes des deux corpus, on constate que les préfixes (21) dominent légèrement les suffixes (19) en termes de types. C'est pourquoi les suffixes ne dominent pas nettement en termes de fréquence les préfixes ; cela concerne surtout le texte 1. Mais il faut aussi dire que le nombre élevé de préfixes de circonstance a aussi pesé sur la balance. Remarquons que la fréquence plus élevée des suffixes au niveau global ne se reflète pas dans toutes les classes sémiologiques et sémantico-fonctionnelles des deux textes. Toujours est-il que l'élévation du degré d'autonomie fait que la charge des préfixes diminue tandis que celle des suffixes augmente quand on passe directement des mots vides aux mots pleins conformément aux deux corpus. En réalité, les mots pleins admettent beaucoup plus de suffixes que de préfixes dans les deux textes. Mais au niveau des mots vides, il y a divergence quant aux taux de suffixes relatifs à chaque corpus. Alors que dans le texte 1, les suffixes dominent certes, dans le texte 2, ce sont plutôt les préfixes qui prédominent, et ce fortement. Il va sans dire qu'en général, les mots auxiliaires admettent plus de préfixes. Ainsi, sur ce plan, les deux principales classes sémiologiques s'opposent : alors que la signification lexicale est plus encline à la suffixation, la signification grammaticale adopte plus la préfixation.

Quand on analyse le phénomène au niveau des classes sémantico-fonctionnelles concernées, on se rend compte que les deux corpus sont unanimes sur le fait que les marqueurs (100%-100%), les postpositions (100%-100%), les qualificatifs (87,5%-100%), les substitutifs (70%-100%) admettent beaucoup de préfixes et que les verbes, au contraire, sont fortement favorables aux suffixes (92%).

Mais la divergence se situe au niveau des substantifs et des déterminatifs. Alors que le texte 1 détermine plus de préfixes chez les substantifs, le texte 2 dégage davantage de suffixes dans ladite classe. Il va sans dire qu'en général, les suffixes dominent les préfixes à hauteur de 61,65% chez les substantifs. Quant aux déterminatifs du texte 1, ils

témoignent de beaucoup de préfixes, contrairement à ceux du texte 2 où les suffixes prédominent davantage. Ainsi, dans l'ensemble, les suffixes sont aussi plus fréquents, mais seulement à hauteur de 52%.

Fréquence des préfixes et suffixes au sein des affixes (Tableau n° 78)

Morphèmes Classes sémantico- fonctionnelles	PREFIXES		SUFFIXES	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	55 52,88%	24 23,53%	49 47,12%	78 76,47%
Verbes	04 12,12%	/	29 87,88%	17 100%
Qualifiants	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	07 87,5%	09 100%	01 12,5%	/
Substitutifs	07 70%	19 100%	03 03%	/
Déterminatifs	02 18,18%	10 71,43%	09 81,82%	04 28,57%
Postpositions	04 100%	03 100%	/	/
Unificateurs	/	/	/	/
Marqueurs	02 100%	01 100%	/	/

**Fréquence des préfixes et suffixes au sein des affixes par classe
sémiologique / (Tableau n°79)**

Affixes Classes sémiologiques	PREFIXES		SUFFIXES	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot en général	81 47,09%	66 40%	91 52,91%	99 60%
Mots pleins	66 45,52%	33 25,78%	79 54,48%	95 74,22%
Substitutifs	07 70%	19 100%	03 30%	/
Mots vides	08 47,06%	14 77,78%	09 52,94%	04 22,22%

CHAPITRE V :
CORRELATION ENTRE LES UNITES
PHONIQUES ET LES UNITES
SIGNIFICATIVES

Selon Zubkova L.G. (1984) :

« La corrélation entre les unités phoniques et les unités significatives, et en particulier la corrélation entre la syllabe et le morphème peut servir à déterminer les tendances grammaticales qui agissent dans la langue. Quand les frontières de syllabe coïncident largement avec les frontières de morphème, la langue est analytique et agglutinante. Mais si les frontières de syllabe et les frontières de morphème divergent, nous avons une langue flexionnelle, synthétique ».

« La caractéristique typologique la plus importante de la langue, la mesure de son niveau de lexicalité / grammaticalité, est le degré d'autonomie des unités phoniques par rapport aux morphèmes. »(Bada, M.D. 2002 :115)

« Le degré d'autonomie du phonème et de la syllabe par rapport au morphème est inversement proportionnel à la part de phonèmes et de syllabes qui servent d'exposants autonomes aux morphèmes (morphes). »(Zubkova, L.G.(1988 :78)

5.1 TYPES DE STRUCTURES MORPHO-SYLLABIQUES DU MOT

5.1.1 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle

5.1.1.1 Structure morpho-syllabique du substantif

5.1.1.1.1 Texte 1

Les trois cent vingt sept (327) substantifs sont répartis en quarante quatre (44) modèles morpho-syllabiques. Parmi ces modèles, le modèle racine à deux syllabes (R₂) est majoritaire avec 37,61%. Vient ensuite P₁-R₁ (15,29%)

Modèles morpho-syllabiques du substantif (Tableau n° 80)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₂	123	37,61%	agbe (vie), eju (pays)
2	P ₁ -R ₁	50	15,29%	alɔ (main), ηunɔ (chose)
3	R ₂ -R ₁	30	09,17%	enude (chose), amowo (gens)
4	R ₂ -R ₁ -R ₁	18	05,50%	enuvevi (chose grave)
5	R ₁ -R ₁	13	03,97%	nɔvi (frère), yɔɔ (maison funèbre)
6	R ₂ - S ₁	09	02,75%	amεɔ (de/pour l'homme)
7	R ₂ -R ₂	07	02,14%	agbeboɔ (vie agonisante)
8	R ₁ -R ₁ -S ₁	05	01,52%	vovomε (état d'aisance/de liberté)
9	R ₁ -S ₁ -R ₁	05	01,52%	setwo (auditeurs)
10	R ₂ -R ₁ - S ₁	05	01,52%	ehashinɔ (chanteurs)
11	R ₃	04	01,22%	akui (sifflet)
12	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	04	01,22%	agbemεnyɔwo (choses de la vie)
13	R ₁	03	0,91%	'nu (chose), 'gbe (langue)
14	R ₁ -S ₁	03	0,91%	Hunɔ (chef fétichiste), nuxu (propos)
15	R ₂ -R ₁ -R ₂	03	0,91%	ejedunyikɔ (nom de baptême)
16	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,91%	dodolɔmɔ (chemin de l'expression)
17	R ₁ -R ₁ -S ₁ -R ₁	03	0,91%	yɔɔmεcha (chant mortuaire)
18	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,91%	akɔbuwogbe (langues étrangères)
19	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₂	03	0,91%	agbetɔɔayubɔ (Noir)
20	R ₃ -S ₁	02	0,61%	ablɔdemε (état d'indépendance)

21	R ₃ -R ₁	02	0,61%	kuɛshiwo (les kuɛshi)
22	R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,61	buwonyikɔ (nom d'autres...)
23	R ₁ -R ₂ -R ₁	02	0,61%	kɔkɔɛwo (Saints)
24	R ₃ -R ₁ -R ₁	02	0,61%	Afrikagbewo (langues africaines)
25	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,61%	ketayovowo (colons)
26	R ₂ -R ₁ -S ₁ -R ₁	02	0,61%	elodotɔwo (diseurs de proverbes)
27	R ₅	01	0,31%	literatura (littérature)
28	P ₀ -R ₁	01	0,31%	ɲsɛɲ (force/capacité)
29	R ₄	01	0,31%	adodui (importance)
30	R ₁ -R ₂	01	0,31%	jijɔɛ (joie)
31	R ₂ -R ₄	01	0,31%	nyidinkucukucu (matin à l'aube)
32	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	ɲmɛjakɛ (visage pâle)
33	P ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,31%	mavomɛ (état de malaise)
34	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	ɲkeke (journée)
35	R ₂ -S ₁ -R ₁	01	0,31%	agbetɔwo (gens)
36	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	nshishiha (chant de compassion)
37	P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,31%	nshishimɛ (état de pitié)
38	R ₁ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,31%	gaɔwomɛ (parfois/certaines heures)
39	R ₂ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,31%	ɛgaɔwomɛ (parfois/certaines heures)
40	R ₃ -R ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,31%	kuɛshijitɔwo (parents de kuɛshi)
41	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	munumumuwo (jouets)
42	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₂	01	0,31%	Yaovikɔkɔɛ (saint Yaovi)

43	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	nshishinyɔwo (nouvelles tristes)
44	R ₁ -S ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	tamɛbubunyɔ (nouvelle à réflexion)
		327	100%	

5.1.1.1.2 Texte 2

Les trois cent seize (316) substantifs sont répartis en trente sept (37) modèles morpho-syllabiques. La racine dissyllabique de type R₂ est majoritaire à hauteur de 27,53%.

Types de structures morpho-syllabiques de la classe sémantico- fonctionnelle du mot servant à dénoter les substantifs / (Tableau n° 81 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₂	87	27,53%	edan (serpent)
2	R ₃	37	11,7%	efiɔ (roi)
3	R ₂ -S ₁	26	8,23%	nyɔnuvi (fille)
4	P ₁ -R ₁	22	6,96%	aɔ (sein)
5	R ₁ -R ₁	18	5,7%	zogbe (désert)
6	R ₂ -R ₁	16	5,06%	ejukɔn (peuple)
7	R ₁ -S ₁	16	5,06%	nuxu (parole, langage)
8	R ₁ -R ₁ -R ₁	10	3,16%	ɖeviɛ (son enfant)
9	R ₃ -R ₁	08	2,53%	efiɔvi (enfant du roi)
10	R ₁	08	2,53%	nu (chose)
11	R ₃ -R ₂	08	2,53%	Eziptufiɔ (roi d'Egypte)
12	R ₂ -S ₁ -R ₁	07	2,22%	tɛnhonɔto (montagne de Dieu)

13	R ₄ -R ₁ -R ₁	06	1,9%	Israēliviwo (Israéliens)
14	R ₃ -S ₁	06	1,9%	Izakitɔ (pour Isaac)
15	R ₂ -R ₁ -R ₁	04	1,27%	etɔsasa (fleuve)
16	R ₁ -R ₂	03	0,95%	gbedeka (un jour)
17	R ₁ -R ₁ -S ₁	03	0,95%	cikpletɔ (ange)
18	R ₄ -S ₁ -R ₁	03	0,95%	Israelitɔwo (Israélites)
19	R ₄ -S ₁	02	0,63%	Israelitɔ (pour Israel)
20	R ₄ -R ₁	02	0,63%	Madianiju (pays de Madiani)
21	R ₂ -R ₂	02	0,63%	Levikɔta (tribu de Lévi)
22	P ₀ -R ₁	02	0,63%	ɲsɛn (force)
23	R ₂ -R ₁ -S ₁	02	0,63%	kojodotɔ (juge)
24	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,63%	Ebrenyɔnuwo (Hébraïques)
25	R ₂ -S ₁ -R ₁ -S ₁	02	0,63%	nyɔnuvijinɔ (sage-femme)
26	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	02	0,63%	dɛvilɔnɔ (mère de l'enfant)
27	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,63%	dɛvilɔdada (sœur de l'enfant)
28	R ₄	01	0,32%	Israeli (Israel)
29	R ₃ -R ₁ -S ₁	01	0,32%	zakɔbuxomu (famille de Jacob)
30	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	0,32%	mɛganxu (adulte)
31	R ₃ -S ₁ -R ₁	01	0,32%	Eziptutɔwo (Egyptiens)
32	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,32%	ketɔnɔwo (ennemis)
33	R ₃ -S ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,32%	Eziptutɔɔ (pour ledit Egyptien)
34	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,32%	amɛtɔwo (desdits gens)
35	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,32%	ashiɛtɔgbɔwo (chèvre de b-père)

36	R ₂ -R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,32%	enujɪnuwawawo (faits extra)
37	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,32%	ɲkeki (jour, journée)
		<hr/> 316	<hr/> 100%	

5.1.1.1.3 Analyse comparative

L'examen parallèle des deux groupes de substantifs montre qu'ils sont unanimes sur le type dominant R₂ sauf que dans le texte1, il est un peu plus homogène. Leurs modèles sont les plus diversifiés et proches les uns des autres en nombre (44-37) quant à ce qui relève des deux corpus.

5.1.1.2 Structure morpho-syllabique du verbe

5.1.1.2.1 Texte 1

Les trois cent dix huit (318) verbes du texte àjà sont répartis seulement en neuf (09) types de structures morpho-syllabiques. Le modèle racine à une syllabe (R₁) est le plus fréquent avec 81,25%.

Modèles morpho-syllabiques du verbe / (Tableau n°82)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	258	81,13%	to(sortir), vɔ (finir)
2	R ₁ -S ₁	25	07,86%	nanɔ(habitude de donner)
3	R ₂	17	05,35%	jeshi(connaître)
4	R ₁ -R ₁	09	02,83%	dɔli (changer)
5	P ₁ -R ₁	03	0,95%	masɔ(sans prendre)
6	R ₁ -R ₁ -S ₁	03	0,95%	trɔɛni (hab.de le retourner)
7	R ₃	01	0,31%	trɔseli (modifier)
8	P ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,31%	mayɔkpɔ (sans invoquer)
9	R ₁ -R ₂ -S ₁	01	0,31%	mɔmɔjemɛ (à comprendre)
		<hr/>	<hr/>	
		318	100%	

5.1.1.2.2 Texte 2

Les trois cent cinq (305) verbes de ce texte sont répartis seulement en six (6) modèles. La racine monosyllabique de type R1 est très usité, et ce à hauteur de 81,96%.

Les verbes/ Tableau n°83 (texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	250	81,96%	yɔ (appeler)
2	R ₁ -R ₁	25	8,02%	ɔɔɔɔ (infliger: forme progr.)
3	R ₁ -S ₁	17	5,57%	bikɔ (brûler :forme progr.)
4	R ₂	10	3,28%	kpaca (surprendre)
5	R ₂ -R ₁	02	0,66%	hwliingan (le sauver)
6	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,33%	sɔɛɛɛ (l'amener)
		305	100%	

5.1.1.2.3 Analyse comparative

Les deux groupes de verbes partagent le même type dominant R₁, et ce, à un taux de fréquence identique (81,13%- 81,96%). Ils sont proches les uns des autres quant au nombre de leurs modèles (9-6) et très limités à ce niveau par rapport aux substantifs.

5.1.1.3 Structure morpho-syllabique du qualifiant

5.1.1.3.1. Texte 1

Les six (06) qualifiants [dont deux (02) types] présentent deux (02) modèles morpho-syllabiques. R₁-R₂ est le plus rencontré.

Modèles morpho-syllabiques du qualifiant / (Tableau n° 84)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁ -R ₂	05	83,33%	κῶκῶε (saint)
2	R ₂	01	16,67%	εjun (rouge)
		06	100%	

5.1.1.3.2 Texte 2

Les sept (7) qualifiants [dont cinq (5) types] présentent trois (3) modèles. Le plus employé est R₁-R₁ avec 57,14%.

Les qualifiants / (Tableau n°85 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁ -R ₁	04	57,14%	σενησενη (difficile)
2	R ₁	02	28,57%	hwε (petit)
3	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	14,29%	shinshinwo (âgés)
		07	100%	

5.1.1.3.3 Analyse comparative

L'examen parallèle des deux groupes de qualifiants montre une divergence dans leurs modèles dominants (R₁-R₂ /R₁-R₁). Le degré de fréquence de R₁-R₂ est bien plus élevé que celui de R₁-R₁. Les deux groupes de qualifiants partagent presque le même nombre de modèles (2-3), très petit par rapport aux verbes et aux substantifs.

5.1.1.4 Structure morpho-syllabique du qualificatif du procès

5.1.1.4.1 Texte 1

Les soixante quinze (75) qualificatifs sont répartis en huit (08) modèles morpho-syllabiques. La racine à une syllabe (R₁) est la plus fréquente à raison de 64%.

Modèles morpho-syllabiques du qualificatif du procès (Tableau n°86)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	48	64%	kpu (entièrement), va (enfin)
2	R ₂	08	10,68%	été (debout)
3	R ₁ -R ₁	07	09,33%	gbede (jamais)
4	P ₁ -R ₁	06	08%	éji (en haut), hōde (encore)
5	R ₃	03	04%	azoge (au loin)
6	R ₄	01	01,33%	minimini (mystérieusement)
7	P ₁ -R ₂	01	01,33%	videka (un peu)
8	R ₂ -S ₁	01	01,33%	egbet (d'aujourd'hui)
		<u>75</u>	<u>100%</u>	

5.1.1.4.2 Texte 2

Les cinquante six (56) qualificatifs sont repartis en huit (8) modèles. La racine monosyllabique est toujours la plus fréquente avec 66,07%.

Les qualificatifs du procès /(Tableau n°87 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	37	66,07%	gbe(encore,plus,aussi)
2	P ₁ -R ₁	08	14,28%	hunhɔ (là)
3	R ₂	04	7,14%	jinjin (longtemps),eɛ (ici)
4	R ₂ -R ₁	03	5,35%	nyuidɛ (bien)
5	R ₃	01	1,79%	azɔge (au loin, à l'écart)
6	R ₁ -R ₁	01	1,79%	sɛnɲsɛnɲ (durement)
7	P ₁ -R ₂	01	1,79%	zeɖeka (aussitôt)
8	R ₂ -R ₁ -R ₁	01	1,79%	ɛcɛɛɖɛ (ceci étant)
		—————	—————	
		56	100%	

5.1.1.4.3Analyse comparative

Les deux groupes de qualificatifs partagent non seulement le même type dominant R₁ à un taux de fréquence presque équivalent, mais aussi le même nombre de modèles (8). Malgré cela, il y a quelques divergences dans leurs structures.

La hiérarchie suivant le degré de simplicités classes majeures du texte 1 est en corrélation avec la hiérarchie propre au texte 2 quant à la fréquence des mots-racines à une syllabe : verbes>qualificatifs > Substantifs >Qualifiants. Les verbes et les qualificatifs partagent le même type dominant R₁et presque le même nombre de modèles selon chaque corpus. Par rapport à la diversité des modèles morpho-syllabiques, on a dans le texte 1 : Substantifs > Verbes> Qualificatifs>Qualifiants. Dans le texte 2, les qualificatifs

passent devant les verbes. Toujours est-il que, conformément aux deux textes, les substantifs et les qualifiants demeurent des classes dont la diversité est d'une part la plus large et d'autre part la plus petite.

5.1.1.5 Structure morpho-syllabique du substitutif

5.1.1.5.1 Texte 1

Les cent cinquante (150) substitutifs recensés dans ce texte à já se divisent en huit (08) types de structures morpho-syllabiques. Le modèle de base est R₁ à hauteur de 69,33%. Les substitutifs sont ainsi plus proches des qualificatifs.

Modèles morpho-syllabiques du substitutif / (Tableau n°88)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	104	69,33%	yε (lui), ye(tu), mi (nous)
2	R ₁ -R ₁	28	18,66%	eo(toi/te), eye (lui/te/toi)
3	P ₁ -R ₁	07	04,66%	ehɔn(cela), tɔ (le tien)
4	R ₂ -R ₂	06	04%	eodeki (toi-même)
5	R ₁ -R ₂	02	01,34%	yideki (lui même)
6	R ₂ -R ₁	01	0,67%	ehɔnwo (ceux-là)
7	R ₁ -S ₁	01	0,67%	yitɔ (le sien/la sienne)
8	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,67%	miwotɔwo (les nôtres)
		<hr/> 50	<hr/> 100%	

5.1.1.5.2 Texte 2

Les cent cinquante huit (158) substitutifs se divisent en neuf (9) modèles morpho-syllabiques dont le plus usité est R₁ à hauteur de 58,23%. Ils sont ainsi plus proches des qualificatifs.

Les substitutifs / (Tableau n° 89 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	92	58,23%	ye (toi, lui)
2	P ₁ -R ₁	17	10,76%	nii(à lui)
3	R ₁ -R ₁	17	10,76%	ciwo (qui, que)
4	R ₀	15	9,5%	ŋ(je)
5	R ₂	09	5,7%	enyε(moi)
6	R ₁ -R ₂	05	3,16%	yideki(se)
7	P ₂ -R ₁	01	0,63%	kodii (avec lui)
8	R ₂ -R ₂	01	0,63%	enyεdɛki (me)
9	R ₁ -P ₁ -R ₁	01	0,63%	nuhunno (cela)
		158	100%	

5.1.1.5.3 Analyse comparative

Les deux groupes de substitutifs ont le même modèle dominant R₁, sauf que dans le texte1, il est un peu plus homogène. Quant au nombre de modèles relatifs à chaque corpus, ils se confondent en quelque sorte : 8-9. Ce degré de diversification les rend très proches des verbes et surtout des qualificatifs.

5.1.1.6 Structure morpho-syllabique du déterminatif

5.1.1.6.1 Texte 1

Les déterminatifs sont répartis en huit(08) modèles dont le plus rencontré est R₁ avec 44%.

Modèles morpho-syllabiques du déterminatif (Tableau n°90)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	22	44%	han (tel), yi(son/sa)
2	R ₁ -R ₁	13	26%	sugbɔ (plusieurs), deka(un)
3	R ₁ -S ₁	07	14%	wowo (leur), deke (seul)
4	R ₂	04	08%	eve(deux)
5	P ₁ -R ₁	01	02%	do(ton/ta)
6	P ₁ -R ₂	01	02%	hwεdeka (un peu de)
7	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	02%	qeshade (chacun des/chaque)
8	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	02%	miwotɔ (notre/nos)
		50	100%	

5.1.1.6.2 Texte 2

Les déterminatifs sont repartis en sept (7) modèles avec pour prédominance R₁ (68,6%).

Les déterminatifs / (Tableau n° 91 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	59	68,6%	mí (qui... ?), cí (quel... ?)
2	R ₁ -R ₁	13	15,12%	lwo (les), dēka (un)
3	P ₁ -R ₁	08	9,3%	anyi (mon), ao (ton)
4	R ₁ -S ₁	03	3,5%	wowo (leur), miwo (nos)
5	P ₂ -R ₁	01	1,16%	amēve (deux)
6	R ₁ -R ₃	01	1,16%	dēkpokpoi (n'importe quel)
7	P ₁ -R ₁ -S ₁	01	1,16%	hunnɔɔ (ce)
		86	100%	

5.1.1.6.3 Analyse comparative

Les deux groupes de déterminatifs partagent le même modèle dominant R₁. Mais dans le texte 2, il est plus homogène. Ils sont aussi unanimes sur le modèle qui suit directement : R₁-R₁. Ils s'équivalent aussi presque quant à leur nombre de modèles (8-7).

5.1.1.7 Structure morpho-syllabique de la postposition

5.1.1.7.1 Texte 1

Cette classe ne compte que quatre (4) types de structure dont le plus usité est R₁ (90,38%).

Modèles morpho-syllabiques de la postposition (Tableau n°92)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	94	90,38%	sh ^h i (chez), do ^h (vers)
2	P ₁ -R ₁	04	03,85%	g ^h o ^h nmε (sous)
3	R ₂	04	03,85%	gb ^h oxwe (avant de)
4	R ₁ -R ₁	02	01,92%	ḡaḡa (envers)
		104	100%	

5.1.1.7.2 Texte 2

Cette classe ne compte également que quatre (4) modèles avec pour prédominance, toujours le même modèle R₁ (87,26%).

Les postpositions / (Tableau n° 93 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	89	87,26%	tu (à la lisière de)
2	R ₁ -R ₁	09	8,82%	ḡaḡa (envers)
3	P ₂ -R ₁	03	2,94%	dodomε (au milieu de)
4	R ₂	01	0,98%	keke (jusque)
		102	100%	

5.1.1.7.3 Analyse comparative

Les deux groupes convergent vers le même modèle standard (R₁), et ce à un taux très proche. Fort de sa fréquence, la simplicité des postpositions par rapport aux déterminatifs est plus qu'évidente. Dans les deux corpus, le nombre de modèles est identique (4-4), mais avec une divergence au niveau d'une structure. Leur diversité est petite.

5.1.1.8 Structure morpho-syllabique de l'unificateur

5.1.1.8.1 Texte 1

Cette classe ne compte que trois (3) modèles avec pour prédominance R₁ (78,13%).

Modèles morpho-syllabiques de l'unificateur (Tableau n°94)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	75	78,13%	v̄) (mais/or)
2	R ₂	20	20,83%	koqo (et/avec)
3	R ₁ -R ₁	01	01,04%	ganke (mais/pourtant)
		<hr/> 96	<hr/> 100%	

5.1.1.8.2 Texte 2

On enregistre ici deux (2) modèles dont toujours R₁ dominant (89,29%).

Les unificateurs / (Tableau n° 95 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	100	89,29%	vɔ̃ (mais), mɔ̃ (que)
2	R ₂	12	10,71%	koɔ̃ (et/avec)
		—	—	
		112	100%	

5.1.1.8.3 Analyse comparative

Les deux groupes d'unificateurs ont pour modèle dominant R₁, sauf que dans le deuxième texte il est un peu plus dense. Compte tenu de sa fréquence, dans l'ensemble, le degré de simplicité pure paraît plus élevé chez les postpositions que les unificateurs. Les deux groupes partagent à peu près le même nombre de modèles (3-2). Leur diversité est jusque-là la plus petite.

5.1.1.9. Structure morpho-syllabique du marqueur

5.1.1.9.1 Texte1

On distingue seulement trois (3) modèles dont encore R₁(98,28%).

Modèles morpho-syllabiques du marqueur/ (Tableau n° 96)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	171	98,28%	de/ɔ̃ (marqueurs d'insistance)
2	P ₀ -R ₁	02	01,15%	ŋgbe (marqueur de l'injonctif négatif)
3	R ₁ -R ₁	01	0,57%	nɛnɛ (marq. emphatique du comparatif 'shigbe':comme)
		—	—	
		152	100%	

5.1.1.9.2 Texte 2

Ces marqueurs se divisent également en trois (3) modèles dont toujours R₁ (97,47%).

Les marqueurs / (Tableau n°97 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	154	97,47%	va (marqueur de l'incertitude)
2	R ₁ -R ₁	03	1,9%	εε (marqueur emphatique du comparatif "shigbe")
3	P ₀ -R ₁	01	0,63%	ngbe (marqueur de l'injonctif négatif)
		158	100%	

5.1.1.9.3 Analyse comparative

La racine monosyllabique est le modèle standard des marqueurs. Fort de sa fréquence, les marqueurs paraissent plus homogènes que toutes les autres classes. Que l'on parte du corpus n°1 ou n°2, les marqueurs se divisent toujours en trois (3) modèles, avec exactement les mêmes structures. Etant donné leur nombre, ils sont aussi limités que les unificateurs.

Voici dans le texte 1, la hiérarchie selon le degré de simplicité pure: Marqueurs (R₁ :98,28%)> Postpositions (R₁ :90,38%)> Unificateurs (R₁ :78,13%)> Déterminatifs (R₁ :44%). Dans le texte 2, les unificateurs (89,29%) passent légèrement devant les postpositions (87,26%). Contrairement dans les classes majeures, toutes les classes mineures ont le même modèle dominant R₁. Ceci confirme d'avance que les mots grammaticaux sont largement plus simples que les mots lexicaux. Leur diversité morpho-

syllabique monte la hiérarchie suivante conformément aux deux textes :
Déterminatifs (6-7)>Postpositions (4-4)>Marqueurs (3-3) /Unificateurs (3-2).

5.1.2 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémilogique et du mot au sens global

5.1.2.1 Structure morpho-syllabique du mot plein

5.1.2.1.1 Texte 1

Quarante sept (47) types de structures morpho-syllabiques caractérisent les mots autonomes. La racine monosyllabique (R₁) est le modèle de base (42,56%). La racine disyllabique (R₂) le suit (20,98%) directement.

Modèles morpho-syllabiques du mot autonome / (Tableau n°98)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	309	42,56%	ge (voici), dru (éventuellement)
2	R ₂	149	20,52%	hwanhwan (à s'agiter)
3	P ₁ -R ₁	59	08,13%	enɔ̄(là), afɔ̄ (pied)
4	R ₂ -R ₁	30	04,13%	ehawo (chansons)
5	R ₁ -R ₁	29	03,99%	gbede (jamais), tekpɔ̄ (essayer)
6	R ₁ - S ₁	28	03,86%	nanɔ̄(habitude de donner)
7	R ₂ -R ₁ -R ₁	18	02,48%	enugbali (futilité)
8	R ₂ - S ₁	10	01,38%	egbetɔ̄(pour aujourd'hui)
9	R ₃	08	01,10%	azɔ̄ge(au loin), trɔ̄seli (modifier)
10	R ₁ -R ₁ - S ₁	08	01,10%	vovoji(état de liberté)
11	R ₂ -R ₂	07	0,95%	ameyubɔ̄ (Noir/Africain)
12	R ₁ -R ₂	06	0,82%	kɔ̄kɔ̄ε (saint)

13	R ₁ -S ₁ -R ₁	05	0,68%	gbemenu (chose de la vie)
14	R ₂ -R ₁ -S ₁	05	0,68%	ehashino (chanteur)
15	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	04	0,54%	agbemenyowo (chose de la vie)
16	R ₃ -S ₁	03	0,41%	ablodemε (état d'indépendance)
17	R ₂ -R ₁ -R ₂	03	0,41%	enyononui (vérité)
18	R ₁ -R ₁ -S ₁ -R ₁	03	0,41%	yanomeha (chant mortuaire)
19	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,41%	hayahaya (gaieté)
20	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,41%	akobuwogbe (langues étrangères)
21	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₂	03	0,41%	agbetodayubo (Noir)
22	R ₄	02	0,28%	minimini (mystérieusement)
23	R ₃ -R ₁	02	0,28%	ekuifan (prière)
24	R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,28%	jigbenyiko (nom de naissance)
25	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,28%	Ketayovowo (colons)
26	R ₃ -R ₁ -R ₁	02	0,28%	Afrikagbewo (langues africaines)
27	R ₁ -R ₂ -R ₁	02	0,28%	kokowo (Saints)
28	R ₂ -R ₁ -S ₁ -R ₁	02	0,28%	elodotwo (diseurs de proverbes)
29	R ₅	01	0,14%	literatura (littérature)
30	P ₀ -R ₁	01	0,14%	nsen (force/capacité)
31	P ₁ -R ₂	01	0,14%	videka (un peu)
32	R ₂ -R ₄	01	0,14%	nyidinkucukucu (tôt le matin)
33	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	ηkeke (journée)
34	P ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	mayokpo (sans invoquer)

35	R ₁ -R ₂ -S ₁	01	0,14%	mɔmɔjɛmɛ(à comprendre)
36	P ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,14%	mavomɛ(état de malaise)
37	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	ɲmɛjakɛ(visage pâle)
38	R ₂ -S ₁ -R ₁	01	0,14%	agbetɔwo (gens)
39	P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,14%	nshishimɛ (état de tristesse)
40	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	nshishihɛ (chant de tristesse)
41	R ₁ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,14%	gadɔwomɛ (parfois)
42	R ₂ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,14%	egadɔwomɛ (à certaines heures)
43	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₂	01	0,14%	yaovikɔkɔɛ (saint Yaovi)
44	R ₃ -R ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,14%	kuɛshijitɔwo (parents de kuɛshi)
45	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,1%	nshishinyɔwo (chose de tristesse)
46	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	munumumuwo (jouets)
47	R ₁ -S ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,14%	tamɛbubunyo (chose à réflexion)
		<hr/>	<hr/>	
		726	100%	

5.1.2.1.2 Texte 2

Trente huit (38) types de structures morpho-syllabiques caractérisent les mots significatifs. R₁ (43,42%) est le modèle de base. La racine dissyllabique (R₂ :14,76%) le suit aussi directement.

Types de structures morpho-syllabiques de la classe sémantico-fonctionnelle du mot servant à dénoter les mots significatifs

(Tableau n°99 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	297	43,42%	hwε(petit), fɔn (concevoir)
2	R ₂	101	14,76%	etɔ (lac), tashi (laisser)
3	R ₁ -R ₁	48	7,02%	gangan (grand)
4	R ₃	38	5,55%	azɔge (loin), efiɔ (roi)
5	R ₁ -S ₁	33	4,82%	xonɔ (hab.battre), hsuvi (garçon)
6	P ₁ -R ₁	30	4,38%	hunhɔ (là), alɔ (main)
7	R ₂ -S ₁	26	3,8%	nyɔnuvi (fille)
8	R ₂ -R ₁	21	3,07%	ejukɔn (peuple)
9	R ₁ -R ₁ -R ₁	12	1,75%	shinshinwo (âgés)
10	R ₃ -R ₁	08	1,17%	efiɔvi (enfant du roi)
11	R ₃ -R ₂	08	1,17%	eziptufiɔ (roi d'Egypte)
12	R ₂ -S ₁ -R ₁	07	1,02%	Tɛnhonɔto (montagne de Dieu)
13	R ₄ -R ₁ -R ₁	06	0,88%	Israɛliviwo (Israéliens)
14	R ₃ -S ₁	06	0,88%	ɪzakitɔ (pour Isaac)
15	R ₂ -R ₁ -R ₁	05	0,73%	ecɛɛɔɔ (ceci étant)
16	R ₁ -R ₂	03	0,44%	gbedɛka (un jour)
17	R ₄ -S ₁ -R ₁	03	0,44%	Israɛlitɔwo (Israelites)
18	R ₁ -R ₁ -S ₁	03	0,44%	ɛɛdotɔ (porte-parole)
19	P ₀ -R ₁	02	0,29%	ɛɛsɛn (force)

20	R ₂ -R ₂	02	0,29%	Levikota (tribu de Lévi)
21	R ₄ -R ₁	02	0,29%	Madianiju (pays de Madiani)
22	R ₄ -S ₁	02	0,29%	Israelitɔ (Israélite)
23	R ₂ -R ₁ -S ₁	02	0,29%	kojodotɔ (juge)
24	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,29%	Ebrenyɔnuwo (Hébraïques)
25	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,29%	devildada (sœur de l'enfant)
26	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	02	0,29%	qevildɔ (mère de l'enfant)
27	R ₂ -S ₁ -R ₁ -S ₁	02	0,29%	nyɔnuvijinɔ (sage-femme)
28	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,15%	ɲkeki (journée)
29	P ₁ -R ₂	01	0,15%	zedeka (aussitôt)
30	R ₄	01	0,15%	Israeli (Israel)
31	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	0,15%	mɛganxu (adulte)
32	R ₃ -R ₁ -S ₁	01	0,15%	zakɔbuxomu (famille de Jacob)
33	R ₃ -S ₁ -R ₁	01	0,15%	Eziptutɔwo (Egyptiens)
34	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,15%	ketɔɔwo (ennemis)
35	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,15%	amɛtɔwo (desdits gens)
36	R ₃ -S ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,15%	Eziptutɔɔ (dudit Egyptien)
37	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,15%	ashiɛtɔgbɔwo (chèvres de b-père)
38	R ₂ -R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,15%	enujinuwawawo (faits extraordinaires)
		316	100%	

5.1.2.1.3 Analyse comparative

Les deux groupes de mots autonomes partagent le même modèle dominant R₁(42,56%-43,42%), et ce, à des taux équivalents. Ils sont aussi unanimes sur le modèle le suivant directement, et ce, à des taux proches : R₂ (20,52%-14,76%). Il ya une petite divergence au niveau du nombre de modèles (47-38) les caractérisant. Ces modèles sont d'ailleurs les plus diversifiés.

5.1.2.2 Structure morpho- syllabique du mot vide

5.1.2.2.1 Texte 1

Neuf (9) modèles caractérisent les mots vides. R₁ (85,38%) est la base.

Modèles morpho-syllabiques du mot fonctionnel (Tableau n°100)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	362	85,38%	mε (dans)
2	R ₂	28	06,60%	koɔo (et), eve (deux)
3	R ₁ -R ₁	17	04,57%	sugbo (plusieurs)
4	R ₁ -S ₁	07	01,65%	miwo(notre), deke (seul)
5	P ₁ -R ₁	05	01,18%	gonme (sous)
6	P ₀ -R ₁	02	0,47%	ngbe (marqueur du prohibitif)
7	P ₁ -R ₂	01	0,24%	hwεdeka (un peu de)
8	R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,24%	deshade (chacun des/chaque)
9	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	0,24%	miwoto (notre)
		424	100%	

5.1.2.2.2 Texte 2

Neuf (9) modèles également divisent ces mots auxiliaires. R₁ (87,77%) demeure la base.

Modèles morpho-syllabiques du mot accessoire / (Tableau n°101 : texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	402	87,77%	nyi (introdutif de questions)
2	R ₁ -R ₁	25	5,46%	deka (un), l̄ke (le même)
3	R ₂	13	2,84%	koḍo (et /avec)
4	P ₁ -R ₁	08	1,74%	ḍo (ton)
5	P ₂ -R ₁	04	0,87%	dodome (au milieu de)
6	R ₁ -R ₁	03	0,66%	wowo (leur)
7	P ₀ -R ₁	01	0,22%	ḡbe (marqueur de l'injonctif nég.)
8	R ₁ -R ₃	01	0,22%	ḍekpokpoi (n'importe quel)
9	P ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,22%	hunḡḡ (ce)
		458	100%	

5.1.2.2.3 Analyse comparative

Les deux groupes de mots vides partagent le même type dominant R₁ (85,38%-87,77%), et ce, à des taux de fréquence quasi équivalents. Fort de ces taux de fréquence, la simplicité pure des mots fonctionnels est presque maximale. Ceci confirme que les mots vides sont largement plus simples que les mots pleins. Les deux groupes de mots auxiliaires possèdent exactement la même diversité de modèles (9-9), mais avec quelques divergences dans leurs structures. L'élévation du degré de simplicité chez les mots vides fait que

le nombre de modèles les caractérisant est toujours très petit par rapport aux mots pleins. A propos des substitutifs, ils sont plus proches des mots auxiliaires quant à la fréquence de R₁.

5.1.2.3 Structure morpho- syllabique du mot en général

5.1.2.3.1 Texte 1

Le mot en général peut se présenter sous quarante-neuf (49) types de structures différents. Mais le plus fréquent est la racine monosyllabique (R₁) à hauteur de 59,62%. La racine dissyllabique (R₂ :13,62%) le suit immédiatement, à faible fréquence.

Modèles morpho-syllabiques du mot au sens global / (Tableau n° 102 : texte 1)

N°	Structures	Nombres	Fréq%	Exemples
1	R ₁	775	59,62%	zεn (briser), dε (d'avance)
2	R ₂	177	13,62%	eha(chanson), kpatɔ(rester)
3	P ₁ -R ₁	71	05,46%	āo(ton/ta), gɔnmε (sous)
4	R ₁ -R ₁	74	05,7%	tekɔ (essayer), hɔnwɔ(ces)
5	R ₁ -S ₁	36	02,76%	keɔ(ennemi), dεke (seul)
6	R ₂ - R ₁	31	02,38%	ehɔnwɔ(ceux-là)
7	R ₂ -R ₁ -R ₁	18	01,38%	ehajiji(action de chanter)
8	R ₂ - R ₂	13	01%	agbebodo(vie agonisante)
9	R ₂ -S ₁	10	0,77%	amεɔ(de/pour la personne)
10	R ₁ -R ₂	08	0,61%	kɔkε(saint)
11	R ₃	08	0,61%	xεxεxε (vivement)
12	R ₁ -R ₁ -S ₁	08	0,61%	vovomε (état d'aisance)

13	R ₁ -S ₁ -R ₁	05	0,39%	setwo(auditeurs)
14	R ₂ -R ₁ -S ₁	05	0,39%	ehashinɔ(chanteur)
15	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	04	0,31%	agbemɛnyɔwo (choses de la vie)
16	P ₀ -R ₁	03	0,23%	ɲsɛn(force/capacité)
17	R ₂ -R ₁ -R ₂	03	0,23%	enyɔɔnui (vérité)
18	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,23%	hayahaya (gaieté)
19	R ₁ -R ₁ -S ₁ -R ₁	03	0,23%	ɔɔɔmɛha(chant funèbre)
20	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	03	0,23%	akɔbuwogbe(langues étrangères)
21	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₂	03	0,23%	agbetɔɔayubɔ (Noir)
22	R ₃ -S ₁	03	0,23%	Kuɛshiba(nom de fille)
23	R ₁ -R ₁ -R ₁	02	0,15%	ɲmɛjakɛ (visage pâle)
24	R ₃ -R ₁ -R ₁	02	0,15%	Afrikagbewo(langues africaines)
25	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,15%	ketayovowo(colons)
26	R ₄	02	0,15%	minimini(mystérieusement)
27	P ₁ -R ₂	02	0,15%	videka (un peu)
28	R ₃ -R ₁	02	0,15%	Kuɛshiwo (les 'Kueshi')
29	R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,15%	buwonyikɔ(nom d'autres...)
30	R ₁ -R ₂ -R ₁	02	0,15%	kɔkɛwo (Saints)
31	R ₂ -R ₁ -S ₁ -R ₁	02	0,15%	elodotwo (diseurs de proverbe)
32	R ₅	01	0,08%	literatura(littérature)
33	R ₂ -R ₄	01	0,08%	nyidinkucukucu (matin tôt)
34	R ₁ -S ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	tamɛbubunyɔ (chose à réflexion)

35	P ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	m̄ayɔkpɔ(sans invoquer)
36	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	ηkeke(journée)
37	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	0,08%	miwotɔ́(notre)
38	P ₁ -R ₁ - S ₁	01	0,08%	mavomε(état de malaise)
39	R ₂ --S ₁ -R ₁	01	0,08%	agbetɔ́wo(gens)
40	R ₁ -R ₂ -S ₁	01	0,08%	mɔ́mɔ́jemε (à comprendre)
41	P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	n̄shishimε (état de tristesse)
42	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	n̄shishih̄a (chant de compassion)
43	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₂	01	0,08%	yaovikɔ́kɔ́ε (saint Yaovi)
44	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,08%	miwotɔ́wo (les nôtres)
45	R ₁ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	gaɔwomε (à certaines heures)
46	R ₂ -R ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	egaɔwomε (à certaines heures)
47	R ₃ -R ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,08%	Kuεshijitɔ́wo(parents de Kuεshi)
48	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	munumumuwo (jouets)
49	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	n̄shishinyɔ́wo (choses tristes)
		<u>1300</u>	<u>100%</u>	

5.1.2.3.2 Texte 2

Le mot au sens global peut se présenter sous quarante trois(43) types de structures morpho-syllabiques. Mais le plus usité demeure la racine

monosyllabique (R₁) à hauteur de 60,84%. La racine disyllabique (R₂ :9,46%) le suit aussi immédiatement, et ce, toujours à faible fréquence.

Modèles morpho-syllabiques du mot au sens global

Mot en général/(Tableau n°103 :texte 2)

N°	Structures	Nombres	Fréq %	Exemples
1	R ₁	791	60,84%	yɔ(c'est), mi (nous)
2	R ₂	123	9,46%	elɛ (ici), Mawu (Dieu)
3	R ₁ -R ₁	90	6,92%	soyi (s'en aller), mɛmi (consacré)
4	P ₁ -R ₁	55	4,23%	nii (lui), hunhɔ (là)
5	R ₃	38	2,92%	Moyizi (Moïse), azɔge (loin)
6	R ₁ -S ₁	36	2,77%	wob (leur), yɔhɔ (appeler :hab.)
7	R ₂ -S ₁	26	2%	amɛtɔ (pour l'homme)
8	R ₂ -R ₁	21	1,62%	jinjinjin (durée), nyuide (bien)
9	R ₀	15	1,15%	ɲ (je)
10	R ₁ -R ₁ -R ₁	12	0,92%	sɔɛvɛ (l'amene)
11	R ₁ -R ₂	08	0,62%	yideki(se)
12	R ₃ -R ₁	08	0,62%	efiɔvi (enfant du roi)
13	R ₃ -R ₂	08	0,62%	eziptufiɔ (roi d'Egypte)
14	R ₂ -S ₁ -R ₁	07	0,54%	Ebrɛtɔwo (Hébreux)
15	R ₃ -S ₁	06	0,46%	Eziptutɔ (Egyptien)
16	R ₄ -R ₁ -R ₁	06	0,46%	Israɛliviwo (Israélites)
17	P ₂ -R ₁	05	0,38%	dodomɛ (au milieu de)
18	R ₂ -R ₁ -R ₁	05	0,38%	ecɛɛdɛ (ceci étant)
19	R ₁ -R ₁ -S ₁	03	0,23%	ɲɛdotɔ (messager)

20	R ₄ -S ₁ -R ₁	03	0,23%	Israɛlitɔwo (Israélites)
21	R ₂ -R ₂	03	0,23%	enyɛdɛki(me)
22	P ₀ -R ₁	03	0,23%	ɲgbe(marqueur de l'injonctif négatif)
23	R ₄ -R ₁	02	0,15%	Madianiju (pays de Madian)
24	R ₄ -S ₁	02	0,15%	Abrahamutɔ (pour Abraham)
25	R ₂ -R ₁ -S ₁	02	0,15%	tɔgbiɔtɔ (de ton ancêtre)
26	R ₂ -R ₂ -R ₁	02	0,15%	enujɲuwo (choses extra)
27	R ₂ -S ₁ -R ₁ -S ₁	02	0,15%	nyɔnuvijinɔ (sage femme)
28	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	02	0,15%	vevisese (douleur)
29	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₂	02	0,15%	dɛviɔdada (grande sœur de l'enfant en question)
30	R ₄	01	0,08%	israɛli(Israel)
31	R ₁ -R ₃	01	0,08%	dɛkpokpoi (n'importe quel)
32	P ₁ -R ₂	01	0,08%	zedɛka (aussitôt)
33	R ₀ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	ɲkeki (journée)
34	R ₁ -S ₁ -S ₁	01	0,08%	mɛganxu (adulte)
35	R ₁ -P ₁ -R ₁	01	0,08%	nuhunɲɔ(cela)
36	R ₃ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	zakɔbuxomu(famille de Jacob)
37	R ₃ -S ₁ -R ₁	01	0,08%	Eziptutɔwo (Egyptiens)
38	P ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	hunhɔtɔ (ce)
39	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	01	0,08%	ketɔɲwo (ennemis)
40	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	amɛtɔwo(desdits gens)
41	R ₃ -S ₁ -R ₁ -S ₁	01	0,08%	eziptutɔtɔ (dudits Egyptiens)
42	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	ashiɛtɔgbɔwo (chèvres du b.-p.)

43	R ₂ -R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	01	0,08%	enujɪnuwawawo (faits extra)
		1300	100%	

5.1.2.3.3 Analyse comparative

Les deux textes partagent le même modèle dominant R_1 : les mots-racines à une syllabe sont les plus fréquents en àjǎgbè. Malgré les différences de genre opposant les deux corpus de base, les tendances demeurent les mêmes. Non seulement ils témoignent du même modèle de base, mais aussi à des taux équivalents (59,62%-60,84%). Ces chiffres montrent tout simplement qu'en àjǎgbè, six (6) mots sur dix (10) sont des racines monosyllabiques, c'est-à-dire sont purement simples. Cela montre combien ses mots sont simples. Les deux textes sont d'ailleurs proches quant à la diversité des structures morfo-syllabiques les caractérisant (49-43). Outre leur modèle dominant commun, ils sont aussi unanimes sur le type qui le suit directement : R_2 , et ce, à des taux de fréquence suffisamment (13,62%-9,46%) proches.

Tableau récapitulatif des modèles morphosyllabiques du mot àjá

(Tableau n°104 : texte 1 et texte 2)

	Structures morfo-syllabiques		Fréquences	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
1	R_1	R_1	59,62%	60,84%
2	R_2	R_2	13,62%	09,46%
3	P_1-R_1	R_1-R_1	05,46%	06,92%
4	R_1-R_1	P_1-R_1	05,7%	04,23%
5	R_1-S_1	R_3	02,76%	02,92%

6	R ₂ -R ₁	R ₁ -S ₁	02,38%	02,77%
7	R ₂ -R ₁ -R ₁	R ₂ -S ₁	01,38%	02%
8	R ₂ -R ₂	R ₂ -R ₁	01%	01,62%
9	R ₂ -S ₁	R ₀	0,77%	01,15%
10	R ₁ -R ₂	R ₁ -R ₁ -R ₁	0,61%	0,92%
11	R ₃	R ₁ -R ₂	0,61%	0,62%
12	R ₁ -R ₁ -S ₁	R ₃ -R ₁	0,61%	0,62%
13	R ₁ -S ₁ -R ₁	R ₃ -R ₂	0,39%	0,62%
14	R ₂ -R ₁ -S ₁	R ₂ -S ₁ -R ₁	0,39%	0,54%
15	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	R ₃ -S ₁	0,31%	0,46%
16	P ₀ -R ₁	R ₄ -R ₁ -R ₁	0,23%	0,46%
17	R ₂ -R ₁ -R ₂	P ₂ -R ₁	0,23%	0,38%
18	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	R ₂ -R ₁ -R ₁	0,23%	0,38%
19	R ₁ -R ₁ -S ₁ -R ₁	R ₁ -R ₁ -S ₁	0,23%	0,23%
20	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	R ₄ -S ₁ -R ₁	0,23%	0,23%
21	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₂	R ₂ -R ₂	0,23%	0,23%
22	R ₃ -S ₁	P ₀ -R ₁	0,23%	0,23%
23	R ₁ -R ₁ -R ₁	R ₄ -R ₁	0,15%	0,15%
24	R ₃ -R ₁ -R ₁	R ₄ -S ₁	0,15%	0,15%
25	R ₂ -R ₂ -R ₁	R ₂ -R ₁ -S ₁	0,15%	0,15%
26	R ₄	R ₂ -R ₂ -R ₁	0,15%	0,15%
27	P ₁ -R ₂	R ₂ -S ₁ -R ₁ -S ₁	0,15%	0,15%
28	R ₃ -R ₁	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	0,15%	0,15%
29	R ₁ -R ₁ -R ₂	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₂	0,15%	0,15%
30	R ₁ -R ₂ -R ₁	R ₄	0,15%	0,08%
31	R ₂ -R ₁ -S ₁ -R ₁	R ₁ -R ₃	0,15%	0,08%
32	R ₅	P ₁ -R ₂	0,08%	0,08%
33	R ₂ -R ₄	R ₀ -R ₁ -R ₁	0,08%	0,08%

34	R ₁ -S ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	R ₁ -S ₁ -S ₁	0,08%	0,08%
35	P ₁ -R ₁ -R ₁	R ₁ -P ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
36	R ₀ -R ₁ -R ₁	R ₃ -R ₁ -S ₁	0,08%	0,08%
37	R ₁ -S ₁ -S ₁	R ₃ -S ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
38	P ₁ -R ₁ -S ₁	P ₁ -R ₁ -S ₁	0,08%	0,08%
39	R ₂ -S ₁ -R ₁	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
40	R ₁ -R ₂ -S ₁	R ₂ -S ₁ -R ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
41	P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁	R ₃ -S ₁ -R ₁ -S ₁	0,08%	0,08%
42	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
43	R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₂	R ₂ -R ₂ -R ₁ -R ₁ -R ₁	0,08%	0,08%
44	R ₁ -S ₁ -S ₁ -R ₁		0,08%	—————
45	R ₁ -R ₁ -R ₁ -S ₁		0,08%	100%
46	R ₂ -R ₁ -R ₁ -S ₁		0,08%	
47	R ₃ -R ₁ -S ₁ -R ₁		0,08%	
48	R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁		0,08%	
49	P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁		0,08%	
			—————	
			100%	

Par suite de la simplicité de la structure morphématique du mot et de la diversité moyenne des structures syllabiques, la quantité de structures morpho-syllabiques en langue àjá est de 49-43, respectivement dans les deux corpus étudiés. Le nombre de modèles morpho-syllabiques dans les mots fonctionnels (9-9) et dans les substitutifs (8-9) est équivalent et limité. La grande diversité se rencontre au niveau des mots les plus lexicaux (47-38). Ceci est parallèle au fait que les modèles morphématiques et syllabiques complexes se notent chez ces mots significatifs à sémantisme fort. Si la diversité morpho-syllabique est très forte du côté des mots autonomes, c'est principalement dû aux substantifs qui à eux seuls regorgent 44 – 37 (textes

n°1 et n°2) modèles du genre, contre seulement 6 – 9 types de structures pour les verbes. Cela témoigne de la plus grande complexité des substantifs parmi les mots lexicaux (en dehors des qualifiants du texte 1 :83,33%), alors que les verbes, par la simplicité de leurs structures, sont plus proches des mots fonctionnels. Le modèle morpho-syllabique le plus usité au niveau global est R_1 (59,62%-60,84%) dans les deux textes. Entendons par R_1 , racine à une syllabe. Sa charge diminue selon l'élévation du degré d'autonomie du mot : mots fonctionnels : 85,38%-87,77% et mots autonomes : 42,56%-43,42%. Les modèles morpho-syllabiques les plus usités n'excèdent pas le morphème, et en longueur ne dépassent pas deux syllabes : R_1 (59,62%-60,84%) et R_2 (13,62%-9,46%). Les deux modèles suivants comportent deux morphèmes, mais toujours pas plus de deux syllabes : R_1-R_1 (5,7%-6,92%) et P_1-R_1 (5,46%-4,23%). Le modèle R_0 se rencontre seulement au niveau des substitutifs (Texte 2), mais les morphèmes asyllabiques (P_0 , R_0) comme partie intégrante des structures de mots existent chez les substantifs et les marqueurs. Le modèle R_1 est dominant dans toutes les classes sémantico-fonctionnelles, excepté au niveau des qualifiants qui ne connaissent pas ce type.

5.1.3 Corrélation entre mots sans jointure et / entre mots à jointures morphématiques

5.1.3.1 Texte 1

On remarque que neuf cent soixante trois (963) mots, soit 74,08% de tous les mots de ce texte, sont sans jointure morphématique : R_1 (775 mots soit 59,62%); R_2 (177 mots soit 13,62%); R_3 (8 mots soit 0,61%); R_4 (2 mots soit 0,15%) ; R_5 (1 mot soit 0,08%) alors que trois cent trente sept (337) mots soit 25,92% ont des jointures morphématiques. Parmi ces mots, 254 mots soit 19,54% de tous les mots du texte, ont une (01) jointure morphématique : $R-R$ (129 mots soit 9,92%) ; $P-R$ (76 mots soit 5,85%) ; $R-S$ (49 mots soit 03,77%). 55 mots soit 04,23% ont deux (02) jointures morphématiques : $R-R+R-R$ (32 mots soit 2,45%) ; $R-R+R-S$ (14 mots soit 1,08%) ; $R-S+S-R$ (6 mots soit

0,46%) ; P-R+R-S (1 mot soit 0,08%) ; P-R+R-R (1 mot soit 0,08%) ; R-S+S-S (1 mot soit 0,08%). 25 mots soit 1,92%, ont trois (03) jointures morphématiques : R-S+S-R+R-R (7 mots soit 0,54%) ; R-R+R-R+R-R (7 mots soit 0,54%) ; R-R+R-S+S-R (6 mots soit 0,46%) ; R-R+R-R+R-S (2 mots soit 0,15%) ; P-R+R-R+R-R (1 mot soit 0,08%) ; P-R+R-R+R-S (1 mot soit 0,08%) ; R-S+S-S+S-R (1 mot soit 0,08%) . 3 mots soit 0,23% ont quatre (04) jointures morphématiques : P-R+R-R+R-R+R-R (1 mot soit 0,08%) ; R-S+S-R+R-R+R-R (1 mot soit 0,08%) ; R-R+R-R+R-R+R-R (1 mot soit 0,08%).

L'élévation du degré d'autonomie fait que dans le texte 1, la charge des mots sans jointure morphématique diminue tandis que celle des mots à jointures morphématiques augmente. La fréquence des mots sans jointures morphématiques dans les mots vides est de 91,98% ; au niveau des substitutifs, elle est de 69,33% ; et dans les mots pleins, elle est de 64,6%. Ainsi, la fréquence des mots à jointures morphématiques est de 8,02% pour les mots à sémantisme faible ; 30,67% pour les substitutifs et 34,17% pour les mots à sémantisme fort. La tendance s'observe avant tout et de façon très nette au sommet des mots autonomes : des verbes (86,79%) aux substantifs (40,37%), le nombre de mots sans jointures morphématiques chute de plus de la moitié. Cette hétérogénéité des mots sans jointure se manifeste surtout au niveau du deuxième groupe des mots autonomes, c'est-à-dire selon que l'on passe des qualificatifs (80%) aux qualifiants (16,67%). Dans les classes mineures, c'est l'élévation du degré de grammaticalité qui augmente la charge des mots sans jointures. Les déterminatifs en comptent 52%, les postpositions 94,23% ; les marqueurs / unificateurs : 98,28% /98,96% (taux de fréquence quasi identiques).

Conformément à la corrélation entre les mots à une, deux, trois et quatre jointures morphématiques, les mots significatifs principaux l'emportent sur les substitutifs et les mots accessoires par la présence de toutes les quatre formes de jointures. Les substitutifs et les mots auxiliaires ne connaissent, en effet, que les mots à une et trois jointures pour les uns et à deux pour les

autres. Il faut remarquer que ce sont les substitutifs qui comptent plus de mots à une jointure (30%) devant les mots pleins (24,38%) et les mots vides (7,54%). Mais, ils sont surplombés par la fréquence élevée de mots à trois jointures typiques aux mots significatifs. De toutes les classes sémantico-fonctionnelles, seuls les substantifs regorgent toutes les quatre formes de jointure. Cela témoigne de la plus grande complexité de cette classe (en dehors des qualificants). Les verbes et les déterminatifs comptent chacun deux formes de jointures identiques : les mots à une et deux jointures. Les substitutifs possèdent aussi deux formes de jointures, mais l'une relève d'une jointure et l'autre de trois. Toujours est-il que les verbes, les substitutifs et les déterminatifs ont chacun deux types de jointures. Les unificateurs, les marqueurs, les postpositions, les qualificatifs et surtout les qualificants ne connaissent que les mots à une jointure morphématique (cf. tableaux n°108, 110, 112, 114).

5.1.3.2 Texte 2

On remarque que neuf cent soixante huit (968) mots soit 74,46% de tous les mots du texte2 sont sans jointure morphématique : R_1 (791 mots soit 60,84%) ; R_2 (123 mots soit 9,46%) ; R_3 (38 mots soit 2,92%) ; R_0 (15 mots soit 1,15%) ; R_4 (1 mot soit 0,08%) alors que trois cent trente deux (332) mots soit 25,54% de tous les mots du texte 2 ont des jointures morphématiques. Parmi ces mots, 275 mots soit 21,15% de tous les mots du texte, ont une jointure morphématique : R-R (141 mots soit 10,85%) ; R-S (70 mots soit 5,38%) ; P-R (64 mots soit 4,92%). 46 mots soit 3,55% ont deux jointures morphématiques : R-R+R-R (26 mots soit 2%) ; R-S+S-R (11 mots soit 0,85%) ; R-R+R-S (6 mots soit 0,46%) ; R-S+S-S (1 mot soit 0,08%) ; R-P+P-R (1 mot soit 0,08%) ; P-R+R-S (1 mot soit 0,08%). 9 mots soit 0,69% ont trois jointures morphématiques : R-R+R-R+R-R (4 mots soit 0,3%) ; R-S+S-R+R-S (3 mots soit 0,23%) ; R-S+S-R+R-R (1 mot soit 0,08%) ; R-S+S-S+S-R (1 mot soit 0,08%). 2 mots soit 0,15% ont 4 jointures : R-R+R-R+R-R+R-R.

Comme dans le texte 1, l'élévation du degré d'autonomie fait que dans le texte 2, la charge des mots sans jointure morphématique diminue tandis que celle des mots à jointures morphématiques augmente. La fréquence des mots sans jointure dans les mots grammaticaux est de 90,61% ; au niveau des substitutifs, elle est de 73,42% et dans les mots lexicaux, elle est de 63,89%. La tendance s'observe d'ailleurs de façon très nette comme dans le texte 1 au sommet des mots autonomes : des verbes (85,24%) aux substantifs (42,08%), le nombre de mots sans jointure chute de plus de la moitié. Cette hétérogénéité des mots sans jointure se manifeste davantage au niveau du deuxième couple de cette classe, c'est-à-dire selon que l'on passe des qualificatifs (75%) aux qualifiants (28,57%).

Dans les classes mineures, c'est l'élévation du degré de grammaticalité qui fait que la charge des mots sans jointure augmente : 68,6% pour les déterminatifs ; 88,24% pour les postpositions ; 97,47% / 100% pour les marqueurs / unificateurs. Cette tendance est parallèle à celle du texte 1.

Conformément à la corrélation entre mots à une, deux, trois et quatre jointures, les mots significatifs principaux l'emportent sur les substitutifs et les mots auxiliaires par la présence de toutes les quatre formes de jointures. Les substitutifs et les mots auxiliaires, en effet, ne connaissent que les mots à une et à deux jointures. Contrairement dans le texte 1, ici ce sont les mots pleins qui comptent légèrement plus de mots à une jointure que les substitutifs et davantage devant les mots vides. Parmi toutes les classes, seuls les substantifs regorgent en réalité toutes les quatre formes de jointure. Particulièrement ici, en plus des verbes et déterminatifs comptant deux types de jointure identiques : mots à une et à deux jointures, s'ajoutent les qualifiants, les qualificatifs et les substitutifs selon les mêmes modèles. Comme dans le texte 1, les postpositions et les marqueurs ne connaissent, parmi les mots à jointures, que des mots à une seule jointure. Contrairement dans le texte 1, les unificateurs du texte 2 sont tous sans jointures. C'est

d'ailleurs la seule classe sémantico-fonctionnelle ici à ne compter que des mots du genre.

5.1.3.3 Analyse comparative

On remarque que 74,08%-74,46% de tous les mots de chacun des textes, sont sans jointure morphématique (R_1, R_2, R_3, R_4, R_5 pour le texte 1 et R_0, R_1, R_2, R_3, R_4 pour le texte 2) alors que 25,92%-25,54% ont des jointures morphématiques. Parmi ces mots-ci 19,54%-21,15% de tous les mots de chaque texte, ont une jointure : P-R, R-R, R-S communément; 4,22%-3,55% ont deux jointures : R-S-R, P-R-S, R-R-S, R-R-R, R-S-S et P-R-R (spécifiquement de plus dans le texte 1), R-P-R (spécifiquement de plus dans le texte 2); 1,92%-0,69% ont trois jointures : R-R-R-R, R-S-R-R, R-S-S-R et P-R-R-R, R-R-S-R, P-R-R-S, R-R-R-S (spécifiquement de plus dans le texte 1) et R-S-R-S (spécifiquement de plus dans le texte 2); 0,24%-0,15% ont quatre jointures : R-R-R-R-R et P-R-R-R-R, R-S-R-R-R (spécifiquement de plus dans le texte 1).

Une comparaison parallèle faite entre les deux corpus montre à ce niveau d'analyse de très grandes similitudes. Que ce soit par rapport au modèle morphologique dominant et à sa fréquence, aux modèles morphologiques à jointures/ sans jointure et à leur fréquence, le schéma est quasi identique. Il est vrai qu'au niveau des taux de fréquence, il n'y a pas d'équivalence très exacte, mais ils sont très proches. Le modèle absent le plus marquant dans le texte 1 est R_0 qui ne se rencontre que chez les substitutifs du texte 2 à l'état isolé. Dans les deux corpus, on peut compter des mots allant respectivement de un à quatre jointures morphématiques. Mais ce sont uniquement les substantifs qui comptent des mots allant à cette échelle. Quant aux autres classes, elles sont limitées à trois jointures, voire à deux ou à une selon la catégorie. Conformément aux deux textes, les verbes et les déterminatifs regorgent des mots allant d'une à deux jointures (mis à part les mots sans jointures). L'ensemble des corpus montre par ailleurs que les

qualifiants et les qualificatifs comptent également des mots à une et deux jointures au maximum. Quant aux substitutifs, ils s'étendent parfois à trois à cause surtout du morphème pluralisateur.

Pour ce qui est des mots auxiliaires, ils ne dépassent pas deux jointures. Et s'ils vont même jusqu' à deux, c'est uniquement en fonction des déterminatifs. Sinon, en général, les mots les plus fonctionnels n'excèdent pas la jointure. Unanimement, l'élévation du degré d'autonomie fait qu'en langue àjà, la charge des mots sans jointure morphématique diminue tandis que celle des mots à jointures morphématiques augmente selon que l'on passe respectivement des mots vides aux substitutifs et de ceux-ci aux mots pleins. Cette tendance se vérifie d'ailleurs de façon très nette dans les classes majeures : des verbes aux substantifs et encore mieux des qualificatifs aux qualifiants. Dans les classes mineures, c'est parallèlement l'élévation du degré de grammaticalité qui fait que la charge des mots sans jointures augmente : des déterminants aux postpositions, et des postpositions aux marqueurs /unificateurs.

Fréquence des mots à jointures morphémiques et sans jointures morphémiques dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°105 : texte 1)

Classes sémantico-fonctionnelles	Mots sans jointures morphémiques		Mots à jointures morphémiques	
	Fréquence%	Structures	Fréquence	Structures
Substantifs	40,37%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₄ R ₅	59,63%	P-R, R-R,R-S, P-R-S, R-R-S, R-S-R ,R-R-R, P-R-R-R, R-R-R-R, R-R-S-R, P-R-R-S, R-R-R-S ,R-S-R-R, P-R-R-R-R,R-S-R-R-R, R-R-R-R-R
Verbes	86,79%	R ₁ R ₂ R ₃	13,21%	P-R R-R R-S R-R-S P-R-R
Qualifiants	16,67%	R ₂	83,33%	R-R
Qualificatifs du procès	80%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₄	20%	P-R R-RR-S
Substitutifs	69,33%	R ₁	30,67%	P-R R-R R-S R-S-S-R
Déterminatifs	52%	R ₁ R ₂	48%	R-R R-S P-R, R-S-S R-R-R
Postpositions	94,23%	R ₁ R ₂	5,77%	P-R R-R
Unificateurs	98,96%	R ₁ R ₂	1,04%	R-R
Marqueurs	98,28%	R ₁	1,72%	P-RR-R

Fréquence des mots à jointures morphémiques et sans jointures morphémiques dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°106 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Mots sans jointures morphémiques		Mots à jointures morphémiques	
	Fréquence %	Structures	Fréquence %	Structures
Substantifs	42,08%	R ₁ R ₂ , R ₃ R ₄	57,92%	R-R, R-S, P-R, R-R-R, R-S-R, R-R-S, R-R-R-R, R-S-R-S, R-R-R-R-R, R-S-S, R-S-S-R, R-S-R-R
Verbes	85,24%	R ₁ R ₂	14,76%	R-R, R-S R-R-R
Qualifiants	28,57%	R ₁	71,43%	R-R R-R-R
Qualificatifs du procès	75%	R ₁ , R ₂ R ₃	25%	P-R, R-R R-R-R
Substitutifs	73,43%	R ₁ R ₀ R ₂	26,57%	R-R P-R R-P-R
Déterminatifs	68,6%	R ₁	31,4 %	R-R P-R R-S P-R-S
Postpositions	88,24%	R ₁ R ₂	11,76%	R-R P-R
Unificateurs	100%	R ₁ , R ₂	/	/
Marqueurs	97,47%	R ₁	2,53%	R-R P-R

Fréquence des mots à jointures morphémiques et sans jointures morphématique dans chaque classe sémiologique

Tableau n°107 (texte 1)

Classes sémiologiques	Mots sans jointure morphématique		Mots à jointures morphémiques	
	Fréquence	Structures	Fréquence	Structures
Mot au sens global	74,08%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₄ R ₅	25,92%	R-R, R-S, P-R, R-S-S, R-R-R, R-R-S, R-S-R, P-R-S, P-R-R, R-S-S-R, P-R-R-R, R-R-R-R, R-R-S-R, P-R-R-S, R-R-R-S, R-S-R-R, P-R-R-R-R, R-S-R-R-R, R-R-R-R-R
Mots significatifs	64,60%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₄ R ₅	35,40%	R-R, P-R, R-S, P-R-R, R-R-S, P-R-S, R-S-R, R-R-R, P-R-R-R, R-R-R-R, R-R-S-R, P-R-R-S, R-R-R-S, R-S-R-R, P-R-R-R-R, R-S-R-R-R, R-R-R-R-R
Substitutifs	69,33%	R ₁	30,67%	P-R, R-R, R-S, R-S-S-R
Mots accessoires	91,98%	R ₁ R ₂	08,02%	P-R R-R R-S R-S-S R-R-R

Fréquence des mots à jointures morphémiques et sans jointures morphémiques dans chaque classe sémiologique

(Tableau n°108 : texte 2)

Classes sémiologiques	Mots sans jointures morphémiques		Mots à jointures morphémiques	
	Fréquences %	Structures	Fréquences %	Structures
Mot en général	74,46%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₀ R ₄	25,54%	R-R, R-S, P-R, R-R-R, R-S-R, R-R-S, R-R-R-R, R-S-R-S, R-R-R-R-R, R-S-S, R-P-R, P-R-S, R-S-R-R, R-S-S-R
Mots significatifs	63,89%	R ₁ R ₂ R ₃ R ₄	36,11%	R-R, R-S, P-R, R-R-R, R-S-R, R-R-S, R-R-R-R, R-S-R-S, R-R-R-R-R R-S-S, R-S-S-R R-S-R-R
Substitutifs	73,42%	R ₁ R ₀ R ₂	26,58%	R-R P-R R-P-R
Mots accessoires	90,61%	R ₁ R ₂	9,39%	R-R P-R R-S P-R-S

Fréquence des mots à jointures morphémiques selon le nombre de points de jonctions de morphèmes dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°109 : texte 1)

Classe sémantico-fonctionnelle	Mots à 1 jointure morphématique		Mots à 2 jointures morphémiques		Mots à 3 jointures morphémiques		Mots à 4 jointures morphémiques	
Substantifs	36,69%	P-R R-R R-S	14,67%	P-R-S R-R-S R-S-R R-R-R	7,34 %	P-R-R-R R-R-R-R R-R-S-R P-R-R-S R-R-R-S R-S-R-R	0,93%	P-R-R-R-R R-S-R-R-R R-R-R-R-R
Verbes	11,63%	P-R R-R R-S	1,57%	P-R-S R-R-S	/	/	/	/
Qualifiants	83,33%	R-R	/	/	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	20%	P-R R-R R-S	/	/	/	/	/	/
Substitutifs	30%	P-R R-R R-S	/	/	0,67 %	R-S-S-R	/	/
Déterminatifs	44%	R-R R-S P-R	4%	R-S-S R-R-R	/	/	/	/
Postpositions	5,77%	P-R R-R	/	/	/	/	/	/
Unificateurs	1,04%	R-R	/	/	/	/	/	/
Marqueurs	1,72%	P-R R-R	/	/	/	/	/	/

Fréquence des mots à jointures morphémiques selon le nombre de points de jonctions de morphèmes dans chaque classe sémantico-fonctionnelle /

(Tableau n° 110 : texte 2)

Types de mots Classe sémantico-fonctionnelle	Mots à 1 jointure morphématique		Mots à 2 jointures morphémiques		Mots à 3 jointures morphémiques		Mots à 4 jointures morphémiques	
	Substantifs	41,45%	R-R R-S P-R	12,98%	R-R-R R-S-R R-R-S R-S-S	2,85 %	R-R-R-R R-S-R-S R-S-S-R R-S-R-R	0,63%
Verbes	14,42%	R-R R-S	0,33%	R-R-R	/		/	
Qualifiants	57,14%	R-R	14,29%	R-R-R	/		/	
Qualificatifs du procès	23,21%	P-R R-R	1,79%	R-R-R	/		/	
Substitutifs	25,95%	R-R P-R	0,63%	R-P-R	/		/	
Déterminatifs	30,24%	R-R P-R R-S	1,16%	P-R-S	/		/	
Postpositions	11,76%	R-R P-R	/		/		/	
Unificateurs	/		/		/		/	
Marqueurs	2,53% P-R	R-R	/		/		/	

Fréquence des mots à jointures morphémiques selon le nombre de points de jonctions de morphèmes dans chaque classesémiologique

(Tableau n°111 : texte 1)

Classes sémiologiques	Mots à 1 jointure morphématique		Mots à 2 jointures morphémiques		Mots à 3 jointures morphémiques		Mots à 4 jointures morphémiques	
Mot en général	19,54 %	P-R R-R R-S	4,23 %	P-R-R R-S-R P-R-S R-R-S R-R-R R-S-S	1,92 %	P-R-R-R R-R-R-R R-R-S-R P-R-R-S R-R-R-S R-S-R-R R-S-S-R	0,23 %	P-R-R-R-R R-S-R-R-R R-R-R-R-R
Mots significatifs	24,38 %	P-R R-R R-S	7,3%	P-R-S R-R-S R-S-R R-R-R P-R-R	3,3%	P-R-R-R R-R-R-R R-R-S-R P-R-R-S R-R-R-S R-S-R-R	0,42 %	P-R-R-R-R R-R-R-R-R R-S-R-R-R
Substitutifs	30%	P-R R-R R-S	/		0,67 %	R-S-S-R	/	
Mots auxiliaires	7,54%	P-R R-R R-S	0,48%	R-R-R R-S-S	/		/	

Fréquence des mots à jointures morphémiques selon le nombre de points de jonctions de morphèmes dans chaque classe sémiologique

(Tableau n°112 : texte 2)

Classes sémiologiques	Mots à 1 jointure morphématique		Mots à 2 jointures morphématiques		Mots à 3 jointures morphématiques		Mots à 4 jointures morphématiques	
	Mot au sens global	21,15 %	R-R R-S P-R	3,55%	R-R-R R-S-R R-R-S R-S-S R-P-R P-R-S	0,69%	R-R-R-R R-S-R-S R-S-S-R R-S-R-R	0,15%
Mots significatifs	28,07 %	R-R R-S P-R	6,43%	R-R-R R-S-R R-R-S R-S-S	1,32%	R-R-R-R R-S-R-S R-S-S-R R-S-R-R	0,29%	R-R-R-R-R
Substitutifs	25,95 %	R-R P-R	0,63%	R-P-R	/		/	
Mots auxiliaires	9,17%	R-R P-R R-S	0,22%	P-R-S	/		/	

5.2CORRELATION ENTRE LES FRONTIERES DE SYLLABE ET LES FRONTIERES DE MORPHEME

« La corrélation entre les frontières de syllabe et les frontières de morphème n'est pas seulement pour l'étude de la typologie phonologique des langues, mais peut servir aussi à déterminer les tendances grammaticales qui agissent dans les langues »(Bada, M.D. 2002 :134)

5.2.1Fréquence des jointures morphématisques par rapport aux coupes syllabiques

5.2.1.1Texte 1

Les frontières syllabiques se rencontrent plus fréquemment que les frontières morphématisques. On note en effet dans ce texte, 451 jointures morphématisques et 799 coupes syllabiques, c'est-à-dire à peu près une jointure morphématisque pour près de deux coupes syllabiques (cf. tableau n°114). Cela montre la non équivalence de la syllabe et du morphème dans ce texte àjà. L'àjàgbè partage ainsi sur ce point la même caractéristique typologique que le yoruba, langue aussi agglutinante et lexicale (cf. Bada, M.D. 1992/2002). En effet, d'après Bada, M.D. (1992/2002), on y compte 423 jointures morphématisques et 911 coupes syllabiques, c'est-à-dire à peu près une jointure morphématisque pour deux coupes syllabiques.

La tendance générale en àjàgbè se reflète dans les deux principales classes sémiologiques, sauf que dans la signification lexicale, elle est un peu plus évidente(cf. tableau n°114). Parmi les classes sémantico-fonctionnelles, ce sont les postpositions, les qualifiants, les substantifs,les qualificatifs, et surtout les unificateurs qui approchent, voire dépassent très largement la tendance générale (cf tableau n°113).

5.2.1.2 Texte 2

Les frontières syllabiques se rencontrent aussi ici plus fréquemment que les frontières morphémiques. On note en effet dans ce texte 402 jointures morphémiques et 792 coupes syllabiques, c'est-à-dire à peu près une jointure morphématique pour en quelque sorte deux coupes syllabiques (cf. tableau n°114). Cela montre davantage la non équivalence de la syllabe et du morphème dans ce texte et confirme les tendances observées dans le texte 1.

Mais la particularité ici relève des mots auxiliaires qui s'écartent un peu de la tendance générale : à peu près une jointure morphématique pour un peu plus d'une coupe syllabique (cf. tableau n°114). Par rapport au texte 1, parmi les classes semantico-fonctionnelles du texte 2, ce sont seulement les qualificatifs et surtout les substantifs qui respectivement approchent et surplombent la tendance générale (cf. tableau n°113).

5.2.1.3 Analyse comparative

Dans les textes n°1 et n°2, les frontières syllabiques se rencontrent plus fréquemment que les frontières morphémiques. On note respectivement 451-402 jointures morphémiques et 799-792 coupes syllabiques, c'est-à-dire à peu près une jointure pour près de deux coupes syllabiques dans le texte 1, et, à peu près une jointure morphématique pour en quelque sorte deux coupes syllabiques dans le texte 2. Les deux corpus s'identifient presque parfaitement à ce niveau, ce qui montre effectivement la non équivalence de la syllabe et du morphème en àjǎgbè. L'analyse parallèle des deux textes confirme qu'en langue àjǎ syllabique, agglutinante et lexicale, les frontières syllabiques se rencontrent plus fréquemment que les frontières morphémiques. L'àjǎgbé rejoint ainsi le yoruba, langue aussi syllabique, agglutinante et lexicale quant à cette caractéristique typologique qui leur est commune. Précisons que cette non équivalence est plus marquée dans les mots lexicaux que dans les mots grammaticaux.

Fréquence des jointures morphémiques par rapport aux coupes syllabiques dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n° 113)

Classes sémantico-fonctionnelles	Jointures morphémiques		Coupes syllabiques		Rapport			
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1		Texte 2	
Substantifs	300	248	562	580	0,53	1,87	0,42	2,33
Verbes	47	46	66	58	0,71	1,4	0,79	1,26
Qualifiants	05	06	11	06	0,45	2,2	01	01
Qualificatifs du procès	15	15	34	26	0,4	2,26	0,57	1,73
Substitutifs	48	43	63	60	0,76	1,31	0,71	1,39
Déterminatifs	26	28	31	31	0,83	1,19	0,9	1,1
Postpositions	06	12	10	16	0,6	1,66	0,75	1,33
Unificateurs	01	/	21	12	0,04	21	0	/
Marqueurs	03	04	01	03	03	0,33	1,33	0,75

Fréquence des jointures morphémiques par rapport aux coupes syllabiques dans les classes sémiologiques

(Tableau n° 114)

Classes sémiologiques	Jointures morphémiques		Coupes syllabiques		Rapport			
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2	Texte 1		Texte 2	
Mot au sens global	451	402	799	792	0,56	1,77	0,5	1,97
Mots pleins	367	315	673	670	0,54	1,83	0,47	2,12
Substitutifs	48	43	63	60	0,76	1,31	0,71	1,39
Mots vides	36	44	63	62	0,57	1,75	0,7	1,4

5.2.2 Convergences et divergences entre jointures morphématiques et coupes syllabiques

L'analyse portant sur la fréquence de convergences/ divergences entre jointures morphématiques et syllabiques, n'est pas détachée de l'objet principal d'étude qu'est la structure morphologique du mot. Elle constitue en quelque sorte un satellite autour de ce noyau pour permettre de mieux comprendre les techniques de détermination des indices d'agglutination dans chaque classe de mot et dans le mot en général.

5.2.2.1 Texte 1

Eu égard à ce qui précède, il faut noter que la primauté de la technique agglutinante de liaison des morphèmes est presque absolue dans ce texte. En effet, il ya seulement 1,55% de divergence entre jointures morphématiques et frontières syllabiques (7 de 451) et 98,45% de convergences (cf. tableau n°116). Cette prédominance se vérifie au niveau des mots grammaticaux et mieux encore chez les mots lexicaux. L'élévation du degré d'autonomie fait que le taux de convergences augmente pendant que le taux de divergences diminue selon que l'on passe des mots grammaticaux aux mots lexicaux. Mais cette progression n'est pas grande. Parmi les classes sémiologiques, les substitutifs sont seuls à adopter de façon absolue la technique agglutinante dans leurs jointures de morphèmes au sein du mot. Il ya en effet 100% de convergences entre jointures morphématiques et frontières syllabiques. Il en est de même pour les autres classes sémantico-fonctionnelles excepté les marqueurs où la plupart des jointures morphématiques et frontières syllabiques divergent à hauteur de 66,67% (cf. tableau n°115). Les substantifs, quant à eux, priment également sur la technique agglutinante de liaison des morphèmes sauf que chez eux cette prédominance n'est pas aussi absolue, mais presque: 98,33% de convergences et 1,67% de divergence.

5.2.2.2 Texte 2

Les tendances observées dans le texte 1 sont parallèles et identiques (à quelques exceptions près) à celles du texte 2. Les seules particularités relèvent ici des unificateurs et des marqueurs. Les unificateurs du texte 2 ne connaissent pas de jointures. Chez les marqueurs du texte 2, le degré de convergences entre frontières syllabiques et jointures morphématisées est plus grand (75%), mais insuffisant. C'est pourquoi on ne peut toujours pas dire que la technique agglutinante de liaison des morphèmes est aussi (presque) absolue que dans les autres classes.

5.2.2.3 Analyse comparative

Conformément aux deux textes, la primauté de la technique agglutinante de liaison des morphèmes est presque absolue en àjàgbè. En effet, il y a seulement 1,67%-1,55% de divergence entre jointure morphématisées et frontières syllabiques (7 de 451 et 4 de 402) et 98,45%-99% de convergences. C'est d'ailleurs ce qui explique le degré maximal d'indice d'agglutination de la langue (0,98 - 0,99). N'eût été les phonèmes consonantiques (nasals) à statut de morphème (surtout de préfixe) à l'intérieur de la structure de certains marqueurs et substantifs, on n'aurait enregistré aucune divergence. En réalité, il n'y a que les marqueurs (66,67%-33,33% de divergences), voire les substantifs (1,67%-1,21% de divergence) qui ne totalisent pas 100% de convergences dans la liaison de leurs morphèmes (les 100% sont représentés par le chiffre 1 dans le tableau des indices). Les marqueurs constituent la seule classe où le taux de divergences est plus élevé : la prédominance de la technique agglutinante de liaison des morphèmes est donc moins évidente.

Conformément aux deux textes, l'élévation du degré d'autonomie fait qu'en langue àjà, le taux de convergences augmente pendant que le taux de divergences diminue selon que l'on passe des mots grammaticaux aux mots lexicaux. Mais cette progression n'est pas nette. Si les mots auxiliaires ont un

taux de divergences un peu plus élevé, c'est en fonction des marqueurs. Ils dénotent seulement de 57,14% de convergences contre 42,86% de divergences partant de la fusion des deux corpus. Ceci témoigne certes d'une prédominance de l'agglutination, mais beaucoup moins évidente à en croire Zubkova L.G.(1984). Ainsi suite à l'ensemble des deux textes, les mots grammaticaux sont limités à 96,25% de convergences contre 3,75% de divergences par rapport aux mots lexicaux qui montent à 98,83% de convergences contre seulement 1,17% de divergence. Toutefois ces deux classes principales sémiologiques restent proches en ce sens que leur divergence à ce niveau est minime. On peut alors dire que la technique agglutinante de liaison des morphèmes est presque absolue aussi bien chez les mots lexicaux que grammaticaux.

Convergence et divergence entre jointures morphémiques et frontières syllabiques dans chaque classe sémantico-fonctionnelle / Tableau n° 115

Classes sémantico-fonctionnelles	Convergences (C/J)		Divergences (D/J)	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	295/300	245/248	05/300	3/248
	98,33%	98,79%	1,67%	1,21%
			P ₀ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁ R ₀ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	P ₀ -R ₁ R ₀ -R ₁ -R ₁
Verbes	47/47	46/46	0/47	0/46
	100%	100%	0%	0%
Qualifiants	5/5	6/6	0/5	0/6
	100%	100%	0%	0%
Qualificatifs du procès	15/15	15/15	0/15	0/15
	100%	100%	0%	0%
Substitutifs	48/48	43/43	0/48	0/43
	100%	100%	0%	0%
Déterminatifs	26/26	28/28	0/26	0/28
	100%	100%	0%	0%
Postpositions	6/6	12/12	0/6	0/12
	100%	100%	0%	0%
Unificateurs	1/1	/	0/1	/
	100%		0%	
Marqueurs	1/3	3/4	2/3	1/4
	33,33%	75%	66,67%	25%
			P ₀ -R ₁	P ₀ -R ₁

Convergences et divergences entre jointures morphématiques et frontières syllabique par classe sémiologique / (Tableau n° 116)

Classes Sémiologiques	Convergences (C/J)		Divergences (D/J)	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot au sens Global	444/451	398/402	7/451 1,55%	04/402 01%
	98,45%	99%	R ₀ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	P ₀ -R ₁ R ₀ -R ₁ -R ₁
Mots à sémantisme fort	362/367	312/315	5/367 1,36%	03/315 0,95%
	98,64%	99,05%	R ₀ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -S ₁ P ₀ -R ₁ -R ₁ -R ₁ -R ₁	P ₀ -R ₁ R ₀ -R ₁ -R ₁
Substitutifs	48/48	43/43	0/48	0/43
	100%	100%	0%	0%
Mots à sémantisme faible	34/36	43/44	2/36 5,56%	1/44 2,27%
	94,44%	97,73%	P ₀ -R ₁	P ₀ -R ₁

5.2.3 Distribution des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction

5.2.3.1 Texte1

Dans ce texte, les frontières syllabiques passent un peu plus fréquemment aux points de jonctions des morphèmes. En langue àjà agglutinante, la fréquence de coupes syllabiques à travers la jointure morphématique est naturellement plus grande (55,57%-50,25%) que la fréquence passant à l'intérieur des morphèmes (44,43%-49,75%). De ce fait, la coupe syllabique à l'intérieur du morphème s'observe exclusivement dans le morphème qui a deux syllabes et plus pour longueur ; les frontières syllabiques passent surtout à l'intérieur des morphèmes radicaux considérés comme les plus longs. En réalité, avec la convergence presque absolue entre jointures morphématiques et frontières syllabiques, la fréquence des coupes syllabiques aux points de jonction est plus grande que la fréquence des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes (55,57% contre 44,43%) (cf. tableau n°118).

En àjàgbè, la tendance générale relative à la distribution des frontières syllabiques se reflète au niveau des mots lexicaux et des mots grammaticaux, plus précisément chez les substantifs, les postpositions, encore mieux chez les verbes, les substitutifs, les déterminatifs et de façon maximale chez les marqueurs (cf. tableau n°117). Remarquons que chez ces marqueurs, aucune coupe syllabique ne passe à l'intérieur des morphèmes. Contrairement aux autres, les qualifiants, les qualificatifs et surtout les unificateurs sont caractérisés principalement par la fréquence de coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes. La fréquence des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes est presque absolue chez les unificateurs pendant que la fréquence des coupes syllabiques aux points de jonction est maximale chez les marqueurs. Cependant, nous notons que dans le texte 1, au niveau des marqueurs, la coupe syllabique ne passe pas à l'intérieur de la jointure

morphématique P-R en raison de la nasale consonantique (asyllabique) à statut de préfixe dans ce type de structure.

5.2.3.2 Texte2

Les tendances relatives au texte 1 se vérifient presque toutes dans le texte2. L'une des particularités ici relève des mots significatifs principaux où la fréquence des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes monte jusqu'à égaler presque la fréquence des coupes syllabiques aux points de jonction (cf. tableau n°118). Cela est principalement dû aux substantifs du texte 2 adoptant plus de coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes (cf. tableau n°117) au point où sa fréquence devient homogène. Contrairement dans le texte1, ici les qualificatifs et les qualifiants comptent plus de frontières syllabiques aux points de jonction. Les qualifiants en particulier ne comptent aucune coupe syllabique à l'intérieur des morphèmes.

5.2.3.3 Analyse comparative

Conformément aux deux corpus, les frontières syllabiques passent un peu plus fréquemment aux points de jonctions des morphèmes. En langue à já agglutinante, la fréquence des coupes syllabiques à travers la jointure morphématique est naturellement plus grande (55,57%-50,25%) que la fréquence des coupes syllabiques passant à l'intérieur des morphèmes (44,43%-49,75%). De ce fait, en à jágbè, la coupe syllabique à l'intérieur du morphème s'observe exclusivement dans le morphème qui a deux syllabes et plus pour longueur ; les frontières syllabiques passent surtout à l'intérieur des morphèmes radicaux considérés comme les plus longs. La tendance générale se reflète aux niveaux des trois classes sémiologiques, surtout chez les substitutifs. Mais quand on passe directement des mots grammaticaux aux mots les plus lexicaux, la fréquence de coupes syllabiques aux points de jonction diminue en faveur de la fréquence de coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes (de 46,03%-30,65% à 46,21%-53,43%). Cela s'explique par leur longueur en syllabes plus grande (1,92-1,97), partant leur degré de

synthétisme plus élevé (1,5-1,46). Dans ces mots-ci, il y a les substantifs du texte 2 (57,76%), les qualifiants (54,54%) et les qualificatifs (55,85%) du texte 1 qui justifient ce phénomène. Mais de toutes les classes, ce sont les unificateurs qui l'emportent par la fréquence maximale de ses coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes. Cela ne dénie en rien leur simplicité syllabique maximale. Ils comptent en réalité plus de mots dissyllabiques par rapport aux mots à jointures de racines monosyllabiques. Les marqueurs, par contre, se distinguent par la fréquence maximale de ses coupes syllabiques aux joints des morphèmes. Cela confirme bien leur longueur en syllabes plus courte (1,005-1,01). Mais, chez ces marqueurs, la coupe syllabique ne passe pas à l'intérieur de la jointure morphématique P-R en raison de la nasale consonantique (asyllabique) à statut de préfixe dans ce type de structure. Notons que parmi les mots lexicaux (substitutifs y compris), ce sont les verbes qui comptent plus de coupes syllabiques aux joints des morphèmes (71,21%-79,31%). Cela s'explique par leur longueur moyenne plus petite (1,2-1,19 syllabe) et leur degré d'isolation plus élevé (1,14-1,15).

Distribution des frontières syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°117)

Coupes syllabiques Classes sémantico-fonctionnelles	A l'intérieur des morphèmes		Aux points de jonction	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Substantifs	267 47,51%	335 57,76%	295 52,49%	245 42,24%
Verbes	19 28,79%	12 20,69%	47 71,21%	46 79,31%
Qualifiants	06 54,54%	00 00%	05 45,46%	06 100%
Qualificatifs du procès	19 55,88%	11 42,31%	15 44,12%	15 57,69%
Substitutifs	15 23,81%	17 28,33%	48 76,19%	43 71,67%
Déterminatifs	05 16,13%	3 9,68%	26 83,87%	28 90,32%
Postpositions	04 40%	4 25%	06 60%	12 75%
Unificateurs	20 95,24%	12 100%	01 04,76%	00 00%
Marqueurs	00 00%	00 00%	01 100%	03 100%

Distribution des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction dans chaque classe sémiologique

(Tableau n°118)

Coupes syllabiques Classes Sémiologiques	A l'intérieur des morphèmes		Aux points de jonction	
	Texte 1	Texte 2	Texte 1	Texte 2
Mot au sens global	355 44,43%	394 49,75%	444 55,57%	398 50,25%
Mots Significatifs	311 46,21%	358 53,43%	362 53,79%	312 46,57%
Substitutifs	15 23,81%	17 28,33%	48 76,19%	43 71,67%
Mots Auxiliaires	29 46,03%	19 30,65%	34 53,97%	43 69,35%

5.3 Degré d'autonomie du phonème et de la syllabe par rapport au morphème

5.3.1 La consonne et la voyelle par rapport au préfixe et au suffixe

5.3.1.1 Texte 1

La consonne et la voyelle ont une autonomie maximale par rapport au suffixe puisque dans 100% des cas de leur emploi, la consonne et la voyelle ne sont pas « égales » au suffixe : la fréquence de consonnes et de voyelles exposant le suffixe en langue àjá est de 0%, donc nulle. Autrement dit, aucune consonne, ni même une voyelle ne met en vue "individuellement" le suffixe. Mais, le degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle chute par rapport

au préfixe, plus particulièrement cela concerne les voyelles. 69,33% de voyelles exposent le préfixe contre seulement 20,69% de consonnes. Le phonème vocalique a donc une autonomie minimale par rapport au préfixe. Ceci se reflète davantage chez les mots autonomes. Mais dans les mots fonctionnels, la consonne et plus spécifiquement la voyelle sont généralement autonomes (cf.tableau n°121). Il en est de même chez les verbes, les substantifs et les pospositions (cf.tableau n°1119). Notons que chez les substantifs, les qualificatifs et les déterminatifs, seule la consonne est autonome par rapport au préfixe ; cette autonomie est maximale chez les deux derniers.

5.3.1.2 Texte 2

Les tendances sont presque les mêmes. La particularité ici relève des mots fonctionnels où la voyelle et plus précisément la consonne sont généralement autonomes par rapport au préfixe (cf tableau n°122).

5.3.1.3 Analyse comparative

Conformément aux deux textes, en langue àjà, la consonne et la voyelle ont une autonomie maximale par rapport au suffixe puisque dans 100% des cas de leur emploi, la consonne et la voyelle n'exposent pas le suffixe. Mais dans la majorité des cas de son emploi, la voyelle met en vue « individuellement » le préfixe. Il en est davantage dans les mots lexicaux, sauf chez les mots grammaticaux où la voyelle et plus précisément la consonne sont généralement autonomes par rapport au préfixe.

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle(Tableau n°119 : texte 1)

Classes sémantico- fonctionnelles	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	60%	40%	100%	0%	13,33%	86,67%	100%	0%
Verbes	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Qualifiants	/	/	/	/	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	100%	0%	100%	0%	28,57%	71,43%	100%	0%
Substitutifs	100%	0%	100%	0%	85,71%	14,29%	100%	0%
Déterminatifs	100%	0%	100%	0%	50%	50%	100%	0%
Postpositions	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Unificateurs	/	/	/	/	/	/	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	/	/	/	/

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle (phonèmes) par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n° 120 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	0%	100%	100%	0%	0%	100%	100%	0%
Verbes	/	/	100%	0%	/	/	100%	0%
Qualifiants	/	/	/	/	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	100%	0%	/	/	44,44%	55,56%	/	/
Substitutifs	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Déterminatifs	100%	0%	100%	0%	27,27%	72,73%	100%	0%
Postpositions	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Unificateurs	/	/	/	/	/	/	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	/	/	/	/

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémiologique/ (Tableau n°121 : texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	79,31%	20,69%	100%	0%	30,67%	69,33%	100%	0%
Mots autonomes	75,34%	25,66%	100%	0%	19,35%	80,65%	100%	0%
Substitutifs	100%	0%	100%	0%	85,71%	14,29%	100%	0%
Mots Auxiliaires	71,43%	28,57%	100%	0%	83,33%	16,67%	100%	0%

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle (phonèmes) par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémiologique

(Tableau n° 122 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	Autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	91,43%	8,57%	100%	0%	48,53%	51,47%	100%	0%
Mots autonomes	66,67%	33,33%	100%	0%	12,9%	87,1%	100%	0%
Substitutifs	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Mots auxiliaires	88,89%	11,11%	100%	0%	52,94%	47,06%	100%	0%

5.3.2 La consonne et la voyelle par rapport à la racine et à l'affixe

5.3.2.1 Texte1

La voyelle et surtout la consonne ont une grande autonomie par rapport à l'affixe et mieux encore par rapport à la racine (cf. tableau n°125). Il en va ainsi dans les mots lexicaux. Les substitutifs et les mots grammaticaux se distinguent uniquement par le fait que leur voyelle a un degré d'autonomie plus élevé par rapport à l'affixe qu'à la racine.

5.3.2.2 Texte2

Les tendances sont presque identiques à quelques exceptions près. Contrairement dans le texte1, ici le degré d'autonomie de la consonne par rapport à la racine du substitutif est certes très élevé mais pas maximale : dans 87,8% des cas de son emploi, la consonne n'est pas égale à la racine. Dans les 23,2%, c'est la nasale asyllabique η qui l'expose pour signifier le substitutif "je". Par ailleurs dans les mots grammaticaux, la voyelle expose généralement plus l'affixe que la racine (phénomène inverse dans le texte 1), mais sans être homogène (cf. tableau n°124 et 126).

5.3.2.3 Analyse comparative

Conformément aux deux corpus, il faut retenir que la voyelle par rapport à l'affixe est dotée d'autonomie ; celle-ci est plus homogène par rapport à la racine ; elle devient maximale quand il est question de recourir à la consonne. Les mots lexicaux reflètent ce schéma. Il en est de même chez les mots grammaticaux, surtout avec les consonnes. Partant de l'ensemble des deux textes, le degré d'autonomie de la voyelle penche légèrement plus du côté de l'affixe (75,23%) que de la racine (74,66%). Les marqueurs constituent la seule classe grammaticale où la voyelle(71,72%) expose généralement la racine. Ceci s'explique par la prédominance des mots de type V en leur sein.

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport à la racine et à l'affixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle(n°123 : texte 1)

Classes sémantico- fonctionnelles	Degré d'autonomie du phonème							
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	98,83%	1,17%	93,22%	06,78%	99,62%	0,38%	55%	45%
Verbes	100%	0%	100%	0%	98,86%	01,14%	100%	0%
Qualifiants	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Qualificatifs du procès	100%	0%	100%	0%	100%	0%	37,5%	62,5%
Substitutifs	100%	0%	100%	0%	63,05%	36,95%	90%	10%
Déterminatifs	100%	0%	100%	0%	98,57%	01,43%	90,91%	09,09%
Postpositions	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Marqueurs	100%	0%	0%	100%	19,43%	80,57%	/	/

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport à la racine et à l'affixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n° 124: texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	99,85%	0,15%	97,5%	2,5%	98,49%	1,51%	78%	22%
Verbes	100%	0%	100%	0%	97,4%	02,6%	100%	0%
Qualifiants	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Qualificatifs du procès	100%	0%	100%	0%	98,63%	1,37%	44,44%	55,56%
Substitutifs	87,8%	12,2%	100%	0%	64,48%	35,52%	100%	0%
Déterminatifs	100%	0%	100%	0%	96,08%	3,92%	46,67%	53,33%
Postpositions	100%	0%	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Marqueurs	100%	0%	0%	100%	37,89%	62,11%	/	/

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème radical et à l'affixe dans chaque classe sémiologique / (n°125 :texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème							
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	99,93%	0,07%	95%	05%	88,41%	11,59%	68,67%	31,33%
Mots pleins	99,9%	0,1%	95,79%	04,21%	99,44%	0,56%	64,54%	35,46%
Substitutifs	100%	0%	100%	0%	63,05%	36,95%	90%	10%
Mots vides	100%	0%	87,5%	12,5%	69,92%	30,08%	93,33%	06,67%

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème radical et à l'affixe dans chaque classe sémiologique / (Tableau n°126 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème							
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport aux				Degré d'autonomie de la voyelle par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	99,02%	0,98%	97,76%	02,24%	89,99%	10,01%	79,04%	20,96%
Mots pleins	99,91%	0,09%	98,02%	01,98%	98,21%	01,79%	78,57%	21,43%
Substitutifs	87,8%	12,2%	100%	0%	64,48%	35,52%	100%	0%
Mots vides	100%	0%	92,31%	7,69%	79,16%	20,84%	61,9%	38,1%

5.3.3 La consonne et la voyelle par rapport au morphème en général

5.3.3.1 Texte 1

Le phonème consonantique par rapport au morphème en général a une autonomie maximale (99,57%). Cela se vérifie dans toutes les classes sémiologiques et sémantico-fonctionnelles du mot, à quelques nuances près du côté des marqueurs (cf. tableau n°127). Pour ce qui est de la voyelle, son autonomie n'est pas aussi maximale que celle de la consonne. La fréquence des voyelles exposant les morphèmes s'élève en effet à 13,15%. Mais, par rapport aux marqueurs, cette fréquence est largement élevée (80,57%). C'est pourquoi la plupart des marqueurs (81,04%) sont de type V, d'où une simplicité syllabique/morphologique presque absolue. Le degré d'autonomie est maximale par rapport au morphème du qualifiant, de la postposition, de l'unificateur, du verbe, du déterminatif, du qualificatif et du substantif. Il faut remarquer que parmi les classes lexicales au sens large du terme, c'est au niveau des substitutifs que la voyelle met plus en vue le morphème sans pour autant être homogène (35,68%). Ceci étant le phonème vocalique a une autonomie maximale (95,93%) par rapport aux morphèmes des mots les plus lexicaux. Par rapport aux mots fonctionnels, ce degré d'autonomie chute tout en restant homogène. S'il y a toujours autonomie à ce niveau, c'est en fonction des trois autres mots grammaticaux où la voyelle n'expose pas le morphème (à quelques exceptions près chez les déterminatifs).

5.3.3.2 Texte 2

Le texte n°2 obéit presque aux mêmes tendances. La seule particularité majeure relève des substitutifs dont le degré d'autonomie des consonnes est certes très élevé mais pas aussi maximal (89,51%). Ceci s'explique par la présence de la nasale asyllabique η signifiant 'je'.

5.3.3.3 Analyse comparative

Le phonème consonantique a une autonomie maximale (98,28%) par rapport au morphème en général. Son degré chute un peu quand il s'agit de recourir à la voyelle (87,89%). Au niveau des morphèmes des mots les plus lexicaux, les deux types de phonèmes ont une autonomie maximale, autonomie plus évidente chez les consonnes. Par rapport aux morphèmes des mots grammaticaux, seules les consonnes sont dotées d'une autonomie maximale. Les voyelles restent aussi autonomes, mais à un degré inférieur.

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème en général dans chaque classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau 127 : texte 1)

Classes sémantico- fonctionnelles	Degré d'autonomie du phonème			
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport au		Degré d'autonomie de la voyelle par rapport au	
	MORPHEME		MORPHEME	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	99,25%	0,75%	94,6%	05,4%
Verbes	100%	0%	98,96%	01,04%
Qualifiants	100%	0%	100%	0%
Qualificatifs du procès	100%	0%	95,41%	4,59%
Substitutifs	100%	0%	64,32%	35,68%
Déterminatifs	100%	0%	97,53%	02,47%
Postpositions	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	100%	0%	100%	0%
Marqueurs	94,44%	05,56%	19,43%	80,57%

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème en général dans chaque classe sémantico-fonctionnelle/ (Tableau 128 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie du phonème			
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport au		Degré d'autonomie de la voyelle par rapport au	
	MORPHEME		MORPHEME	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	99,74%	0,26%	96,2%	03,8%
Verbes	100%	0%	97,52%	2,48%
Qualifiants	100%	0%	100%	0%
Qualificatifs du procès	100%	0%	92,68%	07,32%
Substitutifs	89,51%	10,49%	67,98%	32,02%
Déterminatifs	100%	0%	89,74%	10,26%
Postpositions	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	100%	0%	100%	0%
Marqueurs	98,39%	01,61%	37,89%	62,11%

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème en général dans chaque classe sémiologique / (Tableau n°129 : texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème			
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport au		Degré d'autonomie de la voyelle par rapport au	
	MORPHEME		MORPHEME	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	99,57%	0,43%	86,85%	13,15%
Mots lexicaux	99,57%	0,43%	95,93%	04,07%
Substitutifs	100%	0%	64,32%	35,68%
Mots grammaticaux	99,4%	0,6%	70,64%	29,36%

Degré d'autonomie de la consonne et de la voyelle par rapport au morphème
en général dans chaque classe sémiologique / (Tableau n° 130 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème			
	Degré d'autonomie de la consonne par rapport au		Degré d'autonomie de la voyelle par rapport au	
	MORPHEME		MORPHEME	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot en général	98,99%	01%	89,11%	10,89%
Mots lexicaux	99,84%	0,16%	96,38%	3,62%
Substitutifs	89,51%	10,49%	67,98%	32,02%
Mots grammaticaux	99,75%	0,25%	78,46%	21,54%

5.3.4 Le phonème et la syllabe par rapport au préfixe et au suffixe

5.3.4.1 Texte1

Le phonème a une autonomie maximale (100%) par rapport au suffixe : aucun phonème ne met en vue individuellement le suffixe. Mais quand il s'agit du préfixe, son degré d'autonomie chute considérablement (44,23%). La chute s'accroît davantage au niveau des mots les plus lexicaux (30,77%), remonte de façon presque maximale au niveau des substitutifs (92,31%) avant de redescendre un peu (76,92%) au niveau des mots grammaticaux, mais tout en restant homogène. Quant à la syllabe, elle est totalement privée d'autonomie non seulement par rapport au préfixe, mais aussi au suffixe (cf. tableau n° 132).

Le degré d'autonomie du phonème par rapport au préfixe du verbe et de la postposition est maximal (100%). Il chute un peu face au préfixe du substitutif (92,31%), très considérablement quant au préfixe du

substantif(19,67%) et totalement (0%) au niveau du préfixe du marqueur (cf. tableau n°131).

5.3.4.2 Texte 2

Le phonème demeure totalement autonome quant au suffixe. Mais quand il s'agit d'exposer individuellement le préfixe, son degré d'autonomie chute aussi. La particularité ici est qu'il reste homogène (63,11%). Comme dans le texte 1, la chute s'accroît davantage au niveau des mots les plus lexicaux, remonte à 100% au niveau des substitutifs avant de descendre (65,38%) au niveau des mots grammaticaux (cf. tableau n°134) tout en restant homogène.

Quant à la syllabe, elle est aussi totalement privée d'autonomie par rapport au suffixe. Mais, la particularité ici est que quelques syllabes (14,71%) participent aux préfixes sans les exposer individuellement. On les note surtout chez les postpositions où aucune syllabe autonome n'est égale au préfixe (cf. tableau n°132). Les déterminatifs et les substitutifs s'illustrent un tout petit peu à ce niveau.

Le degré d'autonomie du phonème par rapport au préfixe du verbe, de la postposition et du marqueur est maximal (100%). Il chute totalement au niveau du préfixe du substantif et du marqueur.

5.3.4.3 Analyse comparative

Des deux textes, il ne ressort presque que des similitudes. Dans l'ensemble, le phonème a une autonomie maximale (100%) par rapport au suffixe. Mais quand il s'agit d'exposer individuellement le préfixe, son degré d'autonomie chute tout en restant un peu homogène (53,62%). La chute s'accroît davantage au niveau des mots les plus lexicaux (27,83%), remonte de façon maximale (98,11%) au niveau des substitutifs avant de redescendre (61,36%) au niveau des mots grammaticaux tout en restant homogène.

Quant à la syllabe, elle est totalement privée d'autonomie par rapport au suffixe mais un peu moins quant au préfixe (93%). S'il en est ainsi par rapport au préfixe, c'est principalement en fonction des postpositions dont les syllabes sont en partie pourvues d'autonomie (50%).

Le degré d'autonomie du phonème par rapport au préfixe du verbe est maximal (100%). Mais au niveau du préfixe du substantif, ce degré chute très considérablement (14,12%).

Degré d'autonomie du phonème par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle(Tableau n°131 : texte 1)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie du phonème par rapport aux				Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	19,67 %	80,33%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Verbes	100%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Qualifiants	/	/	/	/	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	44,44 %	55,56%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Substitutifs	92,31 %	7,69%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Déterminatifs	66,67 %	33,33%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Postpositions	100%	0%	/	/	0%	100%	0%	100%
Unificateurs	/	/	/	/	/	/	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	/	/	/	/

Degré d'autonomie du phonème et de la syllabe par rapport aux préfixe et suffixe dans chaque classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n° 132 : texte 2)

Classes sémantico- fonctionnelles	Degré d'autonomie du phonème par rapport aux				Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	0%	100%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Verbes	/	/	100%	0%	/	/	0%	100%
Qualifiants	/	/	/	/	/	/	/	/
Qualificatifs du procès	61,54%	38,46%	/	/	0%	100%	/	/
Substitutifs	100%	0%	/	/	10%	90%	/	/
Déterminatifs	38,46%	61,54%	100%	0%	18,18%	81,82%	0%	100%
Postpositions	100%	0%	/	/	100%	0%	/	/
Unificateurs	/	/	/	/	/	/	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	/	/	/	/

Degré d'autonomie du phonème et de la syllabe par rapport aux préfixes et suffixes dans chaque classe sémiologique / (Tableau n°133 : texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème par rapport aux				Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	44,23%	55,77%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Mots à sémantisme fort	30,77%	69,23%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Substitutifs	92,31%	7,69%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Mots à sémantisme faible	76,92%	23,08%	100%	0%	0%	100%	0%	100%

Degré d'autonomie du phonème et de la syllabe par rapport aux préfixes et suffixes dans chaque classe sémiologique / (Tableau n° 134 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie du phonème par rapport aux				Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux			
	PREFIXE		SUFFIXE		PREFIXE		SUFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	63,11%	36,89%	100%	0%	14,71%	85,29%	0%	100%
Mots à sémantisme fort	21,62%	78,38%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Substitutifs	100%	0%	/	/	10%	90%	/	/
Mots à sémantisme faible	65,38%	34,62%	100%	0%	47,06%	52,94%	0%	100%

5.3.5 Le phonème et la syllabe par rapport à la racine et à l’affixe

5.3.5.1 Texte 1

Les phonèmes ont une autonomie très élevée par rapport aux racines. En effet, seulement 6,53% de phonèmes émettent individuellement les racines. Mais par rapport aux morphèmes les plus lexicaux, ce qui signifie les morphèmes les plus longs, c’est-à-dire les racines des mots à sémantisme fort, presque tous les phonèmes (99,66%) sont autonomes : à peine 0,34% de phonème les émet. Au niveau des substitutifs, le degré d’autonomie des phonèmes chute, mais en restant homogène (76,42%). Il monte légèrement à 81,96% chez les mots grammaticaux.

Quant il s’agit d’exposer individuellement les affixes, les phonèmes sont également autonomes, mais à un degré moins élevé par rapport aux racines (79,72%). Le degré chute très légèrement au niveau des mots les plus lexicaux (77,12%), remonte de façon maximale au niveau des substitutifs (94,74%) et descend légèrement au niveau des mots grammaticaux (90,32%).

Les syllabes par rapport aux morphèmes radicaux sont en grande partie privées d’autonomie : la fréquence de syllabes exposant les racines s’élève à 64,41%. Cette fréquence chute au niveau des mots les plus lexicaux, tout en restant un peu homogène (52,31%). Mais elle monte considérablement chez les substitutifs (85,22%) et légèrement plus chez les mots-outils (87,71%) (cf. tableau n°137). Les syllabes sont totalement privées d’autonomie par rapport aux racines des postpositions et des marqueurs, un peu moins au niveau des verbes (10,83%). Mais au niveau des substantifs, le degré d’autonomie monte considérablement (65,53%). Quand il s’agit d’exposer les affixes, les syllabes sont totalement privées d’autonomie.

Par rapport aux racines des substantifs, des verbes, des qualifiants, des qualificatifs, des déterminatifs, des postpositions et des unificateurs, le degré d’autonomie des phonèmes est maximal. Il en est de même par rapport aux

affixes des verbes et des postpositions, voire aux affixes des déterminatifs et des substitutifs.

5.3.5.2 Texte2

Les tendances sont presque les mêmes. La particularité majeure relève des syllabes qui ne sont pas totalement privées d'autonomie. Mais ce degré d'autonomie reste minime (5,99%).

5.3.5.3 Analyse comparative

Malgré les différences de genre opposant les deux textes de base, une tendance analogue s'observe: plus le degré d'autonomie de la syllabe est élevé, plus autonome est la racine. En effet au niveau des mots- outils, il y a plus de syllabes qui mettent en vue, de façon individuelle, la racine (87,71%-94,19%). Il y en a moins au niveau des substitutifs (85,22%-82,51%). Il y en a encore moins chez les mots significatifs principaux (52,31-49,59%). Mais, remarquons que cette élévation du degré d'autonomie de la syllabe est limitée à la moyenne des 50%. Cela confirme le monosyllabisme de base en ajágbè et son degré d'isolation. Il en va ainsi dans les différentes classes sémantico-fonctionnelles où la syllabe est généralement privée d'autonomie. Font exception à la règle générale, les substantifs conformément aux deux textes : en eux, la fréquence de syllabes exposant la racine n'est pas grande (34,47%-27,14%) et petite par rapport à la fréquence de syllabes exposant la racine dans les autres classes. Leur longueur en syllabes plus grande en dépend.

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport à la racine et l'affixe par classe sémantico-fonctionnelle(Tableau n° 135 : texte 1)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux				Degré d'autonomie du phonème par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	65,53%	34,47%	0%	100%	99,71%	0,29%	69,18%	30,82%
Verbes	10,83%	89,17%	0%	100%	99,45%	0,55%	100%	0%
Qualifiants	70,59%	29,41%	/	/	100%	0%	/	/
Qualificatifs du procès	32,67%	67,33%	0%	100%	100%	0%	44,45%	55,55%
Substitutifs	14,78%	85,22%	0%	100%	76,42%	23,58%	94,74%	05,26%
Déterminatif	14,29%	85,71%	0%	100%	99,26%	0,74%	95,24%	04,76%
Postposition	07,27%	92,73%	0%	100%	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	34,19%	65,81%	/	/	100%	0%	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	32,54%	67,46%	0%	100%

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème en général par rapport à la racine et à l'affixe par classe sémantico-fonctionnelle / (Tableau n° 136 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux				Degré d'autonomie du phonème par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	72,86%	27,14%	0%	100%	99,19%	0,81%	86,67%	13,33%
Verbes	6,94%	93,06%	0%	100%	98,71%	1,29%	100%	0%
Qualifiants	0%	100%	/	/	100%	0%	/	/
Qualificatifs du procès	20,55%	79,45%	0%	100%	99,31%	0,69%	61,54%	38,46%
Substitutifs	17,49%	82,51%	10%	90%	73,86%	26,14%	100%	0%
Déterminatif	2,94%	97,06%	13,33%	86,67%	98%	02%	61,9%	38,1%
Postposition	1,79%	98,21%	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Unificateurs	19,35%	80,65%	/	/	100%	0%	/	/
Marqueurs	0%	100%	/	/	54,95%	45,05%	0%	100%

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport à la racine et à l'affixe dans chaque classe sémiologique (Tableau n°137 : texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux				Degré d'autonomie du phonème par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	35,59%	64,41%	0%	100%	93,47%	06,53%	79,72%	20,28%
Mots pleins	47,69%	52,31%	0%	100%	99,66%	0,34%	77,12%	22,88%
Substitutif	14,78%	85,22%	0%	100%	76,42%	23,58%	94,74%	05,26%
Mots vides	12,29%	87,71%	0%	100%	81,96%	18,04%	90,32%	09,68%

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème par rapport à morphème radical et à l'affixe dans chaque classe sémiologique / (Tableau n° 138 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport aux				Degré d'autonomie du phonème par rapport aux			
	RACINE		AFFIXE		RACINE		AFFIXE	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	35,6%	64,4%	5,99%	94,01%	94,2%	05,8%	87,38%	12,62%
Mots pleins	50,41%	49,59%	0%	100%	99,06%	0,94%	87,22%	12,78%
Substitutifs	17,49%	82,51%	10%	90%	73,86%	26,14%	100%	0%
Mots vides	5,81%	94,19%	38,1%	61,9%	88,35%	11,65%	73,53%	26,47%

5.3.6 Le phonème et la syllabe par rapport au morphème en général

5.3.6.1 Texte 1

Eu égard à tout ce qui précède, en langue à syllabe, la syllabe est généralement privée d'autonomie. Elle n'est pas une unité phonétique autonome. En effet, 67,22% de syllabes issues du corpus n°1 mettent en vue de façon individuelle le morphème. Le degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème n'est donc pas très élevé : 32,72 %. C'est la même tendance qui se dessine en yoruba, langue typologiquement très proche de l'àjǎgbè. Mais dans une langue asyllabique tel que le russe, on observe une tendance inverse :

« En langue russe asyllabique, la syllabe est tout à fait une unité phonétique autonome, car seulement 28,3% de syllabes, de façon autonome, émettent les morphèmes dans le texte étudié. En langue yoruba syllabique, la fréquence de telles syllabes est de deux fois plus grande-58%. Le degré d'autonomie de la syllabe n'est pas très élevé. »(Bada, M.D.2002 :135).

Plus le degré d'autonomie de la syllabe est élevé, plus autonome est le mot. En effet au niveau des mots-outils, il y a plus de syllabes qui mettent en vue individuellement le morphème en général (88,1%). Il y en a moins au niveau des substitutifs (85,92%). Il y en a encore moins chez les mots significatifs principaux (57,11%). Mais, remarquons que cette élévation du degré d'autonomie de la syllabe n'atteint pas la moyenne des 50%. Cela témoigne du monosyllabisme de base en àjǎgbè. Font exception à la règle générale, les substantifs conformément aux deux textes: en eux, la fréquence de syllabes exposant le morphème n'est pas grande (41,84%) et petite par rapport à la fréquence de syllabes exposant le morphème dans les autres classes. Leur longueur en syllabes plus grande et partant, leur degré de synthétisme plus élevé en dépendent.

Au fond cette hiérarchisation des données ne reflète que le schéma observé au niveau de la racine : le degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème en général va de paire, et ce à des taux très proches, avec le degré d'autonomie de la syllabe au niveau de la racine.

En langue à já lexicale, le phonème par rapport au morphème en général est tout à fait une unité linguistique autonome, puisque dans la grande majorité des cas de son emploi (92,41%), le phonème n'est pas égal au morphème, plus particulièrement cela concerne les consonnes (99,57%). Les voyelles sont quelque peu moins autonomes (86,85%). A la suite de Bada, M.D. (2002 :135), il faut remarquer que le phonème est aussi autonome dans une langue grammaticale telle que le russe, mais à divers degrés selon le niveau de lexicalité /grammaticalité de la langue en question :

« La fréquence des consonnes, voyelles et phonèmes exposant individuellement le morphème est plus petite en yoruba et constitue 0,3% ; 11,7% et 6,8%. En russe, elle monte jusqu'à 13,3% 28,6% et 19,7% conformément ».

Cela suppose qu'en langue à já lexicale, ce degré d'autonomie est naturellement plus élevé que dans une langue grammaticale. Font exception à la tendance générale, les phonèmes par rapport aux marqueurs: en eux, la majorité des phonèmes (67,77%) expose individuellement les marqueurs en entier. Ceci se justifie par le fait que la grande majorité des marqueurs (81,04%) est de type V, d'où monophonémique. Comme chez la syllabe, le degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème en général n'est que le reflet de son degré d'autonomie par rapport à la racine.

5.3.6.2 Texte 2

Toutes les tendances relatives au texte 1 sont vérifiées ici. La seule particularité relève des marqueurs où le phonème est généralement autonome (54,71%) mais à un degré moyen (cf. tableau n° 140).

5.3.6.3 Analyse comparative

Alors que le phonème par rapport au marqueur du texte 1 est généralement privé d'autonomie (32,23%), celui du texte 2 est essentiellement autonome (54,71%). C'est principalement à ce niveau que les deux textes divergent. Mais suite à la fusion des deux corpus, les marqueurs sont généralement exposés par le phonème (notamment la voyelle: 71,73%), de façon individuelle, et ce, à hauteur des 56,22%. Cela s'explique par le fait que la majorité (71,69%) des marqueurs est de type V, d'où monophonémique.

Quant au degré d'autonomie de la syllabe, les deux textes divergent par rapport aux morphèmes des qualifiants. Alors que la syllabe est généralement pourvue d'autonomie (70,59%) dans le texte1, le phénomène inverse se produit dans le texte 2 où la syllabe en est totalement dépourvue. Mais si on tente de fusionner les deux corpus, leur syllabe est généralement privée d'autonomie : 60% des syllabes du qualifiant exposent le morphème.

En dehors de ces deux cas particuliers, les deux textes traduisent les mêmes tendances, malgré leurs différences de genre: en langue à já syllabique, la syllabe par rapport au morphème est généralement privée d'autonomie (32,78%-33,22%) alors qu'en langue à já lexicale, le phonème par rapport au morphème est tout à fait autonome(92,41%-93,66%). Cette analyse confirme le degré élevé d'indice de lexicalité en ajagbè.

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème en général par rapport au morphème en général dans chaque partie du discours/(Tableau n°139 : texte 1)

Classes sémantico- fonctionnelles	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème		Degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	58,16%	41,84%	96,59%	03,41%
Verbes	09,9%	90,1%	99,49%	0,51%
Qualifiants	70,59%	29,41%	100%	/
Qualificatifs du procès	30,28%	69,72%	91,57%	02,43%
Substitutifs	14,08%	85,92%	77,45%	22,55%
Déterminatifs	12,35%	87,65%	98,73%	01,27%
Postpositions	07,02%	92,98%	100%	0%
Unificateurs	34,19%	65,81%	100%	0%
Marqueurs	0%	100%	32,23%	67,77%

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème en général par rapport au morphème en général dans chaque classe sémantico-fonctionnelle

(Tableau n°140 : texte 2)

Classes sémantico-fonctionnelles	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème		Degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Substantifs	64,73%	35,27%	97,83%	02,17%
Verbes	06,61%	93,39%	98,77%	01,23%
Qualifiants	0%	100%	100%	/
Qualificatifs du procès	18,29%	81,71%	96,18%	03,82%
Substitutifs	16,75%	83,25%	76,88%	23,12%
Déterminatifs	04,27%	95,73%	94,57%	05,43%
Postpositions	06,78%	93,22%	100%	0%
Unificateurs	19,35%	80,65%	100%	0%
Marqueurs	0%	100%	54,71%	45,29%

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème en général par rapport au morphème en général dans chaque classe sémiologique

(Tableau n° 141 : texte 1)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème		Degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot en général	32,78%	67,22%	92,41%	07,59%
Mots significatifs	42,89%	57,11%	97,59%	02,41%
Substitutifs	14,08%	85,92%	77,45%	22,55%

Mots-outils	11,9%	88,1%	82,27%	17,73%
-------------	-------	-------	--------	--------

Degré d'autonomie de la syllabe et du phonème en général par rapport au morphème en général dans chaque classe sémiologique

(Tableau n°142 : texte 2)

Classes sémiologiques	Degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème		Degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème	
	autonome	non autonome	autonome	non autonome
Mot au sens global	33,22%	66,78%	93,66%	06,34%
Mots significatifs	45,72%	54,28%	98,02%	01,98%
Substitutifs	16,75%	83,25%	76,88%	23,12%
Mots -outils	07,12%	92,88%	87,81%	12,19%

Brièvement, il faut retenir qu'en langue à syllabique, la syllabe est généralement privée d'autonomie par rapport au morphème en général: elle n'est pas une unité phonétique autonome, de même qu'en yoruba. En effet, 67,22%-66,78% de syllabes issues respectivement des deux corpus étudiés, mettent en vue, de façon individuelle, les morphèmes. Le degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème n'est donc pas très élevé: 32,78%-33,22%. Une tendance analogue s'observe quand il s'agit d'exposer individuellement les racines, et ce, à un degré presque équivalent (64,41%-64,4%). La syllabe par rapport à l'affixe est totalement privée d'autonomie dans le texte 1 et presque dans le texte 2. La fréquence de syllabes exposant l'affixe est respectivement de 100% et de 94,01%.

Malgré les différences de genre entre les deux textes, une tendance analogue s'observe dans la racine et le morphème en général : plus le degré d'autonomie de la syllabe est élevé, plus autonomes sont la racine et mot. En

effet, au niveau des mots-outils, il y a plus de syllabes qui mettent en vue la racine et le morphème en général (87,71%-94,19% et 88,1%-92,88%). Il y en a moins au niveau des substitutifs (85,22%-82,51% et 85,92%-83,25%). Il y en a encore moins chez les mots significatifs principaux (52,31%-49,59% et 57,11%-54,28%). Cette élévation du degré d'autonomie de la syllabe en faveur des mots les plus lexicaux témoigne de leur longueur en syllabes plus grande et partant, de leur degré de synthétisme plus élevé. Mais, cette élévation n'est pas grande : son degré n'atteint pas la moyenne des 50%. Cela confirme le monosyllabisme de base en ajágbè, d'où son isolation. Font exception à la tendance générale, les substantifs [et aussi les qualifiants du texte 1]: en eux, la fréquence de syllabes exposant la racine et le morphème n'est pas grande (34,47%-27,14% et 41,84%-35,27%). Leur longueur en syllabes et degré élevé de synthétisme en dépendent.

En langue aja lexicale, le phonème par rapport au morphème en général est tout à fait une unité linguistique autonome, puisque dans la grande majorité des cas de son emploi (92,41%-93,66%), le phonème n'est pas « égal » au morphème, plus particulièrement cela concerne les consonnes (99,57%-98,99%). Les voyelles sont quelque peu moins autonomes (86,85%-89,11%). Mais par rapport aux marqueurs, ces voyelles sont à grande majorité privées d'autonomie (19,43%-37,89%). Cela dépend du type Vde la plupart des marqueurs (81,04%-61,39%). Toutefois, il faut retenir que dans une langue grammaticale, le phonème est aussi une unité linguistique autonome, mais à un certain degré inférieur par rapport à une langue lexicale. Les phonèmes ont une autonomie maximale (99,66%-99,06%) par rapport aux morphèmes les plus lexicaux, ce qui signifie les morphèmes les plus longs, c'est-à-dire les racines des mots significatifs à sémantisme fort. Le phonème et plus spécialement, le phonème consonantique a une autonomie maximale par rapport à l'affixe. La fréquence des consonnes, voyelles et phonème en général exposant les affixes est de 5%-2,24% ; 31,33%-20,96% et 20,28%-12,62% respectivement dans le texte 1 et le texte 2. La fréquence des

consonnes, des voyelles et phonème 'en général' mettant en vue les racines accessoires n'est pas très considérable que ce soit dans le texte 1 ou 2 : 0%-0% ; 30,08%-20,84% et 18,04%-11,65%. Au niveau des racines du substitutif, le phonème est assez autonome : 76,42%-73,86%. De cette façon, les mots lexicaux principaux sont en opposition avec les substitutifs. Dans les deux principales classes sémiologiques, l'élévation du degré d'autonomie fait qu'en langue aja , la fréquence des phonèmes, plus précisément la fréquence des voyelles exposant le morphème chute nettement quand on passe des mots grammaticaux aux mots lexicaux: de 17,73%-12,19% à 2,41%-1,98%, plus précisément de 29,36%-21,54% à 4,07%-3,62%.

CONCLUSION

L'étude de la typologie structurale de l'àjǎgbè nous a amené à conclure que l'àjǎgbè est une langue analytique de type isolant, une langue lexicale, à préfixation, à suffixation, à reduplication et faisant usage de constructions agglutinantes massives (langue agglutinante), mais dans lesquelles les relations grammaticales et syntaxiques ne sont presque pas exprimées, contrairement en turc, finnois... considérés comme exemplaires du mode parfait de fonctionnement agglutinant. L'àjǎgbè est une langue lexicale où la règle de construction a un rôle relativement peu important (elle ne connaît ni de désinences, ni de flexions, ce qui rend invariables tous ses mots), où l'arbitraire du signe atteint son maximum (ses mots n'ont pas de catégories figées, lesquelles sont uniquement déterminées par leur position et fonction dans la phrase.). L'àjǎgbè est décrite comme syllabique car la plupart de ses syllabes portent individuellement un sens ; autrement, elle serait considérée comme asyllabique. Remarquons que dans les deux textes de base, les tendances grammaticales sont les mêmes, malgré leur différence de genre : les deux textes ne traitent pas de la même chose.

Du point de vue de sa structure syllabique, le mot àjǎ est simple (excepté les qualificants du texte n°1), et ce, à hauteur des 87,46%-85,69% selon le texte n°1 et le texte n°2, respectivement. Le degré de simplicité est déterminé par la fréquence de mots à deux syllabes au plus. Le monosyllabisme (CV+V+CCV dont surtout CV : 46,08%-44,85%) est la base à raison de 59,84%-62,22%, d'où l'isolation et l'analytisme en àjǎgbè. Le mot àjǎ ne mesure en moyenne que 1,61 – 1,59 syllabe pour 2,86 – 2,96 phonèmes. Etant donné que sa longueur en syllabes dépasse légèrement le chiffre 1, on suppose que la langue a commencé à se complexifier au niveau de sa structure syllabique. Du point de vue de sa structure morphologique, le mot àjǎ est aussi simple (excepté les qualificants): 74,08%-74,46% de mots de ces textes ne comptent qu'un morphème de type R (racine). Ils ne comptent en moyenne que 1,34-1,30 morphème. Ce rapport traduisant le degré de synthétisme de l'àjǎgbè est bas. Cela montre que la langue est effectivement de type isolant. Mais le rapport idéal pour une langue de type

isolant est égal à 1. Etant donné que ce rapport dépasse légèrement le chiffre 1, on suppose que la langue a commencé à se complexifier au niveau de sa structure morphologique. Elle reste, malgré tout, simple à ce niveau. Partant de sa structure syllabique et de sa structure morphologique, le mot àjà est décrit comme généralement très simple: le modèle à un morphème monosyllabique de type R_1 est le plus fréquent (excepté chez les qualificatifs et les substantifs), et ce, à raison de 59,62% - 60,84%. Autrement dit, six mots sur dix en àjàgbè ne comptent qu'une syllabe (cf. monosyllabisme de base). Cela témoigne du degré de simplicité du mot àjà quant à sa structure syllabique et morphologique. Malgré cette simplicité, la langue est aussi agglutinante à travers ses mots à jointures morphémiques : la primauté de la technique agglutinante de liaison de ces morphèmes est presque absolue (0,98 - 0,99) à l'intérieur de ces mots. La lexicalité de la langue se traduit par la prédominance des morphèmes lexicaux (64,88%-61,87%), notamment les racines lexicales, c'est-à-dire les racines des mots autonomes et des substitutifs. Son analytisme s'explique surtout par le fait que les relations grammaticales et syntaxiques dans l'énoncé s'expriment par l'introduction de mots auxiliaires et non à l'intérieur de ses constructions agglutinantes. L'étude de la corrélation entre les unités composant les mots, c'est-à-dire, les unités phoniques (syllabes, phonèmes) et les unités significatives (morphèmes) confirme certaines tendances observées au niveau des indices morphologiques. Elle a d'ailleurs fait office d'une analyse plus profonde de la typologie structurale de l'ajágbè. A cet effet, les convergences régulières entre les frontières de syllabe et les frontières de morphème au sein des mots à jointures justifient le degré maximal d'indice d'agglutination de l'ajágbè. Cela témoigne de surcroît de son trait analytique, vu la nature particulière de l'agglutination de la langue qui n'entretient presque pas de rapports syntaxiques dans l'énoncé. Le monosyllabisme de base fait qu'en langue ajá syllabique, la syllabe est généralement privée d'autonomie par rapport au morphème en général: 67,22%-66,78% de syllabes issues respectivement des deux corpus de base mettent en vue, individuellement, les

morphèmes. L'élévation du degré d'autonomie du mot est en corrélation avec l'élévation du degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème, conformément aux deux textes : dans les mots grammaticaux, le degré d'autonomie de la syllabe par rapport au morphème est très faible : 11,9%-7,12% ; dans les mots lexicaux, ce degré monte légèrement : 14,08%-16,75% ; dans les mots lexicaux, il monte nettement : 42,89%-45,72%. Mais contrairement à la syllabe, le phonème par rapport au morphème est tout à fait une unité linguistique autonome en langue ajá lexicale: dans 92,41%-93,66% des cas de son emploi, le phonème n'est pas égal au morphème, plus particulièrement cela concerne les consonnes (99,57%-98,99%). Ceci tient de ce que la plupart des mots sont de type CV et non V, encore moins C. Une tendance analogue à la syllabe s'observe en quelque sorte ici : l'élévation du degré d'autonomie du mot fait que le degré d'autonomie du phonème par rapport au morphème augmente, principalement lorsqu'on passe des mots grammaticaux aux mots les plus lexicaux : dans les mots grammaticaux, le degré d'autonomie de la syllabe est de 82,27% -87,81%; dans les mots les plus lexicaux, ce degré monte à 97,59% - 98,02%. Il faut remarquer à ce niveau que même dans une langue grammaticale le phonème est aussi autonome, mais à un degré moindre par rapport à une langue lexicale.

Bien que purement technique, ladite étude, à travers son principal chapitre (IV), jette une des bases fondamentales de la grammaire ajá : la Morphologie Lexicale. Celle-ci, telle que suffisamment illustrée dans chaque classe sémantico-fonctionnelle, constitue une source fiable à la confection d'outils didactiques en la matière pour l'enseignement de l'ajágbè à l'école. On pourra s'inspirer des divers procédés de formation du mot ajá mis en évidence dans ledit chapitre pour montrer aux apprenants comment les morphèmes combinent à l'intérieur des mots en entier. On étudiera ainsi un inventaire détaillé des formes de préfixes (voire consonantiques), suffixes (voire agglutinés), de dérivations parasyntétiques, emphatiques, impropres, de compositions non identifiées par des antérieures. Ceci permettra de mieux connaître la langue et de l'étendre à d'autres communautés linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE

I-OUVRAGES GENERAUX

- AGBONYO, T.Z.1991.*Kpla àjágbe éoḡeki*, 2^{ème} Edition revue et corrigée, Cotonou, 53p.
- A.I.F. 2003. *Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin*, Nouvelle Edition revue et corrigée, Peuples, Langues, Histoire, Données Socio-Culturelles, Répartition Géographique, CENALA, Cotonou, 104p.
- BEAUD, M.1998.*L'art de la thèse*, La Découverte 9 bis, Paris XIII^e, 197p.
- BOLE-RICHARD, R.1983.*Systématique phonologique grammaticale d'un parler éwé : le gɛn-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin*, l'Harmattan, Paris.
- CREISSELS, D.1969.*Introduction à la linguistique*, Traduit de l'anglais par DUBOIS-CHARLIER, Larousse : Coll., Sciences Humaines et Sociales, Paris 379p.
- CAPO, H.B.C.1986 / 88.*Renaissance du Gbè*, Ed.prov. : Université du Bénin (1986), Lomé ; Ed. définitive : Hambourg : Buske (1988).
- CREISSELS, D. 1995.*Eléments de syntaxe générale*, PUF, Paris, 142p.
- DUBOIS, J. et al. 1994 ³, *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage*, Larousse, Paris, 514p.
- DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.M.1995.*Nouveau dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage*, Seuil, Paris, 817p.
- FANTODJI, P. 1980.*Les Sociétés précoloniales au Dahomey*, Collection « Réalités Economiques et Sociales du Dahomey », Vol1, Ed. Librairie Jeunesse du Monde, RIS, Bib Tex.
- GAYIBOR, N. L. 1980.*Sources Orales sur la Région d'Anɛxɔ*, Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale : RIS, Bib Tex.

- GABIYOR, N.L. 1985. *L'aire culturelle Ajatado : des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Thèse de Doctorat d'Etat, 3 Vol., RIS, Bib TEX, Paris I, Paris.
- GBETO, F. 2000. *Le système tonal du Dogbogbè, variété dialectale àjà du Sud- Bénin (New Kwa Gbè) entre le passé et le présent*, Accepté par Linguistique Africaine, 44p.
- GBOKEDE, H.et al.1996. *Guide de transcription àjà*, Direction Départementale de l'Alphabétisation du Mono, 26p.
- GLEASON, H.A. 1969. *Introduction à la linguistique : une introduction à la linguistique descriptive*, Larousse,Amazon.fr.,Paris, 380p.
- GOUGENHEIM, G. 1935. *Eléments de phonologie française*, Editions de Minuit, 154p.
- GRAWITZ, M.1996¹⁰. *Méthodes des sciences sociales*, 10^{ème} Edition Dalloz, Paris, 920p.
- HARGUINDEGUY, R.1968. *Eléments de grammaire àjà*,Ronéo, Azɔvɛ,83p.
- HARGUINDEGUY, R. et Catéchistes. 1969.*Premiers éléments pour un dictionnaire àjà-français*, Montée de Fourvière,Afrique et Langage, Vol 2. N°4, Lyons 5, Labo-Gbè : Azɔvɛ,811p.
- MARTINET, A. 1980². *Eléments de linguistique générale*,Armand Colin, Paris, 218p.
- MARTINET, A. 1985. *Syntaxe générale*, Armand Colin,Coll.U, Paris,286p.
- PAZZI, R.1975. *Essai de grammaire des langues ewe-àjà -gɛn (Mina)*, Lomé, 57p.
- PAZZI, R. 1979. *Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Ajátado*,Publications de l'INSE-UB,RIS, Bib Tex,Collection «Série A», Volume Etudes 1, Lomé.

- SAUSSURE (de), F. 1981⁴. *Cours de linguistique générale*, Payot, Coll « Etudes et Documents », Paris, 509p.
- SETO, E. et Evangélisateurs. 2004. *MOYIZI*, Livret en àjagbè sur Moïse de l'Ancien Testament, BP 10 Eklwikanmɛ, 35p.
- SOUS-COMMISSION AJA. 1976. *Le premier livret d'enseignement en àjá*, Berne, disponible CENALA, 32p.
- TCHITCHI, T.Y. 1976. *Nouveau guide pratique àjá*, Ronéo, Commission Nationale de Linguistique, Cotonou, 33p.
- TCHITCHI, T.Y. 1981. *Eléments de lexique thématique àjá-français*, Commission Nationale de Linguistique, Direction de la Recherche Scientifique et Technique, 47p.
- TCHITCHI, T.Y. 1990. *Terminologie et transfert de technologie*, Spécial, Publication du Département d'Etudes Linguistiques et de Tradition Orale, DSLC, FLASH, UNB, 135p.
- TCHITCHI, T.Y. 1995. *Agbeboḍo*, hors-série, N°1, Ablḍe, Presses du JORB, Porto Novo(RB), 87p.
- TESNIERE, L. 1976. *Eléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} Edition revue et corrigée, 3^{ème} tirage : Paris, Editions Klincksieck : Paris.
- THIELE, J. 1987. *La formation des mots en français moderne*, (Traduction française et adaptation de CLAS André), PUM, Montréal.
- TOGBI, A. Z. 1991. *Auto-apprentissage de la langue àja*, DSLC, 53p.
- TOMPKINS, B. et ANGELA, K. 1997. *Sociolinguistic Survey of the àjá language area*, SIL, Togo-Bénin.

II-OUVRAGES SPECIFIQUES

- BAZELL, C.E. 1958. *Linguistic typology*, London, 267p.
- BEAMES, J. 1970⁴. *A Comparative grammar of the modern Aryan languages of India, to Wit Hindi, Punjabi, Sindhi, Gujarati, Marathi, Oriya and Bengali*, Trübner, 1871 – 72 – 79, 3 Vol., London; Munshiram Manoharlar, Nouveaux tirages, Vol 1, 1966 – 1970, New Delhi.
- BEAMES, J. 1984². *Memoires of a Bengal Civilian*, Chatto & Windus, London, 312p.
- BENVENISTE, E. 1986². *Problème de linguistique générale 2*, Gallimard-NRF (Bibliothèque des Sciences Humaines), Paris, 286p.
- BLOOMFIELD, L. 1970³. *Le langage*, Payot, Paris, 524p.
- BOPP, F. 1889⁴. *Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand*, Trad. sur la 2^{ème} Ed. et précédée d'une introduction par Medrel Bréal, Imp. impériale, 1866 – 1874, 5 Vol. ; 3^{ème} Ed. en 1874 – 1875, Réed. 1885 - 1889, Paris, 18+8 + 1511p.
- CISOLA, 2010. *Orthographe pratique standard de l'àjǎgbè*, 1^{ère} Edition, Bibliothèque Nationale, Azɔvɛ, R.B., 73p.
- COMRIE, B. 1981. *Language universals and linguistic typology*, Chicago, 202p.
- CREISSELS, D. 1979. *Unités et catégories grammaticales (Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales) / Publication de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble*, 209p.
- CREISSELS, D. 1990². *La typologie linguistique*, Département de linguistique, Université Nationale de Côte d'Ivoire, FLASH, 118p.

- CREISSELS, D. 2010. *Essais de typologie et de linguistique générale*, Mélanges offerts à Denis Creissels, ENSEditions, Février, Collections « Langages », 66p.
- CROFT, W. 1990. *Typology and universals*, Cambridge, 196p.
- FRIES, C.C. 1964⁵. *Structure of English (The Structure of English: An Introduction to the Construction of English Sentences)*, 5^{ème} Edition Longmans, London, 304p.
- GREENBERG, J.H. 1970⁴. *Languages of Africa*, Mouton, The Hague, VIII+ 177p.
- GREENBERG, J. H. 1974. *Language typology: an historical and an analytic Overview*, Mouton, The Hague – Paris, 82p.
- GREENBERG, J.H. 1978². *Universels de langue humaine (Méthode et théorie/Phonologie/ Structure de mot/Syntaxe)*, Presse d'Université de Stanford, Vol1-4.
- GUIRAUD, P. 1959. *Problèmes et méthodes de statistique linguistique*, Reidel, Dordrecht, 152p.
- HAGEGE, C. 1996². *L'homme de paroles : Contributions linguistiques aux Sciences Humaines*, Fayard, Le temps des Sciences, Paris, 314p.
- HAGEGE, C. 2001⁶. *La structure des langues*, PUF, Coll «Que sais-je ?», Paris, 128p.
- HERDAN, G. 1964. *Quantitative linguistics*, Butterworths, London, 284p.
- HILL, A.A. 1958. *Introduction to linguistic structures*, New York, 225p.
- HJEMSLEV, L. 1984. *Le langage*, Minuit, Paris, 201p.
- HUMBOLDT, (von) W. 1969². *De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées suivi de Lettre à M. Abel*, Résumat, Ducros, Bordeaux, 156p.

- HUMBOLDT, (von) W.1974². *Introduction à l'œuvre sur le Kavi, et autres essais*, Traduit de l'allemand par Pierre Caussat, Seuil, Paris, 444p.
- JACQUESSON, F. 2006. *Les premiers temps de la typologie des langues* //(Source : [http:// lacito-vjf.cnrs.fr/ membres/jacquesson 2. htm.](http://lacito-vjf.cnrs.fr/membres/jacquesson.2.htm)),Support de Cours,Ecole thématique/ Université européenne d'été, "Histoire des représentationsde l'origine du langage et des langues", Ile de Porquerolles, Var, août-septembre 2006,98p.
- KATZNER, K. 1995. *The languages of the world*,Routledge, London, 178p.
- LAZARD, G. etMOYSE-FAURIE, C. (éds), 2005,*Linguistique typologique*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 323p.
- LEHMANN, W.P. 1992. *Historical linguistics: an Introduction*,London, 210p.
- LEROY, M.[1963]1980.*Les grands courants de la linguistique moderne*, Editions de l'Universté Libre de Bruxelles, Bruxelles, 208p.
- LYONS, J. 1970. *Linguistique générale : Introduction à la linguistique théorique*, Larousse, Paris, 384p.
- MULLER,Ch. 1968. *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, 198p.
- RAYNOUARD, F.J.-M. 1821². *Grammaire comparée des langues de l'Europe Latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours*, Paris, in-8
- SAPIR, E. 1934. *Yazik*, Moskva, 242p.
- SAPIR, E. 1970³. *Le langage: Introduction à l'étude de la parole*, Traduit de l'Anglais par S.M.GUILLEMIN, Payot, Paris, 240p.
- SAPIR, E. 1984 ².*Linguistique*, Editions de Minuit, Paris, 288p.
- SCHLEGEL, (von) F. 1837². *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, Traduit de l'allemand par Adolphe Masure, Parent-Desbares, Paris, 395p.

- SCHLEGEL, (von) A. 1842². *De l'origine des Hindous*, 1^{ère} Publication dans les Transactions de la Société Royale de littérature du Royaume Uni, Vol 2, (1834), Londres; Repris dans les Essais littéraires et historiques, E.Weberg (1842), Bonn,28+544p.in-8.
- SCHLEGEL, (von) A. 1971². *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Editions s.n., Numérisé le 14 avr. 2008, Bibliothèque cant.et univ. Lausanne ,122p.
- SCHLEICHER, A.1866². *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*,Hermann Böhlau,Weimar, 856p.
- THIELE, J. 1987. *La formation des mots en français moderne* (Traduction française et adaption de CLAS André), PUM, Montréal.
- VAN DYKEN, J.R. et LOJENGA KUTSCH, C.L. 1993. *Les frontières du mot : facteurs-clés dans le développement d'une orthographe // Alphabets des Langues Africaines*, Ed. Rhonda D.L. Hartell, SIL / UNESCO, Dakar, Sénégal, 311p.
- VERNAUDON, J. 2010. *Morphologie lexicale*// (file:///F:\La morphologie lexicale ou formation des mots.htm),*Support de Cours*, Université de la Nouvelle- Calédonie, 21p.
- VERNAUDON, J. 2010. *Analyse morphologique- Méthodologie-Notions de base* // (file:///F:\La morphologie lexicale ou formation des mots.htm),*Support de Cours*, Université de la Nouvelle- Calédonie19p.
- ZUBKOVA,L.G. 1984. *Les parties du discours dans l'interprétation phonétique et morphologique*, Université de Russie, Moscou, 23p.
- ZUBKOVA,L.G. 1990.*Typologie phonologique du mot*, Moscou, 254p.

- CAPO, H.B.C. 2000. *The new orthography based on the GUSO,CASAS et Labo-Gbe (Int)*, disponible au Labo-Gbe, 107p.

-AKOHA, A.B. 2010. *Syntaxe et lexicologie du fɔngbè*, l'Harmattan, Bénin, 368p.

III-MEMOIRES ET THESES

-AGBEKPONOU, A.C. 1985. *Etude descriptive d'un parlé àjà : phonologie du àjàgbè d'AKONANA*, Mémoire de Maîtrise, SELTO, FLASH, UNB, 148p.

-AGOSSOU- NOUTEHOU., F.2001.*Education et terminologie sanitaire en milieu àjà*, Mémoire de Maitrise, DSLC, FLASH, UNB, 90p.

- AGOU-AGBO, E. 2004. *Le morphème ɔ en fɔngbè*, Mémoire de DEA, EDP, FLASH, UAC, 72p.

-AKPAKLA, B.J. 1992. *Alphabétisation et analphabétisation de retour au Bénin : cas de Dogbo*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, DSLC, DNAEA, Université Nationale du Bénin, 144p.

-ALOWAKINNOU, C. 1991. *Etude sociolinguistique des tabous chez les Aja d'Aplaxwe*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, DSLC, FLASH, UNB, vi+132p.

- AVANDE, C.G. 2005. *Les procédés de formation de mots en cabɛ : un parler yoruba du Bénin*, Mémoire de Maîtrise en linguistique, DSLC, FLASH, UAC, 65p.

- BADA, M.D. 1992. *Corrélation entre les unités phoniques et significatives des langues de différents systèmes morphologiques*, Thèse de Doctorat (ph.D) en philologie, Université de l'Amitié des Peuples de Russie, Moscou, Comité d'Etat de l'URSS pour l'Education Nationale, Ordre de l'Amitié des Peuples,443 p.

- CODJIA, T. 1994. *Pronoms et Interrogations en àjǎgbè*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UNB, 81p.
- EGOUNLETY, A.M. 1983. *Eléments de morphophonologie : Amuïssements- Constructions et Changements de voyelles en fɔngbè*, Mémoire de Maîtrise, SELTO, FLASH, UNB, 119p.
- GABIYOR, N.L. 1985. *L'aire culturelle Ajátado : des origines à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat d'Etat, 3 Vol., Paris I, RIS, Bib Tex, Paris.
- KOGON, K. 2000. *La dérivation en àjá*, Mémoire de DEA en Linguistique. EDP, FLASH, UAC, 81p.
- LIMAKPO, J. 2009. *L'anthroponyme chez les AJA-HWE*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 78p.
- NATABOU, B. 1975. *Deutsch – Aja Wörtetbuch (Dictionnaire allemand – aja)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Saarlandes, Allemagne.
- SENADE, L. 2011. *Etude des termes de parenté en milieu àjá*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 70p.
- TAKASSI, I. 1996. Description synchronique de la langue NCAM (BASSAR) : Parler de Kabou (Togo), Faculté Des Lettres et Sciences Humaines, Université du Bénin-Lomé, Tomes I+II+III, 786p.
- TCHITCHI, T.Y. 1982. *Etat de recherche sur l'àjǎgbè*, Mémoire de DEA, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, CENALA, I+76p.
- TCHITCHI, T.Y. 1984. *Systématique de l'àjǎgbè*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, CENALA, 441p.
- YAYI, I.B.Y. 2007. *Etude contrastive de la morphosyntaxe et de l'aspect des langues française et yoruba*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 86p.
- YAYI, G. 2008. *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe àjá*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 70p.

- YEBOU, E. 2008. *Etude morphosémantique des anthroponymes en milieu àjá*, Mémoire de Maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 86p.
- YEBOU, E. 2009. *Des noms et des hommes : aspects anthropologique et morphosyntaxique du nom dans l'aire culturelle Ajátado*, Mémoire de DEA, EDP, FLASH, UAC, 81p.

IV-ARTICLES

- AHOHA, A.B. 1985. «La composition nominale enfɔngbè» // *Langage et Devenir*, N°2, Cotonou pp. 87-103.
- AVOCAN, C. 1993. « La fraternité chez les Adja de Veha dans la région de Lokossa » // *La Voix de St Gall*, N° 61-62, Séminaire St Gall de Ouidah, pp.6-13.
- BADA, M.D. 1988. « Structure syllabique du mot en langues yoruba et russe : Différences et similitudes » // *Problèmes Actuels de la Linguistique Générale, Historique, Comparative et de la Littérature*, N° 34555, Juillet, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.93-99.
- BADA, M.D. 1989. « Structure morphologique du mot en langue yoruba et sa caractéristique typologique » // *Problèmes d'Etude Comparative des Langues et Littératures Béninoises*, N°40183, Novembre, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.65 -72.
- BADA, M.D. 1990. « Description typologique comparée de la forme phonique des parties du discours en langues russe et yoruba » // *Langue Russe et Littérature dans la Communication des Peuples du Monde : Problèmes de Fonctionnement et de Didactique, tome 1*, Septième congrès international de l'association des Professeurs de langue russe et littérature, Moscou, pp.273-274.

- BADA, M.D. 1990. « Corrélation entre les unités phoniques et les unités significatives en langue yoruba » // *Questions de la Linguistique*, N°43021, Octobre, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.334-340.
- BADA, M.D. 1991. «Profondeur et longueur des mots dans différentes parties du discours en langues russe anglaise et yoruba» // *Typologie et Comparaison des Langues en Linguistique Moderne*, Université de Russie, Moscou, pp. 2-8.
- BADA, M.D.1997. « De l'étude des parlers gbe à la linguistique générale : quelques contributions du professeur CAPO B.C. Hounkpati » // *Etudes Gbe* N° 0, pp. 39-56, disponible Labo-Gbe (Int).
- BADA, M.D., 2000. «Typologie structurale de la langue yoruba»// *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université du Bénin (Togo)*, 2000, 4(1) :23-28.
- BADA, M.D. 2002.«Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba» // *Actes : Premières Scientifiques Internationales*, UNB, Abomey-Calavi, pp. 30-37.
- BADA, M.D. 2002. «Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du russe et du yoruba» // *Revue du CAMES- Série B (Sciences Sociales et Humaines)* –Vol-004, UAC, Lomé, pp.132-139.
- BADA, M.D. 2003. «Structures morphologiques du mot et caractéristiques typologiques des langues russe et yoruba» // *ROADEL*, Vol 2, N°1, Mars, pp.42-51.
- BADA, M.D. 2003. «Existe t- il en yoruba des parties du discours ?» // *Revue du CAMES, Sciences Sociales et Humaines, Série B, Vol.005, N°1-2*, pp.231-236.
- BADA, M.D. 2007,«Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du français»// *Revue du CAMES- Nouvelle Série B, Vol. 009, N°2*, pp.55-63.

- BADA, M.D. 2012. « La problématique du mot en linguistique » // *Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophie, Particip'Action Vol.4-N°2-Juillet, 2^{ème} semestre, Lomé-Togo*, pp.217-229.
- BOAS, F.1929. « The classification of american indian languages » // *Lang*.5, pp.1-7.
- CAPO, H.B.C. 1980. « Un regroupement des parlers Gbè » // *Africana Marburgensia XIII*, 1 :3-23.
- CAPO, H.B.C. 1981. « Nasality in Gbè: a synchronic interpretation » // *Studies in African Linguistics*, 12, disponible Labo-Gbe (Int), pp.1-3.
- CAPO, H.B.C. 1983. « Le Gbè est une langue unique » // *Africa (Institut African International)*, 53, 2 :47-57.
- CAPO, H.B.C.1985. « Palatisation et fermeture vocalique en hwè » // *Africana Marburgensia XVIII*, 1, Labo-Gbè (Int), pp.24-39.
- CAPO, H.B.C. 2002. « Les graphèmes de l'orthographe uniforme standard gbè : conception et contestabilité », // *Etudes GbèN°1, Revue scientifique du Labo Gbè (Int)*, Editions INIREF, Garomé, Cotonou, pp.71-109.
- CAPO, H.B.C. 1997. « Les digraphes de l'orthographe uniforme standard des Gbè : motivation et efficacité » // *Etudes GbèN° 0, Revue scientifique du Labo Gbè (Int)*, Garomé, pp.136-168.
- CAPO, H.B.C. 2009. « Typologie et classification des langues béninoises : un point » // *Langues et politiques des langues au Bénin*, Librairie Notre-Dame, Abidjan, Cotonou, Bénin, pp.57-74.
- CAPO, H.B.C., 2010. « Orientations orthographiques dans un environnement dialectal : cas de l'àjágbè » // *Communication présentée lors du Point de Thèse, Juillet 2010*, EDP, FLASH, UAC, Note Liminaire.

- CEDEAO – CSAO/ OCDE©. 2006. «Les Langues» // *Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest, Série Population*, pp.1-12.
- CREISSELS, D. 2002. «La morphologie» // *Les domaines de la linguistique, Interventions*, Semestre 3, Licence de Sciences du Langage, pp.1-16.
- Da CRUZ, M.D.1998. «La dérivation lexicale en Gbè»//*Langage et Devenir*, N°8, Août, CENALA, Cotonou, pp.152-175.
- Da CRUZ, M. 2002. «Des processus phonologiques dans l'harmonisation du pronom objet en àjágbè»// *Etudes Gbe, N° 1 (2002), Revue Scientifique du Labo- Gbè (Int.)*, Editions INIREF, Garomé, Cotonou, pp.57-70.
- DaCRUZ, M. 2003. «La composition dans les parlers Gbè»// *ROADEL, Vol2, N°1, Mars*, CENALA, Cotonou, pp.52-69.
- Da CRUZ, M. (à paraître). « Les processus de formation de mots en xwlagbè ».
- FANTODJI, R. et KOUESSI, G. 2008. «TADO ET LES AJA», // *Site de la Diaspora Aja, AJAVIO*, (<http://www.ajavio.org/TADO-ET-LES-AJA-conference-debat.html>), pp.1-9.
- FIEDLER, I. 1994. « Zur Bildung des Progressivs im Aja » // *Perspektiven Afrikanischer Forschung*, Ed. par Thomas BEARTH et al.: Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, disponible Flavien Gbeto, pp.113 -122.
- FIEDLER, I. 1998. « Fokus im Aja. » // *Afrikanische Sprachen im Brennpunkt der Ferschung*, Ed. par Ines FIEDLER et al. : Rüdiger Köpper Verlag, Cologne, disponible Flavien Gbeto, pp.75-89.
- GREENBERG, J.H. 1957. «The nature and uses of linguistics typologies»// *International Journal of American Linguistics*, 2: 68-77.
- GREENBERG, J.H. 1960. «A quantitative approach to the morphological typology of language»// *International Journal of American Linguistics*, Vol 16, N°3, July, pp.178-194.

- GREENBERG, J.H. 1963. «Typological method»//*Current Trends in Linguistics*,N°11,Mouton, The Hague, pp.61-112.
- GREENBERG, J.H. 1982. «Typologie quantitative des langues d'Asie et d'Afrique»// *Monographie Collective*, Leningrad, pp.14-25.
- HAGEGE, C. 2001 ⁶. «Ya-t-il des traits universels dans la structure des langues ?» (Introduction) // *La Structure des Langues*,PUF, « Que sais-je ? »,Paris, pp.3-14.
- HAZOUMÉ, M.L. 1986. «Comportement des pronoms /è/ et /é/ devant les prédicatif verbaux de l'àjǎgbè»// *Langage et Devenir* 3 :62-68.
- HOUIS, M. 1980. «Proposition pour une typologie des langues Africaines»// *Afrique et Langage*, N°13, 1^{er} Semestre, pp.5-47.
- KROEBER, A.L. 1960. «On typological indices: Ranking of languages»// *International Journal of American Linguistics*, 26(3):115-125.
- KRUPA, V.1971. «Morpheme in Typological research »// *Asian and African Studies*, N° 7, Bratislava, London, pp .94-100.
- LE MINOR, V.J. 1971. « Structure statistique d'un texte selon KALININ » // *Etudes de Linguistique Appliquée*, 1 :74-87.
- MATHIEU – COLAS, M. 1996. « Essai de typologie des noms composés français », // *Cahiers de Lexicologie* V,Didier Erudition Paris, pp.71-125.
- MILEWSKI, T. 1961. «Analyse typologique de la langue ojibwa»// *Bulletin polskiego Towarzystwa Jezkoznawezego*, N°20, pp.43-62.
- MULLER, Ch.1969. «Comment mesurer l'étendue d'un texte ?»// *Revue de Linguistique Romane*, 43 : 123-142.
- MULLER, Ch. 1971. « Fréquence des signifiés ou fréquence des signifiants » // *Etudes de Linguistique Appliquée, Nouv.ser*, N°2, pp.74-87.

- MULLER, Ch. 1972. « Notes sur les corrélations entre fréquences » // *Etudes de Linguistique Appliquée*, N°2, pp.28-36.
- PIERCE, J.E.1962. «Possible electronic computation of typological indices for linguistics structures»// *International Journal of American Linguistics*, 28(4):87-94.
- PIERCE, J.E 1966. «Sampling and Typological indices Langage»//*Linguistics*, N° 24, pp.43-50.
- QUEEN'S UNIVERSITY AT KINGTON, 2002. «La morphologie dérivationnelle» //(*file : //E:\ La morphologie dérivationnelle.htm*),Chapitre 5, Niveau supérieur/Q Link, pp.1-11.
- QUEEN'S UNIVERSITY AT KINGTON, 2004. « Morphèmes, morphologie » // (*www. lattice.cnrs.fr/sites/ itellier/poly_info_ling/linguistiq 005.htm*),Chapitre 4, Niveau supérieur/Q Link, pp.1-8.
- QUEEN'S UNIVERSITY AT KINGTON, 2005. «Nature_ grammaire » // (*fr.wikipedia .org/wiki:/Nature_ (grammaire)*),Niveau supérieur/Q Link, pp.1-9
- SCHWISCHAY, B. 2001. La morphologie lexicale (ou formation des mots) :*Introduction à la lexicologie*(*file://F:\La morphologie lexicale ou formation des mots.htm*), pp. 1-7.
- SEANCE 13, 2010. «La morphologie» // (*http://paulisambert.free.fr/notes/seance 13. html*),Cours, pp.1-4.
- SEREBRENNIKOV, B.A. , 1972. « O lingvistichèskich Universalyach » //*Vaproci Yazikananya*, N°2, pp.3-16.
- SMITH, J.F. 2003. « Pour une typologie des grands types de langues et des systèmes d'écriture»// (*http://www.mediom.qc.ca/~extrudex / articles/lp-typo.html*), pp.1-4.

- TCHITCHI, T.Y. 1987. «La composition nominale en àjágbè» // *Proceedings of the 14 th International Congress of Linguistics*, Editors : Werner Bahner, Joachim Schildt, Dieter Viehweger N°1, Akademic-Verlag, Berlin, pp.702-707.
- TCHITCHI, T.Y. 1988. « La problématique du nom dans l'aire culturelle Aja-Tado » // *Carrefour de la Recherche N°4*, CBRST, Cotonou, disponible Labo-Gbè (Int), pp.71-83.
- TCHITCHI, T .Y. 1990. «Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers Gbè» // *Etude Comparative des Parlers Gbe du Bénin*, Juin, CENALA, Cotonou, pp.6-48.
- TCHITCHI, T .Y. 2009. «Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin» // *Langues et Politiques de Langues au Bénin*, Abidjé, CENALA, pp.31-56.
- YARSEVA, V.N. 1965. « Sur les principes de la détermination du type morphologique de la langue » // *Typologie morphologique et le problème de la classification des langues*, Moscou-Leningrad, pp.105-121.
- ZUBKOVA, L. G. 1984. «Corrélation morpho-syllabique dans la structure accentuelle du nom et du verbe en langue russe»// *Analyse phonético-expérimentale du discours, Vol1*, Leningrad, pp.68-79.
- ZUBKOVA, L. G. 1988. «Corrélation entre les unités phoniques et significatives dans l'aspect typologique (approches onomasiologique et sémasiologique en phonologie)»// *Vaproci Yazikaznanya, N°3*, pp.69-83.
- ZUBKOVA, L. G. 1991. «Phonological component in the quantitative language typology»// *XII-th International Congress of Phonetic Sciences Congress Proceedings, Vol 2- Aix en Provence*, pp.170-183.

V- SITES INTERNET

- <http://www.ajavio.org/TADO-ET-LES-AJA-conference-débat.html>.
- <http://www.medium.qc.ca/~extrude/article/lp-typo.html>.

- file: // E:\La morphologie derivationnelle.htm.
- [file:///F/ Lamorphologielexicale ou formation desmots.htm](file:///F:/Lamorphologielexicale%20ou%20formation%20desmots.htm).
- http : //paulisambert.free.fr/notes/seance13.html.
- [www.oecd.org/dataoecd/21/53/38410200pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/21/53/38410200.pdf)
- [http://www.cavi.univ-Paris3.fr/ilpga/pages
personnelles/samveliam/cours/LEXICOLOGIE-2.ppt](http://www.cavi.univ-Paris3.fr/ilpga/pages%20personnelles/samveliam/cours/LEXICOLOGIE-2.ppt)
- file://E:\la morphologie.htm
- [http:// lacito-vjf.cnrs.fr/membres/jacquesson2.htm](http://lacito-vjf.cnrs.fr/membres/jacquesson2.htm)
- file://E:\Typologie morphologique des langues.htm
- file://E:\Morphème-Wikipédia.htm
- file://E:\Typologie des langues.htm
- file://E:\Langue agglutinante-Wikipédia.htm
- file://E:\Langue flexionnelle-Wikipédia.htm
- file://E:\Mot-outil.htm
- file://E:\Mots lexicaux.htm
- file://E:\Mots grammaticaux.htm
- file://E:\Langue isolante.htm
- file://E:\Langue synthétique.htm
- file://E:\Langue polysynthétique.htm
- file://E:\EXCURSUS La typologie morphologique-La comparaison génétique
CIEP
- [http://www.ciep.fr/publications/genetique/genetique 20.php](http://www.ciep.fr/publications/genetique/genetique%2020.php).

-www.cairn.info/la-structure-des-langues--9782130524571-page-3.htm

-<http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/biennale/texte%20intervenant/pdf/jacquesson.pdf>.

- [http://www.wordlingo.com/ma/enwiki/fr/Joseph Greenberg](http://www.wordlingo.com/ma/enwiki/fr/Joseph_Greenberg)

ANNEXES

Indices typologiques de la structure morphologique de chaque classe sémantico-fonctionnelle du mot (texte2) / Tableau 70

Indices typologiques Classes sémantico-fonctionnelles	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Substantifs	$\frac{564}{316}$ 1,78	$\frac{00}{316}$ 00	$\frac{102+0}{564}$ 0,18	$\frac{462}{564}$ 0,82	$\frac{462}{316}$ 1,46	$\frac{11}{316}$ 0,03	$\frac{24}{316}$ 0,07	$\frac{245}{248}$ 0,99	$\frac{78}{316}$ 0,24
Verbes	$\frac{351}{305}$ 1,15	$\frac{00}{305}$ 00	$\frac{17+0}{351}$ 0,05	$\frac{334}{351}$ 0,95	$\frac{334}{305}$ 1,09	$\frac{08}{305}$ 0,02	$\frac{00}{305}$ 00	$\frac{46}{46}$ 01	$\frac{17}{305}$ 0,05
Qualifiants	$\frac{13}{07}$ 1,85	$\frac{00}{07}$ 00	$\frac{00+0}{13}$ 00	$\frac{13}{13}$ 01	$\frac{13}{07}$ 1,85	$\frac{05}{07}$ 0,71	$\frac{00}{07}$ 00	$\frac{06}{06}$ 01	$\frac{00}{07}$ 00
Qualificatifs du procès	$\frac{71}{56}$ 1,26	$\frac{00}{56}$ 00	$\frac{9+0}{71}$ 0,13	$\frac{62}{71}$ 0,87	$\frac{62}{56}$ 1,1	$\frac{01}{56}$ 0,01	$\frac{09}{56}$ 0,16	$\frac{15}{15}$ 01	$\frac{00}{56}$ 00
Substitutifs	$\frac{201}{158}$ 1,27	$\frac{00}{158}$ 00	$\frac{19+0}{201}$ 0,09	$\frac{182}{201}$ 0,91	$\frac{182}{158}$ 1,15	$\frac{01}{158}$ 0,006	$\frac{19}{158}$ 0,12	$\frac{43}{43}$ 01	$\frac{00}{158}$ 00
Déterminatifs	$\frac{114}{86}$ 1,32	$\frac{00}{86}$ 00	$\frac{14+100}{14}$ 01	$\frac{00}{114}$ 00	$\frac{100}{86}$ 1,16	$\frac{01}{86}$ 0,01	$\frac{10}{86}$ 0,11	$\frac{28}{28}$ 01	$\frac{04}{86}$ 0,04
Postpositions	$\frac{114}{102}$ 1,11	$\frac{00}{102}$ 00	$\frac{3+111}{114}$ 01	$\frac{00}{114}$ 00	$\frac{111}{102}$ 1,08	$\frac{09}{102}$ 0,08	$\frac{03}{102}$ 0,02	$\frac{12}{12}$ 01	$\frac{00}{102}$ 00
Unificateurs	$\frac{112}{112}$ 01	$\frac{00}{112}$ 00	$\frac{00+112}{112}$ 01	$\frac{00}{112}$ 00	$\frac{112}{112}$ 01	$\frac{00}{112}$ 00	$\frac{00}{112}$ 00	$\frac{00}{00}$ 00	$\frac{00}{112}$ 00
Marqueurs	$\frac{162}{158}$ 1,02	$\frac{00}{158}$ 00	$\frac{1+161}{162}$ 01	$\frac{00}{162}$ 00	$\frac{161}{158}$ 1,01	$\frac{03}{158}$ 0,01	$\frac{01}{158}$ 0,006	$\frac{3}{4}$ 0,75	$\frac{00}{158}$ 00

Indices typologiques de la structure morphologique des classes sémiologiques et du mot en général (texte 2) / Tableau 72

Indices typologiques Classes sémiologiques	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Mot au sens global	$\frac{1702}{1300}$ 1,30	$\frac{458}{1300}$ 0,35	$\frac{165+484}{1702}$ 0,38	$\frac{1053}{1702}$ 0,62	$\frac{1053+484}{1300}$ 1,18	$\frac{39}{1300}$ 0,03	$\frac{66}{1300}$ 0,05	$\frac{398}{402}$ 0,99	$\frac{99}{1300}$ 0,07
Mots autonomes	$\frac{999}{684}$ 1,46	$\frac{00}{648}$ 00	$\frac{128+0}{999}$ 0,13	$\frac{871}{999}$ 0,87	$\frac{871}{648}$ 1,27	$\frac{25}{684}$ 0,03	$\frac{33}{684}$ 0,04	$\frac{312}{315}$ 0,99	$\frac{95}{684}$ 0,13
Substitutifs	$\frac{201}{158}$ 1,27	$\frac{00}{158}$ 00	$\frac{19+0}{201}$ 0,09	$\frac{182}{201}$ 0,91	$\frac{182}{158}$ 1,15	$\frac{01}{158}$ 0,006	$\frac{19}{158}$ 0,12	$\frac{43}{43}$ 01	$\frac{00}{158}$ 00
Mots fonctionnels	$\frac{502}{458}$ 1,09	$\frac{00}{458}$ 00	$\frac{18+484}{502}$ 01	$\frac{00}{502}$ 00	$\frac{484}{458}$ 1,05	$\frac{13}{458}$ 0,02	$\frac{14}{458}$ 0,03	$\frac{43}{44}$ 0,98	$\frac{04}{458}$ 0,008

Indices typologique de la structure morphologique des classes sémantico-fonctionnelles du mot (textes 1+2)/ Tableau 73

Indices typologiques Classes sémantico-fonctionnelles	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Substantifs	$\frac{1191}{643}$ 1,85	$\frac{00}{643}$ 00	$\frac{206+0}{1191}$ 0,17	$\frac{985}{1191}$ 0,83	$\frac{985}{643}$ 1,53	$\frac{44}{643}$ 0,06	$\frac{79}{643}$ 0,12	$\frac{540}{548}$ 0,99	$\frac{127}{643}$ 0,19
Verbes	$\frac{716}{623}$ 1,14	$\frac{00}{623}$ 00	$\frac{50+0}{716}$ 0,07	$\frac{666}{716}$ 0,93	$\frac{666}{623}$ 1,06	$\frac{12}{623}$ 0,01	$\frac{04}{623}$ 0,006	$\frac{93}{93}$ 01	$\frac{46}{623}$ 0,07
Qualifiants	$\frac{24}{13}$ 1,84	$\frac{00}{13}$ 00	$\frac{00+0}{24}$ 00	$\frac{24}{24}$ 01	$\frac{24}{13}$ 1,84	$\frac{10}{13}$ 0,76	$\frac{00}{13}$ 00	$\frac{11}{11}$ 01	$\frac{00}{13}$ 00
Qualificatifs du procès	$\frac{161}{131}$ 1,22	$\frac{00}{131}$ 00	$\frac{17+0}{161}$ 0,11	$\frac{144}{161}$ 0,89	$\frac{144}{131}$ 1,09	$\frac{01}{131}$ 0,007	$\frac{16}{131}$ 0,12	$\frac{30}{30}$ 01	$\frac{01}{131}$ 0,007
Substitutifs	$\frac{399}{308}$ 1,29	$\frac{00}{308}$ 00	$\frac{29+0}{399}$ 0,07	$\frac{370}{399}$ 0,92	$\frac{370}{308}$ 1,2	$\frac{01}{308}$ 0,003	$\frac{26}{308}$ 0,08	$\frac{91}{91}$ 01	$\frac{03}{308}$ 0,009
Déterminatifs	$\frac{190}{136}$ 1,39	$\frac{00}{136}$ 00	$\frac{25+165}{190}$ 01	$\frac{00}{190}$ 00	$\frac{165}{136}$ 1,21	$\frac{02}{136}$ 0,01	$\frac{12}{136}$ 0,08	$\frac{54}{54}$ 01	$\frac{13}{136}$ 0,09
Postpositions	$\frac{224}{206}$ 1,08	$\frac{00}{206}$ 00	$\frac{7+217}{224}$ 01	$\frac{00}{224}$ 00	$\frac{217}{206}$ 1,05	$\frac{11}{206}$ 0,05	$\frac{07}{206}$ 0,03	$\frac{18}{18}$ 01	$\frac{00}{206}$ 00
Unificateurs	$\frac{209}{208}$ 1,004	$\frac{00}{208}$ 00	$\frac{0+209}{209}$ 01	$\frac{00}{209}$ 00	$\frac{209}{208}$ 1,004	$\frac{00}{208}$ 00	$\frac{00}{208}$ 00	$\frac{01}{01}$ 01	$\frac{00}{208}$ 00
Marqueurs	$\frac{339}{332}$ 1,02	$\frac{00}{332}$ 00	$\frac{3+336}{339}$ 01	$\frac{00}{339}$ 00	$\frac{336}{332}$ 1,01	$\frac{04}{432}$ 0,01	$\frac{03}{332}$ 0,009	$\frac{04}{07}$ 0,57	$\frac{00}{332}$ 00

Indices typologique de la structure morphologique des classes sémiologiques et du mot (textes 1+2)/ Tableau 76

Indices typologiques Classes sémiologiques	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Mots lexicaux	2092	00	273+0	1819	1819	67	99	674	174
	1410	1410	2092	2092	1410	1410	1410	682	1410
	1,48	00	0,13	0,87	1,29	0,04	0,07	0,99	0,12
Substitutifs	399	00	29+0	370	370	01	26	91	03
	308	308	399	399	308	308	308	91	308
	1,29	00	0,07	0,92	1,2	0,003	0,08	01	0,009
Mots grammaticaux	962	00	35+927	00	927	17	22	77	13
	882	882	962	962	882	882	882	80	882
	1,09	00	01	00	1,05	0,01	0,02	0,96	0,01

Indices typologiques de la structure morphologique des classes sémantico-fonctionnelles du mot (texte 1)/Tableau 69

Indices typologiques Classes sémantico-fonctionnelles	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Substantifs	$\frac{627}{327}$ 1,91	$\frac{00}{327}$ 00	$\frac{104+0}{627}$ 0,17	$\frac{523}{627}$ 0,83	$\frac{523}{327}$ 1,59	$\frac{33}{327}$ 0,1	$\frac{55}{327}$ 0,16	$\frac{295}{300}$ 0,98	$\frac{49}{327}$ 0,14
Verbes	$\frac{365}{318}$ 1,14	$\frac{00}{318}$ 00	$\frac{33+0}{365}$ 0,09	$\frac{332}{365}$ 0,91	$\frac{332}{318}$ 1,04	$\frac{04}{318}$ 0,01	$\frac{04}{318}$ 0,01	$\frac{47}{47}$ 01	$\frac{29}{318}$ 0,09
Qualifiants	$\frac{11}{06}$ 1,83	$\frac{00}{06}$ 00	$\frac{00+0}{11}$ 00	$\frac{11}{11}$ 01	$\frac{11}{06}$ 1,83	$\frac{05}{06}$ 0,83	$\frac{00}{06}$ 00	$\frac{05}{05}$ 01	$\frac{00}{06}$ 00
Qualificatifs du procès	$\frac{90}{75}$ 1,2	$\frac{00}{75}$ 00	$\frac{8+0}{90}$ 0,09	$\frac{82}{90}$ 0,91	$\frac{82}{75}$ 1,09	$\frac{00}{75}$ 00	$\frac{07}{75}$ 0,09	$\frac{15}{15}$ 01	$\frac{01}{75}$ 0,01
Substitutifs	$\frac{198}{150}$ 1,32	$\frac{00}{150}$ 00	$\frac{10+0}{198}$ 0,05	$\frac{188}{198}$ 0,95	$\frac{188}{150}$ 1,25	$\frac{00}{150}$ 00	$\frac{07}{150}$ 0,04	$\frac{48}{48}$ 01	$\frac{03}{150}$ 0,02
Déterminatifs	$\frac{76}{50}$ 1,52	$\frac{00}{50}$ 00	$\frac{11+65}{76}$ 01	$\frac{00}{76}$ 00	$\frac{65}{50}$ 1,3	$\frac{01}{50}$ 0,02	$\frac{02}{50}$ 0,04	$\frac{26}{26}$ 01	$\frac{09}{50}$ 0,18
Postpositions	$\frac{110}{104}$ 1,05	$\frac{00}{104}$ 00	$\frac{4+106}{110}$ 01	$\frac{00}{110}$ 00	$\frac{106}{104}$ 1,01	$\frac{02}{104}$ 0,01	$\frac{04}{104}$ 0,03	$\frac{06}{06}$ 01	$\frac{00}{104}$ 00
Unificateurs	$\frac{97}{96}$ 1,01	$\frac{00}{96}$ 00	$\frac{00+97}{97}$ 01	$\frac{00}{97}$ 00	$\frac{97}{96}$ 1,01	$\frac{00}{96}$ 00	$\frac{00}{96}$ 00	$\frac{01}{01}$ 00	$\frac{00}{96}$ 00
Marqueurs	$\frac{177}{174}$ 1,01	$\frac{00}{174}$ 00	$\frac{2+175}{177}$ 01	$\frac{00}{177}$ 00	$\frac{175}{174}$ 1,005	$\frac{01}{174}$ 0,005	$\frac{02}{174}$ 0,01	$\frac{01}{03}$ 0,33	$\frac{00}{174}$ 00

Indices typologiques de la structure morphologique des classes sémiologiques et du mot en général (texte 1)/ Tableau 71

Indices typologiques Classes sémiologiques	Synthétisme M/W	Analytisme Waux/W	Grammaticalité (a+Waux)/M	Lexicalité R/M	Mot composé (R+r)/W	Réduplication Db/W	Préfixation P/W	Agglutination A/J	Suffixation S/W
Mot au sens global	$\frac{1751}{1300}$ 1,34	$\frac{424}{1300}$ 0,32	$\frac{172+443}{1751}$ 0,35	$\frac{1136}{1751}$ 0,65	$\frac{1136+443}{1300}$ 1,21	$\frac{46}{1300}$ 0,03	$\frac{81}{1300}$ 0,06	$\frac{444}{451}$ 0,98	$\frac{91}{1300}$ 0,07
Mots à sémantisme fort	$\frac{1093}{726}$ 1,5	$\frac{00}{726}$ 00	$\frac{145+0}{1093}$ 0,13	$\frac{948}{1093}$ 0,87	$\frac{948}{726}$ 1,3	$\frac{42}{726}$ 0,05	$\frac{66}{726}$ 0,09	$\frac{362}{367}$ 0,99	$\frac{79}{726}$ 0,11
Substitutifs	$\frac{198}{150}$ 1,32	$\frac{00}{150}$ 00	$\frac{10+0}{198}$ 0,05	$\frac{188}{198}$ 0,95	$\frac{188}{150}$ 1,25	$\frac{00}{150}$ 00	$\frac{07}{150}$ 0,04	$\frac{48}{48}$ 01	$\frac{03}{150}$ 0,02
Mots à sémantisme faible	$\frac{460}{424}$ 1,08	$\frac{00}{424}$ 00	$\frac{17+443}{460}$ 01	$\frac{00}{460}$ 00	$\frac{443}{424}$ 1,04	$\frac{04}{424}$ 0,009	$\frac{08}{424}$ 0,01	$\frac{34}{36}$ 0,94	$\frac{09}{424}$ 0,02

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
ABREVIATIONS ET SIGLES	vii
RESUME	VIII
ABSTRACT	IX
CARTE DE LA LOCALISATION DES AJA	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	9
1.1 CADRE THEORIQUE	10
1.1.1 Enoncé du problème	10
1.1.2 Justification du choix du sujet	11
1.1.2.1 Actualité du sujet	11
1.1.2.2 Nouveauté scientifique	13
1.1.2.3 Signification théorique	13
1.1.2.4 Valeur pratique du travail	13
1.1.3 Etat des recherches linguistiques en typologie	14
1.1.4 Objectifs	22
1.1.5 Considérations théoriques	24
1.1.6 Clarifications conceptuelles	42
1.2 CADRE METHODOLOGIQUE	54
1.2.1 Principales méthodes de la recherche	56
1.2.2 Matériaux et méthodes de la recherche	57
1.2.3 Distribution des classes sémantico-fonctionnelles et sémiologiques du mot	60
1.2.3.1 Distribution des classes sémantico-fonctionnelles du mot	60
1.2.3.2 Distribution des classes sémiologiques du mot	70
CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA LANGUE ET DES LOCUTEURS AJA	76
2.1 LA LANGUE AJA	77
2.1.1 Données sociolinguistiques	77

2.1.2 Rappel phonologique	79
2.1.3 Etat des travaux sur la langue àja	82
2.2 LES LOCUTEURS AJA	100
CHAPITRE III : STRUCTURES SYLLABIQUE ET PHONEMIQUE DU MOT ET DU MORPHEME	105
3.1 TYPES DE SYLLABES ET TYPES DE STRUCTURES SYLLABIQUES DU MOT	107
3.1.1 Types de syllabes	107
3.1.1.1 Au niveau des classes sémantico-fonctionnelles	108
3.1.1.2 Au niveau des classes sémiologiques et du mot au sens global	110
3.1.2 Types de structures syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	111
3.1.2.1 Structure syllabique du substantif	111
3.1.2.1.1 Texte 1	111
3.1.2.1.2 Texte 2	114
3.1.2.1.3 Analyse comparative	116
3.1.2.2 Structure syllabique du verbe	116
3.1.2.2.1 Texte 1	116
3.1.2.2.2 Texte 2	117
3.1.2.2.3 Analyse comparative	118
3.1.2.3 Structure syllabique du qualificatif	118
3.1.2.3.1 Texte 1	118
3.1.2.3.2 Texte 2	119
3.1.2.3.3 Analyse comparative	119
3.1.2.4 Structure syllabique du qualificatif du procès	120
3.1.2.4.1 Texte 1	120
3.1.2.4.2 Texte 2	121
3.1.2.4.3 Analyse comparative	121
3.1.2.5 Structure syllabique du substitutif	122
3.1.2.5.1 Texte 1	122

3.1.2.5.2 Texte 2	123
3.1.2.5.3 Analyse comparative	124
3.1.2.6 Structure syllabique du déterminatif	124
3.1.2.6.1 Texte 1	124
3.1.2.6.2 Texte 2	125
3.1.2.6.3 Analyse comparative	126
3.1.2.7 Structure syllabique de la postposition	126
3.1.2.7.1 Texte 1	126
3.1.2.7.2 Texte 2	127
3.1.2.7.3 Analyse comparative	128
3.1.2.8 Structure syllabique de l'unificateur	128
3.1.2.8.1 Texte 1	128
3.1.2.8.2 Texte 2	129
3.1.2.8.3 Analyse comparative	129
3.1.2.9 Structure syllabique du marqueur	129
3.1.2.9.1 Texte 1	129
3.1.2.9.2 Texte 2	130
3.1.2.9.3 Analyse comparative	131
3.1.3 Types de structures syllabiques de chaque classe sémilogique et du mot au sens global	132
3.1.3.1 Structure syllabique du mot lexical	132
3.1.3.1.1 Texte 1	132
3.1.3.1.2 Texte 2	134
3.1.3.1.3 Analyse comparative	137
3.1.3.2 Structure syllabique du mot grammatical	138
3.1.3.2.1 Texte 1	138
3.1.3.2.2 Texte 2	139
3.1.3.2.3 Analyse comparative	139
3.1.3.3 Structure syllabique du mot en général	140
3.1.3.3.1 Texte 1	140
3.1.3.3.2 Texte 2	143

3.1.3.3.3 Analyse comparative	146
3.2 CORRELATION ENTRE STRUCTURE SYLLABIQUE COMPLEXE DU MOT ET STRUCTURE PHONEMIQUE DE SON MORPHEME	146
3.2.1 Texte 1	146
3.2.2 Texte 2	147
3.2.3 Analyse comparative	148
3.3 LONGUEURS MOYENNES DES TYPES DE MORPHEMES ET DE MOTS EN SYLLABES ET EN PHONEMES	150
3.3.1 Longueur des types de morphèmes	150
3.3.1.1 Texte 1	150
3.3.1.2 Texte 2	151
3.3.1.3 Analyse comparative	152
3.3.2 Longueur des types de mots	152
3.3.2.1 Texte 1	152
3.3.2.2 Texte 2	153
3.3.2.3 Analyse comparative	153
CHAPITRE IV : STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT	162
4.1 DISTRIBUTION DES MOTS SIMPLES, DERIVES ET COMPOSES	166
4.1.1 Texte 1	169
4.1.2 Texte 2	169
4.1.3 Analyse comparative	170
4.2 TYPES DE STRUCTURES MORPHEMATIQUES DU MOT	172
4.2.1 Types de structures morphologiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	172
4.2.1.1 Structure morphologique du substantif	172
4.2.1.1.1 Texte 1	172
4.2.1.1.2 Texte 2	182
4.2.1.1.3 Analyse comparative	184
4.2.1.2 Structure morphologique du verbe	185

4.2.1.2.1 Texte 1	185
4.2.1.2.2 Texte 2	187
4.2.1.2.3 Analyse comparative	189
4.2.1.3 Structure morphologique du qualifiant	189
4.2.1.3.1 Texte 1	189
4.2.1.3.2 Texte 2	190
4.2.1.3.3 Analyse comparative	192
4.2.1.4 Structure morphologique du qualificatif du procès	192
4.2.1.4.1 Texte 1	192
4.2.1.4.2 Texte 2	194
4.2.1.4.3 Analyse comparative	195
4.2.1.5 Structure morphologique du substitutif	197
4.2.1.5.1 Texte 1	197
4.2.1.5.2 Texte 2	199
4.2.1.5.3 Analyse comparative	200
4.2.1.6 Structure morphologique du déterminatif	200
4.2.1.6.1 Texte 1	200
4.2.1.6.2 Texte 2	202
4.2.1.6.3 Analyse comparative	203
4.2.1.7 Structure morphologique de la postposition	204
4.2.1.7.1 Texte 1	204
4.2.1.7.2 Texte 2	205
4.2.1.7.3 Analyse comparative	206
4.2.1.8 Structure morphologique de l'unificateur	207
4.2.1.8.1 Texte 1	207
4.2.1.8.2 Texte 2	208
4.2.1.8.3 Analyse comparative	208
4.2.1.9 Structure morphologique du marqueur	208
4.2.1.9.1 Texte 1	208
4.2.1.9.2 Texte 2	209
4.2.1.9.3 Analyse comparative	210

4.2.2 Types de structures morphologiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	211
4.2.2.1 Structure morphologique du mot autonome	211
4.2.2.1.1 Texte 1	211
4.2.2.1.2 Texte 2	212
4.2.2.1.3 Analyse comparative	213
4.2.2.2 Structure morphologique du mot auxiliaire	214
4.2.2.2.1 Texte 1	214
4.2.2.2.2 Texte 2	215
4.2.2.2.3 Analyse comparative	215
4.2.2.3 Structure morphologique du mot en général	216
4.2.2.3.1 Texte 1	216
4.2.2.3.2 Texte 2	218
4.2.2.3.3 Analyse comparative	219
4.3 INDICES TYPOLOGIQUES DE LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU MOT	221
4.3.1 Indices typologiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle	223
4.3.1.1 Texte 1	223
4.3.1.2 Texte 2	227
4.3.1.3 Analyse comparative	230
4.3.2 Indices typologiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	232
4.3.2.1 Texte 1	232
4.3.2.2 Texte 2	235
4.3.2.3 Analyse comparative	238
4.4 CORRELATION ENTRE MORPHEMES LEXICAUX ET GRAMMATICaux ; RACINES ET AFFIXES ; PREFIXES ET SUFFIXES	242
4.4.1 Morphèmes lexicaux et grammaticaux	242
4.4.1.1 Texte 1	242

4.4.1.2 Texte 2	242
4.4.1.3 Analyse comparative	243
4.4.2 Racines et affixes	244
4.4.2.1 Texte 1	244
4.4.2.2 Texte 2	245
4.4.2.3 Analyse comparative	245
4.4.3 Préfixes et suffixes	248
4.4.3.1 Texte 1	248
4.4.3.2 Texte 2	252
4.4.3.3 Analyse comparative	255

CHAPITRE V : CORRELATION ENTRE LES UNITES

PHONIQUES ET LES UNITES SIGNIFICATIVES 258

5.1 TYPES DE STRUCTURES MORPHO-SYLLABIQUES DU MOT 259

5.1.1 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémantico-fonctionnelle 259

5.1.1.1 Structure morpho-syllabique du substantif 259

5.1.1.1.1 Texte 1 259

5.1.1.1.2 Texte 2 262

5.1.1.1.3 Analyse comparative 264

5.1.1.2 Structure morpho-syllabique du verbe 264

5.1.1.2.1 Texte 1 264

5.1.1.2.2 Texte 2 265

5.1.1.2.3 Analyse comparative 266

5.1.1.3 Structure morpho-syllabique du qualifiant 266

5.1.1.3.1 Texte 1 266

5.1.1.3.2 Texte 2 267

5.1.1.3.3 Analyse comparative 267

5.1.1.4 Structure morpho-syllabique du qualificatif du procès 268

5.1.1.4.1 Texte 1 268

5.1.1.4.2 Texte 2 268

5.1.1.4.3 Analyse comparative	269
5.1.1.5 Structure morpho-syllabique du substitutif	270
5.1.1.5.1 Texte 1	270
5.1.1.5.2 Texte 2	271
5.1.1.5.3 Analyse comparative	271
5.1.1.6 Structure morpho-syllabique du déterminatif	272
5.1.1.6.1 Texte 1	272
5.1.1.6.2 Texte 2	272
5.1.1.6.3 Analyse comparative	273
5.1.1.7 Structure morpho-syllabique de la postposition	273
5.1.1.7.1 Texte 1	273
5.1.1.7.2 Texte 2	274
5.1.1.7.3 Analyse comparative	275
5.1.1.8 Structure morpho-syllabique du l'unificateur	275
5.1.1.8.1 Texte 1	275
5.1.1.8.2 Texte 2	275
5.1.1.8.3 Analyse comparative	276
5.1.1.9 Structure morpho-syllabique du marqueur	276
5.1.1.9.1 Texte 1	276
5.1.1.9.2 Texte 2	277
5.1.1.9.3 Analyse comparative	277
5.1.2 Types de structures morpho-syllabiques de chaque classe sémiologique et du mot au sens global	278
5.1.2.1 Structure morpho-syllabique du mot plein	278
5.1.2.1.1 Texte 1	278
5.1.2.1.2 Texte 2	280
5.1.2.1.3 Analyse comparative	283
5.1.2.2. Structure morpho-syllabique du mot vide	283
5.1.2.2.1 Texte 1	283
5.1.2.2.2 Texte 2	284
5.1.2.2.3 Analyse comparative	284

5.1.2.3 Structure morpho-syllabique du mot en général	285
5.1.2.3.1 Texte 1	285
5.1.2.3.2 Texte 2	287
5.1.2.3.3 Analyse comparative	290
5.1.3 Corrélation entre mots sans jointure	293
5.1.3.1 Texte 1	293
5.1.3.2 Texte 2	295
5.1.3.3 Analyse comparative	297
5.2 CORRELATION ENTRE LES FRONTIERES DE SYLLABE ET LES FRONTIERES DE MORPHEME	307
5.2.1 Fréquences des jointures morphémiques par rapport aux coupes syllabiques	307
5.2.1.1 Texte 1	307
5.2.1.2 Texte 2	308
5.2.1.3 Analyse comparative	308
5.2.2 Convergences et divergences entre jointures morphémiques et coupes syllabiques	310
5.2.2.1 Texte 1	310
5.2.2.2 Texte 2	311
5.2.2.3 Analyse comparative	311
5.2.3 Distribution des coupes syllabiques à l'intérieur des morphèmes et aux points de jonction	315
5.2.3.1 Texte 1	315
5.2.3.2 Texte 2	316
5.2.3.3 Analyse comparative	316
5.3 DEGRE D'AUTONOMIE DU PHONEME ET DE LA SYLLABE PAR RAPPORT AU MORPHEME	319
5.3.1 La consonne et la voyelle par rapport au préfixe et au suffixe	319
5.3.1.1 Texte 1	319
5.3.1.2 Texte 2	320
5.3.1.3 Analyse comparative	320

5.3.2 La consonne et la voyelle par rapport à la racine et à l'afixe	324
5.3.2.1 Texte 1	324
5.3.2.2 Texte 2	324
5.3.2.3 Analyse comparative	324
5.3.3 La consonne et la voyelle par rapport au morphème	328
5.3.3.1 Texte 1	328
5.3.3.2 Texte 2	328
5.3.3.3 Analyse comparative	329
5.3.4 Le phonème et la syllabe par rapport au préfixe et au suffixe	331
5.3.4.1 Texte 1	331
5.3.4.2 Texte 2	332
5.3.4.3 Analyse comparative	332
5.3.5 Le phonème et la syllabe par rapport à la racine et à l'afixe	336
5.3.5.1 Texte 1	336
5.3.5.2 Texte 2	337
5.3.5.3 Analyse comparative	337
5.3.6 Le phonème et la syllabe par rapport au morphème	341
5.3.6.1 Texte 1	341
5.3.6.2 Texte 2	342
5.3.6.3 Analyse comparative	343
CONCLUSION	349
BIBLIOGRAPHIE	353
ANNEXES	371
Texte n°1 : EHA (La chanson)	
Texte n°2 : MOYIZI (MOÏSE de <u>L'Ancien Testament</u>)	